

DNCA INVEST

Société d'Investissement à Capital Variable

R.C.S. Luxembourg N° B 125012

Rapport Annuel, incluant les Etats Financiers Audités au 31 décembre 2023

DNCA INVEST

DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023)

DNCA INVEST - EUROSE

DNCA INVEST - EVOLUTIF

DNCA INVEST - VALUE EUROPE

DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS

DNCA INVEST - CONVERTIBLES

DNCA INVEST - MIURI

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE

DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE

DNCA INVEST - SERENITE PLUS

DNCA INVEST - VENASQUO*

DNCA INVEST - ALPHA BONDS

DNCA INVEST - FLEX INFLATION

DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA

DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA

DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023)

DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE

DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023)

DNCA INVEST - EURO SMART CITIES*

DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY*

DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE*

Aucune souscription ne peut être acceptée sur base des rapports financiers. Les souscriptions ne sont valables que si elles ont été effectuées sur base du dernier prospectus en vigueur et du document d'informations clés pour l'investisseur ("KIID") qui sera accompagné du dernier rapport annuel audité et du dernier rapport semi-annuel si celui-ci est plus récent que le rapport annuel audité.

* Voir Note 1.

Table des matières

Conseil d'administration	5
Informations aux actionnaires	7
Rapport du Conseil d'Administration	8
Rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé	49
Statistiques	52
Etat combiné des actifs nets au 31 décembre 2023	60
Etat combiné des opérations et des variations des actifs nets pour la période / l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	60
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023)	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	61
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	61
Etat des Variations du nombre d'actions	62
Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	63
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023	65
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	66
Les dix principales positions	66
DNCA INVEST - EUROSE	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	67
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	67
Etat des Variations du nombre d'actions	68
Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	69
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023	72
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	73
Les dix principales positions	73
DNCA INVEST - EVOLUTIF	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	74
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	74
Etat des Variations du nombre d'actions	75
Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	76
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023	78
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	79
Les dix principales positions	79
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	80
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	80
Etat des Variations du nombre d'actions	81
Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	82
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023	83
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	84
Les dix principales positions	84
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	85
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	85
Etat des Variations du nombre d'actions	86
Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	87

Table des matières

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	88
Les dix principales positions	88
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	89
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	89
Etat des Variations du nombre d'actions	90
Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	91
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023	92
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	93
Les dix principales positions	93
DNCA INVEST - MIURI	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	94
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	94
Etat des Variations du nombre d'actions	95
Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	96
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023	97
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	98
Les dix principales positions	98
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	99
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	99
Etat des Variations du nombre d'actions	100
Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	101
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023	102
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	103
Les dix principales positions	103
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	104
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	104
Etat des Variations du nombre d'actions	105
Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	106
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023	107
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	108
Les dix principales positions	108
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	109
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	109
Etat des Variations du nombre d'actions	110
Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	111
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	112
Les dix principales positions	112
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	113
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	113

Table des matières

Etat des Variations du nombre d'actions	114
Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	115
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023	117
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	118
Les dix principales positions	118
DNCA INVEST - VENASQUO*	
Etat des Actifs Nets au 12 octobre 2023	119
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour la période se terminant le 12 octobre 2023	119
Etat des Variations du nombre d'actions	120
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	121
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	121
Etat des Variations du nombre d'actions	122
Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	123
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023	124
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	126
Les dix principales positions	126
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	127
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	127
Etat des Variations du nombre d'actions	128
Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	129
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023	130
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	131
Les dix principales positions	131
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	132
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	132
Etat des Variations du nombre d'actions	133
Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	134
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023	136
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	137
Les dix principales positions	137
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	138
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	138
Etat des Variations du nombre d'actions	139
Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	140
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	141
Les dix principales positions	141
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023)	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	142
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	142
Etat des Variations du nombre d'actions	143

* Voir Note 1.

Table des matières

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	144
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023	145
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	146
Les dix principales positions	146
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	147
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	147
Etat des Variations du nombre d'actions	148
Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	149
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	150
Les dix principales positions	150
DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023)	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	151
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	151
Etat des Variations du nombre d'actions	152
Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	153
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	154
Les dix principales positions	154
DNCA INVEST - EURO SMART CITIES*	
Etat des Actifs Nets au 23 novembre 2023	155
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour la période se terminant le 23 novembre 2023	155
Etat des Variations du nombre d'actions	156
DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY*	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	157
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour la période se terminant le 31 décembre 2023	157
Etat des Variations du nombre d'actions	158
Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	159
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	160
Les dix principales positions	160
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE*	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	161
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour la période se terminant le 31 décembre 2023	161
Etat des Variations du nombre d'actions	162
Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	163
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023	164
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	165
Les dix principales positions	165
Notes aux Etats Financiers au 30 juin 2023	166
Informations supplémentaires	188

* Voir Note 1.

Conseil d'administration

Siège Social

60, Avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Conseil d'administration du Fonds

Président

Thomas PEAN (depuis le 16 mars 2023)
Directeur de la Distribution Nord Europe, DNCA Finance,
DNCA Finance Luxembourg Branch, Luxembourg

Jean-Charles MERIAUX (jusqu'au 26 avril 2023)
Directeur des Investissements
DNCA Finance, Paris

Administrateurs

Grégoire SCHEIFF
Directeur des Opérations
DNCA Finance, Paris

Luc REGENT
Directeur

Pascal DELAUNAY
Directeur

Pierre PINCEMAILLE (depuis le 26 avril 2023)
Secrétaire générale
DNCA Finance, Paris

Société de Gestion

DNCA Finance
19, Place Vendôme
F-75001 Paris

Comité de surveillance de la Société de Gestion

Jean-Charles MERIAUX
Directeur, Directeur des Investissements
DNCA Finance, Paris

NATIXIS MANAGEMENT COMPANY S.A
Directeur

Grégoire SCHEIFF
Directeur, Directeur des Opérations
DNCA Finance, Paris

Cyril MARIE (jusqu'au 24 juillet 2023)
Directeur

Directeurs de la Société de Gestion

Jean-Charles MERIAUX
Directeur des Investissements
DNCA Finance, Paris

Eric FRANC
Gérant de la S.C.S
DNCA Finance, Paris

Grégoire SCHEIFF
Directeur des Opérations
DNCA Finance, Paris

Conseil d'administration (suite)

Gestionnaire du Fonds

DNCA Finance
19, Place Vendôme
F-75001 Paris

Agent Administratif, Agent Dépositaire, Agent Domiciliaire, Agent Payeur, Agent de Registre et de Transfert

BNP Paribas, succursale de Luxembourg
60, Avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Cabinet de révision agréé

Deloitte Audit
Société à responsabilité limitée
20, Boulevard de Kockelscheuer
L-1821 Luxembourg

Conseillers juridiques

Pour le Luxembourg

Elvinger Hoss Prussen, société anonyme
2, Place Winston Churchill
L-1340 Luxembourg

Pour l'Allemagne

STARKE LEGAL
Eschenheimer Anlage 28
D-60318 Frankfurt am Main

Pour l'Italie

STUDIO GULLO
Via Montesanto, 68
I-00195 Rome

Distributeurs

Natixis Investment Managers International
43, Avenue Pierre Mendès France
F-75013 Paris

Prestataire de services administratifs

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
2-8, Avenue Charles de Gaulle
L-1653 Luxembourg

Représentant en Suisse

Reyl & Cie S.A.
4, rue du Rhône
CH-1204 Genève

Agent Payeur en Suisse

Banque Cantonale de Genève
17, quai de l'Île
CH-1204 Genève

Informations pour la Suisse

Le prospectus et la feuille d'information de base pour la Suisse, les statuts, les rapports semestriel et annuel en français, ainsi que la liste des achats et ventes réalisés pour le Fonds au cours de l'exercice financier peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse du Fonds : Reyl & Cie S.A., 4, rue du Rhône, 1204 Genève, Suisse.

Le service de paiement en Suisse est la Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Île, CH-1204 Genève, Suisse. Pour les parts de fonds proposées en Suisse, le lieu d'exécution se situe au siège du représentant. Le for judiciaire est au siège du représentant, ou au siège ou au lieu de domicile de l'investisseur. Lorsque les données de performance sont mentionnées, il est important de noter que la performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future et que les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des actions.

Informations aux Actionnaires

Organisation

DNCA Invest (le « Fonds ») est un organisme de placement collectif constitué en société anonyme en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg (partie I du 17 décembre 2010) et se qualifie en tant que société d'investissement à capital variable (SICAV).

Le Fonds a été constitué au Luxembourg sous le nom de LEONARDO INVEST le 12 février 2007 pour une durée illimitée avec un capital social initial de 31,000 euros. Ses statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le « Mémorial ») le 26 mars 2007. Les statuts du Fonds ont été modifiés le 6 mars 2007 afin de changer le nom du Fonds LEONARDO INVEST en LEONARDO INVEST FUND. Cet amendement a été publié dans le Mémorial le 26 mars 2007. Les statuts ont été modifiés le 31 août 2007 pour changer le nom du Fonds en LEONARDO INVEST. Cette modification a été publiée au Mémorial le 19 octobre 2007. Les statuts ont été modifiés le 20 janvier 2011 pour changer le nom du Fonds en DNCA Invest. Cette modification a été publiée au Mémorial le 24 février 2011. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 5 juin 2019 et ont été publiés au RESA sous le numéro RESA_2019_156 le 8 juillet 2019. Le Fonds est inscrit au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg, sous le numéro B 125012.

Le capital minimum du Fonds exigé par la loi luxembourgeoise est de 1.250.000 euros devant être atteint dans les 6 mois suivant le lancement du Fonds.

Assemblées

L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tient, conformément à la loi luxembourgeoise, au siège social du Fonds, ou à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg qui pourra être précisé dans la convocation à toute date et le délai décidé par le Conseil d'Administration mais au plus tard dans les six (6) mois à compter de la fin de l'exercice précédent. L'assemblée générale annuelle peut se tenir à l'étranger si, au jugement absolu et définitif du conseil d'administration, des circonstances exceptionnelles l'exigent.

Rapports et comptes

Des rapports annuels audités sont publiés dans les quatre mois qui suivent la fin de l'exercice et des rapports semestriels non audités sont publiés dans les deux mois qui suivent la période de référence. Les rapports annuels sont envoyés à chaque actionnaire inscrit à l'adresse mentionnée sur le registre des actionnaires. Le premier rapport rédigé par le Fonds était le rapport semestriel en date du 30 juin 2007. L'exercice du Fonds s'étend du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Le rapport annuel a été établi pour la première fois pour la période se terminant le 31 décembre 2007.

La monnaie de référence du Fonds est l'Euro. Les rapports susmentionnés comprennent les comptes consolidés du Fonds libellés en EUR ainsi que des informations individuelles sur chaque compartiment libellé dans la monnaie de référence de chaque compartiment.

Documents

Les copies des Statuts du Fonds, de l'actuel prospectus, des documents "Informations clés pour l'investisseur" et des derniers rapports financiers peuvent être obtenues gratuitement lors des heures d'ouverture habituelles des bureaux au siège du Fonds au Luxembourg ou sur le site de la société de gestion: www.dnca-investments.com.

Rapport du Conseil d'Administration

POLITIQUE DE GESTION ANNUELLE

GESTION PAR DNCA FINANCE

LES COMPARTIMENTS DNCA INVEST

DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023)

Point sur l'année 2023 écoulée

Les deux derniers mois auront métamorphosé la performance de l'année du marché du crédit passant d'un vintage correct (+2,78% à fin octobre) au deuxième meilleur cru des dix dernières années (+8,19% sur l'année, seulement 21 points de base en dessous de 2014). Cette accélération a commencé après la publication de chiffres d'inflation en dessous des attentes et d'un discours plutôt « *dovish* » du FOMC¹, confortant ainsi l'idée de fin du cycle haussier sur les taux. Ces potentielles baisses à venir ont rassurés les marchés, notamment du « *high yield* » (+12,2% sur l'année) et actions (+ 19,2% pour l'indice Euro stxx 50). L'autre épisode important de marché est le stress sur le secteur bancaire à la suite des événements SVB (Silicon Valley Bank) outre Atlantique et Crédit Suisse en Europe. Ceci a fortement pénalisé la classe d'actif la plus subordonnée (« *additional Tier 1²* ») pendant quelques mois mais ne l'a pas empêché de finir parmi les meilleurs performeurs de l'année.

En 2023, le compartiment DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023) de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

- Part I EUR : +7,75%
- Part A EUR : +6,49%
- Part B EUR : +6,56%
- Part N EUR : +7,27%
- Part Q EUR : +8,06%

Contre 8,19% pour son indicateur de référence Bloomberg Euro-Aggregate Corporate calculé coupons réinvestis.

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Hors produits dérivés, les trois meilleures contributions à la performance ont été réalisées par *Salini 2026*, *Abertis hybride* et *Itelyum regeneration 2026*. À l'inverse, les obligations hybrides perpétuelles de *SBB* (coupon 2,625%) et *Korian* (4,125%) ainsi que *Deutch Pfandbriefbank* sont les plus pénalisantes.

Parmi les principaux mouvements opérés durant l'année, nous pouvons noter une forte réallocation du portefeuille vers le secteur bancaire et assurantiel qui offre des primes de crédit attractives dans l'environnement actuel. Le risque est réparti sur ce segment entre seniors préférés et des « *additional Tier1* ».

En fin de période, le niveau des liquidités s'établit à 5% (y compris les OPCVM monétaires) du portefeuille et l'actif net s'établit à 179,3 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc...) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"³. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et aux sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ESG en ligne avec les contraintes de la réglementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

¹ Le *Federal Open Market Committee*, est un organe de la réserve fédérale américaine, chargé du contrôle de toutes les opérations « d'open market » aux États-Unis.

² Un instrument de dette subordonnée de rang 1 où les détenteurs sont remboursés avant les actionnaires mais après tous les autres types de détenteurs de dette

³ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023) (suite)

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

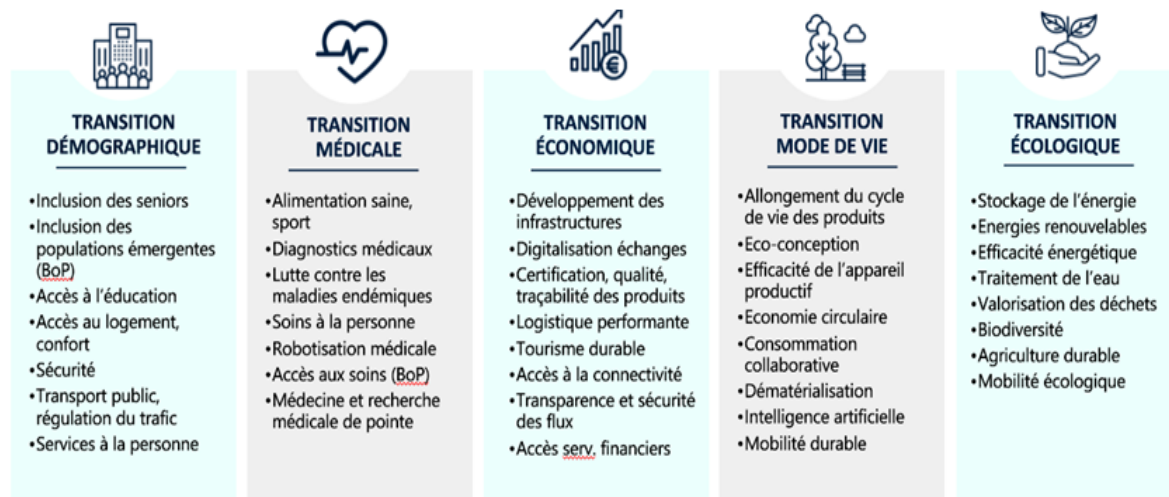


Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.



Les perspectives pour 2024

2023 a été une année particulièrement surprenante, avec une économie qui s'est montrée plus résiliente malgré les remontées de taux et finalement des marchés qui ont fini l'année en très positif. 2024 s'annonce comme une année charnière avec plus de 50% de la population allant aux urnes. Les marchés pourraient être volatils et donc offrir de nombreuses opportunités d'investissements pour une gestion active.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - EUROSE

Point sur l'année 2023

Confortés par le discours de la banque centrale américaine mi-décembre, les marchés revoient à la hausse leurs anticipations de baisse de taux directeurs pour 2024. Dopée par un impressionnant mouvement de fin d'année, 2023 s'avère être une très bonne année pour les investisseurs en zone euro. Sur les taux, le « Bund » allemand 10 ans termine à 2%, en baisse de 50pb (points de base) et l'indice de souverains progresse de 7,1% sur l'année ; la baisse des « spreads » de crédit alimente d'autant plus la performance du crédit : +8,2% pour « l'Investment grade » et +12,1% pour le « Haut Rendement ».

Enfin, la hiérarchie est logiquement dominée par les actions, avec un indice « EURO STOXX 50 » dividendes réinvestis à +22,2%.

En 2023, le compartiment DNCA INVEST - EUROSE de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

- Part A EUR: +8,58%
- Part I EUR: +9,35%
- Part B EUR : +8,36%
- Part AD EUR : +7,93%
- Part B (CHF) : +1,88%
- Part ID EUR : +8,01%
- Part N EUR : +9,08%
- Part ND EUR : +7,82%
- Part H-I (CHF) : +7,03%
- Part H-A (USD) : +10,63%
- Part H-A (CHF) : +6,28%
- Part SI (EUR) : +5,35%
- Part Q EUR : +9,82%

Contre +10,25% pour son indicateur de référence composite 20% EUROS TOXX 50 + 80% FTSE MTS Global calculé dividendes et coupons réinvestis.

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Sur l'année, les actions et les obligations contribuent de manière équilibrée à la performance du portefeuille. Hormis les instruments dérivés, les trois meilleures contributions à la performance ont été réalisées par les actions Saint-Gobain, STMicroelectronics et Crédit Agricole. À l'inverse, les actions Eutelsat, ALD et Corbion ont été les principaux détracteurs à la performance.

Parmi les principaux mouvements opérés durant l'année, nous pouvons noter les investissements dans les obligations Espagne 0.65 11/30/27, France 1 11/25/25 et BBVASM 4 ½ 05/10/26. À l'inverse, on peut noter les sorties des obligations Espagne 0.15 11/30/23, Nexans 3 ¾ 08/08/23, ArcelorMittal 1 05/19/23.

En fin de période, le niveau des liquidités s'établit à 8,35% (y compris les OPCVM monétaires) du portefeuille et l'actif net s'établit à 2 331 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR et respecte les contraintes du Label français ISR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

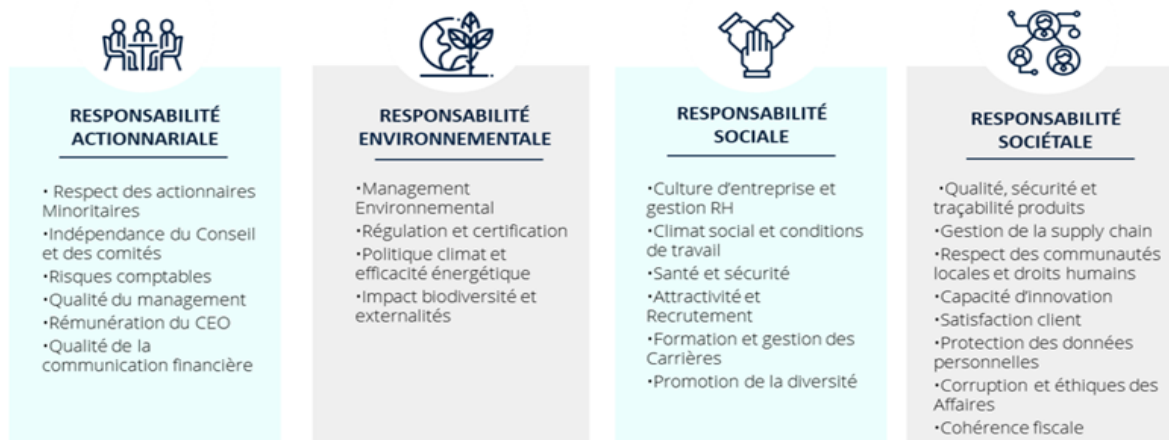
Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - EUROSE (suite)

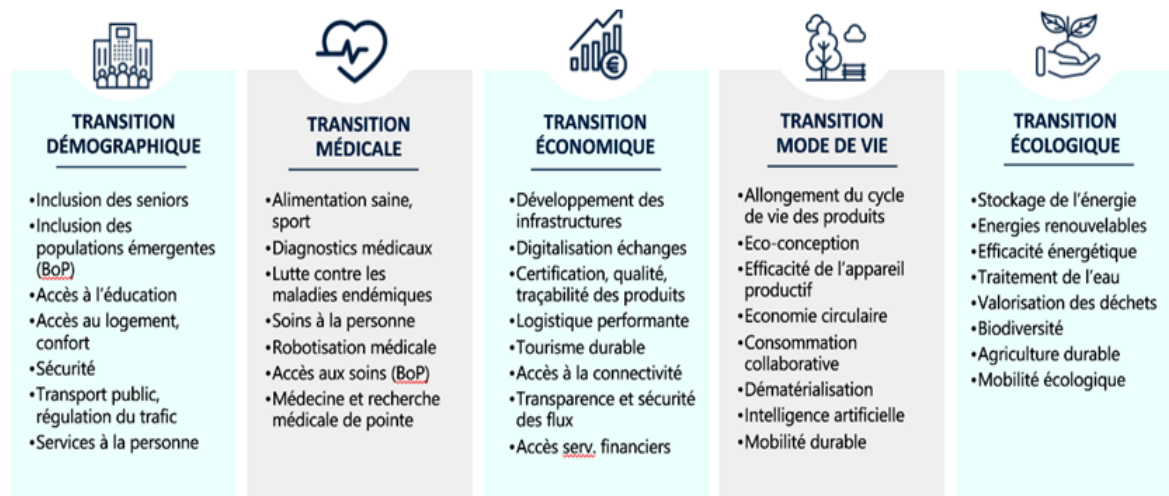


Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Les perspectives pour 2024

La poursuite de la baisse des taux jusqu'à la fin d'année amène à une situation qui paraît extrême : à fin décembre, le marché anticipe déjà un cumul de plus de 160pb de baisse de taux directeurs pour 2024, alors que dans sa communication, la Banque centrale européenne se montre bien plus réservée. Les chiffres d'inflation à venir dans les prochains mois ne montreront probablement pas tous une bonne surprise, comme cela a pu être le cas dernièrement. Le compartiment maintient plus que jamais son positionnement court en durée, à 2.0. Côté actions, une exposition abaissée à 18% permet une meilleure résistance en cas de surprise sur l'économie et/ou les résultats des entreprises cotées, mais aussi plus de réactivité lors du retour de la volatilité. Sur la partie taux, la part de « l'Investment grade » passe en 12 mois de 56% à 66% de la partie obligataire. Cette très bonne qualité de crédit nous permet d'envisager sereinement d'éventuelles surprises, et de la même manière, d'en profiter.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - EVOLUTIF

Point sur l'année 2023 écoulée

L'exposition du compartiment aux actions a oscillé entre 56% et 78% en cohérence avec notre scénario macroéconomique (atterrissage en douceur des économies occidentales sur fond de désinflation) et les dynamiques de taux d'intérêts réels et de points mort d'inflation.

Cet environnement a validé un de nos régimes de notre process dont les bornes d'investissements sont comprises entre 50% et 75%.

Le positionnement en termes de style a globalement été équilibré (« blend ») avec des surpondérations ponctuelles sur les valeurs « qualité-croissance ».

Le compartiment a continué l'internationalisation du portefeuille notamment vers la zone « US » avec une pondération qui est passée de 12% à 38% de la poche actions. Le Japon est passé de 0 à 4%.

Côté obligataire, l'exposition a varié entre 22% et 38% avec une sensibilité comprise entre 2,33 et 3,50 et un rendement entre 3,80% et 4,70%.

Nous avons augmenté la sensibilité du portefeuille obligataire au quatrième trimestre en passant de 2,80 en septembre à 3,80 courant novembre (pic à 4,05).

Notre portefeuille a principalement été constitué de crédit court « Investment Grade » (81% de la poche obligataire) complété par un renforcement des obligations indexées inflation italiennes et espagnoles (4% du compartiment).

En 2023, le compartiment DNCA INVEST - EVOLUTIF de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

- Part A EUR: +16,24%
- Part AD EUR: +15,44%
- Part B EUR: +15,78%
- Part I EUR: +17,45%
- Part N EUR : +16,56%
- Part Q EUR : +18,34%
- Part SI EUR : +17,68%

Contre +12,45% pour son indicateur de référence 25% MSCI World NR EUR + 25% MSCI Europe NR EUR + 50% Bloomberg Euro Govt Inflation Linked 1 – 10 years dividendes et coupons réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Au sein de la poche actions : Microsoft, NovoNordisk, Uber, Saint-Gobain, Air Liquide et ASML sont les plus importants contributeurs de performance. A l'inverse, Adyen, Sopra, Schlumberger et LVMH sont les principaux détracteurs.

Au sein de la poche obligataire : *Faurecia 25 & 28* et les *BTPS 27-28* sont les meilleurs contributeurs à la performance.

Principales introductions :

Uber, Nvidia, Eli Lilly, Meta et l'Oreal.

Principales sorties :

Adyen, Sopra, Schlumberger, Burberry, Hershey.

Le niveau des liquidités dans le portefeuille s'établit en fin de période à 2,53% et l'actif net à 611 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR4 en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi que de l'ensemble des exigences de la réglementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

⁴ Investissement Socialement Responsable

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

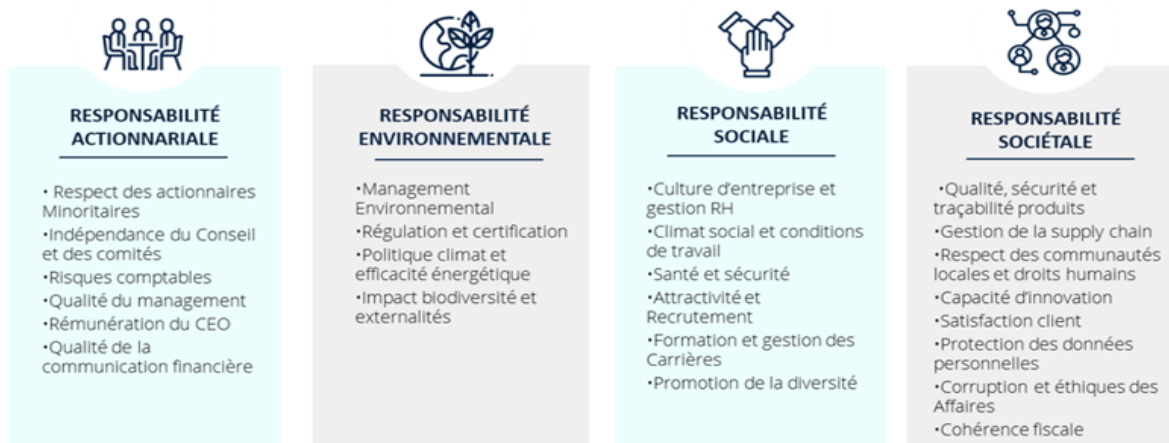
DNCA INVEST - EVOLUTIF (suite)

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

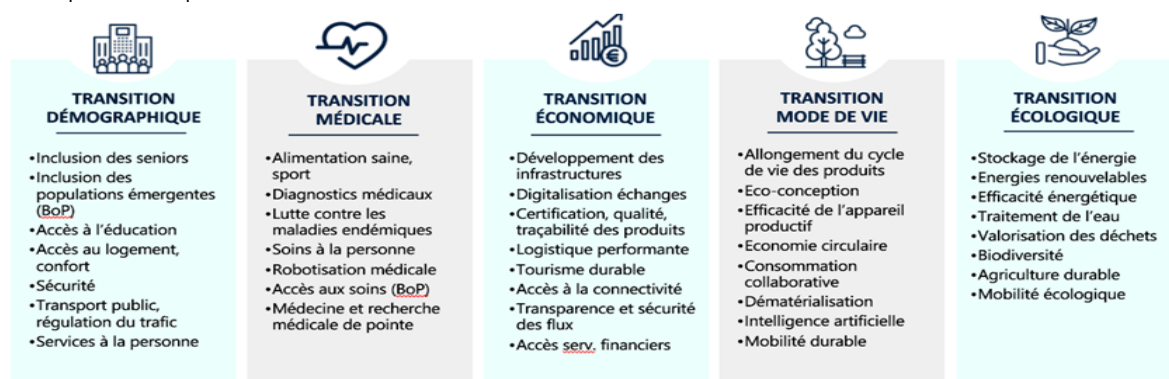


Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Les perspectives pour 2024

A fin décembre, l'exposition nette aux actions s'élève à 69% du portefeuille avec une surpondération sur les titres « qualité-croissance » (57%) par rapport aux valeurs « value-cycliques » (43%). La pondération nord-américaine se situe à 35%, l'Europe 61% et le Japon 4%.

L'année 2024 présentera de nombreux défis aux marchés actions avec notamment le rythme de désinflation et l'anticipation de baisse des taux directeurs de la part des banques centrales, les élections aux Etats-Unis ainsi que l'ampleur du ralentissement de la croissance des principales économies (Etats-Unis, Europe et Chine).

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - EVOLUTIF (suite)

Dans ce contexte, nous resterons vigilants quant à l'exposition nette du compartiment et nous n'hésiterons pas à couvrir une partie de notre portefeuille (via la vente de futures Euro stoxx 50 et Nasdaq) en cas de dégradation de la conjoncture ou évènement géopolitique majeur.

Concernant la sélection de titres, nous continuerons de favoriser une sélection de sociétés dont les fondamentaux demeurent solides (bilan, rentabilité et croissance) et la valorisation (absolue et relative) attractive.

Sur la partie obligataire, dans le prolongement de la détente des taux longs (-43 pb⁵ pour le bund et -45pb pour le bon de Trésor américain 10 ans sur le mois de décembre et -113pb depuis le point haut d'octobre soit le deuxième mouvement le plus important depuis 60 ans après celui observé en lors de la crise de 2008), nous avons continué de rallonger la maturité du portefeuille qui se situe à 4,2 ans avec une sensibilité de 3,60.

Nous avons accentué notre exposition aux obligations d'Etats indexées inflation à hauteur de 6% du compartiment.

Le portefeuille obligataire, majoritairement positionné à 78% sur le crédit *corporate* européen, offre rendement actuariel attractif de 4% avec une notation à 81% *Investment Grade* et 19% *High-Yield*.

DNCA INVEST - VALUE EUROPE

Point sur l'année 2023 écoulée

Malgré un pessimisme généralisé en fin d'année 2022, le millésime 2023 s'est avéré exceptionnel avec un gain de presque 16% pour les bourses européennes, dont +6,7% lors du quatrième trimestre. Alors que la crise des banques régionales américaines, les difficultés de l'économie chinoise et les conflits en Ukraine et Moyen-Orient auraient pu gâcher la fête, les marchés actions ont profité de la baisse de l'inflation, de la bonne tenue de la croissance économique, de la solidité des résultats des sociétés et des espoirs de baisse des taux.

En 2023, le compartiment DNCA INVEST - VALUE EUROPE de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

- Part I EUR: +15,03%
- Part ID EUR: +11,76%
- Part A EUR: +13,83%
- Part AD EUR: +12,06%
- Part B EUR : +13,38%
- Part N EUR : +13,49%
- Part Q EUR : +15,89%
- Part HA USD : +16,16%
- Part IG EUR : +14,45%

Contre 15,81% pour son indice de référence composite le STOXX Europe 600 calculée dividendes réinvestis.

Les performances passées ne préjugent en rien de performances futures.

Sectoriellement, le compartiment a profité en 2023 de sa surexposition à la construction et aux biens industriels et de sa sous exposition à la santé. Au contraire, le compartiment a souffert de sa sous-exposition à la technologie, secteur dopé par le rallye du Nasdaq et de l'engouement autour de l'intelligence artificielle générative.

Au cours de l'année, Leonardo, ABF et Rexel sont les meilleurs contributeurs à la performance dividendes réinvestis du compartiment. Leonardo a profité d'un environnement géopolitique propice au secteur de la défense et la société demeure nettement moins valorisée que les autres acteurs européens. Le nouveau directeur général, Monsieur Cingolani, pourrait permettre à Leonardo de s'affirmer comme l'un des acteurs clefs de la défense européenne. Puis ABF a démontré que Primark ressortait comme un gagnant de la Covid-19 : la rentabilité s'est redressée et la croissance future sera portée par de nombreuses ouvertures de magasins en Europe et aux « US ». Enfin, Rexel a publié des résultats supérieurs aux attentes tout au long de l'année. Le titre demeure bon marché (9x PE 2025 et 5% de rendement) au regard des thématiques porteuses dont il devrait bénéficier : électrification, efficacité énergétique et rénovation.

À l'inverse Atos, ALD et Anglo American sont les principaux détracteurs. Atos a vu sa dette se dégrader considérablement à l'occasion de la publication de ses résultats du premier semestre. La société a de plus annoncé lors de l'été la vente de TechFoundations (~50% du CA d'Atos) à Daniel Kretinsky pour un montant décevant et impliquant donc une augmentation de capital de 900 millions d'EUR très dilutive. Le titre a été cédé au début du quatrième trimestre compte tenu du manque de visibilité sur les conditions et le *timing* de l'opération de cession, du flou stratégique qui résulte de la dimension politique du dossier, et d'une gouvernance instable. Puis ALD a présenté des objectifs 2026 décevants car bien inférieurs aux attentes du marché. La société vise un ratio coûts/revenus de 52%, contre 47% précédemment en raison de l'inflation salariale et de coûts informatiques et réglementaires supplémentaires. Ceci se traduit par un objectif de ROTE⁶ de seulement 13-15%. Enfin, Anglo American a été pénalisé par la faiblesse des prix des matières premières dans le contexte d'une économie chinoise atone, d'un dérapage des coûts dans le projet Woodsmith (gisement de polyhalite, un minéral utilisé dans la production d'engrais) et de la révision à la baisse de ses prévisions de production de cuivre en Amérique du Sud pour les deux prochaines années.

⁵ Points de base

⁶ Le RoTE (Return on Tangible Equity) détermine la rentabilité sur capitaux propres tangibles (actif net de la banque retraité des immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition).

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - VALUE EUROPE (suite)

Concernant les principaux mouvements, le compartiment a introduit : Caixabank dont la diversification des activités en fait une banque moins dépendante de la seule hausse des taux, Heineken dont la valorisation ne reflète pas les restructurations passées et Subsea 7 en anticipation d'une forte amélioration de sa génération de flux de trésorerie.

Au contraire le compartiment a liquidé ses positions en Bank of Ireland après un beau parcours boursier, Synlab qui a reçu une offre publique d'achat et Metropole TV à la suite de l'échec du rapprochement avec TF1.

En fin de période, le niveau des liquidités s'établit à 1% du portefeuille et l'actif net s'établit à 467,4 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc...) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"⁷. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

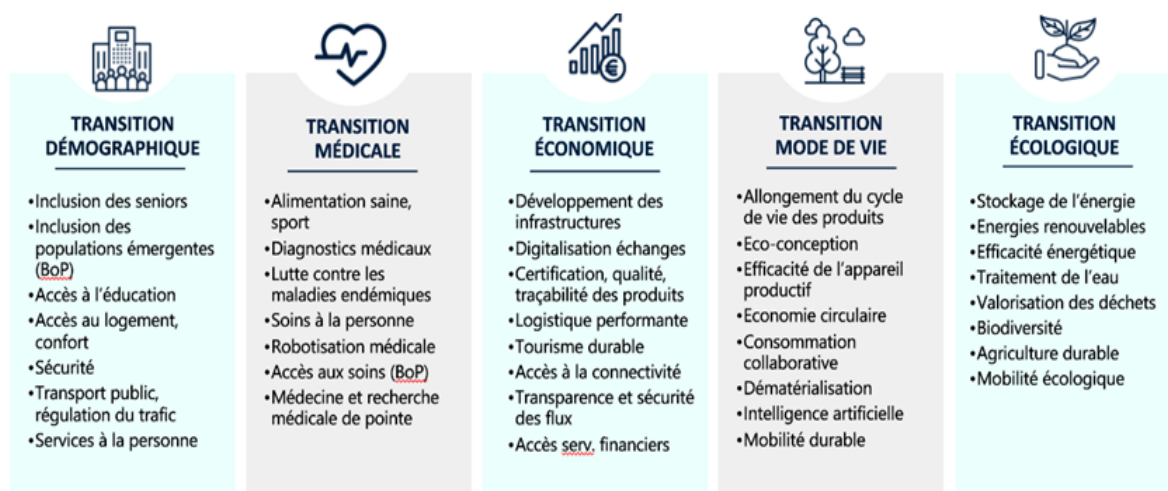
Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

⁷ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - VALUE EUROPE (suite)

Le compartiment n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.



Les perspectives pour 2024

Après une année 2023 résiliente, tous les ingrédients semblent réunis en 2024 pour qu'une récession soit évitée sans pour autant laisser espérer une croissance vigoureuse. Les ménages ont été jusqu'à présent épargnés par le ralentissement économique. En 2024, le reflux de l'inflation couplé à la hausse des salaires réels va permettre de rattraper une part du pouvoir d'achat perdu en 2023 et de maintenir le niveau de consommation. Les profits des entreprises devraient également rester confortables.

Après une décennie de performance décevante pour la gestion « value », nous estimons que le rattrapage amorcé depuis 2022 va se poursuivre. Les conditions à un retour durable du style value sont, selon nous, réunies.

Tout d'abord, nous sommes aux premiers stades d'un nouveau cycle de marché post pandémie, caractérisé par une volatilité, une inflation et des taux d'intérêt structurellement plus élevés que ceux des deux dernières décennies, créant des conditions propices au style « value ». Nous pensons en effet que les années à venir, en termes de style d'investissement, doivent se mesurer à l'aune des défis majeurs que doivent relever nos économies. Convaincus que ces derniers seront moteurs d'importantes pressions inflationnistes (coût de la transition durable, tensions géopolitiques, volatilité des matières premières, diversification des chaînes d'approvisionnement, tensions salariales, capacités de production industrielles contraintes) et de besoins d'investissement dans l'économie réelle, conserver un positionnement sur le style « value » prend aujourd'hui tout son sens.

D'autre part, notons que la valorisation raisonnable du marché à 13x le P/E 12 mois glissants continue de masquer une forte dislocation entre un segment « value » à 8.8x et un segment Croissance à 20.5x. Cette faible valorisation du segment value ne reflète pas la solidité des fondamentaux des sociétés, avec un enchaînement de publications montrant une progression constante des résultats, combinés à des bilans bien plus solides que dans les cycles précédents.

Nous pensons que le compartiment est bien positionné pour opérer favorablement dans un environnement fragile et incertain, au regard de nos choix sectoriels, de la qualité intrinsèque des valeurs (génération de trésorerie pérenne et bilans solides) et de son niveau de valorisation (10.3x le PE24 et 4.1% de rendement des dividendes) qui offre une marge de sécurité satisfaisante en cas de ralentissement économique.

DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS

Point sur l'année 2023 écoulée

Portés par la poursuite du mouvement de désinflation et des taux longs en net recul, les marchés actions clôturèrent 2023 en beauté, une année qui s'est *in fine* révélée un très bon cru : +24,2% pour le S&P 500, +53,8% pour le Nasdaq, +19,2% pour l'Euro Stoxx 50, +12,7% pour le Stoxx 600 avec même, dans certains cas, de nouveaux plus hauts comme pour le CAC (7596 le 15/12) ou le Dow Jones (37 689,54 le 29/12).

Pourtant, l'année a commencé avec un sentiment pessimiste de la part des investisseurs craignant la remontée des taux, des craintes de la remontée des taux à marche forcée, des craintes de risques « récessionnistes » voire de « *hard landing* », de forte inertie sur l'inflation et de politiques monétaires restrictives « *higher for longer* ». Cette année a également été marquée par la peur d'une crise bancaire systémique en mars (séquence qui démarre avec la faillite de la Silicon Valley Bank et qui se termine par l'absorption de Credit Suisse par UBS), et également marquée par la résurgence du risque géopolitique au Proche-Orient depuis début octobre ! Finalement, la rapide décrue de l'inflation dès les premières semaines de 2023, combinée à une macro beaucoup plus résiliente qu'anticipée avec notamment les Etats-Unis dont le marché de l'emploi est resté bien orienté – ont permis l'avènement d'un scénario de « *soft landing* » pour l'économie mondiale. Cela a eu pour conséquence de générer au niveau des sociétés, des marges qui se sont révélées globalement résilientes et des « *top lines* » qui ont continué d'être portées par des effets prix, pour une croissance des bénéfices autour de 4% en zone Euro en 2023.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS (suite)

En 2023, le compartiment DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS affiche une performance de :

- Part A EUR: +1,31%
- Part B EUR: +1,07%
- Part I EUR : +2,33%
- Part N EUR : +2,00%
- Part Q EUR : +2,78%

Contre +11,21% pour son indicateur de référence MSCI All Countries World Index dividendes réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Sur l'année, les principales surperformances relatives pour les titres en portefeuille (versus MSCI AC World Index) sont : Palo Alto Networks (Transition Economique, +144 pbs, poids actif 3,8%), Novo Nordisk (Transition Médicale, +135 pbs, poids actif 4,4%) et Mediatek (Transition Ecologique, +51 pbs, titre sorti du portefeuille). A l'inverse, les pires performeurs relatifs à la performance sont : Evelo Biosciences (Transition Médicale, -177 pbs, titre sorti du portefeuille), SolarEdge Technologies (Transition Ecologique, -158 pbs, poids actif 1,0%) et Daiichi Sankyo (Transition Médicale, -151 pbs, poids actifs 3,7%).

Les mouvements effectués en 2023 reflètent le souhait de l'équipe de gestion de réaffirmer l'ADN du compartiment à savoir la recherche de sociétés de qualité avec un modèle d'affaires défensif appartenant à des secteurs très prometteurs que ce soit dans la santé, la tech/services IT ou la transition énergétique. Le nom du compartiment « Global Leaders » fait par ailleurs référence au souhait de l'équipe de gestion de privilégier des acteurs majeurs/leaders dans leurs secteurs, disposant d'importantes barrières à l'entrée, avec une croissance organique stable sur le long terme et des bilans financiers sains et transparents.

Dans ce contexte, les titres Iberdola et EDP Renovaveis, deux leaders d'envergure mondiale dans les énergies renouvelables, AstraZeneca dans la santé/pharma (leader dans l'oncologie) ont fait leur entrée en portefeuille, et les titres Novo Nordisk (Santé/Pharma, Diabète/Obésité) et TSMC (Semi-conducteurs) ont été significativement renforcés.

L'année 2023 a également été l'occasion de repositionner le compartiment de façon plus affirmée sur les Etats-Unis, à la fois comme vivier naturel de leaders mondiaux dans de nombreux secteurs, mais aussi et surtout pour exposer le compartiment plus avant sur les valeurs de la transition énergétique tout en capitalisant sur l'*Inflation Reduction Act* américain. Parmi les leaders américains du secteur de la santé et des bio-sciences, les titres Danaher, Agilent ont ainsi fait leur entrée alors que dans le secteur tech, le titre Palo Alto Networks, leader mondial des solutions de cybersécurité, a rejoint le portefeuille. Les Etats-Unis présentent également un réservoir de valeurs attractives dans le domaine de l'AgTech et de l'agriculture durable : à ce titre, Deere dans les équipements et Archer-Daniels-Midland dans les semences ont rejoint notre sélection. Dans les valeurs industrielles, WabTec Technologies (Ferroviaire) et Johnson Controls International (solutions de pointe pour le bâtiment) sont entrées en portefeuille. Enfin, nous avons constitué une poche de titres d'équipementiers de la chaîne solaire/photovoltaïque, à la fois sur le résidentiel et le segment industriel/utilities, qui doivent bénéficier sur le moyen/long terme de l'*Inflation Reduction Act* : Enphase, SolarEdge Technologies, First Solar et Array Technologies.

Du côté des ventes, nous nous sommes concentrés sur un pan du portefeuille qui a été particulièrement impacté par le phénomène de remontée rapide des taux en 2022 jusqu'à début 2023. Il s'agit de valeurs de biotechnologies, souvent très en amont de la phase de rentabilité avec des « business models » construits pendant la période de taux bas. Les modèles d'affaires de ces valeurs nous semblant durablement affectés par le nouvel environnement de taux « plus élevés pour plus longtemps », l'équipe de gestion a décidé de sortir de ce type de modèles pour se re-concentrer sur des valeurs santé/pharma établies, rentables et présentant des bilans sains. Les sociétés Puretech Health, Surgical Science, Evelo Biosciences, Implantica, Evelo Biosciences, Advanced Oncotherapy, pour n'en citer que certaines au sein d'une poche qui représentait autour de 15% du compartiment en début d'année, ont ainsi quitté notre sélection.

En parallèle, nous nous sommes séparés de titres pour lesquels les notions de leadership, de solidité du « business model » ou de positionnement dans le cycle ne nous paraissent plus suffisamment prégnantes : Bioxcel Therapeutics (Etats-Unis), Mediatek (Taiwan), Zozo (Japon), Sumco (Japon), Roche (Suisse), Check Point Software (US/Israël).

En fin de période, le portefeuille est composé de 34 valeurs. Les principales convictions du portefeuille sont inchangées : Thermo Fisher (Transition Médicale, 5,4%), TSMC (Transition Mode de Vie et Ecologique, 5,1%), Novo Nordisk (Transition Médicale, 4,8%), Danaher (Transition Médicale, 4,4%) et Iberdrola (4,4%). Le niveau des liquidités dans le portefeuille s'établit en fin de période à 1,80% et l'actif net à 253 millions d'euros.

Intégration des critères extra-financier

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS (suite)

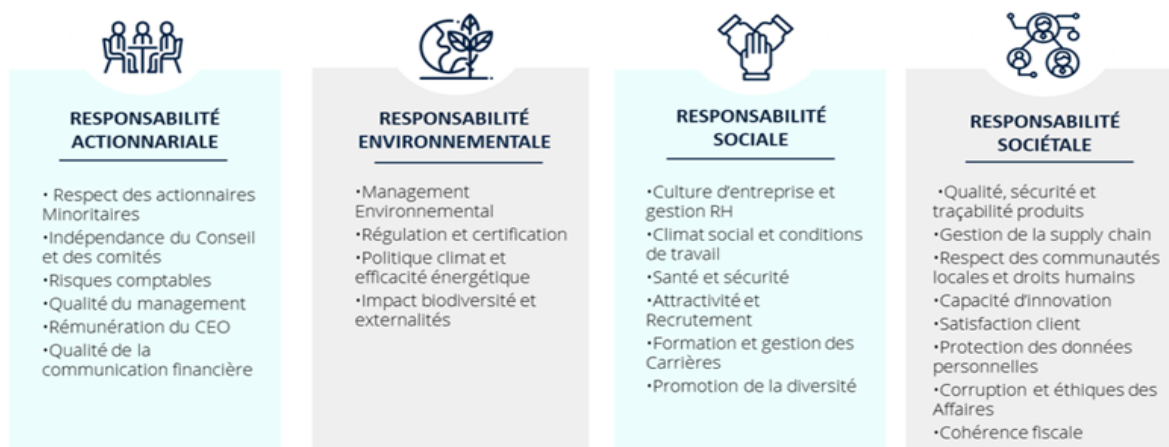
Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR⁸ en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi que de l'ensemble des exigences de la réglementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG fondées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre volets: la responsabilité des actionnaires, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est évalué indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie conduit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé en utilisant une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont menées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La notation de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

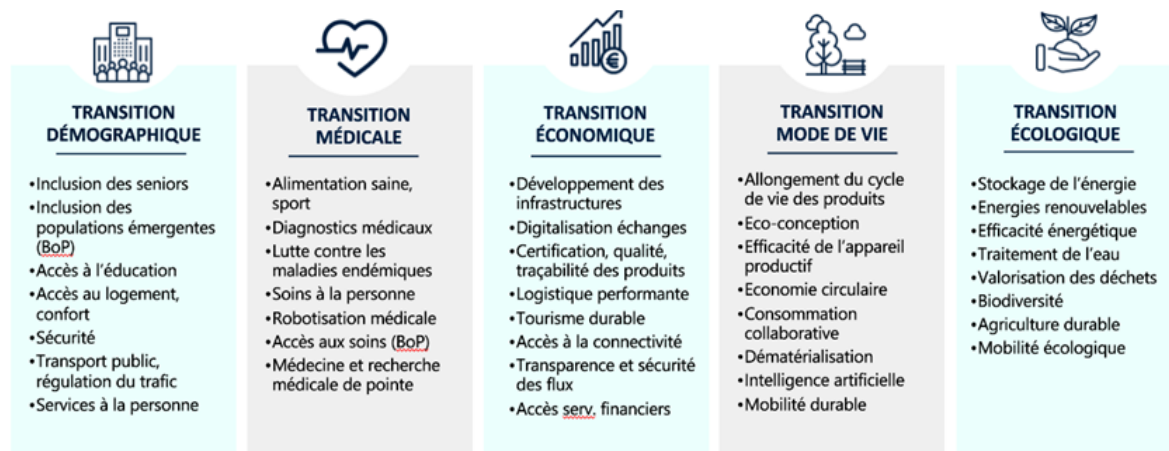


Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimum de 4 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir uniquement dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



⁸ Investissement Socialement Responsable

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS (suite)

Les perspectives pour 2024

Pour 2024, au sortir d'une année particulièrement porteuse pour les marchés actions et alors qu'un consensus autour d'un scénario de « soft landing » prédomine sur les marchés, plusieurs incertitudes demeurent (environnement géopolitique, période électorale, politique monétaire et prévisions économiques). Par ailleurs, avec des liquidités qui restent largement rémunérées, le marché obligataire continue d'offrir des rendements attractifs et l'accès au crédit demeure difficile. Dans ce contexte, les publications annuelles des entreprises mais surtout les perspectives affichées seront déterminantes pour le positionnement du portefeuille. L'équipe de gestion conservera quoiqu'il en soit sa discipline sur la qualité extra-financière des véhicules sélectionnés et leur niveau d'endettement tout en cherchant des opportunités d'investissement dans les secteurs qui ont souffert du cycle de resserrement monétaire.

DNCA INVEST - CONVERTIBLES

Point sur l'année 2023 écoulée

L'euphorie s'est poursuivie sur ce mois de décembre. Les principaux actifs risqués ont bénéficié de cette dynamique, notamment les indices actions qui ont connu pour la plupart, leurs points les plus hauts de l'année. Le scénario « boucle d'or » a en effet été privilégié par les investisseurs. Les dernières publications macroéconomiques justifient cette thèse d'un environnement de croissance positive plus faible couplée à une baisse de l'inflation. Mais la dynamique ainsi que le caractère pérenne questionnent et appellent à être vigilants quant à une extrapolation sur les prochains trimestres. Les membres de la Réserve fédérale américaine des Etats-Unis (FED) et de la Banque centrale européenne (BCE) ont également tenu des discours plus modérés qui ne permettent plus d'envisager des hausses de taux. Il est néanmoins utile de rappeler que ces deux entités ne sont pas soumises aux mêmes mandats et que la situation bilancielle en Europe offre à ce stade moins de flexibilité. Les baisses de taux constatées ont réagi de concert avec les points morts d'inflation. Celles-ci ont porté les marchés actions malgré des résultats d'entreprises ressortis pourtant mitigés. Le marché du crédit ressort grand vainqueur des flux d'investissements mais le fort rallye a bien entamé la performance anticipée sur l'année 2024.

En 2023, le compartiment DNCA INVEST - CONVERTIBLES de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

- Part A EUR : +6,55%
- Part I EUR : +7,33%
- Part B EUR : +6,33%
- Part B CHF : -5,97%
- Part N EUR : +7,21%

Contre +4,23% pour son indicateur de référence l'indice Refinitiv Eurozone Focus Hedged CB (EUR) calculé coupons réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Sur la période, les meilleures performances du portefeuille ont été *BE Semiconductor Industries 2029, IAG 2028, Safran 2027, SK Hynix 2030 et Elis 2029*. A l'inverse, le compartiment a pâti de son exposition aux souches *Atos/Worldline 2024, Nexity 2028 et Qiagen 2027*.

Sur la période les trois principales entrées dans le portefeuille ont été : *Schneider Electric 2030, Spie 2028, FEMSA/Heineken 2026 et Saipem 2029*. Les trois principales sorties ont été : *Deutsche Post 2025, Atos/Worldline 2024, Selena/Puma 2025 et MTU Aero Engines 2027*.

Le niveau des liquidités rémunérées dans le portefeuille s'établit en fin de période à 1,80% et l'actif net à 337,83 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR⁹ en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi que de l'ensemble des exigences de la réglementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

⁹ Investissement Socialement Responsable

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - CONVERTIBLES (suite)

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

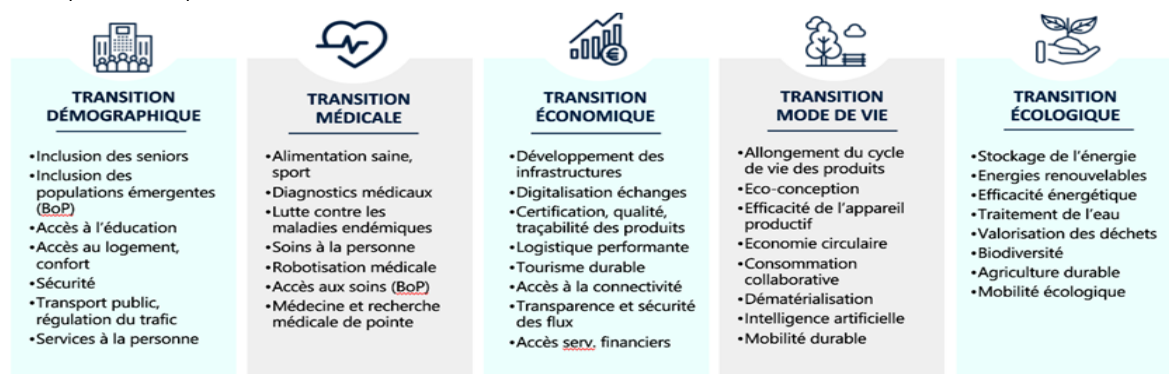


Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Les perspectives pour 2024

Les obligations convertibles reprennent des couleurs grâce à une fin d'année favorable sur les marchés actions et crédits. Le potentiel de rebond demeure néanmoins intact sur les prochains mois. En effet, la valorisation technique de la classe d'actifs ressort encore plus avantageuse qu'à l'entame de l'année 2023 en proposant une convexité réelle encore plus forte. L'amorce d'un environnement plus accommodant sur les taux souverains devrait permettre aux obligations convertibles de s'inscrire sur un cycle de performance plus soutenable. Les rémunérations, au travers des rendements actuariels, sont largement positives (~80% du gisement). Le marché primaire devrait permettre de renforcer ce moteur de performance. Les placements réalisés en 2023 (~12 mds€) ont offert des sources de satisfaction par le biais notamment d'un rapport de force qui s'inverse. Les écarts de coûts sont toujours trop importants (particulièrement sur les segments à hauts rendements et non notés) et rendent la classe d'actif indispensable dans les choix de refinancements des murs de dettes. Grâce à un prospectus assoupli, le compartiment a su être agile en remettant de la durée sur ses expositions directes et indirectes. La trésorerie ressort supérieure à 10% afin de pouvoir participer aux opportunités primaires. En privilégiant les valeurs correctement valorisées, aux bilans sains, offrant une bonne trajectoire de croissance et de génération de trésorerie. Enfin, émetteurs historiques d'obligations convertibles, les petites et moyennes capitalisations devraient constituer un moteur de performance supplémentaire. Elles représentent aujourd'hui plus de 40% de l'encours européen.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - MIURI

Point sur l'année 2023 écoulée

L'année 2023 sur les marchés financiers a été marquée par des performances contrastées, illustrant la complexité du contexte économique et géopolitique mondial. Malgré une hausse globale des marchés actions, nous, investisseurs, avons été confrontés à des défis notables au cours de l'année.

L'indice Stoxx 600 a affiché une progression de 12,7%, mais cette performance masque des réalités plus nuancées. Les événements marquants de l'année comprennent la crise des banques régionales aux États-Unis, avec la faillite retentissante de Silicon Valley Bank en mars, et le sauvetage de Credit Suisse par UBS en Europe. Sur le front géopolitique, les conflits persistants en Ukraine et au Moyen-Orient ont ajouté une couche d'incertitude pour les investisseurs.

Les politiques monétaires des principales banques centrales ont également joué un rôle crucial. Alors que la Réserve fédérale américaine (FED) a relevé ses taux de 100 points de base au cours de l'année, la Banque centrale européenne (BCE) a marqué une pause en octobre après avoir augmenté les taux de 200 points de base en 2022. Les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine ont persisté, avec des restrictions américaines sur les investissements technologiques en Chine.

Sur le plan économique, les États-Unis ont connu une désinflation, tandis que la Zone Euro a enregistré une baisse du PIB au troisième trimestre. La Chine a fait face à des signes de faiblesse dans sa demande intérieure, avec une chute inattendue des importations en fin d'année.

Le secteur financier a été influencé par l'anticipation des baisses de taux des banques centrales en réponse à la décélération de l'inflation. Cependant, la dispersion des performances par pays a été significative, avec des marchés tels que le FTSE MIB et l'IBEX 35 affichant des gains importants, tandis que le CAC 40 a été freiné par des performances décevantes de certaines entreprises.

En parallèle, côté marchés actions, le secteur technologique a connu un essor notable, notamment grâce au rallye du Nasdaq, porté par les performances exceptionnelles des "Magnificent Seven" : Nvidia, Meta, Tesla, Amazon, Alphabet, Microsoft et Apple. La montée en puissance de l'intelligence artificielle (IA) a été un thème majeur, avec Nvidia en particulier jouant un rôle crucial dans la conception de puces pour les applications d'IA.

L'année s'est terminée avec la triste nouvelle du décès de Charlie Munger, associé de longue date de Warren Buffett. Sa citation, soulignant la confusion face à la complexité du monde, résonne comme un écho des incertitudes économiques et géopolitiques qui ont caractérisé l'année.

En 2023, le compartiment DNCA INVEST - MIURI de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

- Part A EUR: +9,28%
- Part AD EUR: +8,20%
- Part B EUR: +9,03%
- Part BG EUR: +9,12%
- Part H-A (USD) EUR : +10,57%
- Part H-I (USD) : +6,09%
- Part I EUR : +9,79%
- Part N EUR : +9,60%
- Part Q EUR : +11,45%

Contre +3,27% pour son indice de référence composite le €STER.

Les performances passées ne préjugent en rien de performances futures.

Sur l'année, la performance du compartiment a bénéficié des positions en :

Saint-Gobain : Malgré les défis de ces dernières années tels que la pandémie, les conflits géopolitiques, une inflation exceptionnelle des coûts, et plus récemment, un environnement peu favorable pour les volumes, Saint-Gobain a largement dépassé les attentes du point de vue opérationnel. Depuis 2018, le groupe a pris une nouvelle dimension : amélioration de cash, hausse de la croissance sous-jacente, réduction de la cyclicité (levier à 20-30%) et nouveaux sommets de marge (>10,5%). Son positionnement sur le segment rénovation en fait un des principaux bénéficiaires du Green Deal Européen (50% du chiffre d'affaires). Le virage dans la chimie du bâtiment et les activités durables devraient à terme permettre une revalorisation de ses multiples boursiers. Les initiatives européennes se multiplient pour respecter la Directive de l'Efficacité Énergétique de l'Union Européenne (réduction de la consommation d'environ 12% en 2030 vs 2020). Rien de mieux qu'une année 2024 encore difficile pour convaincre de la solidité du nouveau modèle grâce à une forte flexibilité de sa base de coûts.

CRH : La bonne performance du groupe cette année résulte du repositionnement stratégique entrepris ces dernières années, en se retirant de ses opérations de distribution pour se concentrer sur les marchés de l'infrastructure et du résidentiel aux États-Unis et en Europe. La forte exposition à l'infrastructure (40%), soutenue par les stimuli économiques, et au non-résidentiel (25%), animée par les investissements gouvernementaux, devrait fournir un soutien aux bénéfices. Bien que le secteur résidentiel soit en phase de ralentissement, un effondrement semble peu probable.

Stellantis : Cet acteur né de la fusion de Peugeot et Fiat en 2021 combine une performance opérationnelle "best-in-class", une exposition géographique favorable (une forte exposition à l'Amérique du Nord et limitée en Europe et en Chine) et des leviers internes encore significatifs à même de lui offrir une résilience supérieure à celle de ses concurrents. S'ajoute à cela, une situation financière très saine (30 milliards d'euros de cash net estimé à fin 2023) conjuguée à une génération de flux de trésorerie disponible désormais très robuste et récurrente (12 milliards d'euros par an soit plus de 6% des ventes) qui devraient permettre au groupe de maintenir une politique de retour à l'actionnaire favorable représentant encore un rendement total supérieur à 10% dans les deux prochaines années. Malgré déjà une très bonne performance boursière l'an dernier (+59%), la valorisation reste très attractive avec un ratio cours/bénéfice à 12 mois de seulement 3,3x et le titre fait partie de l'une de nos convictions pour 2024.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - MIURI (suite)

Au contraire, la performance du compartiment a été impactée par :

Le secteur des semi-conducteurs a connu une année 2023 compliquée avec la correction de deux segments importants que sont les smartphones et le PC. Ces corrections ont été suivies par un début de correction d'inventaires dans l'industrie, puis un ralentissement du segment automobile y compris dans le véhicule électrique. Notre surpondération sur STMicroelectronics et Infineon a naturellement pesé sur la performance du compartiment. En revanche, le marché semble avoir touché un point bas en avril 2023, avec des ventes mondiales à -21% « yoy¹⁰ » et a depuis commencé une reprise progressive avec un retour à 0% en octobre. L'année 2024 devrait donc être une année de croissance saine pour le secteur notamment grâce à l'opportunité majeure que représente l'intelligence artificielle.

Enfin, nous avons liquidé notre position en Ipsos dès les premiers signes de ralentissement de la croissance. Le groupe a par la suite révisé à la baisse son objectif de croissance organique du chiffre d'affaires pour 2023, une déception qui s'explique d'une part, par l'absence de redressement des revenus durant l'été dernier chez les grands clients du secteur « Tech » (Google, Meta, Amazon, Microsoft, Samsung...) et d'autre part, par le ralentissement de l'activité en Chine.

En fin de période, le niveau des liquidités s'établit à 7,06% du portefeuille (y compris les OPCVM monétaires) et l'actif net s'établit à 286,5 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"¹¹. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

¹⁰ Year-over-year

¹¹ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

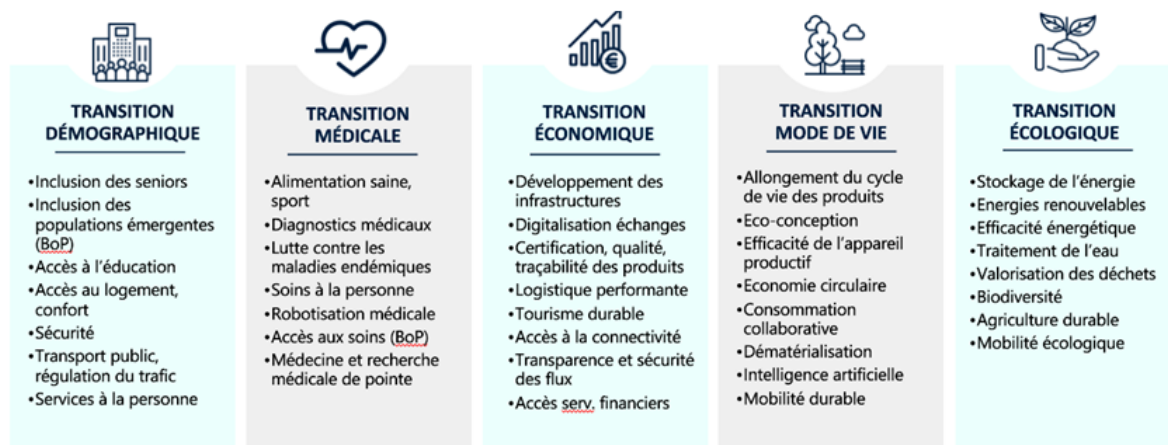
Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - MIURI (suite)

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.



Les perspectives pour 2024

L'année 2024 s'annonce comme une année charnière, avec notamment les élections ayant lieu à travers le monde. Au cours de l'année, plus de deux tiers des électeurs mondiaux seront sollicités pour voter. L'année électorale aux États-Unis, avec la possible réélection de Donald Trump, ajoute une dimension politique aux risques à surveiller. S'ajoute à cela, les conflits persistants en Ukraine et au Moyen-Orient. Il est donc possible que cette année soit encore marquée par une forte volatilité sur les marchés. De plus, l'année 2023 s'est achevée avec une baisse de l'inflation en Europe et aux États-Unis ce qui entraîne une anticipation de première réduction des taux d'intérêts par les banques centrales en 2024. Le *timing* reste lui incertain compte tenu de la résilience des données macroéconomiques.

Le compartiment DNCA INVEST - MIURI débute l'année avec une exposition réduite « expo_equity » fidèle à son mandat de « market neutral » non directionnel. La performance continuera d'être dictée par notre capacité à sélectionner les bonnes sociétés et les bonnes couvertures.

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH

Point sur l'année 2023 écoulée

L'année 2022 avait été particulièrement difficile pour les marchés européens, et notamment pour les sociétés de croissance, en raison du conflit entre la Russie et l'Ukraine, de l'explosion de l'inflation et du resserrement monétaire des banques centrales.

Malheureusement, ces mêmes thématiques ont continué de dominer l'actualité tout au long de l'année 2023, avec des implications différentes (reflétées dans notre performance ainsi que celle des indices), ce qui l'a rendue singulière. En effet, en dépit d'un contexte général toujours très compliqué, de données économiques moroses et d'absence de visibilité, les marchés actions se sont globalement bien comportés et ont fini au niveau de leurs plus hauts historiques, bénéficiant d'une normalisation de l'inflation et d'une perspective de baisse (durable ?) des taux d'intérêts. Nous retiendrons que les conjectures sur le pivot espéré de la Réserve fédérale américaine (FED) pour 2024 auront été une force majeure pour les marchés cette année.

D'un point de vue microéconomique, cela fait 18 mois que nous recevons des retours mitigés de nos sociétés et nous espérons avoir atteint le point bas au cours du second semestre. 2023 aura été une année d'atterrissage pour différentes raisons. Voici quelques observations :

1. Nos sociétés ont appris à vivre avec une inflation accrue et ont réussi progressivement à répercuter ces hausses de coûts (énergie, matières premières, salaires) dans des hausses de prix. Ce processus est lent et n'est pas terminé mais nous avons vu des effets positifs sur les marges. Alors que les matières premières / coût énergétiques se normalisent, nous nous attendons encore à une inflation salariale notable pour 2024, souvent déjà budgétée par les sociétés.
2. La fin d'année 2022 avait été marquée par les nombreux avertissements sur résultats, notamment sur les marges, à cause de la hausse subite des coûts. 2023 aura mis en évidence un ralentissement de la demande, dans un contexte de hausse des prix et de ralentissement économique généralisé.
3. Les effets de la pandémie liée au Covid se sont encore fait sentir cette année. Après deux années marquées par des problèmes d'approvisionnement et parfois une surconsommation, nous avons observé d'importants phénomènes de déstockage, notamment dans les secteurs de la Chimie / Distribution et de la Santé, pourtant perçus comme relativement défensifs. Ces deux secteurs ont beaucoup déçu cette année et nous avons été nous-mêmes surpris par l'incapacité des sociétés à guider correctement les attentes. Citons entre autres : Merck, Lonza, Gerresheimer, Croda, DKSH, Sartorius Stedim.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (suite)

4. Le financement n'est plus gratuit. Les sociétés doivent s'ajuster à ce changement de paradigme et piloter leurs bilans de manière plus prudente. Cela impacte à la fois les investissements comme la gestion du fonds de roulement¹². Certains secteurs auxquels nous n'étions pas exposés ont particulièrement souffert (notamment les Renouvelables)

Cette année aura aussi donné lieu à l'émergence de deux thématiques qui ont le potentiel d'impacter significativement cette décennie. Nous avons bénéficié d'un raz de marée de demande pour les traitements Anti-Diabète / Anti-Obésité (GLP-1) via notre plus grosse position, Novo Nordisk. En quelques chiffres, cette société est devenue la plus grosse capitalisation boursière européenne, excédant €400Mds (en hausse de +50% !). Son chiffre d'affaires va terminer en hausse d'environ 35% et ce malgré des problèmes de capacité qui l'ont empêché de servir toute la demande. Seulement 600 mille patients sont traités avec le Wegovy aux Etats-Unis, pour un marché potentiel de 110 millions d'individus. La taille du marché global pourrait approcher les 100 milliards d'euros d'ici la fin de la décennie. Nous anticipons encore une excellente croissance pour 2024. Inversement, le grand perdant de notre portefeuille cette année aura été Téléperformance (heureusement, un faible poids), victime d'incertitudes sur ses pratiques ESG, du ralentissement de sa croissance et étant perçu comme une victime directe de l'émergence de l'Intelligence Artificielle (à la suite de l'émergence de ChatGPT).

En 2023, le compartiment DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

- Part A EUR : +10,47%
- Part AD EUR : +10,47%
- Part B EUR : +10,04%
- Part F EUR : +11,84%
- Part H-A USD : +12,78%
- Part H-I CHF : +9,13%
- Part H-I USD : +13,96%
- Part I EUR : +11,62%
- Part ID EUR : +10,63%
- Part IG EUR : +11,07%
- Part N EUR : +11,24%
- Part Q EUR : +12,46%

Contre +15,81% pour son indicateur de référence l'indice STOXX Europe 600 calculé dividendes réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Les principaux détracteurs à la performance furent Téléperformance et le secteur de la Santé (Merck KGAA, Lonza, Gerresheimer) à l'exclusion de Novo Nordisk qui a été notre principal contributeur positif. Schneider Electric, Air Liquide, ASML et VAT font aussi partie des 5 meilleurs contributeurs.

Parmi les principales sorties, nous pouvons citer Adyen (à la suite du changement de Management et en raison des risques sur la croissance et les marges), Téléperformance (en raison des risques mentionnés précédemment), DSM (performance opérationnelle décevante, victime du déstockage) et Bachem.

Parmi les principales entrées, nous pouvons citer Dassault Systèmes (dans le secteur des technologies, avec une valorisation plus raisonnable de la croissance), Alten, L'Oréal (le leader global des cosmétiques) et Symrise (un des acteurs majeurs dans la production d'ingrédients).

Le niveau des liquidités dans le portefeuille s'établit en fin de période à 1,03% et l'actif net à 1 350 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR¹³ en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi que de l'ensemble des exigences de la réglementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

¹² Le fonds de roulement mesure les ressources dont l'entreprise dispose à moyen et long terme (hors chiffre d'affaires) pour financer son exploitation courante

¹³ Investissement Socialement Responsable

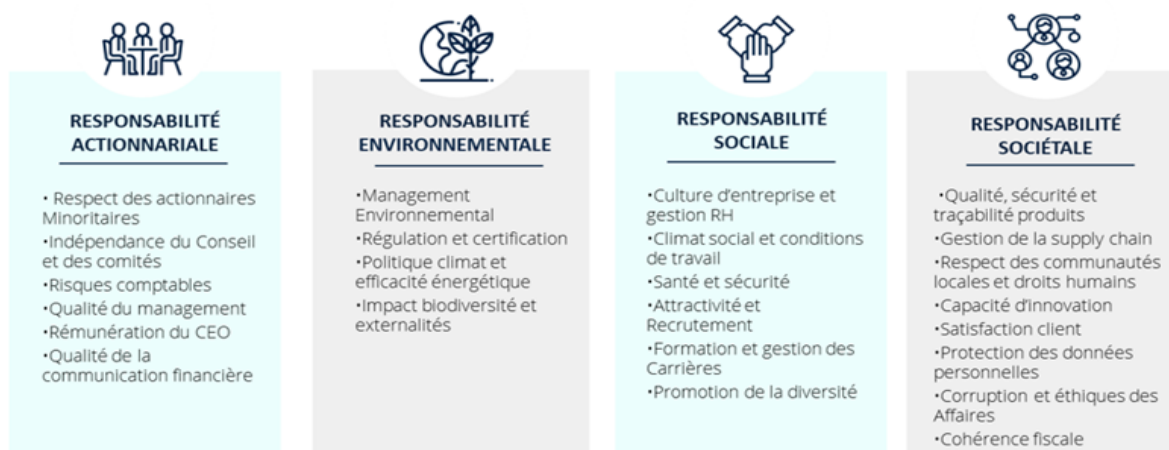
Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (suite)

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

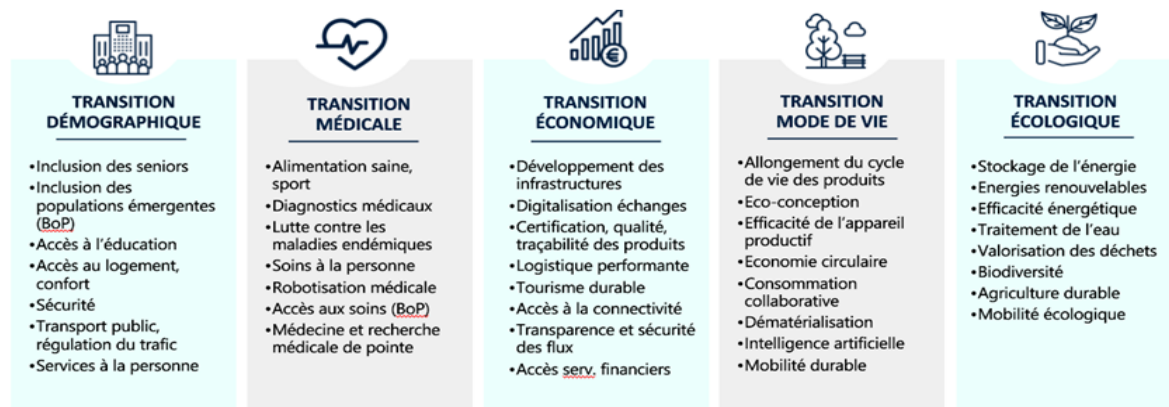


Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Les perspectives pour 2024

Les principaux indicateurs macroéconomiques demeurent moroses (croissance du GDP, PMI, confiance des ménages...), et le monde est aux prises avec deux conflits majeurs (Ukraine / Russie, Israël / Gaza), et des incertitudes autour de l'avenir de Taiwan. L'actualité va aussi être très chargée d'un point de vue politique, avec une multitude d'élections nationales (notamment aux Etats-Unis). N'oublions pas la trajectoire de la Chine, après un faux départ en 2023, tant pour les secteurs industriels que pour le consommateur, et qui semble de plus en plus protectionniste. Les facteurs exogènes devraient de nouveau jouer un rôle important.

Cependant nous espérons repartir sur des bases plus saines qu'en 2023 pour différentes raisons. D'une part, sauf choc externe majeur, il est possible que les taux longs se stabilisent ou continuent de baisser, ce qui serait favorable aux multiples de valorisation de nos sociétés à durée longue. D'autre part, nous avons le sentiment que de nombreuses entreprises ont fait les efforts nécessaires pour endiguer l'inflation et nous devrions continuer de voir une stabilisation / baisse des coûts énergétiques / de matières premières. Aussi, les messages prudents communiqués depuis plusieurs trimestres ont permis de réviser les attentes à la baisse (du consensus, comme des investisseurs).

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE

Point sur l'année 2023 écoulée

Le compartiment investit dans le segment attractif des moyennes capitalisations européennes. Nous visons à trouver le meilleur rapport qualité-prix : en d'autres termes, détenir des entreprises dotées d'excellents fondamentaux et de solides perspectives tout en restant rigoureux en termes de valorisation.

L'année 2023 a été chahutée entre la forte inflation du début d'année, la hausse vigoureuse de taux directeurs de la Banque centrale européenne (BCE) pour la juguler et les craintes d'une récession. Le ralentissement de l'inflation renforce l'idée que nous arrivons à la fin du cycle de resserrement monétaire. Les marchés se projettent désormais sur 2024 et sur l'ampleur de la future baisse des taux directeurs, ce qui a été un réel catalyseur positif pour les marchés actions. L'espoir d'un possible assouplissement des politiques monétaires l'année prochaine conjuguée à une atterrissage en douceur de l'économie s'est traduit par une détente très significative des taux à 10 ans et par un rebond boursier durant le dernier trimestre. Les tensions géopolitiques pourraient encore impacter négativement l'économie mondiale en cas d'escalade des conflits, comme positivement en cas de cessez-le-feu.

Si l'on considère la situation dans son ensemble, l'année 2023 a commencé par une grande prudence à l'égard des petites capitalisations européennes, en particulier dans le contexte de la crise énergétique, des pressions inflationnistes et de la hausse des taux d'intérêt. Un an plus tard, la crise énergétique a été évitée, l'inflation se normalise et les taux d'intérêt semblent avoir atteint leur maximum. Pourtant, les valorisations des petites capitalisations européennes affichent toujours une décote de 15 ans par rapport aux grandes capitalisations européennes et des décotes encore plus importantes par rapport aux indices boursiers mondiaux. Les risques semblent moindres et les valorisations restent raisonnables.

En 2023, le compartiment DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

- Part A EUR: +13,30%
- Part B EUR: +12,92%
- Part H-A (USD) : +5,20%
- Part H-I (USD) : +5,78%
- Part I EUR : +13,77%
- Part ID EUR : +13,76%
- Part N EUR : +13,57%
- Part Q EUR : +15,15%
- Part SI EUR : +14,72%

Contre +14,19% pour son indice de référence MSCI Europe Mid-Cap calculée dividendes réinvestis.

Les performances passées ne préjugent en rien de performances futures.

Si l'on regarde l'année écoulée, l'un des principaux thèmes du compartiment a été la forte performance des détaillants discount, avec des participations de longue date dans les sociétés britannique 3i et grecque Jumbo, qui ont toutes deux enregistré de bonnes performances et la nouvelle venue dans le compartiment, la société suédoise Rusta, qui a affiché de solides résultats pour la première fois juste avant la fin de l'année. Les trois discounters ont affiché un rendement supérieur à 70% au cours de l'année. Un autre thème favorable a été la poursuite de l'action des entreprises. De multiples offres ont été faites par des fonds d'investissement privés sur la société espagnole de tests Applus. La société d'isolation Kingspan a fait une offre pour Nordic Waterproofing. L'opérateur de centres d'appel Majorel a été racheté par un concurrent plus important et Saes Getter a vendu sa plus grande division, son activité médicale et a ensuite lancé une offre publique d'achat sur ses actions d'épargne. D'autres contributions positives notables ont été apportées par l'amélioration de l'exécution et de la communication du groupe de distribution B2B DCC plc et le leader de la géophysique Fugro a finalement été récompensé par le marché.

Du côté des déceptions, nous avons souffert de l'entreprise de leasing automobile ALD, où il est devenu plus clair que la direction a mal calculé son acquisition de Leaseplan et a aggravé l'erreur par une mauvaise communication. Le thème de l'intelligence artificielle a attiré beaucoup d'attention et a affecté le sentiment à l'égard de certains de nos titres, en particulier Teleperformance où une mauvaise communication et une mauvaise allocation du capital ont aggravé la situation. Barco a souffert d'un ralentissement inattendu dans deux de ses unités commerciales au cours du second semestre de l'année, ainsi que de la maladie de son co-directeur général.

En fin de période, le niveau des liquidités s'établit à 0,03% du portefeuille et l'actif net s'établit à 508 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"¹⁴. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

¹⁴ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE (suite)

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR¹⁵ en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi que de l'ensemble des exigences de la réglementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

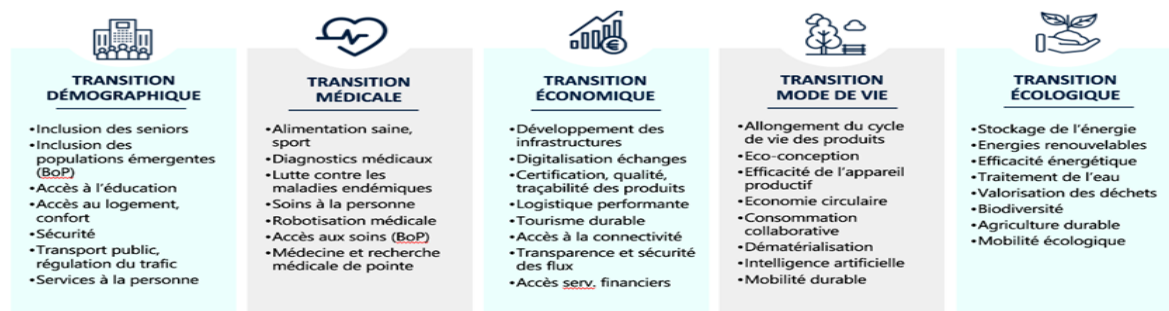


Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel(s) domaine(s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.



Les perspectives pour 2024

L'inflation continue de se normaliser, la hausse des taux touche à sa fin, ce qui va redonner plus de visibilité aux acteurs économiques. Malgré ces vents contraires, l'économie tient bon, la probabilité d'une récession aux Etats-Unis continue de baisser, ce qui laisse présager des perspectives positives si « l'atterrissage en douceur » de l'économie se concrétise. Dans ce contexte, nous favorisons les petites capitalisations, plus rapides à rebondir quand les attentes du marché s'améliorent. Bien que des défis subsistent, l'histoire nous a appris que les petites capitalisations européennes se redressent très fortement lorsque les nuages se dissipent. Entre-temps, nous continuons à optimiser le portefeuille pour obtenir la combinaison la plus favorable de qualité, d'amélioration des perspectives et de valorisation.

¹⁵ Investissement Socialement Responsable

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE

Point sur l'année 2023 écoulée

L'année 2022 avait été particulièrement difficile pour les marchés européens, et notamment pour les sociétés de croissance, en raison du conflit entre la Russie et l'Ukraine, de l'explosion de l'inflation et du resserrement monétaire des banques centrales.

Malheureusement, ces mêmes thématiques ont continué de dominer l'actualité tout au long de l'année 2023, avec des implications différentes (reflétées dans notre performance ainsi que celle des indices), ce qui l'a rendue singulière. En effet, en dépit d'un contexte général toujours très compliqué, de données économiques moroses et d'absence de visibilité, les marchés actions se sont globalement bien comportés et ont fini au niveau de leurs plus hauts historiques, bénéficiant d'une normalisation de l'inflation et d'une perspective de baisse (durable ?) des taux d'intérêts. Nous retiendrons que les conjectures sur le pivot espéré de la Réserve fédérale américaine (FED) pour 2024 auront été une force majeure pour les marchés cette année.

D'un point de vue microéconomique, cela fait 18 mois que nous recevons des retours mitigés de nos sociétés et nous espérons avoir atteint le point bas au cours du second semestre. 2023 aura été une année d'atterrissage pour différentes raisons. Voici quelques observations :

1. Nos sociétés ont appris à vivre avec une inflation accrue et ont réussi progressivement à répercuter ces hausses de coûts (énergie, matières premières, salaires) dans des hausses de prix. Ce processus est lent et n'est pas terminé mais nous avons vu des effets positifs sur les marges. Alors que les matières premières / coût énergétiques se normalisent, nous nous attendons encore à une inflation salariale notable pour 2024, souvent déjà budgétée par les sociétés.
2. La fin d'année 2022 avait été marquée par les nombreux avertissements sur résultats, notamment sur les marges, à cause de la hausse subite des coûts. 2023 aura mis en évidence un ralentissement de la demande, dans un contexte de hausse des prix et de ralentissement économique généralisé.
3. Les effets de la pandémie liée au Covid se sont encore fait sentir cette année. Après deux années marquées par des problèmes d'approvisionnement et parfois une surconsommation, nous avons observé d'importants phénomènes de déstockage, notamment dans les secteurs de la Chimie / Distribution et de la Santé, pourtant perçus comme relativement défensifs. Ces deux secteurs ont beaucoup déçu cette année et nous avons été nous-mêmes surpris par l'incapacité des sociétés à guider correctement les attentes. Citons entre autres : Merck, Lonza, Gerresheimer, Croda, DKSH, Sartorius Stedim.
4. Le financement n'est plus gratuit. Les sociétés doivent s'ajuster à ce changement de paradigme et piloter leurs bilans de manière plus prudente. Cela impacte à la fois les investissements comme la gestion du fonds de roulement¹⁶. Certains secteurs auxquels nous n'étions pas exposés particulièrement souffert (notamment les Renouvelables)

Cette année aura aussi donné lieu à l'émergence de deux thématiques qui ont le potentiel d'impacter significativement cette décennie. Nous avons bénéficié d'un raz de marée de demande pour les traitements Anti-Diabète / Anti-Obésité (GLP-1) via notre plus grosse position, Novo Nordisk. En quelques chiffres, cette société est devenue la plus grosse capitalisation boursière européenne, excédant €400Mds (en hausse de +50% !). Son chiffre d'affaires va terminer en hausse d'environ 35% et ce malgré des problèmes de capacité qui l'ont empêché de servir toute la demande. Seulement 600 mille patients sont traités avec le Wegovy aux Etats-Unis, pour un marché potentiel de 110 millions d'individus. La taille du marché global pourrait approcher les 100 milliards d'euros d'ici la fin de la décennie. Nous anticipons encore une excellente croissance pour 2024. D'autre part, nous avons entrevu les prémices de l'explosion de l'Intelligence Artificielle (à la suite du lancement de ChatGPT), à laquelle nous sommes exposés via des sociétés de semiconducteurs (ASML, VAT).

En 2023, le compartiment DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

- Part I EUR : +12,92%
- Part A EUR : +11,98%
- Part B EUR : +11,31%
- Part Q EUR : +13,78%
- Part N EUR : +12,83%
- Part ID EUR : +12,38%

contre +17,03% pour son indicateur de référence composite 40% MSCI Nordic + 35% DAX + 15% SMI + 10% MSCI UK TR calculé dividendes réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Les principaux détracteurs à la performance furent les assureurs dommages scandinaves (Tryg, Gjensidige), et le secteur de la Santé (Merck KGaA, Lonza, Gerresheimer, Sartorius) à l'exclusion de Novo Nordisk qui a été notre principal contributeur positif. Musti, NKT, Bonesupport et ASML font aussi partie des 5 meilleurs contributeurs.

Parmi les principales sorties, nous pouvons citer Adyen (à la suite du changement de « Management ») et en raison des risques sur la croissance et les marges, DSM (performance opérationnelle décevante, victime du déstockage), Bachem (en raison de risques d'exécution) et Coor.

Parmi les principales entrées, nous pouvons citer Bonesupport (avec des perspectives de croissance impressionnantes, notamment aux Etats-Unis), ainsi que Siegfried (un CDMO avec une valorisation plus raisonnable que Bachem) et Symrise (un des acteurs majeurs dans la production d'ingrédients).

Le niveau des liquidités rémunérées dans le portefeuille s'établit en fin de période à 0,14% et l'actif net à 421 millions d'euros.

¹⁶ Le fonds de roulement mesure les ressources dont l'entreprise dispose à moyen et long terme (hors chiffre d'affaires) pour financer son exploitation courante

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE (suite)

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR¹⁷ en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi que de l'ensemble des exigences de la réglementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

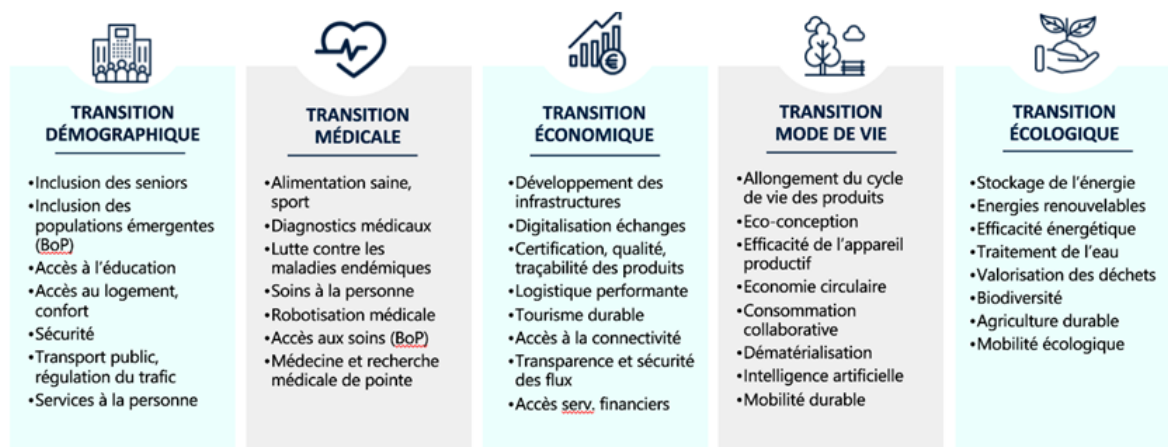
Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel(s) domaine(s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

¹⁷ Investissement Socialement Responsable

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE (suite)

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Les perspectives pour 2024

Les principaux indicateurs macroéconomiques demeurent moroses (croissance du GDP, PMI, confiance des ménages...), et le monde est aux prises avec deux conflits majeurs (Ukraine / Russie, Israël / Gaza), et des incertitudes autour de l'avenir de Taïwan. L'actualité va aussi être très chargée d'un point de vue politique, avec une multitude d'élections nationales (notamment aux Etats-Unis). N'oublions pas la trajectoire de la Chine, après un faux départ en 2023, tant pour les secteurs industriels que pour le consommateur, et qui semble de plus en plus protectionniste. Les facteurs exogènes devraient de nouveau jouer un rôle important.

Cependant nous espérons repartir sur des bases plus saines qu'en 2023 pour différentes raisons. D'une part, sauf choc externe majeur, il est possible que les taux longs se stabilisent ou continuent de baisser, ce qui serait favorable aux multiples de valorisation de nos sociétés à duration longue. D'autre part, nous avons le sentiment que de nombreuses entreprises ont fait les efforts nécessaires pour endiguer l'inflation et nous devrions continuer de voir une stabilisation / baisse des coûts énergétiques / de matières premières. Aussi, les messages prudents communiqués depuis plusieurs trimestres ont permis de réviser les attentes à la baisse (du consensus, comme des investisseurs).

DNCA INVEST - SERENITE PLUS

Point sur l'année 2023 écoulée

Confortés par le discours de la banque centrale américaine au milieu du mois, les marchés revoient à la hausse leurs anticipations de baisse de taux directeurs pour 2024. Dopée par un impressionnant mouvement de fin d'année, 2023 s'avère être une très bonne année pour les investisseurs en zone euro. Sur les taux, le *Bund* allemand à 10 ans termine à 2,0%, en baisse de 50pb¹⁸ et l'indice de souverains progresse de 7,1% sur l'année ; la baisse des *spreads* de crédit alimente d'autant plus la performance du crédit : +8,2% pour « l'investissement grade » et +12,1% pour le « haut rendement ». L'indice obligataire court (1-3 ans « aggregate ») performe de 4,0%. Enfin, la hiérarchie est logiquement dominée par les actions, avec un EURO STOXX 50 NR à +22,2%.

En 2023, le compartiment DNCA INVEST - SERENITE PLUS de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

- Part A EUR : +4,00%
- Part AD EUR : +3,34%
- Part B EUR : +3,87%
- Part I EUR : +4,20%

contre +4,02% pour son indicateur de référence Bloomberg Euro-Aggregate 1-3 years calculé coupons réinvestis.

Les performances passées ne présentent en rien les performances futures.

Hormis dérivés et fonds monétaire, les trois meilleures contributions à la performance ont été réalisées par les obligations *EDF 4 Perp*, *Ford Float 11/15/23* et *IHO Verwaltungs 3 ½ 05/15/25*. À l'inverse, les obligations *PBB 4.679 06/28/27*, *CABKSM 1 ½ 01/12/23* et *SCANIA 2 ¼ 06/03/25* ont été parmi les pires contributeurs.

Parmi les principaux mouvements opérés durant l'année, nous pouvons noter les investissements dans les obligations *KBC 4 ½ 06/06/26 (call 2025)*, *CABKSM 3 ¼ 02/15/29 (call 2024)*, *UCGIM 4 ½ 02/20/29 (call 2024)*. À l'inverse, nous pouvons noter les sorties des obligations *ArcelorMittal 1 05/19/23*, *Ford Float 11/15/23*, et *Spie 3 ½ 03/22/24*.

Le niveau des liquidités rémunérées dans le portefeuille s'établit en fin de période à 6,7% et l'actif net à 186,2 millions d'euros.

¹⁸ Points de base

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - SERENITE PLUS (suite)

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR¹⁹ en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi que de l'ensemble des exigences de la réglementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

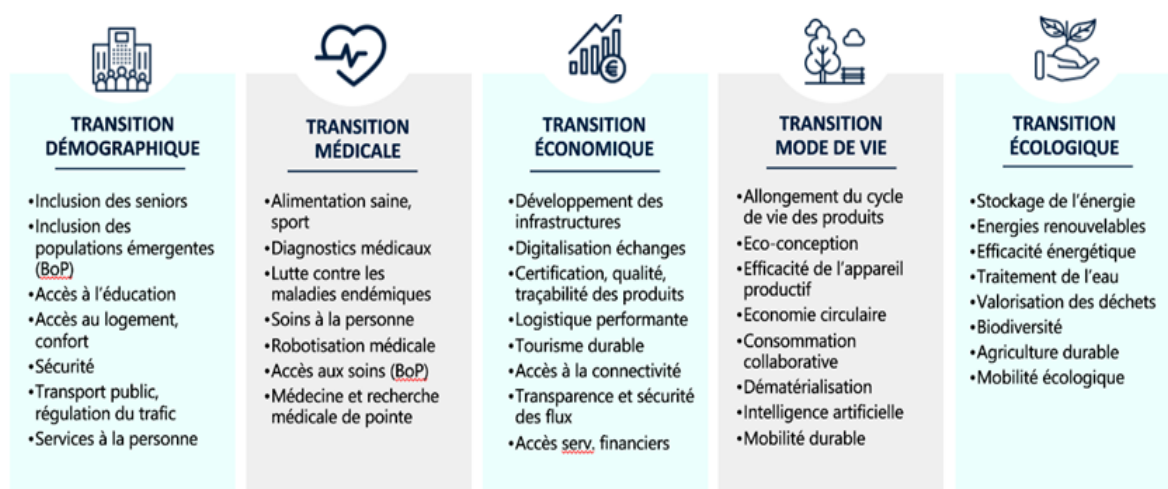
Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

¹⁹ Investissement Socialement Responsable

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - SERENITE PLUS (suite)

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Les perspectives pour 2024

La poursuite de la baisse des taux jusqu'à la fin d'année amène à une situation qui paraît extrême : à fin décembre, le marché anticipe déjà un cumul de plus de 160pb de baisse de taux directeurs pour 2024, alors que dans sa communication, la Banque centrale européenne se montre bien plus réservée. Les chiffres d'inflation à venir dans les prochains mois ne montreront probablement pas tous une bonne surprise, comme cela a pu être le cas dernièrement. Sérénité Plus maintient plus que jamais son positionnement court en duration, autour de 1.0. La part de notations investment grade en portefeuille passe en 12 mois de 62% à 76%. Cette très bonne qualité de crédit et une part importante de trésorerie nous permet d'envisager sereinement d'éventuelles surprises, et même d'en profiter.

DNCA INVEST - ALPHA BONDS

Point sur l'année 2023 écoulée

L'année 2023 a vu le resserrement monétaire mondial se poursuivre avant de prendre fin dans le courant de l'automne. Le ralentissement de l'activité couplé à une inflation en décline ont permis aux banques centrales de stopper la progression de leurs taux directeurs et aux investisseurs de se projeter sur d'éventuelles baisses de taux à venir. Ce soulagement a entraîné une forte performance des obligations et des actifs risqués dans les dernières semaines de l'année.

En 2023, le compartiment DNCA INVEST - ALPHA BONDS de la SICAV DNCA Invest affiche les performances suivantes :

Classe d'action	Performance	Indice de référence de la classe d'action	Performance
A EUR	+4,96%	€STER +1,40%	+5,10%
AD EUR	+2,97%	€STER +1,40%	+5,10%
B EUR	+4,77%	€STER +1,20%	+5,01%
F EUR	+5,82%	€STER +2,20%	+5,44%
H-WI (USD)	+7,86%	SOFR + 1,70%	+5,93%
H-A (CHF)	+2,86%	SARON + 1,40%	+4,14%
H-A (USD)	+6,62%	SOFR + 1,40%	+5,80%
H-I (CHF)	+3,50%	SARON + 2%	+4,39%
H-ID (CAD)	+6,69%	CORRA + 2%	+5,97%
H-I (JPY)	+0,67%	TONAR + 2%	+2,50%
H-I (USD)	+7,39%	SOFR + 2%	+6,06%
I EUR	+5,63%	€STER + 2%	+5,35%
ID EUR	+4,01%	€STER + 2%	+5,35%
N EUR	+5,40%	€STER +1,80%	+5,27%
ND EUR	+3,69%	€STER +1,80%	+5,27%
Q EUR	+6,05%	€STER + 2,40%	+5,53%
SI EUR	+5,68%	€STER + 2,10%	+5,40%
WI EUR	+5,38%	€STER + 1,70%	+5,23%

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - ALPHA BONDS (suite)

Les performances passées ne préjugent en rien de performances futures.

Sur l'année 2023, la performance du compartiment a été principalement tirée par les positions acheteuses sur les pays émergentes (30% de contribution à la performance) et sur les obligations indexées à l'inflation (25% de contribution à la performance). Les autres stratégies ont également contribué positivement à la performance mais plus modestement, à l'exception des positions acheteuses d'inflation qui ont très légèrement contribué négativement à la performance.

Top 3 Vente

TSY INFL IX N/B 0.125% 01/15/2032
HELLENIC REPUBLIC 0% 02/12/2026
FRANCE (GOVT OF) 0.1% 07/25/2031

Top 3 Achat

TSY INFL IX N/B 1.125% 01/15/2033
TSY INFL IX N/B 1.625% 10/15/2027
TSY INFL IX N/B 1.25% 04/15/2028

Le niveau des liquidités rémunérées dans le portefeuille s'établit en fin de période à 11,93% (y compris de l'OPCVM monétaires) et l'actif net à 8 874 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"²⁰. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et aux sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



RESPONSABILITÉ ACTIONNAIRE

- Respect des actionnaires Minoritaires
- Indépendance du Conseil et des comités
- Risques comptables
- Qualité du management
- Rémunération du CEO
- Qualité de la communication financière



RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

- Management Environnemental
- Régulation et certification
- Politique Climat et efficacité énergétique
- Impact biodiversité et externalités



RESPONSABILITÉ SOCIALE

- Culture d'entreprise et gestion RH
- Climat social et conditions de travail
- Santé et sécurité
- Attractivité et Recrutement
- Formation et gestion des Carrières
- Promotion de la diversité



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- Qualité, sécurité et traçabilité produits
- Gestion de la supply chain
- Respect des communautés locales et droits humains
- Capacité d'innovation
- Satisfaction client
- Protection des données personnelles
- Corruption et éthiques des Affaires
- Cohérence fiscale

²⁰ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

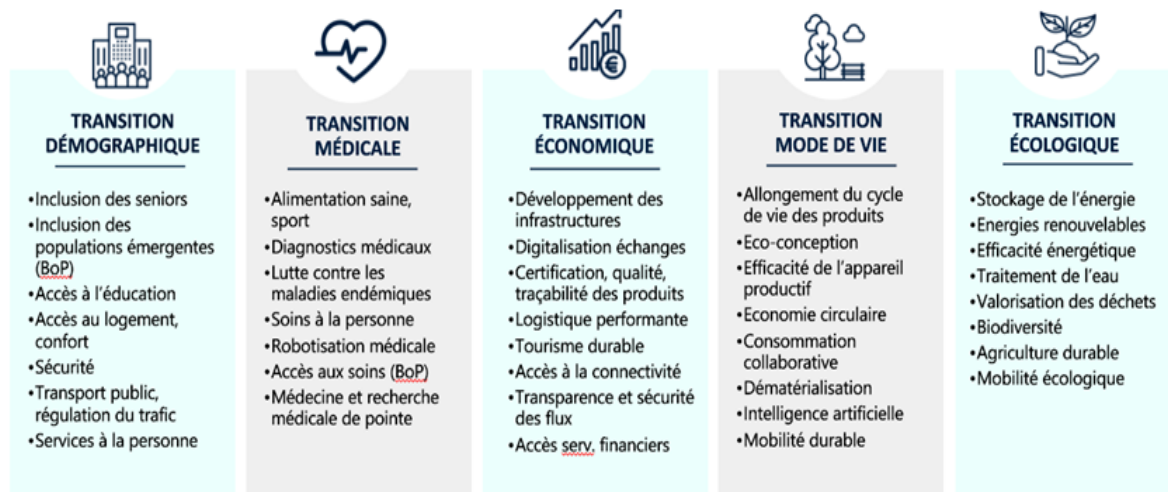
DNCA INVEST - ALPHA BONDS (suite)

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.



Les perspectives pour 2024

2024 sera une année où les baisses de taux seront au cœur du débat : elles se produiront, oui mais quand, et combien ? Aucune certitude. En effet, le risque d'un rebond de l'inflation en deuxième partie d'année n'est pas à exclure, poussée par des dépenses liées à la transition énergétique, l'augmentation des coûts de frets liés aux conflits au Moyen-Orient et surtout une expansion budgétaire des états qui ne semble pas ralentir. Ainsi, avec un « soft landing » qui continue de se profiler en Europe et aux Etats Unis, les banquiers centraux vont continuer de s'efforcer de repousser l'échéance de la première baisse face à un marché qui pèse très fort sur les courbes de taux. Avec plus de 40% de la population mondiale appelés aux urnes et une montée du protectionnisme et des tensions géopolitiques, l'année 2024 pourrait laisser survenir de mauvaises surprises et en conséquence, s'annoncer plus compliquée et volatile qu'anticipée.

DNCA INVEST - FLEX INFLATION

Point sur l'année 2023 écoulée

L'année 2023 a vu le resserrement monétaire mondial se poursuivre avant de prendre fin dans le courant de l'automne. Le ralentissement de l'activité couplé à une inflation en décline ont permis aux banques centrales de stopper la progression de leurs taux directeurs et aux investisseurs de se projeter sur d'éventuelles baisses de taux à venir. Ce soulagement a entraîné une forte performance des obligations et des actifs risqués dans les dernières semaines de l'année.

En 2023, le compartiment DNCA INVEST - FLEX INFLATION de la SICAV DNCA Invest affiche les performances suivantes :

- A EUR : +2,37%
- B EUR : +2,25%
- I EUR : +2,94%
- N EUR : +2,73%
- Q EUR : +3,53%
- SI EUR : +3,01%

contre 2,02% pour son indice de référence Bloomberg World Govt Inflation Linked Bonds All Maturities TR Hedged EUR calculé coupons réinvestis.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - FLEX INFLATION (suite)

Les performances passées ne préjugent en rien de performances futures.

Sur l'année 2023, la performance du compartiment a été principalement tirée par les positions acheteuses sur les obligations indexées à l'inflation aux Etats-Unis. En revanche, les positions acheteuses de points morts d'inflation ont pesé sur la performance.

Top 3 Vente

TSY INFL IX N/B 0.125% 01/15/2032
KOREA TREASURY ILB 1.125% 06/10/2030
TSY INFL IX N/B 1.625% 10/15/2027

Top 3 Achat

TSY INFL IX N/B 1.375% 07/15/2033
UNITED KINGDOM I/L GILT 0.625% 03/22/2045
TSY INFL IX N/B 1.125% 01/15/2033

Le niveau des liquidités dans le portefeuille s'établit en fin de période à 6,41% et l'actif net à 287 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"²¹. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



RESPONSABILITÉ ACTIONNAIRE

- Respect des actionnaires Minoritaires
- Indépendance du Conseil et des comités
- Risques comptables
- Qualité du management
- Rémunération du CEO
- Qualité de la communication financière



RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

- Management Environnemental
- Régulation et certification
- Politique climat et efficacité énergétique
- Impact biodiversité et externalités



RESPONSABILITÉ SOCIALE

- Culture d'entreprise et gestion RH
- Climat social et conditions de travail
- Santé et sécurité
- Attractivité et Recrutement
- Formation et gestion des Carrières
- Promotion de la diversité



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- Qualité, sécurité et traçabilité produits
- Gestion de la supply chain
- Respect des communautés locales et droits humains
- Capacité d'innovation
- Satisfaction client
- Protection des données personnelles
- Corruption et éthiques des Affaires
- Cohérence fiscale

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

²¹ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

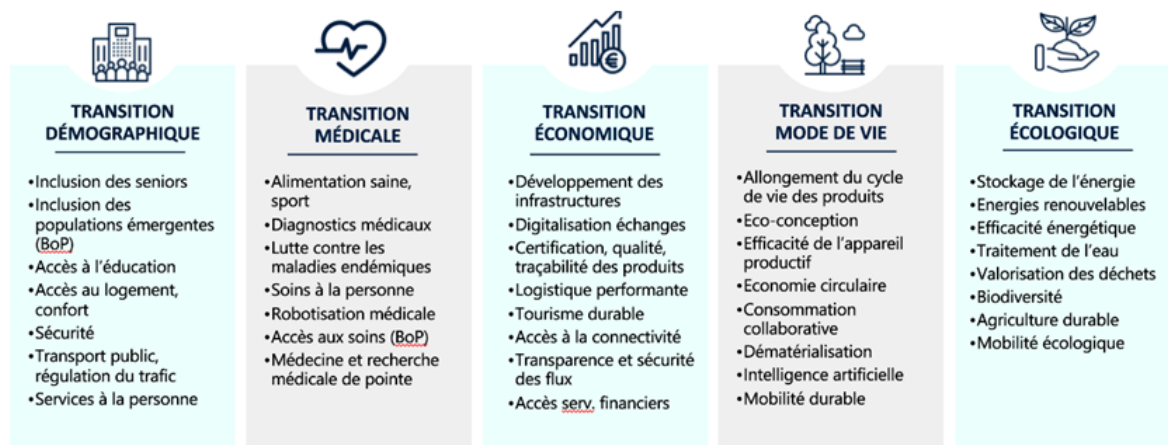
Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - FLEX INFLATION (suite)

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.



Les perspectives pour 2024

2024 sera une année où les baisses de taux seront au cœur du débat : elles se produiront, oui mais quand, et combien ? Nous n'avons aucune certitude. En effet, le risque d'un rebond de l'inflation en deuxième partie d'année n'est pas à exclure, poussée par des dépenses liées à la transition énergétique, l'augmentation des coûts de frets liés aux conflits au Moyen-Orient et surtout une expansion budgétaire des états qui ne semble pas ralentir. Ainsi, avec un « soft landing » qui continue de se profiler en Europe et aux Etats Unis, les banquiers centraux vont continuer de s'efforcer de repousser l'échéance de la première baisse face à un marché qui pèse très fort sur les courbes de taux. Avec plus de 40% de la population mondiale appelés aux urnes et une montée du protectionnisme et des tensions géopolitiques, l'année 2024 pourrait laisser survenir de mauvaises surprises et en conséquence, s'annoncer plus compliquée et volatile qu'anticipée.

DNCA INVEST – BEYOND ALTEROSA

Point sur l'année 2023 écoulée

Portés par la poursuite du mouvement de désinflation et des taux longs en net recul, les marchés actions clôturèrent 2023 en beauté une année qui s'est *in fine* révélée un très bon cru : +24,2% pour le S&P 500, +53,8% pour le Nasdaq, +19,2% pour l'Euro Stoxx 50, +12,7% pour le Stoxx 600 avec même, dans certains cas, de nouveaux plus hauts comme pour le CAC (7596 le 15/12) ou le Dow Jones (37 689,54 le 29/12).

Pourtant, l'année a commencé avec un sentiment pessimiste de la part des investisseurs craignant la remontée des taux, des craintes de craintes de risques « récessionnistes » voire de « *hard landing* », de forte inertie sur l'inflation et de politiques monétaires restrictives « *higher for longer* ». Cette année a également été marquée par la peur d'une crise bancaire systémique en mars (séquence qui démarre avec la faillite de la Silicon Valley Bank et qui se termine par l'absorption de Credit Suisse par UBS) et par la résurgence du risque géopolitique au Proche-Orient depuis début octobre !

Enfin, la rapide décrue de l'inflation dès les premières semaines de 2023 combinée à une macro beaucoup plus résiliente qu'anticipée avec notamment les Etats-Unis dont le marché de l'emploi est resté bien orienté – ont permis l'avènement d'un scénario de « *soft landing* » pour l'économie mondiale. Cela a eu pour conséquence de générer au niveau des sociétés, des marges qui se sont révélées globalement résilientes et des « *top lines* » qui ont continué d'être portées par des effets prix, pour une croissance des bénéfices autour de 4% en zone Euro en 2023.

En 2023, le compartiment DNCA Invest - Beyond Alterosa affiche une performance de :

- Part A EUR: +6,77%
- Part I EUR: +7,56%
- Part N EUR : +7,31%
- Part Q EUR : +8,05%
- Part SI EUR : +7,61%

Contre +11,21% pour son indicateur de référence 30% MSCI AC World NR + 70% Bloomberg Pan European Corporate Euro Hedged dividendes et coupons réinvestis.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST – BEYOND ALTEROSA (suite)

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Sur l'année, les principales surperformances relatives pour les titres actions en portefeuille (versus l'indice MSCI AC World Index) sont : Novo Nordisk (Transition Médicale, +50 pbs*, poids actif 1,6%), STMicroelectronics (Transition Ecologique, +38 pbs*, titre sorti du portefeuille) et Palo Alto Networks (Transition Economique, +37 pbs*, poids actif 0,9%). A l'inverse, les pires performeurs relatifs à la performance sont : Enphase (Transition Ecologique, -57 pbs*, poids actif 0,5%), Samsung SDI (Transition Ecologique, -50 pbs*, poids actif 0,6%) et Daiichi Sankyo (Transition Médicale, -35 pbs*, poids actifs 1,1%).

La poche obligataire du compartiment Beyond Alterosa a bénéficié de son allocation sur le marché du « *high yield* » et d'une exposition limitée au secteur immobilier. Sur l'année, les meilleurs contributeurs à la performance sont Teva (Santé, Transition Médicale) qui renouent avec la croissance et le désendettement, Intesa San Paolo (Banque, Transition Economique) et Veolia Environnement via sa dette hybride (Services, Transition Ecologique). Ceux qui y contribuent le moins sont SBB AB (Immobilier, Transition Démographique), que nous avons soldé ; Graanul (Industries de base, Transition Ecologique) qui a souffert d'une évolution de prix défavorable mais qui rebondit en fin d'année et Solvay (Industries de base, Transition Ecologique) dont l'obligation performe peu en attendant la division de l'entreprise.

Les mouvements effectués en 2023 reflètent le souhait de l'équipe de gestion de réaffirmer l'ADN du compartiment, à savoir la recherche de sociétés de qualité avec un modèle d'affaires défensif appartenant à des secteurs très prometteurs que ce soit dans la santé, la tech/services IT ou la transition énergétique.

Dans ce contexte, les titres Bureau Veritas et Prysmian, deux leaders d'envergure mondiale dans la certification et les énergies renouvelables, et AstraZeneca dans la santé/pharma (leader dans l'oncologie) ont fait leur entrée en portefeuille.

L'année 2023 a également été l'occasion de repositionner le compartiment de façon plus affirmée sur les Etats-Unis, à la fois comme vivier naturel de leaders mondiaux dans de nombreux secteurs, mais aussi et surtout pour exposer le compartiment plus avant sur les valeurs de la transition énergétique tout en capitalisant sur « *Inflation Reduction Act* » américain. Parmi les leaders américains du secteur de la santé et des « bio-sciences », les titres Danaher et Agilent ont ainsi fait leur entrée alors que dans le secteur « tech », le titre Palo Alto Networks, leader mondial des solutions de cybersécurité, a rejoint le portefeuille. Les Etats-Unis présentent également un réservoir de valeurs attractives dans le domaine de « *l'AgTech*²² » et de l'agriculture durable : à ce titre, Deere dans les équipements et Archer-Daniels-Midland dans les semences ont rejoint notre sélection. Dans les valeurs industrielles, WabTec Technologies (Ferroviaire) est entrée en portefeuille. Enfin, nous avons constitué une poche de titres renouvelables qui doivent bénéficier sur le moyen/long terme de « *l'Inflation Reduction Act* » : Enphase (équipementier), Nextera Energy (« *utility* »).

Du côté des ventes, nous sommes séparés de titres pour lesquels les notions de leadership, de solidité du business model ou de positionnement dans le cycle ne nous paraissent plus suffisamment prégnantes : Mediatek (Taiwan), Zozo (Japon), Sunny Optical (Chine) ou encore Orsted (Danemark). Pour des notions de valorisation, et en financement des achats vus ci-dessus, les titres Lonza (Suisse, Santé), Biomérieux (France, Santé), STMicroelectronics (France, IT/Semis) et ASML (Pays-Bas, IT/Equipements semi) ont également quitté notre sélection.

Côté « *fixed income* », au cours de l'année 2023, face à la bonne performance du marché, nous avons réduit notre exposition au marché « *high yield* » dans son ensemble et nous avons augmenté notre exposition à « *l'investment grade* », notamment sur le dernier trimestre, pour améliorer la qualité du portefeuille. L'investissement obligataire a globalement été réduit au profit de nos investissements actions qui présentent un potentiel attractif pour 2024. Nous avons ainsi réduit notre investissement dans le secteur de la santé avec des émetteurs tels que HCA aux Etats Unis après la détérioration de sa gouvernance ou Fresenius pour des raisons opérationnelles. Nous avons aussi pris quelques profits dans le secteur bancaire (Unicredit, la Banque Postale) ainsi que dans les « *utilities* » (Orsted). Nous avons augmenté notre exposition au secteur des biens d'équipements avec de nouveaux émetteurs « *investment grade* » tels que Westinghouse (transition mode de vie), Johnson Controls (transition mode de vie) ou Carrier Global (transition écologique et mode de vie). Nous avons également investi sur un nouvel émetteur dans les médias : Pearson dans le domaine de l'éducation.

En fin de période, l'exposition obligataire du compartiment Beyond Alterosa s'élève à 59,0%, et l'exposition actions à 35,5%. Le niveau des liquidités rémunérées dans le portefeuille s'établit en fin de période à 5,32% (y compris de l'OPCVM monétaires) et l'actif net à 169 millions d'euros.

Intégration des critères extra-financier

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc...) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR²³ en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi que de l'ensemble des exigences de la réglementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

²² Agriculture technologique

²³ Investissement Socialement Responsable

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA (suite)

Notations ESG fondées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre volets : la responsabilité des actionnaires, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est évalué indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie conduit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé en utilisant une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont menées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La notation de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

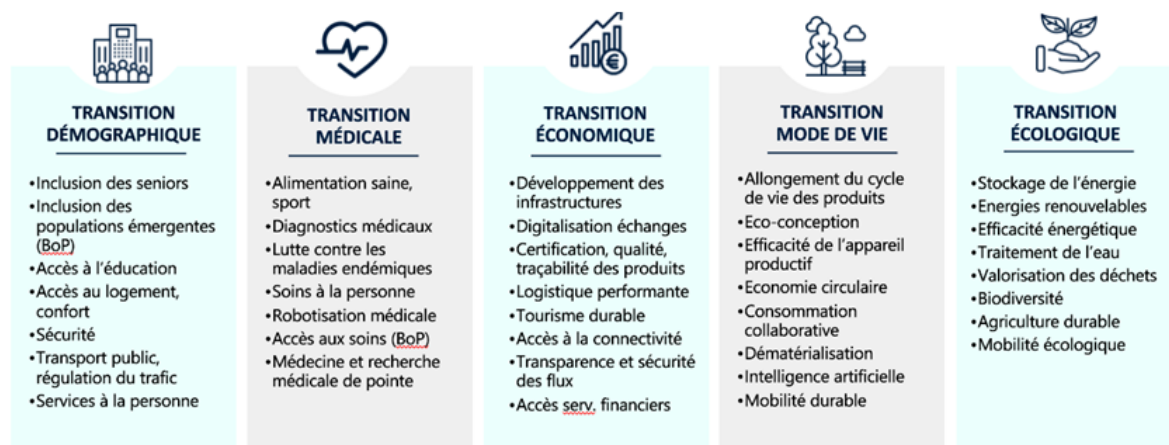


Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimum de 4 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir uniquement dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA (suite)

Les perspectives pour 2024

Pour 2024, au sortir d'une année particulièrement porteuse pour les marchés actions et alors qu'un consensus autour d'un scénario de « *soft landing* » prédomine sur les marchés, plusieurs incertitudes demeurent (environnement géopolitique, période électorale, politique monétaire et prévisions économiques). Par ailleurs, avec des liquidités qui restent largement rémunérées, le marché obligataire continue d'offrir des rendements attractifs et l'accès au crédit demeure difficile. Dans ce contexte, sur la partie actions, les publications annuelles des entreprises mais surtout les perspectives affichées seront déterminantes pour le positionnement du portefeuille. L'équipe de gestion conservera quoiqu'il en soit sa discipline sur la qualité extra-financière des véhicules sélectionnés et leur niveau d'endettement tout en cherchant des opportunités d'investissement dans les secteurs qui ont souffert du cycle de resserrement monétaire. Pour 2024, nous restons également confiants quant aux perspectives du crédit. Le contexte macroéconomique reste solide pour les entreprises qui s'attachent à réduire leur endettement et limiter la hausse de leurs charges financières. Le marché obligataire devrait à nouveau attirer des flux venus chercher un rendement attractif et une éventuelle baisse des taux au second semestre pourrait contribuer à la performance. Le marché primaire s'annonce limité à des motifs de refinancement. Le crédit apparaît donc comme une stratégie de portage intéressante.

DNCA INVEST – BEYOND SEMPEROSA

Point sur l'année 2023 écoulée

Portés par la poursuite du mouvement de désinflation et des taux longs en net recul, les marchés actions clôturent 2023 en beauté, une année qui s'est *in fine* révélée un très bon cru : +24,2% pour le S&P 500, +53,8% pour le Nasdaq, +19,2% pour l'Euro Stoxx 50, +12,7% pour le Stoxx 600 avec même, dans certains cas, de nouveaux plus hauts comme pour le CAC (7596 le 15/12) ou le Dow Jones (37 689,54 le 29/12). Pourtant, l'année a commencé avec un sentiment pessimiste de la part des investisseurs craignant la remontée des taux, des craintes de risques « récessionnistes » voire de « *hard landing* », de forte inertie sur l'inflation et de politiques monétaires restrictives « *higher for longer* ». Cette année a également été marquée par la peur d'une crise bancaire systémique en mars (séquence qui démarre avec la faillite de la Silicon Valley Bank et qui se termine par l'absorption de Credit Suisse par UBS) et par la résurgence du risque géopolitique au Proche-Orient depuis début octobre !

Enfin, la rapide décréue de l'inflation dès les premières semaines de 2023, combinée à une macro beaucoup plus résiliente qu'anticipée avec notamment les Etats-Unis dont le marché de l'emploi est resté bien orienté – ont permis l'avènement d'un scénario de « *soft landing* » pour l'économie mondiale. Cela a eu pour conséquence de générer au niveau des sociétés, des marges qui se sont révélées globalement résilientes et des « *top lines* » qui ont continué d'être portées par des effets prix, pour une croissance des bénéfices autour de 4% en zone Euro en 2023.

En 2023, le compartiment DNCA Invest – Beyond Semperosa affiche une performance de :

- Part A EUR : +15,96%
- Part I EUR : +16,93%
- Part ID EUR : +15,99%
- Part N EUR : +16,82%
- Part Q EUR : +17,79%
- Part SI EUR : +17,04%

Contre +18,55% pour son indicateur de référence l'EURO STOXX calculé dividendes réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Sur l'année, les principales surperformances relatives des titres en portefeuille (versus Euro Stoxx) sont: Novo Nordisk (Transition Médicale, +270 pbs*, poids actif 4,3%), STMicroelectronics (Transition Ecologique, +223 pbs*, titre sorti des portefeuilles) et SEB (Transition Mode de Vie, +141 pbs*, poids actif +3,1%). A l'inverse, les pires performeurs relatifs à la performance sont : Sartorius Stedim (Transition Médicale, -59 pbs*, poids actifs +1,9%), Lonza (Transition Médicale, -42 pbs*, poids actifs 1,6%) et Bureau Veritas (Transition Economique, -16 pbs*, poids actif +2,8%).

Les mouvements effectués en 2023 reflètent la gestion de long terme du compartiment, caractérisée par une faible rotation des positions. Cinq sociétés ont été désinvesties du portefeuille : en début d'année, suite à l'offre de retrait de la cote initiée par la famille Despature, nous sommes sortis du titre Somfy. Les valeurs Tomra et Carl Zeiss Meditec sont également sorties de notre sélection. En juillet, nous sommes sortis de STMicroelectronics dans une logique de prise de bénéfice suite à la hausse de la valeur de près de 50% depuis le début de l'année, mais aussi pour réduire ainsi l'exposition aux valeurs plus cycliques. Enfin, nous avons cédé le titre DSM qui a pâti du contexte de fusion avec Firmenich et qui n'offrait plus une visibilité suffisante par rapport à la stratégie d'investissement de Beyond Semperosa. Du côté des entrées, quatre nouvelles valeurs ont fait leur apparition dans le portefeuille: Relx (Transition Médicale et Transition Mode de Vie), un leader mondial des bases de données et des outils d'aide à la décision dans les domaines scientifiques, techniques et médicaux, Essilor-Luxottica (Transition Médicale), un leader mondial dans la conception, la fabrication et la distribution de verres ophtalmiques et de montures, ID Logistics (Transition Economique/Logistique Performante), leader reconnu de la logistique contractuelle en France et à l'international et enfin Assa Abloy (Transition Mode de vie et Transition Ecologique), leader mondial dans les équipements de sécurité, les systèmes de fermeture, la sécurité électronique ou encore les fermetures pare-feu. Ils ont été rejoints en toute fin d'année par EDP Renovaveis (Portugal), une des « *utilities* » leaders en Europe dans la génération d'électricité à base de sources renouvelables.

A la fin du mois, le portefeuille est composé de 34 valeurs. Les principales convictions du portefeuille sont : Novo Nordisk (Transition Médicale, >5%), Iberdrola (Transition Ecologique, >5%), Dassault Systèmes (Transition Mode de Vie et Médicale, >4%) et Biomérieux (Transition Médicale, >4%) et AstraZeneca (Transition Médicale, >3%).

En fin de période, le niveau des liquidités rémunérées dans le portefeuille s'établit en fin de période à 7% (y compris de l'OPCVM monétaires) et l'actif net à 471,8 millions d'euros.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST – BEYOND SEMPEROSA (suite)

Intégration des critères extra-financier

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR²⁴ en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi que de l'ensemble des exigences de la réglementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG fondées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre volets: la responsabilité des actionnaires, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est évalué indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie conduit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé en utilisant une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont menées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La notation de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimum de 4 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel(s) domaine(s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

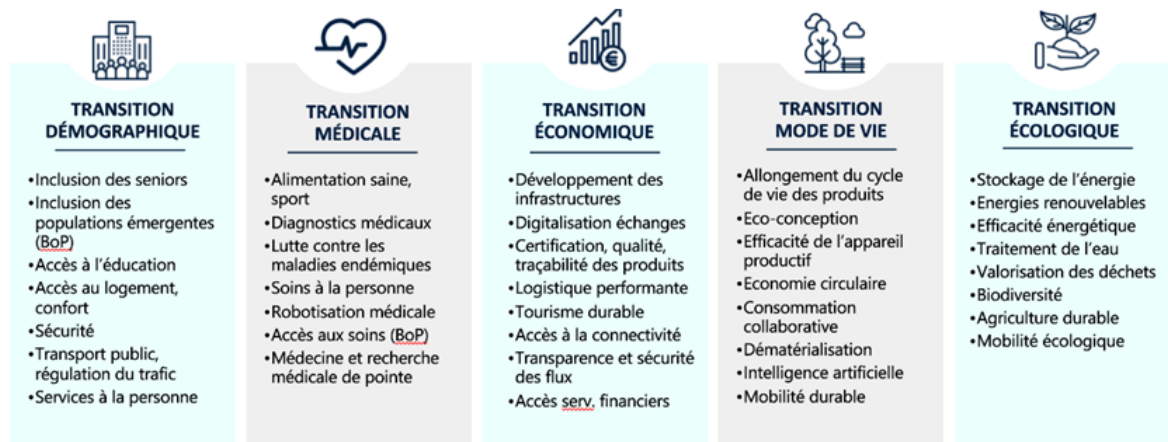
Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir uniquement dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :

²⁴ Investissement Socialement Responsable

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST – BEYOND SEMPEROSA (suite)

Transition durable (suite)



Les perspectives pour 2024

Pour 2024, au sortir d'une année particulièrement porteuse pour les marchés actions et alors qu'un consensus autour d'un scénario de « soft landing » prédomine sur les marchés, plusieurs incertitudes demeurent (environnement géopolitique, période électorale, politique monétaire et prévisions économiques). Par ailleurs, avec des liquidités qui restent largement rémunérées, le marché obligataire continue d'offrir des rendements attractifs et l'accès au crédit demeure difficile. Dans ce contexte, les publications annuelles des entreprises mais surtout les perspectives affichées seront déterminantes pour le positionnement du portefeuille. L'équipe de gestion conservera quoiqu'il en soit sa discipline sur la qualité extra-financière des véhicules sélectionnés et leur niveau d'endettement tout en cherchant des opportunités d'investissement dans les secteurs qui ont souffert du cycle de resserrement monétaire.

DNCA INVEST – SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST – LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023)

Point sur l'année 2023 écoulée

L'année 2023 se termine avec une performance remarquable sur le marché du crédit : une des cinq meilleures années pour « l'Investment grade » euro depuis 2000, la sixième année pour le « High yield » euro sur la même période.

Après une année 2022 difficile, le marché du crédit commence 2023 avec un rendement attractif qui attire de nouveaux investisseurs. Un rallye se matérialise dès le mois de janvier. Par contre, la crise bancaire déclenchée par la faillite de la Silicon Valley Bank, suivie du rachat de Crédit Suisse par UBS vient freiner ce premier élan. Progressivement, la confiance des investisseurs se rétablit au printemps et le crédit renoue avec la performance alimentée par le portage. En septembre cependant, les incertitudes reviennent face à des taux d'intérêt élevés qui pourraient le rester durablement et impacter la croissance économique, se matérialisant par une correction des marchés. Finalement, les chiffres d'inflation confirment à nouveau un ralentissement notable et la croissance économique reste résiliente. Ce scénario de « soft landing » qui s'impose chez les investisseurs et les anticipations d'un prochain mouvement de baisse des taux d'intérêts de la part des banques centrales permettent au marché de rallier fortement jusqu'à la fin de l'année.

Au global la performance de « l'Investment grade » s'établit à +8% en Europe et celle du « High yield » à 12,3%, avec une surperformance des ratings B. Les facteurs techniques ont été également favorables avec des flux entrants de 13 milliards d'euros sur « l'Investment grade » et 2,2 sur le « High yield ». Le marché primaire, s'il est resté relativement actif, s'est concentré sur le refinancement, limitant la croissance des montants de crédit.

En 2023, le compartiment SRI High Yield (anciennement Lafitenia Sustain BB) de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

- Part A EUR : +9,55%
- Part B EUR : +9,35%
- Part I EUR : +9,77%
- Part ID : +7,68%
- Part N EUR : +9,98%
- Part Q EUR : +10,64%

contre +5,97% pour son ancien indicateur de référence composite Bloomberg Euro Corporate 500 BBB (50%) + Bloomberg Euro High Yield BB Rating (50%) calculé coupons réinvestis pour la période du 30/12/2022 au 15/11/2023 et +3,71% pour son indicateur de référence actuel calculé coupons réinvestis pour la période du 15/11/2023 au 29/12/2023 .

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST – SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST – LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023) (suite)

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

La politique de gestion mise en œuvre a été prudente en début d'année face à un scénario macroéconomique encore incertain, favorisant les secteurs défensifs tels que les télécoms et la santé. Nous avons augmenté notre investissement dans le secteur bancaire à partir du mois d'avril pour bénéficier de fondamentaux solides et de valorisations attractives. Rassurés par les perspectives économiques et la fin des hausses de taux de la part des banques centrales, nous sommes devenus plus positifs sur le dernier trimestre. Nous avons augmenté le risque du portefeuille en réduisant notre exposition à la santé et augmentant celle au secteur automobile.

L'exposition aux ratings B a été accrue sur des émetteurs rigoureusement sélectionnés. Nous avons aussi augmenté l'investissement sur les dettes hybrides et les subordonnées bancaires.

Sur l'année, les trois principaux contributeurs à la performance sont Telefonica (télécommunications) à travers les dettes hybrides, Loxam (services) et Iliad (télécommunications). Les trois plus mauvaises contributeurs sont SFR (télécommunications) que nous avons soldé suite aux controverses intervenues cet été, Banco Santander (banque) et Graanul (industries de base), qui souffre d'une évolution de prix défavorable notamment mais qui rebondit significativement en fin d'année.

Les principaux mouvements réalisés sur le compartiment en cours d'année sont la vente de *Grunenthal 2028* au profit de sa nouvelle émission 2030, la vente de Huhtamaki qui présentait un rendement peu attractif et celle de l'opérateur de câble UPC dont les perspectives nous semblaient inférieures à celles de ses pairs (Virgin Media, Ziggo). Au niveau des entrées, nous avons participé au primaire de Allwyn dans le secteur des loisirs et Loxam (services) au mois d'avril. Nous avons également investi sur la dette hybride Vodafone 2026.

Le niveau des liquidités rémunérées dans le portefeuille (incluant les OPCVM monétaires) s'établit en fin de période à 0,68% et l'actif net à 105 millions d'euros.

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR²⁵ en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi que de l'ensemble des exigences de la réglementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise


L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

²⁵ Investissement Socialement Responsable

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST – SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST – LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023) (suite)






 <p>RESPONSABILITÉ ACTIONNAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respect des actionnaires Minoritaires • Indépendance du Conseil et des comités • Risques comptables • Qualité du management • Rémunération du CEO • Qualité de la communication financière 	 <p>RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Management Environnemental • Régulation et certification • Politique climat et efficacité énergétique • Impact biodiversité et externalités 	 <p>RESPONSABILITÉ SOCIALE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Culture d'entreprise et gestion RH • Climat social et conditions de travail • Santé et sécurité • Attractivité et Recrutement • Formation et gestion des Carrières • Promotion de la diversité 	 <p>RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualité, sécurité et traçabilité produits • Gestion de la supply chain • Respect des communautés locales et droits humains • Capacité d'innovation • Satisfaction client • Protection des données personnelles • Corruption et éthiques des Affaires • Cohérence fiscale
--	--	--	--

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :

 <p>TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inclusion des seniors • Inclusion des populations émergentes (BoP) • Accès à l'éducation • Accès au logement, confort • Sécurité • Transport public, régulation du trafic • Services à la personne 	 <p>TRANSITION MÉDICALE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alimentation saine, sport • Diagnostics médicaux • Lutte contre les maladies endémiques • Soins à la personne • Robotisation médicale • Accès aux soins (BoP) • Médecine et recherche médicale de pointe 	 <p>TRANSITION ÉCONOMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement des infrastructures • Digitalisation échanges • Certification, qualité, traçabilité des produits • Logistique performante • Tourisme durable • Accès à la connectivité • Transparence et sécurité des flux • Accès serv. financiers 	 <p>TRANSITION MODE DE VIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Allongement du cycle de vie des produits • Eco-conception • Efficacité de l'appareil productif • Economie circulaire • Consommation collaborative • Dématérialisation • Intelligence artificielle • Mobilité durable 	 <p>TRANSITION ÉCOLOGIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stockage de l'énergie • Energies renouvelables • Efficacité énergétique • Traitement de l'eau • Valorisation des déchets • Biodiversité • Agriculture durable • Mobilité écologique
---	--	--	--	--

Les perspectives pour 2024

L'année 2024 s'annonce constructive pour le marché du crédit. Le scénario macroéconomique semble solide et une faible croissance serait favorable au marché du crédit, incitant les entreprises à limiter leurs investissements et leurs risques, les encourageant à se désendetter dans un contexte de taux d'intérêt élevés. Cependant, nous pourrions observer davantage de dispersion entre les émetteurs : les plus fragiles pourraient être en difficulté en cas de refinancement si leurs charges financières augmentent trop fortement. Mais nous n'anticipons pas de hausse importante du taux de défaut, actuellement inférieur à sa moyenne historique. Les facteurs techniques devaient à nouveau être un soutien pour le marché avec des émissions primaires limitées au besoin de refinancement et des flux entrants positifs, à la recherche d'un rendement élevé. Au global, le « High yield » présente des perspectives de performance alimentées par un portage attractif, une croissance économique faible et une potentielle baisse des taux d'intérêt au deuxième semestre.

Au sein du portefeuille, nous avons mis en place une sélection rigoureuse des émetteurs. Nous conservons un investissement important, un rendement 5,6% pour une durée nette encore limitée à 2,9.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST – BEYOND CLIMATE

Point sur l'année 2023 écoulée

Portés par la poursuite du mouvement de désinflation et des taux longs en net recul, les marchés actions clôturent 2023 en beauté, une année qui s'est *in fine* révélée un très bon cru : +24,2% pour le S&P 500, +53,8% pour le Nasdaq, +19,2% pour l'Euro Stoxx 50, +12,7% pour le Stoxx 600 avec même, dans certains cas, de nouveaux plus hauts comme pour le CAC (7596 le 15/12) ou le Dow Jones (37 689,54 le 29/12).

Pourtant, l'année a commencé avec un sentiment pessimiste de la part des investisseurs craignant la remontée des taux, des craintes de la remontée des taux à marche forcée, des craintes de risques « récessionnistes » voire de « *hard landing* », de forte inertie sur l'inflation et de politiques monétaires restrictives « *higher for longer* ». Cette année a également été marquée par la peur d'une crise bancaire systémique en mars (séquence qui démarre avec la faillite de la Silicon Valley Bank et qui se termine par l'absorption de Credit Suisse par UBS), et également marquée par la résurgence du risque géopolitique au Proche-Orient depuis début octobre !

Finalement, la rapide décrue de l'inflation dès les premières semaines de 2023, combinée à une macro beaucoup plus résiliente qu'anticipée avec notamment les Etats-Unis dont le marché de l'emploi est resté bien orienté – ont permis l'avènement d'un scénario de « *soft landing* » pour l'économie mondiale. Cela a eu pour conséquence de générer au niveau des sociétés, des marges qui se sont révélées globalement résilientes et des « *top lines* » qui ont continué d'être portées par des effets prix, pour une croissance des bénéfices autour de 4% en zone Euro en 2023.

En 2023, le compartiment DNCA Invest –Beyond Climate affiche une performance de :

- Part A EUR: +12,20%
- Part I EUR : +13,15%
- Part ID EUR: +12,72%
- Part N EUR : +12,78%

Contre +18,55% pour son indicateur de référence Euro Stoxx dividendes réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Sur l'année, les principales surperformances relatives des titres en portefeuille (versus Euro Stoxx) sont : STMicroelectronics (Transition Ecologique, +183pbs²⁶, poids actif 4,8%), Crédit Agricole (Transition Economique, +170 pbs, poids actif 3,2%) et Enel (Transition Ecologique, +170pbs, poids actif 3,4%). A l'inverse, les pires performeurs relatifs à la performance sont : Nibe (Transition Ecologique, -72pbs, poids actifs 2,4%), Voltalia (Transition Ecologique, -71pbs, poids actif 1,3%) et EDP Renovaveis (Transition Ecologique, -23pbs, poids actifs 5,3%).

Les mouvements effectués en 2023 reflètent la gestion de long terme du compartiment. Huit sociétés ont été désinvesties du portefeuille. En février les titres Hoffmann Green Cement et Orsted ont quitté notre sélection, suivis de Tomra en avril. En juillet, quatre titres sont entrés dans le portefeuille : Spie, groupe français qui assure la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'installations économes en énergie et respectueuses de l'environnement, Ariston, groupe italien expert mondial des pompes à chaleur, Séché Environnement, acteur français spécialisé dans le traitement des déchets dont un tiers qualifié de dangereux, et Terna, opérateur d'infrastructures de transmission en Italie dont de l'électricité d'origine renouvelable. En face de ces achats, les titres ASML et Michelin ont été désinvestis. En août, c'est le titre Infineon, group allemand leader dans les semi-conducteurs notamment à destination des véhicules électriques qui est entré en portefeuille, quand les titres Air Liquide, ID Logistics et Legrand ont quitté notre sélection. En fin d'année, les titres Knorr-Bremse (Allemagne, Transport ferroviaire), Ebusco (Pays-Bas, Transports publics/bus électriques) et Alfen (Pays-Bas, Infrastructures énergétiques & mobilité durable) ont rejoint le portefeuille.

Le portefeuille est composé de 38 valeurs. Les principales convictions du portefeuille sont inchangées avec un top 5 constitué des titres suivants : Iberdrola (Transition Ecologique, >5%), EDP Renovaveis (Transition Ecologique, >5%), Prysmian (Transition Ecologique, >5%), STMicroelectronics (Transition Ecologique, >4%) et Bureau Veritas (Transition Economique, >4%).

Le niveau des liquidités dans le portefeuille (y compris les OPCVM monétaires) s'établit en fin de période à 3,75% et l'actif net à 276 millions d'euros.

Intégration des critères extra-financier

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR²⁷ en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi que de l'ensemble des exigences de la réglementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

²⁶ Points de base

²⁷ Investissement Socialement Responsable

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST – BEYOND CLIMATE (suite)

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG fondées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre volets : la responsabilité des actionnaires, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est évalué indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie conduit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé en utilisant une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont menées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La notation de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

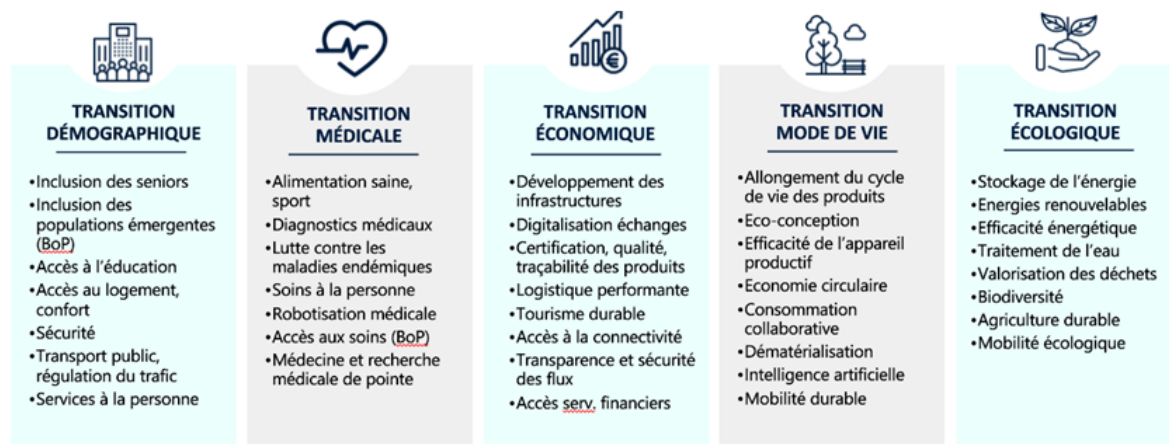


Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimum de 4 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir uniquement dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST – BEYOND CLIMATE (suite)

Les perspectives pour 2024

Pour 2024, au sortir d'une année particulièrement porteuse pour les marchés actions et alors qu'un consensus autour d'un scénario de « soft landing » prédomine sur les marchés, plusieurs incertitudes demeurent (environnement géopolitique, période électorale, politique monétaire et prévisions économiques). Par ailleurs, avec des liquidités qui restent largement rémunérées, le marché obligataire continue d'offrir des rendements attractifs et l'accès au crédit demeure difficile. Dans ce contexte, les publications annuelles des entreprises mais surtout les perspectives affichées seront déterminantes pour le positionnement du portefeuille. L'équipe de gestion conservera quoiqu'il en soit sa discipline sur la qualité extra-financière des véhicules sélectionnés et leur niveau d'endettement tout en cherchant des opportunités d'investissement dans les segments qui ont souffert du cycle de resserrement monétaire.

DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST- SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023)

2023 en bref

En 2023, la Chine a connu une reprise en dents de scie. Les investissements publics ont été massifs, contrairement aux investissements privés. Les secteurs industriels émergents (VE, solaire) ont enregistré une solide croissance, tandis que les secteurs manufacturiers traditionnels sont restés à la traîne. Les habitudes de consommation ont également évolué de manière divergente : les voyages et les dépenses de luxe ont été portés par la population la plus aisée, tandis que les ménages à revenus moyens et faibles ont eu tendance à réduire leur consommation. Le principal défi de la Chine est le manque de confiance. En raison de la précarité de l'emploi et de la baisse des perspectives de revenus, les ménages sont moins enclins à dépenser et leur épargne n'a jamais été aussi élevée. Contrairement à d'autres pays confrontés à un environnement fortement inflationniste, la Chine est entrée en déflation. Outre les incertitudes liées à l'environnement réglementaire de la Chine, la faiblesse de la demande des ménages a eu un impact supplémentaire sur la volonté des entreprises privées à dépenser, ce qui n'a pas favorisé le marché de l'emploi, déjà faible. Le manque de confiance s'est également fait sentir sur le marché de l'immobilier, où les acquéreurs hésitent à acheter un nouveau logement. Cela dit, l'économie chinoise est fragile mais elle ne traverse pas de crise. La Chine a affiché une croissance du PIB de 5,2 % en 2023, atteignant ainsi son objectif de 5 %.

En 2023, DNCA INVEST CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST- SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023) a enregistré les performances suivantes :

- Action I EUR : -26,99 %
- Action A EUR : -26,24 %
- Action Q EUR : -25,68 %
- Action N EUR : -26,49 %

Contre -13,99 % pour son indice de référence le MSCI China 10/40 EUR net return.

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

En 2023, TAL, Pinduoduo et CSPC Pharmaceutical Group ont été les trois plus grands contributeurs à la performance. Le groupe TAL s'est remis du choc provoqué par la nouvelle réglementation sur le soutien scolaire et a réussi à réorienter son modèle d'entreprise en passant de l'AST K12 traditionnelle à la demande d'apprentissage enrichi, créant ainsi une nouvelle offre TAM de 60 milliards de dollars. Pinduoduo a clairement bénéficié de la tendance à la baisse de la consommation en Chine. L'entreprise a continué à gagner des parts de marché au niveau national et son expansion à l'étranger a commencé à porter ses fruits, ouvrant ainsi la voie à un marché potentiel global plus vaste. Enfin, les activités de CSPC Pharmaceutical Group ont pris un tournant, l'impact négatif de la centralisation par le gouvernement des volumes d'achat étant largement pris en compte dans les estimations du marché, avec un risque de baisse limité, tandis que, par ailleurs, le riche portefeuille de produits innovants de l'entreprise constituera un nouveau moteur de croissance. Le groupe a annoncé une croissance à deux chiffres de son chiffre d'affaires pour 2024.

En revanche, Meituan, Country Garden Services et China East Education ont tous trois été les principaux freins à la performance. Meituan a souffert de la faiblesse du marché de la consommation en Chine, ainsi que des inquiétudes suscitées par la concurrence croissante de TikTok sur ses activités en magasin. Country Garden Services a été à la traîne en raison de la morosité ambiante sur le marché de l'immobilier, bien qu'il s'agisse d'une société de services dont le modèle économique repose sur des revenus récurrents. Enfin, la société China East Education a été pénalisée par un contexte économique difficile qui s'est traduit par une baisse de la demande, contraignant la direction à revoir à la baisse ses prévisions pour 2023. La liquidité a également joué un rôle, car les sociétés à petite capitalisation se sont révélées plus volatiles face aux flux des marchés de capitaux.

De nombreux changements sont intervenus au cours de l'année. Nous avons pris une participation dans le groupe pharmaceutique CSPC, une société pharmaceutique chinoise de premier plan spécialisée dans les domaines thérapeutiques tels que l'oncologie, les maladies cardiovasculaires et les maladies infectieuses. L'entreprise dispose d'un vaste portefeuille de produits innovants et sa valorisation semble intéressante. Nous avons également investi dans la société BYD, l'un des principaux fabricants de véhicules électriques de quartier (NEV) en Chine et à l'international. L'entreprise est bien placée pour capter la plus importante demande du marché de masse tout en développant une marque haut de gamme. East Money Information, l'un des principaux courtiers en ligne et distributeurs de fonds en Chine, a également fait son entrée dans le portefeuille. Abstraction faite des incertitudes boursières à court terme, l'entreprise bénéficie de l'augmentation de la richesse des ménages et de la réorientation de leurs investissements de l'immobilier vers le marché boursier. Par ailleurs, nous avons cédé notre position dans Shangdong Weigao Group Medical en raison de la détérioration de la visibilité de ses bénéfices en raison de la centralisation par le gouvernement des volumes d'achats. Nous avons également liquidé notre position dans JD.com, le positionnement concurrentiel de l'entreprise ayant été fragilisé par l'intensification de la concurrence dans le secteur du commerce électronique en Chine et par la tendance générale à la baisse de la consommation. Enfin, notre participation dans Guangzhou Kingmed Diagnostics Group a été vendue, car la reprise des activités après la pandémie de Covid a été plus lente que prévu, notamment en raison de la campagne de lutte contre la corruption lancée par les autorités chinoises.

À la fin de la période, les actifs liquides représentaient 7,12 % du portefeuille, et l'actif net s'élevait à 11,9 millions d'euros.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)

DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST- SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023) (suite)

Intégration de critères extra-financiers (suite)

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"²⁸. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et aux sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.

²⁸ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Rapport du Conseil d'Administration (suite)**DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST- SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023) (suite)****Perspectives pour 2024**

Le rétablissement de la confiance des ménages et des chefs d'entreprise sera la priorité du gouvernement chinois en 2024. La reprise du marché du travail sera indispensable pour soutenir la croissance des revenus des ménages et la pérennité de la reprise de la consommation. Un environnement réglementaire plus stable et plus transparent encouragera les investissements dans le secteur privé. Les nouveaux secteurs économiques (véhicules électriques, énergie solaire, automatisation, semi-conducteurs) vont progressivement gagner en importance dans le PIB de la Chine, au détriment des secteurs liés à l'immobilier. Nous prévoyons également un apaisement des relations entre la Chine et les États-Unis, ce qui soutiendra les exportations. Au-delà des incertitudes à court terme, il y a des faits que l'on ne peut ignorer. La Chine dispose d'un vaste marché de consommation intérieure et de secteurs manufacturiers bien développés. De nombreux entrepreneurs innovants contribueront à la réalisation de la feuille de route de la Chine en vue d'une croissance de qualité dans le futur.

DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY

Étant donné que le Compartiment a été lancé le 21 juin 2023, il n'y a pas suffisamment de données disponibles pour présenter une revue du Compartiment.

DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE

Étant donné que le Compartiment a été lancé le 30 novembre 2023, il n'y a pas suffisamment de données disponibles pour présenter un examen du Compartiment.

Aux Actionnaires de
DNCA INVEST
60, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Grand-Duchy of Luxembourg

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de DNCA INVEST (le « Fonds ») et de chacun de ses compartiments comprenant l'état des actifs nets et l'état du portefeuille-titres et autres actifs nets au 31 décembre 2023, ainsi que l'état des opérations et des changements de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière du Fonds et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de leurs opérations et des changements de leurs actifs nets pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Fonds conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF, ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration du Fonds. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport du réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers.

Société à responsabilité limitée au capital de 360.000 €
RCS Luxembourg B 67.895
Autorisation d'établissement 10022179

© Deloitte Audit, SARL

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration du Fonds pour les états financiers

Le Conseil d'Administration de la Fonds est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration du Fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration du Fonds a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant

d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration du Fonds, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du Fonds du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Pour Deloitte Audit, Cabinet de révision agréé

Nicolas Hennebert, Réviseur d'entreprises agréé

Partner

24 avril 2024

Statistiques

		31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023)				
Valeur nette d'inventaire	EUR	179,319,640.42	56,149,899.98	38,236,056.32
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	144.46	135.65	147.58
Class B shares EUR	EUR	136.23	127.85	139.37
Class I shares EUR	EUR	161.82	150.18	162.51
Class N shares EUR	EUR	101.86	94.96	103.22
Class Q shares EUR	EUR	108.08	100.02	-
Class SI shares EUR	EUR	100.76	-	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		237,120.965	174,104.416	188,271.966
Class B shares EUR		47,495.933	31,406.287	37,169.571
Class I shares EUR		780,839.474	176,080.323	32,318.019
Class N shares EUR		114,707.197	11,305.545	173.578
Class Q shares EUR		5,156.014	10,000.000	-
Class SI shares EUR		1.000	-	-
DNCA INVEST - EUROSE				
Valeur nette d'inventaire	EUR	2,331,222,728.58	2,069,199,290.69	2,337,908,278.77
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	174.03	160.28	165.62
Class AD shares EUR	EUR	145.87	135.15	142.02
Class B shares EUR	EUR	169.67	156.59	162.12
Class B shares CHF	CHF	101.15	99.28	108.00
Class I shares EUR	EUR	197.03	180.19	184.87
Class ID shares EUR	EUR	105.21	97.41	102.35
Class H-A shares CHF	CHF	115.10	108.31	112.44
Class H-A shares USD	USD	135.19	122.21	123.62
Class H-I shares CHF	CHF	117.87	110.13	113.50
Class N shares EUR	EUR	127.05	116.48	119.77
Class ND shares EUR	EUR	102.50	95.07	100.02
Class Q shares EUR	EUR	119.08	108.44	110.76
Class SI shares EUR	EUR	104.96	-	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		5,528,988.797	5,033,737.712	5,588,189.522
Class AD shares EUR		767,913.920	855,872.623	967,305.050
Class B shares EUR		1,362,953.700	1,372,247.434	1,485,115.216
Class B shares CHF		1,535.831	2,107.351	2,857.128
Class I shares EUR		4,438,593.515	5,015,635.255	5,426,982.996
Class ID shares EUR		20,953.426	60,833.075	62,032.510
Class H-A shares CHF		10,113.961	10,773.533	9,873.512
Class H-A shares USD		1,258.000	1,258.001	8,253.308
Class H-I shares CHF		8,923.880	8,503.880	6,208.158
Class N shares EUR		49,117.969	27,992.276	32,763.606
Class ND shares EUR		14,080.073	9,483.807	9,657.807
Class Q shares EUR		164,262.761	142,942.083	151,728.344
Class SI shares EUR		1,134,032.889	-	-
DNCA INVEST - EVOLUTIF				
Valeur nette d'inventaire	EUR	610,791,592.90	262,725,340.37	387,414,203.11
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	184.39	158.63	186.75
Class AD shares EUR	EUR	152.96	132.50	157.80
Class B shares EUR	EUR	173.35	149.73	176.95
Class C shares EUR	EUR	108.20	-	-

Statistiques (suite)

		31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
DNCA INVEST - EVOLUTIF (suite)				
Class I shares EUR	EUR	215.76	183.71	214.12
Class N shares EUR	EUR	118.19	101.41	118.59
Class Q shares EUR	EUR	155.00	130.98	151.54
Class SI shares EUR	EUR	120.65	102.52	119.27
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		474,706.141	341,715.952	407,936.184
Class AD shares EUR		50,160.168	51,264.834	54,093.540
Class B shares EUR		329,678.150	208,198.609	227,311.290
Class C shares EUR		2,461,473.182	-	-
Class I shares EUR		341,005.383	303,573.676	317,098.537
Class N shares EUR		35,471.166	112,824.405	54,922.883
Class Q shares EUR		40,260.488	36,381.379	96,857.917
Class SI shares EUR		895,925.417	961,519.939	1,453,740.388
DNCA INVEST - VALUE EUROPE				
Valeur nette d'inventaire	EUR	467,449,633.03	644,828,090.00	839,757,968.57
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	233.41	205.06	208.69
Class AD shares EUR	EUR	115.40	102.98	106.11
Class B shares EUR	EUR	209.56	184.83	188.86
Class I shares EUR	EUR	227.01	197.35	198.79
Class ID shares EUR	EUR	118.17	105.74	108.62
Class H-A shares USD	USD	154.20	132.76	131.81
Class IG shares EUR	EUR	126.99	110.97	112.33
Class N shares EUR	EUR	115.94	102.17	103.16
Class Q shares EUR	EUR	136.30	117.60	117.57
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		344,569.262	387,710.381	449,751.409
Class AD shares EUR		7,208.306	7,418.750	14,015.071
Class B shares EUR		152,390.597	163,742.719	175,260.386
Class I shares EUR		1,071,033.715	2,238,191.712	3,104,641.209
Class ID shares EUR		876,462.204	813,737.211	797,907.838
Class H-A shares USD		2,669.082	4,230.789	8,832.925
Class IG shares EUR		18,757.084	19,853.981	22,480.888
Class N shares EUR		25,235.274	11,333.178	12,695.529
Class Q shares EUR		13,750.208	22,644.688	22,309.159
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS				
Valeur nette d'inventaire	EUR	253,670,193.79	482,202,733.80	804,595,798.94
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	210.39	207.68	295.94
Class B shares EUR	EUR	203.86	201.73	288.15
Class I shares EUR	EUR	239.49	234.05	330.17
Class Q shares EUR	EUR	258.67	251.67	353.46
Class N shares EUR	EUR	121.64	119.26	168.77
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		753,018.976	1,434,240.300	1,583,603.807
Class B shares EUR		332,831.506	468,933.947	495,349.026
Class I shares EUR		89,461.281	348,049.074	536,278.720
Class Q shares EUR		20,623.433	27,758.218	27,354.023
Class N shares EUR		5,187.491	10,823.427	38,373.872
DNCA INVEST - CONVERTIBLES				
Valeur nette d'inventaire	EUR	337,811,616.81	392,804,278.01	519,457,740.61

Statistiques (suite)

		31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
DNCA INVEST - CONVERTIBLES (suite)				
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	152.82	143.44	169.29
Class B shares EUR	EUR	149.55	140.64	166.32
Class B shares CHF	CHF	69.64	74.06	99.52
Class I shares EUR	EUR	169.82	158.23	185.38
Class N shares EUR	EUR	93.83	87.53	102.69
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		499,183.825	480,796.192	556,598.270
Class B shares EUR		108,095.975	124,949.246	143,648.141
Class B shares CHF		-	-	373.373
Class I shares EUR		1,444,458.199	1,933,471.898	2,162,206.772
Class N shares EUR		571.057	3,850.161	4,600.882
DNCA INVEST - MIURI				
Valeur nette d'inventaire	EUR	286,543,211.11	392,856,739.11	396,811,235.88
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	113.79	104.13	108.66
Class AD shares EUR	EUR	97.79	90.38	94.91
Class B shares EUR	EUR	126.41	115.93	121.21
Class I shares EUR	EUR	140.46	127.92	132.38
Class Q shares EUR	EUR	168.66	151.33	155.44
Class BG shares EUR	EUR	101.95	93.43	97.76
Class H-A shares USD	USD	118.72	107.36	109.84
Class H-I shares USD	USD	124.10	116.98	114.82
Class N shares EUR	EUR	108.64	99.11	102.74
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		261,454.947	286,550.994	314,324.462
Class AD shares EUR		750.000	750.000	3,325.000
Class B shares EUR		590,089.961	1,362,235.917	1,240,187.931
Class I shares EUR		1,030,409.699	1,291,405.765	1,294,576.449
Class Q shares EUR		188,939.717	208,377.001	215,720.072
Class BG shares EUR		640.887	646.258	683.913
Class H-A shares USD		2,366.466	2,500.003	2,500.003
Class H-I shares USD		0.007	0.008	7,564.787
Class N shares EUR		47,943.465	80,507.754	58,846.376
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH				
Valeur nette d'inventaire	EUR	1,349,640,564.15	1,108,578,743.55	2,167,838,421.31
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	280.35	253.78	343.89
Class AD shares EUR	EUR	146.64	132.74	182.27
Class B shares EUR	EUR	269.08	244.55	332.71
Class I shares EUR	EUR	309.00	276.85	371.30
Class F shares EUR	EUR	290.71	259.95	347.94
Class H-A shares USD	USD	190.99	169.34	222.36
Class H-I shares USD	USD	211.20	185.34	241.20
Class IG shares EUR	EUR	167.35	150.68	203.09
Class H-I shares CHF	CHF	172.58	158.16	214.10
Class ID shares EUR	EUR	138.50	125.19	169.53
Class N shares EUR	EUR	148.92	133.88	180.15
Class Q shares EUR	EUR	170.23	151.37	201.49
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		364,654.029	397,678.998	447,505.406
Class AD shares EUR		6,082.016	6,082.017	10,000.000

Statistiques (suite)

		31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (suite)				
Class B shares EUR		714,535.851	735,974.144	656,463.646
Class I shares EUR		940,415.982	1,084,926.215	1,888,226.720
Class F shares EUR		1,796,411.638	1,140,265.313	2,142,726.623
Class H-A shares USD		25,425.934	27,592.786	59,672.176
Class H-I shares USD		18,401.785	18,499.785	47,674.801
Class IG shares EUR		36,737.624	41,427.190	59,975.395
Class H-I shares CHF		12,710.718	13,487.718	15,467.706
Class ID shares EUR		1,242,609.294	1,322,067.777	1,342,440.925
Class N shares EUR		273,907.286	288,045.810	408,596.803
Class Q shares EUR		71,171.832	66,361.399	43,496.084
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE				
Valeur nette d'inventaire	EUR	508,095,161.11	302,177,481.80	336,835,321.10
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	209.60	185.00	225.65
Class B shares EUR	EUR	204.48	181.10	221.76
Class I shares EUR	EUR	218.74	192.28	233.01
Class ID shares EUR	EUR	112.21	99.61	120.71
Class N shares EUR	EUR	153.54	135.19	164.39
Class Q shares EUR	EUR	251.57	218.47	262.74
Class SI shares EUR	EUR	95.34	83.11	-
Class H-A shares USD	USD	105.72	-	-
Class H-I shares USD	USD	106.36	-	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		188,162.657	132,988.400	54,414.054
Class B shares EUR		193,067.863	181,733.352	131,896.657
Class I shares EUR		799,666.210	595,311.941	661,598.977
Class ID shares EUR		915,864.042	1,007,413.042	1,007,413.042
Class N shares EUR		112,389.491	195,237.387	94,494.610
Class Q shares EUR		20,220.263	15,831.442	15,258.007
Class SI shares EUR		1,338,950.239	1.000	-
Class H-A shares USD		13,322.655	-	-
Class H-I shares USD		2,265.348	-	-
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE				
Valeur nette d'inventaire	EUR	420,997,423.33	546,678,188.02	820,456,811.45
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	199.82	178.45	267.47
Class B shares EUR	EUR	174.64	156.90	236.59
Class I shares EUR	EUR	213.13	188.74	280.52
Class ID shares EUR	EUR	126.22	112.32	168.71
Class N shares EUR	EUR	164.66	145.94	217.11
Class Q shares EUR	EUR	250.49	220.16	324.72
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		774,739.976	1,003,844.884	968,275.899
Class B shares EUR		65,362.609	75,156.932	65,007.306
Class I shares EUR		429,031.535	578,204.337	708,065.865
Class ID shares EUR		1,030,330.555	1,320,222.555	1,311,922.555
Class N shares EUR		180,382.994	653,275.068	561,889.613
Class Q shares EUR		14,304.829	13,578.852	12,746.508
DNCA INVEST - SERENITE PLUS				
Valeur nette d'inventaire	EUR	186,271,506.23	161,380,093.50	204,152,512.03
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	103.96	99.96	101.96

Statistiques (suite)

		31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
DNCA INVEST - SERENITE PLUS (suite)				
Class AD shares EUR	EUR	97.58	94.43	97.23
Class B shares EUR	EUR	102.72	98.89	101.08
Class I shares EUR	EUR	106.09	101.82	103.51
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		808,496.102	904,153.443	1,030,397.894
Class AD shares EUR		30,286.706	30,324.650	36,006.030
Class B shares EUR		74,697.166	69,159.554	78,079.704
Class I shares EUR		863,315.592	602,044.234	847,264.597
DNCA INVEST - VENASQUO*				
Valeur nette d'inventaire	EUR	-	67,493,507.19	145,050,263.77
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	-	114.25	123.29
Class B shares EUR	EUR	-	111.76	121.10
Class I shares EUR	EUR	-	118.39	126.93
Class N shares EUR	EUR	-	109.47	117.55
Class Q shares EUR	EUR	-	129.13	137.44
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		-	152,617.962	170,569.805
Class B shares EUR		-	207,477.618	213,393.894
Class I shares EUR		-	201,862.002	750,784.992
Class N shares EUR		-	20,218.864	17,824.125
Class Q shares EUR		-	5,864.035	5,722.599
DNCA INVEST - ALPHA BONDS				
Valeur nette d'inventaire	EUR	8,873,971,659.82	6,373,876,436.38	3,350,310,736.28
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	119.04	113.42	107.01
Class AD shares EUR	EUR	113.81	110.53	104.97
Class B shares EUR	EUR	117.84	112.47	106.26
Class F shares EUR	EUR	122.76	116.01	108.70
Class H-A shares CHF	CHF	113.35	110.21	104.37
Class H-A shares USD	USD	126.20	118.37	110.00
Class H-I shares CHF	CHF	117.16	113.20	106.65
Class H-I shares JPY	JPY	10,064.85	-	-
Class H-I shares USD	USD	132.13	123.03	113.72
Class H-ID Shares CAD	CAD	111.18	104.21	-
Class H-WI Shares USD	USD	112.19	104.02	-
Class I shares EUR	EUR	123.46	116.89	109.69
Class ID shares EUR	EUR	115.98	111.51	105.58
Class N shares EUR	EUR	121.67	115.44	108.55
Class ND shares EUR	EUR	114.99	110.90	105.07
Class Q shares EUR	EUR	129.13	121.76	112.64
Class SI shares EUR	EUR	121.57	115.03	107.86
Class WI Shares EUR	EUR	105.93	100.53	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		20,069,957.927	10,567,119.106	4,399,010.471
Class AD shares EUR		202,707.024	17,318.975	4,118.682
Class B shares EUR		6,918,461.535	5,778,422.490	3,375,030.665
Class F shares EUR		2,152,225.902	2,740,130.495	1,601,655.344
Class H-A shares CHF		73,179.332	43,185.355	25,388.617
Class H-A shares USD		378,831.460	32,889.978	1,562.000
Class H-I shares CHF		415,009.914	365,702.419	209,574.833
Class H-I shares JPY		4,787,252.764	-	-
Class H-I shares USD		1,051,592.330	1,096,157.036	243,731.561

* Voir Note 1.

Statistiques (suite)

		31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
DNCA INVEST - ALPHA BONDS (suite)				
Class H-ID Shares CAD		14,155.106	29,922.877	-
Class H-WI Shares USD		62,124.000	99,467.000	-
Class I shares EUR		23,238,787.929	24,716,578.189	15,365,575.879
Class ID shares EUR		2,027,483.666	871,354.794	602,762.500
Class N shares EUR		4,254,142.392	4,158,353.076	2,054,499.911
Class ND shares EUR		164,007.594	156,959.146	115,007.154
Class Q shares EUR		329,072.070	241,796.035	218,132.946
Class SI shares EUR		9,457,168.492	4,374,090.216	2,680,682.742
Class WI Shares EUR		25,949.000	13,000.000	-
DNCA INVEST - FLEX INFLATION				
Valeur nette d'inventaire	EUR	287,768,001.58	494,165,831.23	335,065,170.87
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	115.30	112.63	112.41
Class B shares EUR	EUR	114.59	112.08	111.68
Class H-I shares CHF	CHF	-	109.50	109.51
Class I shares EUR	EUR	119.22	115.83	115.21
Class N shares EUR	EUR	117.81	114.68	114.23
Class Q shares EUR	EUR	129.05	124.66	118.21
Class SI shares EUR	EUR	120.32	116.80	115.79
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		126,954.115	198,384.763	142,323.958
Class B shares EUR		546,466.724	646,464.878	45,458.753
Class H-I shares CHF		-	28,691.000	34,276.000
Class I shares EUR		1,325,119.628	2,001,934.763	2,014,665.796
Class N shares EUR		4,415.000	43,637.346	33,235.449
Class Q shares EUR		32,572.664	30,795.128	19,489.858
Class SI shares EUR		397,266.000	1,331,000.000	623,200.000
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA				
Valeur nette d'inventaire	EUR	168,836,885.18	177,882,427.24	201,703,885.98
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	108.55	101.67	116.31
Class I shares EUR	EUR	112.63	104.72	118.98
Class N shares EUR	EUR	111.30	103.73	118.14
Class Q shares EUR	EUR	107.55	99.53	112.57
Class SI shares EUR	EUR	9,584.49	8,906.64	10,114.49
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		471,544.114	575,568.852	495,790.876
Class I shares EUR		47,475.372	69,092.084	85,518.785
Class N shares EUR		637.863	570.627	724.558
Class Q shares EUR		4,264.721	4,641.839	4,441.539
Class SI shares EUR		11,661.815	12,530.558	13,176.999
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA				
Valeur nette d'inventaire	EUR	471,812,408.45	328,701,237.73	369,756,525.71
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	157.08	135.46	167.31
Class I shares EUR	EUR	163.13	139.52	170.92
Class ID shares EUR	EUR	114.92	99.08	121.38
Class N shares EUR	EUR	163.25	139.75	171.35
Class Q shares EUR	EUR	152.22	129.22	157.13

Statistiques (suite)

		31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA (suite)				
Class SI shares EUR	EUR	118.61	101.35	124.03
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		281,729.323	268,622.257	267,098.008
Class I shares EUR		1,418,616.887	1,277,974.592	1,293,665.718
Class ID shares EUR		703,037.671	354,215.030	354,215.030
Class N shares EUR		190,889.652	160,103.774	119,646.680
Class Q shares EUR		2,117.117	2,213.017	2,232.075
Class SI shares EUR		707,066.335	555,072.219	323,410.000
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023)				
Valeur nette d'inventaire	EUR	105,934,431.04	60,577,781.20	36,376,660.84
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	98.52	89.93	100.14
Class B shares EUR	EUR	98.10	89.72	100.07
Class I shares EUR	EUR	93.59	85.26	94.33
Class ID shares EUR	EUR	107.81	-	-
Class N shares EUR	EUR	98.59	89.65	99.43
Class Q shares EUR	EUR	104.38	94.34	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		1,255.582	1,590.916	1,383.836
Class B shares EUR		661.140	49.979	49.979
Class I shares EUR		662,953.834	702,397.225	383,313.851
Class ID shares EUR		351,631.872	-	-
Class N shares EUR		53,436.439	5,210.913	744.640
Class Q shares EUR		5,027.899	826.245	-
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE				
Valeur nette d'inventaire	EUR	276,146,246.60	91,678,030.22	106,341,356.02
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	105.28	93.83	114.34
Class A2 Shares EUR	EUR	107.23	-	-
Class AD2 Shares EUR	EUR	107.23	-	-
Class I shares EUR	EUR	143.13	126.49	152.84
Class ID shares EUR	EUR	112.84	100.11	120.96
Class N shares EUR	EUR	106.40	94.35	114.38
Class N2 Shares EUR	EUR	107.30	-	-
Class WI Shares EUR	EUR	107.28	-	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		421,104.082	13,219.422	6,096.803
Class A2 Shares EUR		307,063.684	-	-
Class AD2 Shares EUR		1,039,439.717	-	-
Class I shares EUR		412,444.404	488,971.564	473,294.651
Class ID shares EUR		73,467.846	275,224.900	275,224.900
Class N shares EUR		18,204.067	10,956.702	105.000
Class N2 Shares EUR		98,387.635	-	-
Class WI Shares EUR		70,867.222	-	-
DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023)				
Valeur nette d'inventaire	EUR	11,933,915.86	14,470,651.68	64,441,549.47
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	52.05	71.30	89.92
Class I shares EUR	EUR	53.78	72.91	90.98
Class N shares EUR	EUR	53.25	72.44	90.70

Statistiques (suite)

		31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023) (suite)				
Class Q shares EUR	EUR	56.53	76.05	94.19
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		25,625.943	46,790.375	14,872.248
Class I shares EUR		189,576.625	145,870.486	688,485.141
Class N shares EUR		4,487.688	5,313.353	4,259.000
Class Q shares EUR		2,946.752	1,504.402	839.693
DNCA INVEST - EURO SMART CITIES*				
Valeur nette d'inventaire	EUR	-	215,244,255.72	78,100,811.87
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	-	89.54	-
Class A2 Shares EUR	EUR	-	116.06	151.22
Class AD2 Shares EUR Dis	EUR	-	122.05	158.96
Class I shares EUR	EUR	-	91.27	-
Class N Shares EUR	EUR	-	80.15	103.55
Class N2 Shares EUR	EUR	-	102.03	132.15
Class WI Shares EUR	EUR	-	130,833.28	169,734.38
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		-	541,882.329	-
Class A2 Shares EUR		-	245,931.759	28,415.073
Class AD2 Shares EUR Dis		-	823,267.092	71.757
Class I shares EUR		-	35,388.753	-
Class N Shares EUR		-	17,331.042	1,346.620
Class N2 Shares EUR		-	129,491.011	139,160.759
Class WI Shares EUR		-	151.864	325.585
DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY*				
Valeur nette d'inventaire	EUR	196,313,748.27	-	-
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	124.79	-	-
Class I shares EUR	EUR	13,711.42	-	-
Class M shares EUR	EUR	69,499.39	-	-
Class N Shares EUR	EUR	101.56	-	-
Class Q shares EUR	EUR	103.37	-	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		19,569.062	-	-
Class I shares EUR		13,395.330	-	-
Class M shares EUR		108.802	-	-
Class N Shares EUR		23,408.655	-	-
Class Q shares EUR		2,550.701	-	-
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE*				
Valeur nette d'inventaire	EUR	35,471,906.28	-	-
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	85.67	-	-
Class H-I Shares USD	USD	132.43	-	-
Class I shares EUR	EUR	115.56	-	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		7,985.903	-	-
Class H-I Shares USD		200.000	-	-
Class I shares EUR		300,831.218	-	-

* Voir Note 1.

Etat combiné

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		15,820,662,879.18
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		912,450,518.45
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	16,733,113,397.63
Options à la valeur de marché	2.2	4,998,579.92
Avoirs en banque	2.2	769,071,820.62
Produits à recevoir sur vente de titres		1,869,332.20
A recevoir sur souscriptions		21,078,493.26
Remboursement fiscal à recevoir		183,940.64
A recevoir sur "Contracts for Difference"		435,689.87
A recevoir sur swaps		748,614.62
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2	1,788,584.09
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2	2,740,026.95
Plus-value nette non réalisée sur swaps	2.2, 11, 12	21,793,870.23
Plus-value non réalisée sur "Contracts for Difference"	2.2	1,158,265.26
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	63,437,309.81
Autres créances		467,835.45
Total actifs		17,622,885,760.55
Passifs		
Découverts bancaires		29,902,798.23
Charges à payer		29,228,613.01
Options à la valeur de marché	2.2	4,259,000.00
Charges à payer sur achat de titres		13,882,033.37
A payer sur rachats		7,620,444.86
A payer sur swaps		929,341.49
A payer sur "Contracts for Difference"		188,523.15
Moins-value non réalisée sur contrats de change à terme		2,602,682.81
Moins-value non réalisée sur contrats futures	2.2	174,263,930.45
Autre charge à payer		5,918.64
Total passifs		262,883,286.01
Actifs nets à la fin de l'année /période		17,360,002,474.54

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	113,380,254.84
Intérêts sur obligations	2.6	172,951,571.12
Intérêts bancaires	2.6	26,725,617.24
Revenus sur swaps	2.6	2,655,769.14
Revenus sur "Contracts for Difference" (prélèvement net à la source)	2.6	7,728,125.36
Autres revenus	13	4,208,416.22
Total revenus		327,649,753.92
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	152,898,419.09
Commission de banque dépositaire	5	1,582,876.27
Commission de performance	4	11,257,863.64
Frais d'administration	5	1,277,019.70
Frais professionnels	7	904,718.63
Frais de transaction	2.7	9,059,181.17
Taxe d'abonnement	6	4,302,529.54
Intérêts bancaires et charges	2.5	1,703,346.37
Charges d'intérêts sur swaps		12,689,551.99
Frais d'agent de transfert		3,225,569.94
Frais d'impression et de publication		366,848.26
Charges d'intérêts sur "Contracts for Difference"	2.5	3,354,986.11
Autres charges	7	467,444.04
Total charges		203,090,354.75
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		124,559,399.17
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	71,753,733.33
Change	2.3	(43,240,100.11)
Contrats futures	2.2	30,510,991.26
Contrats de changes à terme	2.2	169,911,855.76
Swaps	2.2	35,639,480.34
"Contracts for difference"	2.2	(4,936,056.72)
Options	2.2	204,546,021.68
Plus ou (moins)-value réalisée pour la période / année		588,745,324.71
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	987,917,717.59
Contrats futures	2.2	(415,969,090.75)
Contrats de changes à terme	2.2	(39,924,549.64)
Swaps	2.2	38,330,305.80
Options	2.2	27,677.50
"Contract for Difference"	2.2	580,085.58
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		1,159,707,470.79
Souscriptions		8,051,682,392.06
Rachats		(6,085,293,491.00)
Distribution de dividendes	10	(9,764,934.73)
Actifs nets à la fin de l'année /période		14,243,671,037.42
Actifs nets à la fin de l'année /période		17,360,002,474.54

DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023) (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		166,318,620.16
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		4,489,440.52
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	170,808,060.68
Avoirs en banque	2.2	5,804,690.06
A recevoir sur souscriptions		39,212.51
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2	82,363.07
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2	915,858.09
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	2,135,580.08
Total actifs		179,785,764.49
Passifs		
Découverts bancaires		153,112.62
Charges à payer		312,572.11
A payer sur rachats		439.34
Total passifs		466,124.07
Actifs nets à la fin de l'année		179,319,640.42

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Intérêts sur obligations	2.6	3,130,861.42
Intérêts bancaires	2.6	78,808.71
Autres revenus	13	885.43
Total revenus		3,210,555.56
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	638,162.13
Commission de banque dépositaire	5	8,246.33
Commission de performance	4	141,843.49
Frais d'administration	5	48,817.11
Frais professionnels	7	14,756.81
Frais de transaction	2.7	10,553.29
Taxe d'abonnement	6	27,933.82
Intérêts bancaires et charges	2.5	21,592.81
Charges d'intérêts sur swaps		886,597.22
Frais d'agent de transfert		34,829.36
Frais d'impression et de publication		9,022.70
Autres charges	7	3,934.23
Total charges		1,846,289.30
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		1,364,266.26
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	(1,188,409.47)
Change	2.3	96,689.55
Contrats futures	2.2	(2,120,977.45)
Contrats de changes à terme	2.2	(95,056.15)
Swaps	2.2	(20,299.48)
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		(1,963,786.74)
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	8,052,467.12
Contrats futures	2.2	710,840.82
Contrats de changes à terme	2.2	70,760.34
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		6,870,281.54
Souscriptions		146,417,583.69
Rachats		(30,118,124.79)
Actifs nets en début d'année		56,149,899.98
Actifs nets à la fin de l'année		179,319,640.42

DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023) (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	174,104.416	106,502.989	(43,486.440)	237,120.965
Class B shares EUR	31,406.287	24,014.797	(7,925.151)	47,495.933
Class I shares EUR	176,080.323	739,517.743	(134,758.592)	780,839.474
Class N shares EUR	11,305.545	109,011.053	(5,609.401)	114,707.197
Class Q shares EUR	10,000.000	6,354.199	(11,198.185)	5,156.014
Class SI shares EUR	-	1.000	-	1.000

DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023) (en EUR)**Portefeuille-titres au 31 décembre 2023**

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs									
Obligations									
Banques									
1,300,000.00	ABANCA CORP 23-18/05/2026 FRN	EUR	1,321,333.00	0.74	500,000.00	RCI BANQUE 19-18/02/2030 FRN	EUR	485,340.00	0.27
1,200,000.00	ABN AMRO BANK NV 22-22/02/2033 FRN	EUR	1,236,000.00	0.69	1,000,000.00	SKANDINAV ENSKIL 1.75% 22-11/11/2026	EUR	960,840.00	0.54
1,000,000.00	AIB GROUP PLC 23-23/10/2031 FRN	EUR	1,081,930.00	0.60	1,000,000.00	SOCIETE GENERALE 4.125% 23-21/11/2028	EUR	1,036,150.00	0.58
1,200,000.00	BANCO BILBAO VIZ 19-31/12/2049 FRN	EUR	1,198,140.00	0.67	300,000.00	SVENSKA HANDELSBANKEN 23-16/08/2034 FRN	EUR	315,024.00	0.18
300,000.00	BANCO BPM SPA 20-14/09/2030 FRN	EUR	304,563.00	0.17	600,000.00	UNICREDIT SPA 19-20/02/2029 FRN	EUR	599,814.00	0.33
800,000.00	BANCO BPM SPA 23-14/06/2028 FRN	EUR	838,608.00	0.47	900,000.00	UNICREDIT SPA 19-31/12/2049 FRN	EUR	929,151.00	0.52
500,000.00	BANCO BPM SPA 23-24/05/2172 FRN	EUR	542,710.00	0.30	1,500,000.00	VOLKSBANK NV 4.625% 23-23/11/2027	EUR	1,544,535.00	0.86
600,000.00	BANCO BPM SPA 4.625% 23-29/11/2027	EUR	619,248.00	0.35				74,662,972.61	41.64
400,000.00	BANCO BPM SPA 6% 22-13/09/2026	EUR	422,300.00	0.24	Assurances				
1,000,000.00	BANCO COM PORTUG 23-02/10/2026 FRN	EUR	1,028,080.00	0.57	1,000,000.00	ACHMEA BV 19-24/03/2168 FRN	EUR	851,520.00	0.47
1,300,000.00	BANCO CRED SOC C 22-22/09/2026 FRN	EUR	1,354,197.00	0.76	1,000,000.00	AEGON NV 14-25/04/2044 FRN	EUR	966,540.00	0.56
500,000.00	BANCO CRED SOC C 23-14/09/2029 FRN	EUR	525,145.00	0.29	1,700,000.00	ATHENE GLOBAL FU 0.832% 22-08/01/2027	EUR	1,570,341.00	0.88
600,000.00	BANCO SABADELL 22-24/03/2026 FRN	EUR	588,420.00	0.33	1,500,000.00	ATHENE GLOBAL FU 1.125% 20-02/09/2025	EUR	1,432,815.00	0.80
900,000.00	BANCO SABADELL 23-07/02/2029 FRN	EUR	930,573.00	0.52	1,000,000.00	AVIVA PLC 22-15/12/2170 FRN	GBP	1,053,714.36	0.59
400,000.00	BANCO SABADELL 23-18/04/2171 FRN	EUR	428,408.00	0.24	1,600,000.00	CNP ASSURANCES 21-31/12/2061 FRN	USD	1,135,921.91	0.63
1,000,000.00	BANCO SABADELL 5.625% 16-06/05/2026	EUR	1,024,180.00	0.57	500,000.00	COFACE SA 5.75% 23-28/11/2033	EUR	519,020.00	0.28
1,100,000.00	BANCO SANTANDER 23-18/10/2027 FRN	EUR	1,127,731.00	0.63	800,000.00	CRDT AGR ASSR 5.875% 23-25/10/2033	EUR	880,360.00	0.49
300,000.00	BANCO SANTANDER 23-23/08/2033 FRN	EUR	314,949.00	0.18	1,300,000.00	DIRECT LINE INS 17-31/12/2049 FRN	GBP	1,174,743.06	0.66
700,000.00	BANKIA 19-15/02/2029 FRN	EUR	699,160.00	0.39	500,000.00	FIDELIDADE COMPA 21-04/09/2031 FRN	EUR	447,556.48	0.24
1,600,000.00	BANK OF IRELAND 19-25/11/2025 FRN	EUR	1,558,736.00	0.87	1,900,000.00	JUST GROUP PLC 21-31/12/2061 FRN	GBP	1,487,270.02	0.83
500,000.00	BANK OF IRELAND 23-13/11/2029 FRN	EUR	520,180.00	0.29	1,100,000.00	LEGAL & GENL GRP 20-31/12/2060 FRN	GBP	1,084,976.87	0.61
2,200,000.00	BARCLAYS PLC 19-09/06/2025 FRN	EUR	2,167,220.00	1.21	1,000,000.00	MET LIFE GLOB 3.75% 23-07/12/2031	EUR	1,028,550.00	0.57
1,400,000.00	BARCLAYS PLC 22-15/12/2170 FRN	GBP	1,614,231.83	0.90	1,200,000.00	MET LIFE GLOB 3.75% 23-07/12/2031	EUR	1,028,550.00	0.57
900,000.00	BAWAG GROUP AG 23-24/02/2034 FRN	EUR	917,784.00	0.51	1,000,000.00	MUTUELLE ASSUR 21-21/12/2169 FRN	EUR	896,952.00	0.50
500,000.00	BAYERISCHE LINDK 23-05/01/2034 FRN	EUR	518,720.00	0.29	1,000,000.00	PENSION INS 19-31/12/2059 FRN	GBP	1,086,615.99	0.61
1,000,000.00	BPFR BANCA 23-11/09/2029 FRN	EUR	1,034,550.00	0.58	500,000.00	PENSION INS 8% 23-13/11/2033	GBP	618,677.40	0.35
1,000,000.00	CAIXABANK 18-31/12/2049 FRN	EUR	931,730.00	0.52	1,200,000.00	ROTHESAY LIFE 18-31/12/2049 FRN	GBP	1,249,291.18	0.70
300,000.00	CAIXABANK 21-18/06/2031 FRN	EUR	279,579.00	0.15	1,400,000.00	ROTHESAY LIFE 21-31/12/2061 FRN	GBP	1,149,206.97	0.64
500,000.00	CAIXABANK 4.375% 23-29/11/2033	EUR	526,340.00	0.29	600,000.00	SOGECAP SA 23-16/05/2044 FRN	EUR	648,852.00	0.36
800,000.00	CESKA SPORITELNA 22-14/11/2025 FRN	EUR	816,496.00	0.46	Immobilier				
1,000,000.00	CESKA SPORITELNA 23-08/03/2028 FRN	EUR	1,034,270.00	0.58	500,000.00	AROUNDTOWN SA 1% 17-07/01/2025	EUR	477,465.00	0.27
1,000,000.00	CITIGROUP INC 1.75% 15-28/01/2025	EUR	978,870.00	0.55	2,700,000.00	AROUNDTOWN SA 3.625% 19-10/04/2031	GBP	2,174,656.55	1.22
1,200,000.00	COOPERATIEVE RAB 18-31/12/2049 FRN	EUR	1,159,008.00	0.65	800,000.00	HEIMSTADEN BOST 0.25% 21-13/10/2024	EUR	755,506.00	0.42
1,500,000.00	CRED AGRICOLE SA 21-31/12/2061 FRN	GBP	1,723,080.29	0.96	500,000.00	KOJAMO OYJ 1.625% 18-07/03/2025	EUR	479,090.00	0.27
1,000,000.00	CRED AGRICOLE SA 23-28/08/2033 FRN	EUR	1,051,320.00	0.59	300,000.00	LEG IMMOBILIEN 0.4% 20-30/06/2028 CV	EUR	258,360.00	0.14
300,000.00	CREDITO EMILIANO 20-16/12/2030 FRN	EUR	282,150.00	0.15	4,000.00	NEXITY 0.875% 21-19/04/2028 CV FLAT	EUR	159,436.00	0.09
600,000.00	CREDITO EMILIANO 23-30/05/2029 FRN	EUR	628,398.00	0.35	400,000.00	PRAEMIA HEALTHCR 5.5% 23-19/09/2028	EUR	419,284.00	0.23
1,700,000.00	CRELAN SA/ NV 5.375% 22-31/10/2025	EUR	1,747,243.00	0.97	1,700,000.00	URW 23-03/10/2171 FRN	EUR	1,699,677.00	0.95
2,800,000.00	CRELAN SA 23-28/02/2030 FRN	EUR	2,965,732.00	1.65	1,000,000.00	VONOVIA BV 1.25% 16-06/12/2024	EUR	975,120.00	0.54
800,000.00	CYBG PLC 19-03/09/2027 FRN	GBP	876,324.50	0.49	1,000,000.00	WPC EUROBOND 2.25% 17-19/07/2024	EUR	988,270.00	0.55
700,000.00	DNB BANK ASA 23-01/11/2029 FRN	EUR	736,449.00	0.41	Accessoires & Equipements automobiles				
300,000.00	DNB BANK ASA 23-16/02/2027 FRN	EUR	301,116.00	0.17	500,000.00	FAURECIA 2.625% 18-15/06/2025	EUR	492,050.00	0.27
500,000.00	EC FINANCE 3% 21-15/10/2026	EUR	483,900.00	0.27	1,200,000.00	FORD MOTOR CRED 1.744% 20-19/07/2024	EUR	1,183,584.00	0.67
1,800,000.00	ERSTE GROUP 19-31/12/2049 FRN	EUR	1,708,398.00	0.95	500,000.00	FORD MOTOR CRED 4.867% 23-03/08/2027	EUR	514,555.00	0.29
400,000.00	ERSTE GROUP 23-15/04/2172 FRN	EUR	423,052.00	0.24	600,000.00	FORD MOTOR CRED 5.125% 23-20/02/2029	EUR	628,194.00	0.35
1,000,000.00	HAMBURG COM BANK 21-22/09/2026 FRN	EUR	922,200.00	0.51	300,000.00	FORVIA 2.75% 21-15/02/2027	EUR	287,673.00	0.16
500,000.00	HAMBURG COM BANK 4.875% 23-30/03/2027	EUR	505,840.00	0.28	500,000.00	IHO VERWALTUNGS 8.75% 23-15/05/2028	EUR	545,630.00	0.30
2,500,000.00	HAMBURG COM BANK 6.25% 22-18/11/2024	EUR	2,508,625.00	1.40	200,000.00	KION GROUP AG 1.625% 20-24/09/2025	EUR	191,578.00	0.11
1,000,000.00	HSBC HOLDINGS 22-16/11/2032 FRN	EUR	1,077,850.00	0.60	200,000.00	RCI BANQUE 4.625% 23-02/10/2026	EUR	205,308.00	0.11
600,000.00	ING BANK NV 4.125% 23-02/10/2026	EUR	614,982.00	0.34	400,000.00	RCI BANQUE 4.625% 23-13/07/2026	EUR	409,348.00	0.23
1,300,000.00	INIT INNOVATION IN TRAFFIC S	EUR	1,402,453.00	0.78	800,000.00	RENAULT 2.375% 20-25/05/2026	EUR	776,216.00	0.43
1,000,000.00	INTESA SANPAOLO 23-07/03/2172 FRN	EUR	1,102,580.00	0.61	900,000.00	TRATON FIN LUX 4.5% 23-23/11/2026	EUR	919,881.00	0.51
1,000,000.00	INTESA SANPAOLO 23-16/11/2025 FRN	EUR	1,002,450.00	0.56	300,000.00	ZF EUROPE 2% 19-23/02/2026	EUR	286,665.00	0.16
500,000.00	INTESA SANPAOLO 5.125% 23-29/08/2031	EUR	534,040.00	0.30	300,000.00	ZF FINANCE GMBH 2.75% 20-25/05/2027	EUR	286,014.00	0.16
1,600,000.00	INTESA SANPAOLO 7.2% 23-28/11/2033	USD	1,541,923.36	0.86	500,000.00	ZF FINANCE GMBH 2% 21-06/05/2027	EUR	463,365.00	0.26
200,000.00	JYSKE BANK A/S 23-10/11/2029 FRN	EUR	208,256.00	0.11	200,000.00	ZF FINANCE GMBH 5.75% 23-03/08/2026	EUR	206,894.00	0.12
400,000.00	JYSKE BANK A/S 23-26/10/2028 FRN	EUR	416,384.00	0.23	Matériaux de construction				
1,000,000.00	KBC GROUP NV 23-05/03/2172 FRN	EUR	1,064,450.00	0.59	1,100,000.00	ABERTIS FINANCE 20-31/12/2060 FRN	EUR	1,058,255.00	0.59
1,200,000.00	KUTXABANK 23-15/06/2027 FRN	EUR	1,222,152.00	0.68	200,000.00	CARRIER GLOBAL 4.125% 23-29/05/2028	EUR	206,208.00	0.10
1,400,000.00	LLOYDS BK GR PLC 23-27/03/2171 FRN	GBP	1,634,014.28	0.91	400,000.00	CARRIER GLOBAL 4.5% 23-29/05/2025	EUR	403,508.00	0.23
600,000.00	MEDIOBANCA SPA 23-01/02/2030 FRN	EUR	618,564.00	0.34	600,000.00	CARRIER GLOBAL 4.5% 23-29/11/2032	EUR	642,468.00	0.36
400,000.00	NATIONWIDE BLDG 4.5% 23-01/11/2026	EUR	412,772.00	0.23	800,000.00	CELLNEX FINANCE 2.25% 22-12/04/2026	EUR	777,304.00	0.43
500,000.00	NORDEA BANK AB 23-10/02/2026 FRN	EUR	498,835.00	0.28	1,100,000.00	CELLNEX TELECOM 0.75% 20-20/11/2031 CV	EUR	917,840.00	0.51
347,000.00	NORDEA BANK ABP 23-06/09/2026 FRN	EUR	351,528.35	0.20	200,000.00	EMERALD DEBT 6.375% 23-15/12/2030	EUR	214,070.00	0.12
1,700,000.00	NOVO BANCO 23-01/12/2033 FRN	EUR	1,885,181.00	1.05	1,300,000.00	IMERYSA SA 4.75% 23-29/11/2029	EUR	1,323,075.00	0.74
1,900,000.00	PERM TSB GRP 23-25/04/2028 FRN	EUR	2,007,502.00	1.12	300,000.00	INFRASTRUTTURE W 1.875% 20-08/07/2026	EUR	288,825.00	0.16
1,600,000.00	RAIFFEISEN BK IN 0.375% 19-25/09/2026	EUR	1,465,296.00	0.82	200,000.00	SPIE SA 2% 23-17/01/2028 CV	EUR	208,104.00	0.12
1,000,000.00	RAIFFEISEN BK IN 17-31/12/2049	EUR	952,000.00	0.53	800,000.00	WIENERBERGER AG 2.75% 20-04/06/2025	EUR	788,592.00	0.44
1,000,000.00	RAIFFEISEN BK IN 20-31/12/2060 FRN	EUR	913,890.00	0.51	400,000.00	WIENERBERGER AG 4.875% 23-04/10/2028	EUR	424,096.00	0.24
1,300,000.00	RAIFFEISEN BK IN 23-15/09/2028 FRN	EUR	1,357,798.00	0.76	Services diversifiés				
					400,000.00	AHLSTROM-MUN 3.625% 21-04/02/2028	EUR	363,656.00	0.20
					700,000.00	ALD SA 4.875% 23-06/10/2028	EUR	741,699.00	0.41

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023) (en EUR)
Portefeuille-titres au 31 décembre 2023 (suite)

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
500,000.00	ARVAL SERVICE 4% 22-22/09/2026	EUR	507,030.00	0.28	200,000.00	FNAC DARTY SA 1.875% 19-30/05/2024	EUR	198,584.00	0.11
1,500,000.00	AUTOSTRAD PER L 5.125% 23-14/06/2033	EUR	1,574,235.00	0.88	400,000.00	INTL DESIGN GRP 10% 23-15/11/2028	EUR	416,404.00	0.23
1,200,000.00	BASIC-FIT NV 1.5% 21-17/06/2028 CV	EUR	1,087,452.00	0.61	200,000.00	REXEL SA 2.125% 21-15/06/2028	EUR	189,064.00	0.11
300,000.00	INDRA SISTEMAS S 3% 18-19/04/2024	EUR	298,191.00	0.17				2,263,155.00	1.26
400,000.00	LOXAM SAS 2.875% 19-15/04/2026	EUR	388,592.00	0.22		Appareils électriques & électroniques			
400,000.00	LOXAM SAS 6.375% 23-31/05/2029	EUR	415,120.00	0.23	400,000.00	AMS AG 0% 18-05/03/2025 CV	EUR	375,784.00	0.21
500,000.00	MEDIO AMBIENTE 1.661% 19-04/12/2026	EUR	477,190.00	0.27	300,000.00	AMS-OSRAM AG 10.5% 23-30/03/2029	EUR	325,854.00	0.18
200,000.00	NEXI 0% 21-24/02/2028 CV	EUR	173,738.00	0.09	1,000,000.00	ASSA ABLOY AB 3.75% 23-13/09/2026	EUR	1,019,340.00	0.57
3,000.00	WORLDLINE SA 0% 20-30/07/2025 CV	EUR	328,963.00	0.18				1,720,978.00	0.96
			6,355,886.00	3.54		Bureautique			
	Energie				900,000.00	TELEPERFORMANCE 5.25% 23-22/11/2028	EUR	942,345.00	0.53
500,000.00	CULLINAN HOLDCO 4.625% 21-15/10/2026	EUR	391,875.00	0.22	700,000.00	TELEPERFORMANCE 5.75% 23-22/11/2031	EUR	744,450.00	0.41
500,000.00	ENI SPA 2.95% 23-14/09/2030 CV	EUR	526,015.00	0.29				1,686,795.00	0.94
1,000,000.00	ENI SPA 20-31/12/2060 FRN	EUR	961,240.00	0.54		Audiovisuel			
600,000.00	HOLDING DINFRAS 4.5% 23-06/04/2027	EUR	614,826.00	0.34	1,500,000.00	PEARSON FUND FIV 1.375% 15-06/05/2025	EUR	1,449,990.00	0.81
400,000.00	REPSOL INTL FIN 15-25/03/2075 FRN	EUR	399,640.00	0.22				1,449,990.00	0.81
1,200,000.00	REPSOL INTL FIN 21-31/12/2061 FRN	EUR	1,124,868.00	0.63		Métal			
1,000,000.00	TOTALENERGIES SE 19-31/12/2049 FRN	EUR	992,240.00	0.55	200,000.00	NOVELIS SHEET 3.375% 21-15/04/2029	EUR	189,132.00	0.11
10,000.00	VOLTALIA SA 1% 21-13/01/2025 CV FLAT	EUR	296,730.00	0.17	500,000.00	ORANO SA 5.375% 22-15/05/2027	EUR	523,870.00	0.29
			5,307,434.00	2.96	684,000.00	THYSSENKRUPP 2.875% 19-22/02/2024	EUR	681,756.48	0.38
	Gouvernements							1,394,758.48	0.78
5,107,826.21	BUNDESSCHATZANW 0% 22-15/03/2024	EUR	5,071,611.72	2.83		Stockage & Entrepôt			
			5,071,611.72	2.83	500,000.00	CANPACK EASTERN 2.375% 20-01/11/2027	EUR	459,840.00	0.26
	Télécommunications				400,000.00	HUHTAMAKI OYJ 4.25% 22-09/06/2027	EUR	401,548.00	0.22
1,000,000.00	AT&T INC 3.55% 12-17/12/2032	EUR	1,005,810.00	0.56				861,388.00	0.48
200,000.00	GN STORE NORD 0% 19-21/05/2024 CV	EUR	195,972.00	0.11		Industrie sidérurgique			
1,500,000.00	TDC NET AS 5.056% 22-31/05/2028	EUR	1,560,870.00	0.87	700,000.00	VOESTALPINE AG 2.75% 23-28/04/2028 CV	EUR	689,213.00	0.38
400,000.00	TDC NET AS 5.618% 23-06/02/2030	EUR	412,884.00	0.23				689,213.00	0.38
500,000.00	TELEFONICA EUROP 19-31/12/2049 FRN	EUR	497,540.00	0.28		Agriculture			
500,000.00	TELEFONICA EUROP 23-07/09/2172 FRN	EUR	534,910.00	0.30	700,000.00	LOUIS DREYF 2.375% 20-27/11/2025	EUR	684,005.00	0.38
			4,207,986.00	2.35				684,005.00	0.38
	Cosmétiques					Hôtels & Restaurants			
600,000.00	CHEPLAPHARM ARZN 7.5% 23-15/05/2030	EUR	640,566.00	0.36	500,000.00	IHG FINANCE LLC 4.375% 23-28/11/2029	EUR	518,525.00	0.29
400,000.00	COTY INC 3.875% 21-15/04/2026	EUR	400,144.00	0.22				518,525.00	0.29
200,000.00	COTY INC 5.75% 23-15/09/2028	EUR	210,776.00	0.11		Internet			
450,000.00	EPHOS SUBCO S 7.875% 23-31/01/2031	EUR	466,474.50	0.26	400,000.00	ILIAD 5.375% 23-15/02/2029	EUR	411,240.00	0.22
500,000.00	GRUENENTHAL GMBH 4.125% 21-15/05/2028	EUR	495,455.00	0.28				411,240.00	0.22
600,000.00	KORIAN SA 21-31/12/2061 FRN	GBP	384,114.00	0.21				167,313,769.22	93.30
500,000.00	SARTORIUS FIN 4.25% 23-14/09/2026	EUR	511,695.00	0.29					
350,000.00	STRYKER CORP 3.375% 23-11/12/2028	EUR	354,977.00	0.20		Fonds			
			3,464,201.56	1.93					
	Transports					Fond d'investissement			
500,000.00	GETLINK SE 3.5% 20-30/10/2025	EUR	496,340.00	0.28	33.00	OSTRUM TRESORERIE PLUS IC EUR	EUR	3,494,291.46	1.95
1,500,000.00	INTL CONSOLIDAT 1.125% 21-18/05/2028 CV	EUR	1,336,575.00	0.75				3,494,291.46	1.95
300,000.00	SIXT SE 1.75% 20-09/12/2024	EUR	294,825.00	0.15					
1,200,000.00	WIZZ AIR FIN CO 1% 22-19/01/2026	EUR	1,105,608.00	0.62					
			3,233,348.00	1.80					
	Textile								
500,000.00	TAPESTRY INC 5.35% 23-27/11/2025	EUR	510,150.00	0.28					
600,000.00	TAPESTRY INC 5.875% 23-27/11/2031	EUR	631,164.00	0.35					
1,800,000.00	TAPESTRY INC 7.7% 23-27/11/2030	USD	1,715,319.96	0.96					
			2,856,633.96	1.59					
	Services financiers								
500,000.00	BANCA IFIS SPA 1.75% 20-25/06/2024	EUR	492,585.00	0.27					
400,000.00	BANCA IFIS SPA 6.125% 23-19/01/2027	EUR	410,664.00	0.23					
400,000.00	CA AUTO BANK IE 4.75% 23-25/01/2027	EUR	413,688.00	0.23					
1,000,000.00	CA AUTO BANK IE 6% 23-06/12/2026	GBP	1,177,396.10	0.67					
400,000.00	HOLDING DINFRAS 0.625% 21-16/09/2028	EUR	348,636.00	0.19					
			2,842,969.10	1.59					
	Chimie								
500,000.00	ARKEMA 19-31/12/2049 FRN	EUR	495,745.00	0.28					
500,000.00	ARKEMA 4.25% 23-20/05/2030	EUR	522,440.00	0.29					
600,000.00	SOLVAY SA 20-02/09/2169 FRN	EUR	570,948.00	0.32					
500,000.00	SPCM SA 2% 20-01/02/2026	EUR	484,290.00	0.27					
700,000.00	VERDE BIDCO SPA 4.625% 21-01/10/2026	EUR	664,391.00	0.37					
			2,737,814.00	1.53					
	Alimentation								
500,000.00	ELIOR PARTICIPAT 3.75% 21-15/07/2026	EUR	463,665.00	0.26					
1,000,000.00	JDE PEETS NV 4.125% 23-23/01/2030	EUR	1,028,580.00	0.57					
1,000,000.00	JDE PEETS NV 4.5% 23-23/01/2034	EUR	1,052,010.00	0.59					
			2,544,255.00	1.42					
	Commerce & Distribution								
800,000.00	EROSKI S COOP 10.625% 23-30/04/2029	EUR	826,376.00	0.46					
729,270.00	FNAC DART SA 0.25% 21-23/03/2027 CV FLAT	EUR	632,727.00	0.35					

DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023) (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
Contrats à terme					
Obligation à terme					
(100.00)	EURO-BOBL FUTURE 07/03/2024	EUR	10,237,800.00	BNP Paribas Paris	23,000.00
(424.00)	EURO-BUND FUTURE 07/03/2024	EUR	43,621,544.00	BNP Paribas Paris	110,903.20
550.00	US 2YR NOTE FUTURE (CBT) 28/03/2024	USD	99,423,535.79	BNP Paribas Paris	781,954.89
					915,858.09

Total des Contrats à terme **915,858.09**

pour le Contrats à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contre BNP Paribas Paris).

Achat	Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR		
Contrats de changes à terme							
4,353,935.49	EUR	4,765,941.75	USD	31/01/24	4,307,611.85	Société Générale	51,703.10
18,392,606.45	EUR	15,935,333.10	GBP	31/01/24	18,381,337.71	Société Générale Goldman Sachs International	30,659.97
							82,363.07

Total des contrats de change à terme **82,363.07**

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie Goldman Sachs International).

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie Société Générale).

Total Autres instruments financiers **998,221.16**

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	170,808,060.68	95.25
Total Autres instruments financiers	998,221.16	0.56
Avoirs en banque	5,651,577.44	3.15
Autres actifs et passifs	1,861,781.14	1.04
Total actif net	179,319,640.42	100.00

DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023) (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	16.96	16.12
Royaume-Uni	11.68	11.16
Pays-Bas	10.83	10.32
Espagne	10.05	9.58
Italie	9.67	9.19
Etats-Unis	8.28	7.89
Allemagne	8.07	7.68
Autriche	6.05	5.77
Irlande	3.96	3.78
Belgique	3.72	3.53
Luxembourg	2.59	2.48
Autres	8.14	7.75
	100.00	95.25

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Banques	43.72	41.64
Assurances	11.31	10.77
Immobilier	4.91	4.68
Accessoires & Equipements automobiles	4.33	4.13
Matériaux de construction	4.25	4.04
Services diversifiés	3.72	3.54
Energie	3.11	2.96
Gouvernements	2.97	2.83
Télécommunications	2.46	2.35
Fond d'investissement	2.05	1.95
Cosmétiques	2.03	1.93
Autres	15.14	14.43
	100.00	95.25

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
BUNDESSCHATZANW 0% 22-15/03/2024	Gouvernements	5,071,611.72	2.83
OSTRUM TRESORERIE PLUS IC EUR	Fond d'investissement	3,494,291.46	1.95
CRELAN SA 23-28/02/2030 FRN	Banques	2,965,732.00	1.65
HAMBURG COM BANK 6.25% 22-18/11/2024	Banques	2,508,625.00	1.40
AROUNDTOWN SA 3.625% 19-10/04/2031	Immobilier	2,174,656.55	1.22
BARCLAYS PLC 19-09/06/2025 FRN	Banques	2,167,220.00	1.21
PERM TSB GRP 23-25/04/2028 FRN	Banques	2,007,502.00	1.12
NOVO BANCO 23-01/12/2033 FRN	Banques	1,885,181.00	1.05
CRELAN SA/NV 5.375% 22-31/10/2025	Banques	1,747,243.00	0.97
CRED AGRICOLE SA 21-31/12/2061 FRN	Banques	1,723,080.29	0.96

DNCA INVEST - EUROSE (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		2,118,689,837.95
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		136,166,686.10
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	2,254,856,524.05
Avoirs en banque	2.2	59,731,418.34
A recevoir sur souscriptions		2,095,974.57
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2	35,201.32
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2	998,686.90
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	18,362,782.46
Total actifs		2,336,080,587.64
Passifs		
Charges à payer		2,397,026.23
Charges à payer sur achat de titres		1,179,920.87
A payer sur rachats		1,280,911.96
Total passifs		4,857,859.06
Actifs nets à la fin de l'année		2,331,222,728.58

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	30,191,227.35
Intérêts sur obligations	2.6	38,889,817.86
Intérêts bancaires	2.6	1,070,044.01
Autres revenus	13	1,296,093.13
Total revenus		71,447,182.35
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	22,630,948.23
Commission de banque dépositaire	5	116,774.21
Frais d'administration	5	68,081.12
Frais professionnels	7	123,037.98
Frais de transaction	2.7	238,445.17
Taxe d'abonnement	6	787,166.68
Intérêts bancaires et charges	2.5	34,633.43
Frais d'agent de transfert		437,934.89
Frais d'impression et de publication		28,708.04
Autres charges	7	28,083.65
Total charges		24,493,813.40
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		46,953,368.95
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	5,875,989.32
Change	2.3	(24,748.00)
Contrats futures	2.2	(21,117,898.43)
Contrats de changes à terme	2.2	78,627.03
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		31,765,338.87
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	159,226,728.84
Contrats futures	2.2	(7,636,814.02)
Contrats de changes à terme	2.2	38,892.44
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		183,394,146.13
Souscriptions		518,432,956.78
Rachats		(439,082,837.11)
Distribution de dividendes	10	(720,827.91)
Actifs nets en début d'année		2,069,199,290.69
Actifs nets à la fin de l'année		2,331,222,728.58

DNCA INVEST - EUROSE (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	5,033,737.712	1,289,144.308	(793,893.223)	5,528,988.797
Class AD shares EUR	855,872.623	58,614.479	(146,573.182)	767,913.920
Class B shares EUR	1,372,247.434	152,246.403	(161,540.137)	1,362,953.700
Class B shares CHF	2,107.351	-	(571.520)	1,535.831
Class I shares EUR	5,015,635.255	756,351.979	(1,333,393.719)	4,438,593.515
Class ID shares EUR	60,833.075	1,116.307	(40,995.956)	20,953.426
Class H-A shares CHF	10,773.533	-	(659.572)	10,113.961
Class H-A shares USD	1,258.001	-	(0.001)	1,258.000
Class H-I shares CHF	8,503.880	620.000	(200.000)	8,923.880
Class N shares EUR	27,992.276	30,475.268	(9,349.575)	49,117.969
Class ND shares EUR	9,483.807	5,330.250	(733.984)	14,080.073
Class Q shares EUR	142,942.083	32,056.004	(10,735.326)	164,262.761
Class SI shares EUR	-	1,143,680.099	(9,647.210)	1,134,032.889

DNCA INVEST - EUROSE (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs									
Obligations									
Banques									
7,200,000.00	BANCO BILBAO VIZ 19-31/12/2049 FRN	EUR	7,188,840.00	0.31	10,400,000.00	UNICREDIT SPA 19-20/02/2029 FRN	EUR	10,396,776.00	0.45
4,000,000.00	BANCO BILBAO VIZ 20-16/01/2030 FRN	EUR	3,850,480.00	0.17	3,900,000.00	UNICREDIT SPA 19-23/09/2029 FRN	EUR	3,813,303.00	0.16
9,900,000.00	BANCO BILBAO VIZ 23-10/05/2026 FRN	EUR	9,963,855.00	0.43	3,300,000.00	UNICREDIT SPA 19-31/12/2049 FRN	EUR	3,406,887.00	0.15
1,500,000.00	BANCO BPM SPA 1.75% 19-28/01/2025	EUR	1,466,190.00	0.06	6,100,000.00	UNIONE DI BANCHE 19-12/07/2029 FRN	EUR	6,080,480.00	0.26
3,100,000.00	BANCO BPM SPA 20-14/09/2030 FRN	EUR	3,147,151.00	0.14				354,981,144.05	15.23
6,400,000.00	BANCO BPM SPA 23-14/06/2028 FRN	EUR	6,708,864.00	0.29	Gouvernements				
2,800,000.00	BANCO BPM SPA 4.625% 23-29/11/2027	EUR	2,889,824.00	0.12	20,000,000.00	FRANCE O.A.T. 1% 15-25/11/2025	EUR	19,472,000.00	0.84
3,600,000.00	BANCO BPM SPA 6% 22-13/09/2026	EUR	3,800,700.00	0.16	34,150,552.00	ITALY BTPS 0.65% 20-15/05/2026	EUR	33,648,538.90	1.44
2,100,000.00	BANCO CRED SOC C 22-22/09/2026 FRN	EUR	2,187,549.00	0.09	15,290,667.00	ITALY BTPS 1.6% 22-22/11/2028	EUR	14,785,922.08	0.63
1,400,000.00	BANCO SABADELL 22-24/03/2026 FRN	EUR	1,372,980.00	0.06	52,538,578.00	ITALY BTPS I/L 2.35% 14-15/09/2024	EUR	52,673,076.75	2.26
1,600,000.00	BANCO SABADELL 23-07/02/2029 FRN	EUR	1,654,352.00	0.07	49,019,178.00	SPAIN I/L BOND 0.65% 17-30/11/2027	EUR	48,908,884.86	2.10
3,400,000.00	BANCO SABADELL 23-08/09/2029 FRN	EUR	3,540,046.00	0.15	15,506,500.00	SPAIN I/L BOND 1.8% 14-30/11/2024	EUR	15,517,509.61	0.67
6,600,000.00	BANCO SABADELL 5.625% 16-06/05/2026	EUR	6,759,588.00	0.29	11,134,080.00	SPAIN I/L BOND 1% 15-30/11/2030	EUR	11,249,540.41	0.48
4,600,000.00	BANCO SANTANDER 20-11/02/2025 FRN	EUR	4,611,178.00	0.20	16,000,000.00	SPANISH GOVT 0% 22-31/05/2025	EUR	15,357,600.00	0.66
9,100,000.00	BANCO SANTANDER 23-18/10/2027 FRN	EUR	9,329,411.00	0.40				211,613,072.61	9.08
3,400,000.00	BANCO SANTANDER 23-23/08/2033 FRN	EUR	3,569,422.00	0.15	Accessoires & Equipements automobiles				
8,700,000.00	BANKIA 19-15/02/2029 FRN	EUR	8,689,560.00	0.37	15,300,000.00	FAURECIA 2.625% 18-15/06/2025	EUR	15,056,730.00	0.65
3,600,000.00	BANK OF AMER CRP 4.134% 23-12/06/2028	EUR	3,715,740.00	0.16	468,000.00	FAURECIA 7.25% 22-15/06/2026	EUR	497,235.96	0.01
3,700,000.00	BARCLAYS PLC 22-31/01/2027 FRN	EUR	3,640,541.00	0.16	10,610,000.00	FORD MOTOR CRED 1.744% 20-19/07/2024	EUR	10,464,855.20	0.45
7,700,000.00	BNP PARIBAS 19-23/01/2027 FRN	EUR	7,486,171.00	0.32	3,700,000.00	FORD MOTOR CRED 4.867% 23-03/08/2027	EUR	3,807,707.00	0.16
6,400,000.00	BNP PARIBAS 20-01/09/2028 FRN	EUR	5,747,584.00	0.25	6,000,000.00	FORD MOTOR CRED 6.125% 23-15/05/2028	EUR	6,488,580.00	0.28
8,400,000.00	CAIXABANK 17-31/12/2049	EUR	8,404,368.00	0.36	5,100,000.00	FORVIA 2.75% 21-15/02/2027	EUR	4,890,441.00	0.21
2,200,000.00	CAIXABANK 20-18/11/2026 FRN	EUR	2,071,146.00	0.09	4,500,000.00	GEN MOTORS FIN 1% 22-24/02/2025	EUR	4,367,025.00	0.19
9,100,000.00	CAIXABANK 21-18/06/2031 FRN	EUR	8,480,563.00	0.36	3,300,000.00	KION GROUP AG 1.625% 20-24/09/2025	EUR	3,161,037.00	0.14
4,800,000.00	CAIXABANK 22-13/04/2026 FRN	EUR	4,671,888.00	0.20	5,100,000.00	PEUGEOT 2.75% 20-15/05/2026	EUR	5,049,204.00	0.22
3,900,000.00	CAIXABANK 22-23/02/2033 FRN	EUR	4,120,974.00	0.18	10,100,000.00	PEUGEOT 2% 18-20/03/2025	EUR	9,911,433.00	0.43
2,800,000.00	CESKA SPORITELNA 22-14/11/2025 FRN	EUR	2,857,736.00	0.12	1,800,000.00	RCI BANQUE 4.125% 22-01/12/2025	EUR	1,813,500.00	0.08
3,100,000.00	CESKA SPORITELNA 23-08/03/2028 FRN	EUR	3,206,237.00	0.14	2,500,000.00	RCI BANQUE 4.625% 23-13/07/2026	EUR	2,558,425.00	0.11
4,000,000.00	CESKA SPORITELNA 23-29/06/2027 FRN	EUR	4,155,400.00	0.18	4,000,000.00	RCI BANQUE 4.875% 23-02/10/2029	EUR	4,211,720.00	0.18
2,400,000.00	COOPERATIEVE RAB 22-30/11/2032 FRN	EUR	2,404,320.00	0.10	3,100,000.00	RCI BANQUE 4.875% 23-14/06/2028	EUR	3,264,982.00	0.14
4,200,000.00	CRED AGRICOLE SA 2.5% 22-29/08/2029	EUR	4,053,000.00	0.17	3,400,000.00	RENAULT 1.25% 19-24/06/2025	EUR	3,269,576.00	0.14
5,200,000.00	CRED AGRICOLE SA 22-12/10/2026 FRN	EUR	5,245,656.00	0.23	1,900,000.00	RENAULT 1% 18-18/04/2024	EUR	1,879,803.00	0.08
310,000.00	CREDITO EMILIANO 20-16/12/2030 FRN	EUR	291,555.00	0.00	5,400,000.00	RENAULT 2.375% 20-25/05/2026	EUR	5,239,458.00	0.22
3,800,000.00	CREDITO EMILIANO 23-30/05/2029 FRN	EUR	3,979,854.00	0.17	10,167.00	RENAULT 83-24/10/2049 FRN TP	EUR	2,978,931.00	0.13
6,200,000.00	DELL BANK INTERN 1.625% 20-24/06/2024	EUR	6,132,730.00	0.26	6,700,000.00	SCANIA CV AB 2.25% 20-03/06/2025	EUR	6,563,186.00	0.28
5,200,000.00	DNB BANK ASA 23-01/11/2029 FRN	EUR	5,470,764.00	0.23	2,700,000.00	SCHAEFFLER VERWA 3.75% 16-15/09/2026	EUR	2,669,814.00	0.11
6,000,000.00	DNB BANK ASA 23-16/02/2027 FRN	EUR	6,022,320.00	0.26	2,300,000.00	TOYOTA FIN AUSTR 2.004% 20-21/10/2024	EUR	2,268,490.00	0.10
4,300,000.00	EC FINANCE 3% 21-15/10/2026	EUR	4,161,540.00	0.18	5,100,000.00	TRATON FIN LUX 23-21/01/2026 FRN	EUR	5,096,634.00	0.22
3,100,000.00	IBERCAJA 23-07/06/2027 FRN	EUR	3,199,820.00	0.14	1,300,000.00	TRATON FIN LUX 4.125% 22-22/11/2025	EUR	1,310,478.00	0.05
9,100,000.00	ING BANK NV 4.125% 23-02/10/2026	EUR	9,327,227.00	0.40	7,400,000.00	TRATON FIN LUX 4.125% 23-18/01/2025	EUR	7,426,566.00	0.32
2,000,000.00	ING GROEP NV 21-29/09/2028 FRN	EUR	1,777,580.00	0.08	3,700,000.00	TRATON FIN LUX 4.5% 23-23/11/2026	EUR	3,781,733.00	0.16
3,600,000.00	INTESA SANPAOLO 0.625% 21-24/02/2026	EUR	3,387,096.00	0.15	3,800,000.00	VOLKSWAGEN INTFN 18-31/12/2049 FRN	EUR	3,767,168.00	0.16
6,100,000.00	INTESA SANPAOLO 17-29/12/2049	EUR	6,269,031.00	0.27	3,300,000.00	VOLVO CAR AB 2.5% 20-07/10/2027	EUR	3,133,647.00	0.13
6,800,000.00	INTESA SANPAOLO 23-17/03/2025 FRN	EUR	6,809,792.00	0.29	2,800,000.00	ZF EUROPE 2% 19-23/02/2026	EUR	3,631,090.00	0.16
5,400,000.00	JYSKE BANK A/S 21-02/09/2026 FRN	EUR	5,074,488.00	0.22	2,100,000.00	ZF EUROPE FIN BV 6.125% 23-13/03/2029	EUR	2,236,920.00	0.10
3,100,000.00	JYSKE BANK A/S 23-10/11/2029 FRN	EUR	3,227,968.00	0.14	2,600,000.00	ZF FINANCE GMBH 2.75% 20-25/05/2027	EUR	2,478,788.00	0.11
2,200,000.00	JYSKE BANK A/S 23-26/10/2028 FRN	EUR	2,290,112.00	0.10	3,800,000.00	ZF FINANCE GMBH 2% 21-06/05/2027	EUR	3,521,574.00	0.15
4,000,000.00	JYSKE BANK A/S 5.5% 22-16/11/2027	EUR	4,199,880.00	0.18	2,900,000.00	ZF FINANCE GMBH 5.75% 23-03/08/2026	EUR	2,999,963.00	0.13
3,200,000.00	KBC GROUP NV 19-31/12/2049 FRN	EUR	3,202,272.00	0.14				139,796,694.16	6.00
5,200,000.00	KBC GROUP NV 22-29/06/2025 FRN	EUR	5,165,992.00	0.22	Services diversifiés				
9,000,000.00	KBC GROUP NV 23-06/06/2026 FRN	EUR	9,101,790.00	0.39	2,300,000.00	AHLSTROM-MUN 3.625% 21-04/02/2028	EUR	2,091,022.00	0.09
5,000,000.00	KUTXABANK 23-15/06/2027 FRN	EUR	5,092,300.00	0.22	3,300,000.00	ALD SA 23-21/02/2025 FRN	EUR	3,310,626.00	0.14
5,000,000.00	LA BANQUE POSTAL 22-05/03/2034 FRN	EUR	5,240,300.00	0.22	2,800,000.00	ALD SA 4.75% 22-13/10/2025	EUR	2,855,888.00	0.12
2,700,000.00	LA BANQUE POSTAL 22-09/02/2028 FRN	EUR	2,487,969.00	0.11	6,300,000.00	ALD SA 4.875% 23-06/10/2028	EUR	6,675,291.00	0.29
2,600,000.00	NATIONWIDE BLDG 4.5% 23-01/11/2026	EUR	2,683,018.00	0.12	11,800,000.00	AMADEUS IT GROUP 2.5% 20-20/05/2024	EUR	11,735,808.00	0.51
7,200,000.00	NATWEST MARKETS 23-13/01/2026 FRN	EUR	7,258,464.00	0.31	900,000.00	ARVAL SERVICE 0% 21-01/10/2025	EUR	847,548.00	0.04
3,400,000.00	NEXI 2.125% 21-30/04/2029	EUR	3,007,810.00	0.13	5,300,000.00	ARVAL SERVICE 4% 22-22/09/2026	EUR	5,374,518.00	0.23
4,857,000.00	NORDEA BANK ABP 23-06/09/2026 FRN	EUR	4,920,383.85	0.21	4,100,000.00	ARVAL SERVICE LE 4.625% 23-02/12/2024	EUR	4,122,632.00	0.18
1,600,000.00	NOVA LJUBLJANSKA 23-27/06/2027 FRN	EUR	1,687,264.00	0.07	2,700,000.00	AVIS BUDGET FINA 7.25% 23-31/07/2030	EUR	2,895,831.00	0.12
1,400,000.00	PSA BANQUE FRANC 3.875% 23-19/01/2026	EUR	1,410,332.00	0.06	5,300,000.00	DERICHEBOURG 2.25% 21-15/07/2028	EUR	4,980,357.00	0.21
9,600,000.00	RCI BANQUE 19-18/02/2030 FRN	EUR	9,318,528.00	0.40	2,700,000.00	ELIS SA 1.625% 19-03/04/2028	EUR	2,491,290.00	0.11
1,700,000.00	SOCIETE GENERALE 20-21/04/2026 FRN	EUR	1,641,367.00	0.07	2,900,000.00	ELIS SA 1% 19-03/04/2025	EUR	2,799,457.00	0.12
3,200,000.00	SOCIETE GENERALE 20-24/11/2030 FRN	EUR	3,004,384.00	0.13	2,500,000.00	ELIS SA 2.875% 18-15/02/2026	EUR	2,464,325.00	0.11
9,300,000.00	SOCIETE GENERALE 21-12/06/2029 FRN	EUR	8,079,189.00	0.35	3,100,000.00	ELIS SA 4.125% 22-24/05/2027	EUR	3,142,904.00	0.13
5,700,000.00	SOCIETE GENERALE 21-30/06/2031 FRN	EUR	5,244,741.00	0.22	2,100,000.00	HARLEY-DAVIDSON 5.125% 23-05/04/2026	EUR	2,167,893.00	0.10
6,400,000.00	SOCIETE GENERALE 23-28/09/2029 FRN	EUR	6,676,224.00	0.29	2,800,000.00	INDRA SISTEMAS S 3% 18-19/04/2024	EUR	2,783,116.00	0.09
7,391,000.00	UBS GROUP 22-21/03/2025 FRN	EUR	7,340,741.20	0.31	5,200,000.00	LEASYS SPA 4.5% 23-26/07/2026	EUR	5,295,316.00	0.23
4,400,000.00	UBS GROUP FUNDIN 18-17/04/2025 FRN	EUR	4,363,832.00	0.19	3,100,000.00	LEASYS SPA 4.625% 23-16/02/2027	EUR	3,183,328.00	0.14
1,700,000.00	UNICAJA ES 21-01/12/2026 FRN	EUR	1,606,279.00	0.07	900,000.00	LOXAM SAS 2.875% 19-15/04/2026	EUR	874,332.00	0.04
2,500,000.00	UNICAJA ES 4.5% 22-30/06/2025	EUR	2,501,875.00	0.11	2,200,000.00	LOXAM SAS 4.5% 22-15/02/2027	EUR	2,200,528.00	0.09
6,800,000.00	UNICREDIT BANK C 3.625% 23-15/02/2026	EUR	6,845,764.00	0.29	5,100,000.00	LOXAM SAS 6.375% 23-15/05/2028	EUR	5,318,841.00	0.23
800,000.00	UNICREDIT SPA 19-03/07/2025 FRN	EUR	789,808.00	0.03	3,300,000.00	MEDIO AMBIENTE 1.661% 19-04/12/2026	EUR	3,149,454.00	0.14
					6,200,000.00	MEDIO AMBIENTE 5.25% 23-30/			

DNCA INVEST - EUROSE (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023 (suite)

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
7,300,000.00	SIXT SE 5.125% 23-09/10/2027	EUR	7,725,882.00	0.33	1,100,000.00	PFF TELECOM GRP 3.25% 20-29/09/2027	EUR	1,071,048.00	0.05
2,500,000.00	VERISURE HOLDING 3.25% 21-15/02/2027	EUR	2,406,975.00	0.10	8,500,000.00	PFF ARENA 1 B 2.125% 19-31/01/2025	EUR	8,331,870.00	0.36
2,600,000.00	VERISURE HOLDING 3.875% 20-15/07/2026	EUR	2,561,130.00	0.11	10,278,000.00	SES 16-29/12/2049	EUR	10,312,945.20	0.44
1,200,000.00	VERISURE HOLDING 7.125% 23-01/02/2028	EUR	1,266,876.00	0.05	3,300,000.00	TDC NET AS 5.056% 22-31/05/2028	EUR	3,433,914.00	0.15
26,500.00	WORLDLINE SA 0% 19-30/07/2026 CV	EUR	2,382,403.00	0.10	6,400,000.00	TELEFONICA EURO P 19-31/12/2049 FRN	EUR	6,368,512.00	0.27
73,319.00	WORLDLINE SA 0% 20-30/07/2025 CV	EUR	8,040,234.86	0.34				60,510,574.70	2.60
			128,719,349.86	5.52					
Matériaux de construction					Services financiers				
4,500,000.00	ABERTIS FINANCE 20-31/12/2060 FRN	EUR	4,329,225.00	0.19	5,700,000.00	BANCA IFIS SPA 1.75% 20-25/06/2024	EUR	5,615,469.00	0.24
3,650,000.00	ARCADIS NV 4.875% 23-28/02/2028	EUR	3,784,064.50	0.16	3,300,000.00	BANCA IFIS SPA 6.125% 23-19/01/2027	EUR	3,387,978.00	0.14
4,500,000.00	CARRIER GLOBAL 4.5% 23-29/05/2025	EUR	4,539,465.00	0.19	6,200,000.00	CA AUTO BANK 23-13/01/2025 FRN	EUR	6,221,762.00	0.27
5,500,000.00	CELLNEX FINANCE 2.25% 22-12/04/2026	EUR	5,343,965.00	0.23	7,000,000.00	CA AUTO BANK 4.375% 23-08/06/2026	EUR	7,115,640.00	0.31
7,800,000.00	CIE DE ST GOBAIN 3.75% 23-29/11/2026	EUR	7,934,082.00	0.35	3,800,000.00	CA AUTO BANK IE 4.75% 23-25/01/2027	EUR	3,930,036.00	0.17
4,200,000.00	EIFPAGE SA 1.625% 20-14/01/2027	EUR	4,013,016.00	0.17	4,100,000.00	CA AUTO BANK SPA 24/03/2024	EUR	4,101,517.00	0.18
2,000,000.00	EMERALD DEBT 6.375% 23-15/12/2030	EUR	2,140,700.00	0.09	4,000,000.00	FCA BANK IE 0% 21-16/04/2024	EUR	3,957,720.00	0.17
6,000,000.00	HOLCIM FINANCE L 19-31/12/2049 FRN	EUR	5,964,300.00	0.26	2,900,000.00	HOLDING DINFRA 0.125% 21-16/09/2025	EUR	2,728,784.00	0.11
8,400,000.00	IMERY'S SA 4.75% 23-29/11/2029	EUR	8,549,100.00	0.38	4,700,000.00	HOLDING DINFRA 0.625% 21-16/09/2028	EUR	4,096,473.00	0.18
6,000,000.00	INFRASTRUTTURE W 1.875% 20-08/07/2026	EUR	5,776,500.00	0.25	3,500,000.00	LEASEPLAN CORP 0.25% 21-23/02/2026	EUR	3,263,400.00	0.13
845,043.00	OHL OPERACIONES 6.6% 21-31/03/2026	EUR	811,451.69	0.03	4,800,000.00	LEASEPLAN CORP 3.5% 20-09/04/2025	EUR	4,799,712.00	0.21
5,800,000.00	SAIPEM FIN INTL 3.125% 21-31/03/2028	EUR	5,454,378.00	0.23				49,218,491.00	2.11
7,600,000.00	SPIE SA 2.625% 19-18/06/2026	EUR	7,457,044.00	0.32	Transports				
4,300,000.00	SPIE SA 2% 23-17/01/2028 CV	EUR	4,474,236.00	0.19	12,098,000.00	GETLINK SE 3.5% 20-30/10/2025	EUR	12,009,442.64	0.52
5,500,000.00	WEBUILD SPA 3.875% 22-28/07/2026	EUR	5,419,480.00	0.23	6,800,000.00	INPOST SA 2.25% 21-15/07/2027	EUR	6,333,044.00	0.27
746,000.00	WEBUILD SPA 5.875% 20-15/12/2025	EUR	761,934.56	0.03	5,400,000.00	SIXT SE 1.75% 20-09/12/2024	EUR	5,306,850.00	0.23
5,000,000.00	WEBUILD SPA 7% 23-27/09/2028	EUR	5,239,150.00	0.22	9,323,000.00	WIZZ AIR FIN CO 1.35% 21-19/01/2024	EUR	9,309,947.80	0.40
5,200,000.00	WIENERBERGER AG 2.75% 20-04/06/2025	EUR	5,125,848.00	0.22	4,700,000.00	WIZZ AIR FIN CO 1% 22-19/01/2026	EUR	4,330,298.00	0.18
2,700,000.00	WIENERBERGER AG 4.875% 23-04/10/2028	EUR	2,862,648.00	0.12				37,289,582.44	1.60
			89,980,587.75	3.86	Internet				
Energie					7,000,000.00	ADEVINTA ASA 2.625% 20-15/11/2025	EUR	6,947,920.00	0.30
8,700,000.00	DRAX FINCO PLC 2.625% 20-01/11/2025	EUR	8,444,220.00	0.36	2,400,000.00	ADEVINTA ASA 3% 20-15/11/2027	EUR	2,391,768.00	0.10
2,200,000.00	EDP SA 19-30/04/2079 FRN	EUR	2,203,476.00	0.09	9,200,000.00	ILIAD 0.75% 21-11/02/2024	EUR	9,160,624.00	0.40
2,800,000.00	ELEC DE FRANCE 13-29/01/2049 FRN	EUR	2,814,812.00	0.12	4,400,000.00	ILIAD 1.875% 21-11/02/2028	EUR	4,048,704.00	0.17
5,200,000.00	ELEC DE FRANCE 18-31/12/2049 FRN	EUR	5,169,580.00	0.22	4,000,000.00	ILIAD 2.375% 20-17/06/2026	EUR	3,838,920.00	0.16
3,200,000.00	ELEC DE FRANCE 3.75% 23-05/06/2027	EUR	3,264,224.00	0.14	8,100,000.00	ILIAD 5.375% 22-14/06/2027	EUR	8,338,545.00	0.36
1,100,000.00	ENEL SPA 19-24/05/2080 FRN	EUR	1,082,466.00	0.04				34,726,481.00	1.49
4,700,000.00	ENGIE 3.75% 23-06/09/2027	EUR	4,798,700.00	0.21	Commerces & Distribution				
4,400,000.00	ENI SPA 20-31/12/2060 FRN	EUR	4,229,456.00	0.18	8,100,000.00	DUFFRY ONE BV 2.5% 17-15/10/2024	EUR	7,982,631.00	0.34
5,500,000.00	GALP ENERGIA 2% 20-15/01/2026	EUR	5,320,645.00	0.23	3,387,702.24	FNAC DART SA 0.25% 21-23/03/2027 CV FLAT	EUR	2,939,227.82	0.13
4,400,000.00	GAS NAT FENOSA F 15-29/12/2049 FRN	EUR	4,371,004.00	0.19	5,900,000.00	FNAC DARTY SA 1.875% 19-30/05/2024	EUR	5,858,228.00	0.25
6,100,000.00	HOLDING DINFRA 4.5% 23-06/04/2027	EUR	6,250,731.00	0.27	4,200,000.00	ONTEX GROUP 3.5% 21-15/07/2026	EUR	4,062,618.00	0.17
3,400,000.00	IBERDROLA INTL 18-31/12/2049 FRN	EUR	3,392,316.00	0.15	2,500,000.00	REXEL SA 2.125% 21-15/06/2028	EUR	2,363,300.00	0.10
2,800,000.00	IBERDROLA INTL 20-31/12/2060 FRN	EUR	2,642,332.00	0.11	3,300,000.00	REXEL SA 5.25% 23-15/09/2030	EUR	3,449,622.00	0.15
4,500,000.00	NATL GRID NA INC 4.151% 23-12/09/2027	EUR	4,627,035.00	0.20	5,700,000.00	SEB SA 1.375% 20-16/06/2025	EUR	5,484,369.00	0.24
5,100,000.00	REPSOL INTL FIN 15-25/03/2075 FRN	EUR	5,095,410.00	0.22				32,139,995.82	1.38
7,700,000.00	TOTALENERGIES SE 19-31/12/2049 FRN	EUR	7,640,248.00	0.33	Stockage & Entrepôt				
			71,346,655.00	3.06	6,400,000.00	ARDAGH METAL PAC 3% 21-01/09/2029	EUR	5,179,456.00	0.23
Cosmétiques					2,200,000.00	BALL CORP 1.5% 19-15/03/2027	EUR	2,067,076.00	0.09
3,200,000.00	AMPLIFON SPA 1.125% 20-13/02/2027	EUR	2,956,544.00	0.13	2,100,000.00	CANPACK EASTERN 2.375% 20-01/11/2027	EUR	1,931,328.00	0.08
5,700,000.00	CHEPLAPHARM ARZN 4.375% 20-15/01/2028	EUR	5,572,434.00	0.24	2,900,000.00	CROWN EUROPEAN 5% 23-15/05/2028	EUR	3,012,549.00	0.13
3,000,000.00	CHEPLAPHARM ARZN 7.5% 23-15/05/2030	EUR	3,202,830.00	0.14	2,400,000.00	HUHTAMAKI OYJ 4.25% 22-09/06/2027	EUR	2,409,288.00	0.10
3,000,000.00	COTY INC 5.75% 23-15/09/2028	EUR	3,161,640.00	0.14	2,100,000.00	HUHTAMAKI OYJ 5.125% 23-04/11/2028	EUR	2,190,447.00	0.10
3,300,000.00	FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025	EUR	3,112,923.00	0.13	3,150,000.00	SIG COMBIBLOC PU 2.125% 20-18/06/2025	EUR	3,087,661.50	0.13
1,750,000.00	FRESENIUS SE & C 1.875% 22-24/05/2025	EUR	1,713,057.00	0.07	2,350,000.00	SMURFIT KAPPA AQ 2.875% 18-15/01/2026	EUR	2,317,241.00	0.10
4,500,000.00	GRIFOLS ESCROW 3.875% 21-15/10/2028	EUR	4,123,395.00	0.18	2,500,000.00	STORA ENSO OYJ 4.25% 23-01/09/2029	EUR	2,567,825.00	0.11
4,600,000.00	GRIFOLS SA 1.625% 19-15/02/2025	EUR	4,505,424.00	0.19	4,200,000.00	VERALLIA SA 1.625% 21-14/05/2028	EUR	3,928,806.00	0.17
3,400,000.00	GRIFOLS SA 2.25% 19-15/11/2027	EUR	3,212,422.00	0.14				28,691,677.50	1.23
4,100,000.00	GRUENENTHAL GMBH 4.125% 21-15/05/2028	EUR	4,062,731.00	0.17	Chimie				
1,600,000.00	GRUENENTHAL GMBH 6.75% 23-15/05/2030	EUR	1,702,848.00	0.07	6,700,000.00	ARKEMA 19-31/12/2049 FRN	EUR	6,642,983.00	0.28
5,100,000.00	H LUNDBECK A/S 0.875% 20-14/10/2027	EUR	4,626,465.00	0.20	4,500,000.00	CGG SA 7.75% 21-01/04/2027	EUR	4,164,120.00	0.18
4,000,000.00	IQVIA INC 2.25% 19-15/01/2028	EUR	3,766,200.00	0.16	1,600,000.00	INEOS FINANCE PL 6.625% 23-15/05/2028	EUR	1,645,744.00	0.07
1,200,000.00	IQVIA INC 2.25% 21-15/03/2029	EUR	1,101,540.00	0.05	2,444,000.00	PPG INDUSTRIES 1.875% 22-01/06/2025	EUR	2,387,690.24	0.10
48,000.00	KORIAN SA 0.875% 20-06/03/2027 CV FLAT	EUR	1,890,096.00	0.08	1,900,000.00	SOLVAY SA 20-02/09/2169 FRN	EUR	1,808,002.00	0.08
2,100,000.00	QUINTILES IMS 2.875% 17-15/09/2025	EUR	2,073,183.00	0.09	4,400,000.00	SPCM SA 2% 20-01/02/2026	EUR	4,261,752.00	0.18
3,400,000.00	SARTORIUS FIN 4.375% 23-14/09/2029	EUR	3,526,038.00	0.15	3,600,000.00	VERDE BIDCO SPA 4.625% 21-01/10/2026	EUR	3,416,868.00	0.15
5,700,000.00	TEVA PHARMACEUTI 3.75% 21-09/05/2027	EUR	5,515,092.00	0.24				24,327,159.24	1.04
3,300,000.00	TEVA PHARM FNC 6% 20-31/01/2025	EUR	3,343,494.00	0.14	Appareils électriques & électroniques				
2,800,000.00	TEVA PHARM FNC 7.375% 23-15/09/2029	EUR	3,069,640.00	0.13	8,400,000.00	AMS AG 0% 18-05/03/2025 CV	EUR	7,891,464.00	0.34
			66,237,996.50	2.84	4,200,000.00	AMS-OSRAM AG 10.5% 23-30/03/2029	EUR	4,561,956.00	0.20
Télécommunications					4,900,000.00	INFINEON TECH 19-01/04/2168 FRN	EUR	4,799,403.00	0.21
5,200,000.00	CELLNEX FINANCE 0.75% 21-15/11/2026	EUR	4,823,572.00	0.21	1,300,000.00	NEXANS SA 2.75% 17-05/04/2024	EUR	1,294,553.00	0.05
5,200,000.00	CETIN GROUP BV 3.125% 22-14/04/2027	EUR	5,028,556.00	0.22	2,600,000.00	NEXANS SA 5.5% 23-05/04/2028	EUR	2,767,934.00	0.11
800,000.00	EIRCOM FINANCE 1.75% 19-01/11/2024	EUR	789,120.00	0.02				21,315,310.00	0.91
2,800,000.00	EIRCOM FINANCE 3.5% 19-15/05/2026	EUR	2,730,056.00	0.12	Métal				
3,350,000.00	GN STORE NORD 0.875% 21-25/11/2024	EUR	3,209,065.50	0.14	1,700,000.00	NOVELIS SHEET 3.375% 21-15/04/2029	EUR	1,607,622.00	0.07
2,300,000.00	GN STORE NORD 0% 19-21/05/2024 CV	EUR	2,253,678.00	0.10	10,200,000.00	ORANO SA 3.375% 19-23/04/2026	EUR	10,126,254.00	0.43
7,000,000.00	LIAD HOLDING 5.125% 21-15/10/2026	EUR	7,000,490.00	0.30	5,900,000.00	ORANO SA 5.375% 22-15/05/2027	EUR	6,181,666.00	0.27
5,300,000.00	KONINKLIJKE KPN 19-08/02/2168 FRN	EUR	5,157,748.00	0.22					

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - EUROSE (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
Contrats à terme					
Obligation à terme					
(375.00)	EURO-BOBL FUTURE 07/03/2024	EUR	38,391,750.00	BNP Paribas Paris	(450,482.75)
					(450,482.75)
Index Future					
(850.00)	CAC40 EURO FUT 19/01/2024	EUR	64,117,030.00	BNP Paribas Paris	349,370.00
(2,350.00)	EURO STOXX 50 - FUTURE 15/03/2024	EUR	106,253,840.00	BNP Paribas Paris	1,099,799.65
					1,449,169.65
Total des Contrats à terme					998,686.90

pour le Contrats à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contre BNP Paribas Paris).

Achat	Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR		
Contrats de changes à terme							
2,208,733.74	CHF	2,342,159.68	EUR	16/01/24	2,378,665.62	BNP Paribas	38,918.91
169,661.91	USD	156,968.47	EUR	16/01/24	153,345.90	BNP Paribas	(3,717.59)
							35,201.32
Total des contrats de change à terme							35,201.32

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BNP Paribas).

Total Autres instruments financiers 1,033,888.22

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	2,254,856,524.05	96.72
Total Autres instruments financiers	1,033,888.22	0.04
Avoirs en banque	59,731,418.34	2.56
Autres actifs et passifs	15,600,897.97	0.68
Total actif net	2,331,222,728.58	100.00

DNCA INVEST - EUROSE (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	50.20	48.57
Espagne	10.70	10.37
Italie	9.97	9.61
Pays-Bas	6.44	6.23
Luxembourg	4.50	4.34
Etats-Unis	2.86	2.77
Allemagne	2.42	2.35
Suisse	2.26	2.19
Autres	10.65	10.29
	100.00	96.72

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Banques	21.16	20.47
Fond d'investissement	10.26	9.92
Gouvernements	9.38	9.08
Matériaux de construction	7.47	7.23
Energie	7.34	7.10
Accessoires & Equipements automobiles	7.02	6.79
Services diversifiés	5.71	5.52
Cosmétiques	4.98	4.81
Télécommunications	4.68	4.53
Appareils électriques & électroniques	2.69	2.60
Chimie	2.64	2.55
Services financiers	2.18	2.11
Autres	14.49	14.01
	100.00	96.72

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
OSTRUM TRESORERIE PLUS IC EUR	Fond d'investissement	137,442,130.76	5.90
TOTALENERGIES SE	Energie	77,616,000.00	3.33
ITALY BTPS I/L 2.35% 14-15/09/2024	Gouvernements	52,673,076.75	2.26
SPAIN I/L BOND 0.65% 17-30/11/2027	Gouvernements	48,908,884.86	2.10
BNP PARIBAS	Banques	45,064,800.00	1.94
SANOFI	Cosmétiques	42,187,200.00	1.81
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	Matériaux de construction	40,662,600.00	1.75
STMICROELECTRONICS NV	Appareils électriques & électroniques	39,363,150.00	1.69
DNCA INVEST - MIURI - CLASS I SHARES EUR	Fond d'investissement	37,924,230.83	1.63
BOUYGUES SA	Matériaux de construction	37,873,200.00	1.62

DNCA INVEST - EVOLUTIF (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		519,179,041.30
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		73,808,706.30
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	592,987,747.60
Avoirs en banque	2.2	19,141,381.13
A recevoir sur souscriptions		150,115.89
A recevoir sur "Contracts for Difference"		283,080.26
Plus-value non réalisée sur "Contracts for Difference"	2.2	293,102.51
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	2,323,701.60
Total actifs		615,179,128.99
Passifs		
Découverts bancaires		72.45
Charges à payer		2,959,963.62
A payer sur rachats		894,658.00
A payer sur "Contracts for Difference"		188,523.15
Moins-value non réalisée sur contrats futures	2.2	344,202.58
Autre charge à payer		116.29
Total passifs		4,387,536.09
Actifs nets à la fin de l'année		610,791,592.90

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	4,239,758.79
Intérêts sur obligations	2.6	3,930,126.98
Intérêts bancaires	2.6	289,995.98
Revenus sur "Contracts for Difference" (prélèvement net à la source)	2.6	1,152,438.32
Autres revenus	13	116,493.85
Total revenus		9,728,813.92
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	4,982,310.48
Commission de banque dépositaire	5	22,441.39
Commission de performance	4	1,464,051.68
Frais d'administration	5	56,970.39
Frais professionnels	7	38,743.11
Frais de transaction	2.7	381,326.51
Taxe d'abonnement	6	109,272.56
Intérêts bancaires et charges	2.5	25,836.47
Frais d'agent de transfert		104,236.92
Frais d'impression et de publication		18,148.99
Charges d'intérêts sur "Contracts for Difference"	2.5	2,023,591.78
Autres charges	7	7,044.28
Total charges		9,233,974.56
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		494,839.36
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	(1,957,758.18)
Change	2.3	69,484.77
Contrats futures	2.2	(4,659,764.48)
Contrats de changes à terme	2.2	(1,595.71)
"Contracts for difference"	2.2	2,951,478.86
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		(3,103,315.38)
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	70,458,228.45
Contrats futures	2.2	(519,553.85)
"Contract for Difference"	2.2	293,102.51
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		67,128,461.73
Souscriptions		359,992,395.15
Rachats		(79,004,616.61)
Distribution de dividendes	10	(49,987.74)
Actifs nets en début d'année		262,725,340.37
Actifs nets à la fin de l'année		610,791,592.90

DNCA INVEST - EVOLUTIF (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	341,715.952	193,985.963	(60,995.774)	474,706.141
Class AD shares EUR	51,264.834	5,989.917	(7,094.583)	50,160.168
Class B shares EUR	208,198.609	180,212.572	(58,733.031)	329,678.150
Class C shares EUR	-	2,596,467.028	(134,993.846)	2,461,473.182
Class I shares EUR	303,573.676	137,507.218	(100,075.511)	341,005.383
Class N shares EUR	112,824.405	52,521.028	(129,874.267)	35,471.166
Class Q shares EUR	36,381.379	14,185.173	(10,306.064)	40,260.488
Class SI shares EUR	961,519.939	-	(65,594.522)	895,925.417

DNCA INVEST - EVOLUTIF (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal	Dénomination	Devises	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou nominal	Dénomination	Devises	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs					Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Actions					Actions				
Appareils électriques & électroniques					Banques				
30,000.00	ASML HOLDING NV	EUR	20,451,000.00	3.35	7,500,000.00	CAIXABANK 22-13/04/2026 FRN	EUR	7,299,825.00	1.20
11,944.00	NVIDIA CORP	USD	5,346,084.31	0.87	8,124,000.00	INTESA SANPAOLO 0.625% 21-24/02/2026	EUR	7,643,546.64	1.25
112,500.00	SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	20,450,250.00	3.35	5,400,000.00	INTESA SANPAOLO 23-17/03/2025 FRN	EUR	5,407,776.00	0.89
190,000.00	STMICROELECTRONICS NV	EUR	8,596,550.00	1.41	4,300,000.00	JPMORGAN CHASE 23-13/11/2031 FRN	EUR	4,534,479.00	0.74
			54,843,884.31	8.98	8,700,000.00	KBC GROUP NV 23-06/06/2026 FRN	EUR	8,798,397.00	1.44
Accessoires & Equipements automobiles					Accessoires & Equipements automobiles				
25,000.00	CATERPILLAR INC	USD	6,680,902.02	1.09	7,800,000.00	SOCIETE GENERALE 23-28/09/2029 FRN	EUR	8,136,648.00	1.33
34,000.00	DEERE & CO	USD	12,288,123.64	2.01	6,700,000.00	UNICREDIT SPA 23-16/02/2029 FRN	EUR	6,860,063.00	1.12
16,000.00	FERRARI NV	EUR	4,883,200.00	0.80				48,680,734.64	7.97
1,140,000.00	STELLANTIS NV	EUR	24,111,000.00	3.95	Accessoires & Equipements automobiles				
			47,963,225.66	7.85	6,800,000.00	FAURECIA 3.75% 20-15/06/2028	EUR	6,675,084.00	1.09
Cosmétiques					Services diversifiés				
13,250.00	ELI LILLY & CO	USD	6,980,920.10	1.14	7,900,000.00	RCI BANQUE 4.875% 23-02/10/2029	EUR	8,318,147.00	1.37
22,000.00	LOREAL	EUR	9,914,300.00	1.62	2,712,000.00	VOLVO CAR AB 2.5% 20-07/10/2027	EUR	2,575,288.08	0.42
242,000.00	NOVO NORDISK A/S-B	DKK	22,663,760.03	3.72	3,500,000.00	ZF EUROPE FIN BV 6.125% 23-13/03/2029	EUR	3,728,200.00	0.61
			39,558,980.13	6.48				21,296,719.08	3.49
Matériaux de construction					Matériaux de construction				
275,000.00	CARRIER GLOBAL CORP	USD	14,279,419.74	2.34	6,500,000.00	ARVAL SERVICE 4% 22-22/09/2026	EUR	6,591,390.00	1.08
320,000.00	COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	21,331,200.00	3.49	5,920,000.00	HARLEY-DAVIDSON 5.125% 23-05/04/2026	EUR	6,111,393.60	1.00
			35,610,619.74	5.83	4,000,000.00	NEXI 1.625% 21-30/04/2026	EUR	3,802,800.00	0.62
Internet					Services diversifiés				
2,650.00	BOOKING HOLDINGS INC	USD	8,496,143.35	1.39				16,505,583.60	2.70
40,000.00	META PLATFORMS INC-CLASS A	USD	12,796,818.51	2.10	Matériaux de construction				
225,000.00	UBER TECHNOLOGIES INC	USD	12,521,014.10	2.05	3,000,000.00	CARRIER GLOBAL 4.125% 23-29/05/2028	EUR	3,093,120.00	0.51
			33,813,975.96	5.54	4,300,000.00	CELLNEX FINANCE 2.25% 22-12/04/2026	EUR	4,178,009.00	0.68
Banques					Bureautique				
130,000.00	BNP PARIBAS	EUR	8,136,700.00	1.33	8,200,000.00	TELEPERFORMANCE 5.25% 23-22/11/2028	EUR	8,585,810.00	1.41
110,000.00	JPMORGAN CHASE & CO	USD	16,911,605.21	2.77				8,585,810.00	1.41
325,000.00	UNICREDIT SPA	EUR	7,983,625.00	1.31	Cosmétiques				
			33,031,930.21	5.41	4,600,000.00	COTY INC 5.75% 23-15/09/2028	EUR	4,847,848.00	0.79
Logiciels					Logiciels				
68,000.00	MICROSOFT CORP	USD	23,111,641.36	3.78	3,600,000.00	SARTORIUS FIN 4.375% 23-14/09/2029	EUR	3,733,452.00	0.61
			23,111,641.36	3.78				8,581,300.00	1.40
Textile					Transports				
30,000.00	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	22,008,000.00	3.60	6,800,000.00	WIZZ AIR FIN CO 1% 22-19/01/2026	EUR	6,265,112.00	1.03
			22,008,000.00	3.60				6,265,112.00	1.03
Ingénierie & Construction					Agriculture				
120,000.00	AIRBUS SE	EUR	16,773,600.00	2.75	5,700,000.00	LOUIS DREYF 1.625% 21-28/04/2028	EUR	5,306,244.00	0.87
			16,773,600.00	2.75				5,306,244.00	0.87
Services financiers					Appareils électriques & électroniques				
60,000.00	VISA INC-CLASS A SHARES	USD	14,118,763.56	2.31	2,750,000.00	ASSA ABLOY AB 3.875% 23-13/09/2030	EUR	2,889,507.50	0.47
			14,118,763.56	2.31	2,100,000.00	NEXANS SA 5.5% 23-05/04/2028	EUR	2,235,639.00	0.37
Audiovisuel					Assurances, Réassurances				
145,000.00	WALT DISNEY CO/THE	USD	11,833,016.99	1.94	4,900,000.00	THALES SA 4.125% 23-18/10/2028	EUR	5,123,342.00	0.84
			11,833,016.99	1.94				5,123,342.00	0.84
Energie					Télécommunications				
189,000.00	TOTALENERGIES SE	EUR	11,642,400.00	1.91	4,700,000.00	ILIAD HOLDING 5.125% 21-15/10/2026	EUR	4,700,329.00	0.77
			11,642,400.00	1.91				4,700,329.00	0.77
Chimie					Stockage & Entrepôt				
20,000.00	LINDE PLC	USD	7,424,258.86	1.22	3,100,000.00	STORA ENSO OYJ 4% 23-01/06/2026	EUR	3,137,851.00	0.51
			7,424,258.86	1.22				3,137,851.00	0.51
Assurances, Réassurances					Commerce & Distribution				
38,000.00	SAFRAN SA	EUR	6,059,480.00	0.99	2,900,000.00	RECKITT BEN TSY 3.625% 23-14/09/2028	EUR	3,001,094.00	0.49
			6,059,480.00	0.99				3,001,094.00	0.49
Commerce & Distribution					Services financiers				
5,000.00	HOME DEPOT INC	USD	1,566,115.33	0.25	2,800,000.00	LEASEPLAN CORP 0.25% 21-23/02/2026	EUR	2,610,720.00	0.43
			1,566,115.33	0.25				2,610,720.00	0.43
Assurances					Autres valeurs mobilières				
5,500.00	ALLIANZ SE-REG	EUR	1,330,725.00	0.21				205,157,494.21	33.59
			1,330,725.00	0.21	Droits				
			360,690,617.11	59.05	Chimie				
Obligations					Obligations				
3,074,526.00	FRANCE O.A.T. 0.1% 21-25/07/2031	EUR	3,031,728.60	0.50	65,277.00	AIR LIQUIDE SA PF 2025 RTS	EUR	11,496,585.24	1.89
6,499,240.00	ITALY BTPS 0.65% 20-15/05/2026	EUR	6,403,701.16	1.05				11,496,585.24	1.89
2,466,528.00	ITALY BTPS 1.5% 23-15/05/2029	EUR	2,475,580.16	0.40	Autres valeurs mobilières				
6,595,974.00	ITALY BTPS 1.6% 22-22/11/2028	EUR	6,378,240.89	1.04					
8,800,000.00	ITALY BTPS 2.05% 17-01/08/2027	EUR	8,576,832.00	1.40					
5,300,000.00	ITALY BTPS 4.75% 13-01/09/2028	EUR	5,711,969.00	0.94					

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - EVOLUTIF (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023 (suite)

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Actions				
Chimie				
64,992.00	AIR LIQUIDE SA-PF	EUR	11,446,391.04	1.87
			11,446,391.04	1.87
			11,446,391.04	1.87
Fonds				
Fond d'investissement				
26,000.00	DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023) - CLASS I SHARES EUR	EUR	4,196,660.00	0.69
			4,196,660.00	0.69
Total portefeuille titres			592,987,747.60	97.09

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - EVOLUTIF (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
Contrats à terme					
Index Future					
(150.00)	EURO STOXX 50 - FUTURE 15/03/2024	EUR	6,782,160.00	BNP Paribas Paris	70,199.98
(40.00)	NASDAQ E-MINI FUTURE 15/03/2024	USD	12,166,254.52	BNP Paribas Paris	(414,402.56)
					(344,202.58)
Total des Contrats à terme					(344,202.58)

pour le Contrats à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contre BNP Paribas Paris).

Quantité	Dénomination	Vente/Achat	Devise	engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
"Contracts for Difference"						
160,000.00	ADVANTEST CORP	Achat	JPY	4,924,735.32	Goldman Sachs International London	(49,278.15)
9,000.00	ASM INTERNATIONAL NV	Achat	EUR	4,229,550.00	Société Générale Paris - BR	(194,850.00)
40,000.00	CAP GEMINI SA	Achat	EUR	7,550,000.00	Société Générale Paris - BR	(286,000.00)
290,000.00	CRH PLC	Achat	GBP	18,097,193.55	Morgan Stanley and Co. Llc.	354,584.57
105,000.00	DAIMLER AG	Achat	EUR	6,567,750.00	Société Générale Paris - BR	(191,100.00)
40,000.00	DEUTSCHE POST AG-REG	Achat	EUR	1,794,200.00	Société Générale Paris - BR	(52,600.00)
151,000.00	INDITEX	Achat	EUR	5,953,930.00	Société Générale Paris - BR	154,530.00
200,000.00	ING GROEP NV	Achat	EUR	2,705,200.00	Société Générale Paris - BR	(39,600.00)
4,500,000.00	KONINKLIJKE KPN NV	Achat	EUR	14,031,000.00	Société Générale Paris - BR	31,500.00
20,700.00	MUENCHENER RUECKVERS AG REG	Achat	EUR	7,764,570.00	Société Générale Paris - BR	(20,700.00)
1,525,000.00	NISSAN MOTOR CO LTD	Achat	JPY	5,422,874.56	Goldman Sachs International London	36,204.68
175,000.00	PUBLICIS GROUPE SA	Achat	EUR	14,700,000.00	Société Générale Paris - BR	105,000.00
274,000.00	REED ELSEVIER PLC	Achat	GBP	9,829,397.99	Morgan Stanley and Co. Llc.	271,809.71
10,000.00	SAFRAN	Achat	EUR	1,594,600.00	Société Générale Paris - BR	(7,000.00)
27,500.00	SARTORIUS STEDIM BIOTECH	Achat	EUR	6,586,250.00	Société Générale Paris - BR	66,125.89
25,000.00	SIEMENS AG	Achat	EUR	4,248,000.00	Société Générale Paris - BR	2,830.00
145,000.00	SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GR	Achat	JPY	6,401,026.63	Goldman Sachs International London	111,645.81
					293,102.51	
Total des Contracts for Difference					293,102.51	

pour le "Contracts for Difference" Repris dans le tableau ci-dessus, la garantie reçu s'élève, à EUR 50,000.00 (pour la contrepartie Goldman Sachs International London).

pour le "Contracts for Difference" Repris dans le tableau ci-dessus, la garantie reçu s'élève à EUR 680,000.00 (pour la contrepartie Morgan Stanley and Co. Llc).

pour le "Contracts for Difference" repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie Société Générale Paris-BR).

Total Autres instruments financiers (51,100.07)

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	592,987,747.60	97.09
Total Autres instruments financiers	(51,100.07)	(0.01)
Avoirs en banque	19,141,308.68	3.13
Autres actifs et passifs	(1,286,363.31)	(0.21)
Total actif net	610,791,592.90	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - EVOLUTIF (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	29.67	28.81
Etats-Unis	27.91	27.08
Pays-Bas	14.82	14.40
Italie	10.33	10.02
Espagne	5.58	5.42
Danemark	3.82	3.72
Autres	7.87	7.64
	100.00	97.09

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Banques	13.78	13.38
Accessoires & Equipements automobiles	11.68	11.34
Appareils électriques & électroniques	10.11	9.82
Gouvernements	9.14	8.87
Cosmétiques	8.12	7.88
Matériaux de construction	8.04	7.80
Internet	5.70	5.54
Chimie	5.12	4.98
Logiciels	3.90	3.78
Textile	3.71	3.60
Ingénierie & Construction	2.83	2.75
Services financiers	2.82	2.74
Services diversifiés	2.78	2.70
Autres	12.27	11.91
	100.00	97.09

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
STELLANTIS NV	Accessoires & Equipements automobiles	24,111,000.00	3.95
MICROSOFT CORP	Logiciels	23,111,641.36	3.78
NOVO NORDISK A/S-B	Cosmétiques	22,663,760.03	3.72
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	Textile	22,008,000.00	3.60
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	Matériaux de construction	21,331,200.00	3.49
ASML HOLDING NV	Appareils électriques & électroniques	20,451,000.00	3.35
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Appareils électriques & électroniques	20,450,250.00	3.35
JPMORGAN CHASE & CO	Banques	16,911,605.21	2.77
AIRBUS SE	Ingénierie & Construction	16,773,600.00	2.75
CARRIER GLOBAL CORP	Matériaux de construction	14,279,419.74	2.34

DNCA INVEST - VALUE EUROPE (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		386,407,011.36
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		76,316,249.02
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	462,723,260.38
Avoirs en banque	2.2	5,213,117.35
A recevoir sur souscriptions		6,431.40
Remboursement fiscal à recevoir		29,207.89
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	396,078.29
Total actifs		468,368,095.31
Passifs		
Charges à payer		625,140.45
A payer sur rachats		284,405.96
Moins-value non réalisée sur contrats de change à terme		8,915.87
Total passifs		918,462.28
Actifs nets à la fin de l'année		467,449,633.03

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	20,652,886.54
Intérêts bancaires	2.6	248,618.07
Autres revenus	13	65,244.98
Total revenus		20,966,749.59
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	7,240,368.88
Commission de banque dépositaire	5	49,840.29
Commission de performance	4	8,067.56
Frais d'administration	5	58,909.59
Frais professionnels	7	47,428.51
Frais de transaction	2.7	349,953.06
Taxe d'abonnement	6	104,720.27
Intérêts bancaires et charges	2.5	9,976.89
Frais d'agent de transfert		154,417.51
Frais d'impression et de publication		18,706.02
Autres charges	7	11,792.33
Total charges		8,054,180.91
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		12,912,568.68
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	31,973,173.97
Change	2.3	(153,118.81)
Contrats de changes à terme	2.2	83,532.37
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		44,816,156.21
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	33,635,450.89
Contrats de changes à terme	2.2	(6,415.78)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		78,445,191.32
Souscriptions		124,543,747.72
Rachats		(377,686,940.41)
Distribution de dividendes	10	(2,680,455.60)
Actifs nets en début d'année		644,828,090.00
Actifs nets à la fin de l'année		467,449,633.03

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - VALUE EUROPE (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	387,710.381	70,744.824	(113,885.943)	344,569.262
Class AD shares EUR	7,418.750	134.556	(345.000)	7,208.306
Class B shares EUR	163,742.719	10,877.781	(22,229.903)	152,390.597
Class I shares EUR	2,238,191.712	453,552.912	(1,620,710.909)	1,071,033.715
Class ID shares EUR	813,737.211	62,724.993	-	876,462.204
Class H-A shares USD	4,230.789	-	(1,561.707)	2,669.082
Class IG shares EUR	19,853.981	618.224	(1,715.121)	18,757.084
Class N shares EUR	11,333.178	21,679.644	(7,777.548)	25,235.274
Class Q shares EUR	22,644.688	4,441.799	(13,336.279)	13,750.208

DNCA INVEST - VALUE EUROPE (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs									
Actions									
Energie									
419,890.00	CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVA	EUR	11,790,511.20	2.52					
2,078,713.00	ENEL SPA	EUR	13,989,738.49	3.00					
371,981.00	SHELL PLC	EUR	11,085,033.80	2.37					
187,926.00	TOTALENERGIES SE	EUR	11,576,241.60	2.48					
418,969.00	VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	11,965,754.64	2.56					
			60,407,279.73	12.93					
Banques									
189,415.00	BNP PARIBAS	EUR	11,855,484.85	2.54					
2,761,526.00	CAIXABANK SA	EUR	10,289,445.88	2.20					
663,981.00	CREDIT AGRICOLE SA	EUR	8,533,483.81	1.83					
4,610,096.00	INTESA SANPAOLO	EUR	12,186,788.78	2.61					
14,119,654.00	LLOYDS BANKING GROUP PLC	GBP	7,770,508.48	1.65					
			50,635,711.80	10.83					
Ingénierie & Construction									
77,114.00	AIRBUS SE	EUR	10,778,994.92	2.31					
55,189.00	DASSAULT AVIATION SA	EUR	9,889,868.80	2.11					
917,723.00	LEONARDO SPA	EUR	13,706,193.01	2.93					
			34,375,056.73	7.35					
Chimie									
366,968.00	LANXESS AG	EUR	10,410,882.16	2.23					
847,381.00	SBM OFFSHORE NV	EUR	10,549,893.45	2.26					
967,722.00	SUBSEA 7 SA	NOK	12,814,074.25	2.74					
			33,774,849.86	7.23					
Cosmétiques									
135,567.00	NOVARTIS AG-REG	CHF	12,390,767.74	2.65					
193,050.00	SANDOZ GROUP AG	CHF	5,625,843.24	1.20					
141,789.00	SANOFI	EUR	12,726,980.64	2.73					
			30,743,591.62	6.58					
Alimentation									
679,860.00	CARREFOUR SA	EUR	11,261,880.90	2.41					
144,969.00	HEINEKEN NV	EUR	13,328,449.86	2.85					
			24,590,330.76	5.26					
Services diversifiés									
629,592.00	INDRA SISTEMAS SA	EUR	8,814,288.00	1.88					
877,133.00	ISS A/S	DKK	15,173,499.55	3.25					
			23,987,787.55	5.13					
Matériaux de construction									
185,843.00	COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	12,388,294.38	2.65					
167,672.00	CRH PLC	GBP	10,463,422.88	2.24					
			22,851,717.26	4.89					
Télécommunications									
544,465.00	DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	11,842,113.75	2.53					
3,218,102.00	KONINKLUJKE KPN NV	EUR	10,034,042.04	2.15					
			21,876,155.79	4.68					
Accessoires & Equipements automobiles									
342,736.00	DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	11,659,878.72	2.49					
259,404.00	FLSMIDTH & CO A/S	DKK	9,994,476.78	2.14					
			21,654,355.50	4.63					
Assurances									
335,866.00	ASR NEDERLAND NV	EUR	14,341,478.20	3.07					
970,118.00	LANCASHIRE HOLDINGS LTD	GBP	6,982,727.93	1.49					
			21,324,206.13	4.56					
Commerce & Distribution									
428,453.00	ASSOCIATED BRITISH FOODS PLC	GBP	11,698,156.15	2.50					
382,401.00	REXEL SA	EUR	9,472,072.77	2.03					
			21,170,228.92	4.53					
Appareils électriques & électroniques									
183,334.00	NEXANS SA	EUR	14,529,219.50	3.11					
			14,529,219.50	3.11					
Services financiers									
160,625.00	EURONEXT NV - W/I	EUR	12,633,156.25	2.70					
			12,633,156.25	2.70					
Métal									
528,887.00	ANGLO AMERICAN PLC	GBP	12,022,017.03	2.57					
			12,022,017.03	2.57					
Publicité									
141,373.00	PUBLICIS GROUPE	EUR	11,875,332.00	2.54					
			11,875,332.00	2.54					
Audiovisuel									
1,255,164.00	INFORMA PLC	GBP	11,310,418.57	2.42					
			11,310,418.57	2.42					
Hôtels & Restaurants									
101,863.00	INTERCONTINENTAL HOTELS GROU	GBP	8,330,645.73	1.78					
			8,330,645.73	1.78					
Transports									
1,103,452.00	ALD SA	EUR	7,111,748.14	1.52					
			7,111,748.14	1.52					
			445,203,808.87	95.24					
Fonds									
Fond d'investissement									
1,574.68	UNION PEA SECURITE	EUR	17,519,451.51	3.75					
			17,519,451.51	3.75					
Total portefeuille titres			462,723,260.38	98.99					

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - VALUE EUROPE (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023

Achat	Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en EUR
Contrats de changes à terme					
409,207.40 USD	378,541.53 EUR	16/01/24	369,854.85	BNP Paribas	(8,915.87)
					(8,915.87)
Total des contrats de change à terme					(8,915.87)
pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BNP Paribas).					
Total Autres instruments financiers					(8,915.87)

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	462,723,260.38	98.99
Total Autres instruments financiers	(8,915.87)	-
Avoirs en banque	5,213,117.35	1.12
Autres actifs et passifs	(477,828.83)	(0.11)
Total actif net	467,449,633.03	100.00

DNCA INVEST - VALUE EUROPE (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	32.57	32.26
Royaume-Uni	16.22	16.03
Pays-Bas	15.49	15.34
Italie	8.62	8.54
Allemagne	7.33	7.25
Espagne	6.68	6.60
Danemark	5.44	5.39
Suisse	3.89	3.85
Irlande	2.26	2.24
Bermudes	1.50	1.49
	100.00	98.99

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Energie	13.05	12.93
Banques	10.94	10.83
Ingénierie & Construction	7.43	7.35
Chimie	7.30	7.23
Cosmétiques	6.64	6.58
Alimentation	5.31	5.26
Services diversifiés	5.18	5.13
Matériaux de construction	4.94	4.89
Télécommunications	4.73	4.68
Accessoires & Equipements automobiles	4.68	4.63
Assurances	4.61	4.56
Commerce & Distribution	4.58	4.53
Fond d'investissement	3.79	3.75
Appareils électriques & électroniques	3.14	3.11
Services financiers	2.73	2.70
Métal	2.60	2.57
Publicité	2.57	2.54
Audiovisuel	2.44	2.42
Autres	3.34	3.30
	100.00	98.99

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
UNION PEA SECURITE	Fond d'investissement	17,519,451.51	3.75
ISS A/S	Services diversifiés	15,173,499.55	3.25
NEXANS SA	Appareils électriques & électroniques	14,529,219.50	3.11
ASR NEDERLAND NV	Assurances	14,341,478.20	3.07
ENEL SPA	Energie	13,989,738.49	3.00
LEONARDO SPA	Ingénierie & Construction	13,706,193.01	2.93
HEINEKEN NV	Alimentation	13,328,449.86	2.85
SUBSEA 7 SA	Chimie	12,814,074.25	2.74
SANOFI	Cosmétiques	12,726,980.64	2.73
EURONEXT NV - W/I	Services financiers	12,633,156.25	2.70

DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		225,443,293.68
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		23,670,344.33
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	249,113,638.01
Avoirs en banque	2.2	4,953,232.63
A recevoir sur souscriptions		95,307.94
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	175,174.45
Total actifs		254,337,353.03
Passifs		
Découverts bancaires		7.66
Charges à payer		507,689.90
A payer sur rachats		155,333.11
Autre charge à payer		4,128.57
Total passifs		667,159.24
Actifs nets à la fin de l'année		253,670,193.79

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	3,507,404.73
Intérêts bancaires	2.6	589,591.90
Autres revenus	13	102,118.82
Total revenus		4,199,115.45
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	7,372,066.26
Commission de banque dépositaire	5	49,189.75
Frais d'administration	5	52,770.53
Frais professionnels	7	34,897.46
Frais de transaction	2.7	791,148.02
Taxe d'abonnement	6	168,632.99
Intérêts bancaires et charges	2.5	19,281.82
Frais d'agent de transfert		90,063.80
Frais d'impression et de publication		12,305.48
Autres charges	7	16,853.26
Total charges		8,607,209.37
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		(4,408,093.92)
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	(67,032,660.40)
Change	2.3	460,938.07
Options	2.2	(900,000.00)
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		(71,879,816.25)
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	68,972,745.77
Options	2.2	230,000.00
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		(2,677,070.48)
Souscriptions		27,901,696.71
Rachats		(253,757,166.24)
Actifs nets en début d'année		482,202,733.80
Actifs nets à la fin de l'année		253,670,193.79

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	1,434,240.300	60,726.045	(741,947.369)	753,018.976
Class B shares EUR	468,933.947	48,901.871	(185,004.312)	332,831.506
Class I shares EUR	348,049.074	21,479.425	(280,067.218)	89,461.281
Class Q shares EUR	27,758.218	343.091	(7,477.876)	20,623.433
Class N shares EUR	10,823.426	1,183.381	(6,819.316)	5,187.491

DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Actions				
Cosmétiques				
81,000.00	AGILENT TECHNOLOGIES INC	USD	10,178,443.60	4.01
58,000.00	ASTRAZENECA PLC	GBP	7,091,691.37	2.80
19,500.00	CSL LTD	AUD	3,453,209.08	1.36
370,000.00	DAIICHI SANKYO CO LTD	JPY	9,192,428.62	3.62
53,000.00	DANAHER CORP	USD	11,081,905.28	4.37
130,000.00	NOVO NORDISK A/S-B	DKK	12,174,747.12	4.80
28,700.00	THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	USD	13,768,684.92	5.43
			66,941,109.99	26.39
Energie				
298,500.00	ARRAY TECHNOLOGIES INC	USD	4,532,537.96	1.79
347,000.00	EDP RENOVAVEIS SA	EUR	6,428,175.00	2.53
57,000.00	ENPHASE ENERGY INC	USD	6,807,646.42	2.68
18,500.00	FIRST SOLAR INC	USD	2,880,676.07	1.14
931,000.00	IBERDROLA SA	EUR	11,050,970.00	4.36
129,000.00	NEXTERA ENERGY INC	USD	7,081,941.43	2.79
36,000.00	SOLAREDDGE TECHNOLOGIES INC	USD	3,045,553.15	1.20
			41,827,500.03	16.49
Accessoires & Equipements automobiles				
21,500.00	DEERE & CO	USD	7,770,431.13	3.06
142,500.00	FANUC CORP	JPY	3,791,770.93	1.49
16,500.00	KEYENCE CORP	JPY	6,576,708.37	2.59
19,500.00	SAMSUNG SDI CO LTD	KRW	6,443,077.05	2.54
72,500.00	WABTEC CORP	USD	8,315,482.65	3.28
75,500.00	XYLEM INC	USD	7,803,850.33	3.08
			40,701,320.46	16.04
Appareils électriques & électroniques				
177,500.00	PRYSMIAN SPA	EUR	7,307,675.00	2.88
29,500.00	SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	5,362,510.00	2.11
739,000.00	TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	TWD	12,952,190.39	5.11
			25,622,375.39	10.10
Chimie				
36,000.00	AIR LIQUIDE SA	EUR	6,340,320.00	2.50
76,500.00	INTL FLAVORS & FRAGRANCES	USD	5,598,522.23	2.21
			11,938,842.23	4.71
Matériaux de construction				
73,000.00	JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL	USD	3,803,073.03	1.50
24,000.00	SIKA AG-REG	CHF	7,074,179.37	2.79
			10,877,252.40	4.29
Internet				
40,500.00	PALO ALTO NETWORKS INC	USD	10,794,143.17	4.26
			10,794,143.17	4.26
Banques				
486,000.00	HDFC BANK LIMITED	INR	9,012,576.66	3.55
			9,012,576.66	3.55
Bureautique				
99,000.00	ARCHER-DANIELS-MIDLAND CO	USD	6,462,201.74	2.55
			6,462,201.74	2.55
Logiciels				
140,000.00	DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	6,192,900.00	2.44
			6,192,900.00	2.44
Services diversifiés				
160,000.00	BUREAU VERITAS SA	EUR	3,659,200.00	1.45
24,666.00	VERALTO CORP	USD	1,833,898.37	0.72
			5,493,098.37	2.17
Télécommunications				
480,000.00	BHARTI AIRTEL LTD	INR	5,375,417.57	2.11
			5,375,417.57	2.11
			241,238,738.01	95.10
Autres valeurs mobilières				
Warrants				
Services diversifiés				
7,500,000.00	ADVANCED ONCOTHERAPY PLC WTS 28/02/2025	GBP	0.00	0.00
			0.00	0.00

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Fonds				
Fond d'investissement				
55,000.00	DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE - CLASS I SHARES EUR	EUR	7,874,900.00	3.10
			7,874,900.00	3.10
Total portefeuille titres			249,113,638.01	98.20

Récapitulatif de l'actif net

	Valeur de marché en EUR	% VNI
Total portefeuille titres	249,113,638.01	98.20
Avoirs en banque	4,953,224.97	1.95
Autres actifs et passifs	(396,669.19)	(0.15)
Total actif net	253,670,193.79	100.00

DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Etats-Unis	43.34	42.57
France	8.65	8.50
Japon	7.85	7.70
Espagne	7.02	6.89
Inde	5.78	5.66
Taiwan	5.20	5.11
Danemark	4.89	4.80
Luxembourg	3.16	3.10
Italie	2.93	2.88
Royaume-Uni	2.85	2.80
Suisse	2.84	2.79
Corée du Sud	2.59	2.54
Autres	2.90	2.86
	100.00	98.20

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Cosmétiques	26.87	26.39
Energie	16.79	16.49
Accessoires & Equipements automobiles	16.34	16.04
Appareils électriques & électroniques	10.29	10.10
Chimie	4.79	4.71
Matériaux de construction	4.37	4.29
Internet	4.33	4.26
Banques	3.62	3.55
Fond d'investissement	3.16	3.10
Bureautique	2.59	2.55
Logiciels	2.49	2.44
Services diversifiés	2.21	2.17
Télécommunications	2.15	2.11
	100.00	98.20

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	Cosmétiques	13,768,684.92	5.43
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	Appareils électriques & électroniques	12,952,190.39	5.11
NOVO NORDISK A/S-B	Cosmétiques	12,174,747.12	4.80
DANAHER CORP	Cosmétiques	11,081,905.28	4.37
IBERDROLA SA	Energie	11,050,970.00	4.36
PALO ALTO NETWORKS INC	Internet	10,794,143.17	4.26
AGILENT TECHNOLOGIES INC	Cosmétiques	10,178,443.60	4.01
DAIICHI SANKYO CO LTD	Cosmétiques	9,192,428.62	3.62
HDFC BANK LIMITED	Banques	9,012,576.66	3.55
WABTEC CORP	Accessoires & Equipements automobiles	8,315,482.65	3.28

DNCA INVEST - CONVERTIBLES (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		336,895,025.30
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		(8,121,737.42)
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	328,773,287.88
Options à la valeur de marché	2.2	4,435,329.92
Avoirs en banque	2.2	2,243,770.43
Produits à recevoir sur vente de titres		1,504,050.00
A recevoir sur souscriptions		36,621.14
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2	711,102.92
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	807,286.18
Total actifs		338,511,448.47
Passifs		
Découverts bancaires		207,281.73
Charges à payer		423,633.19
A payer sur rachats		68,916.74
Total passifs		699,831.66
Actifs nets à la fin de l'année		337,811,616.81

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	153,177.60
Intérêts sur obligations	2.6	3,476,957.20
Intérêts bancaires	2.6	154,971.33
Autres revenus	13	17,572.03
Total revenus		3,802,678.16
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	3,916,887.56
Commission de banque dépositaire	5	23,517.68
Frais d'administration	5	66,261.30
Frais professionnels	7	26,914.95
Frais de transaction	2.7	72,636.36
Taxe d'abonnement	6	70,437.06
Intérêts bancaires et charges	2.5	36,476.07
Frais d'agent de transfert		88,100.81
Frais d'impression et de publication		14,088.36
Autres charges	7	8,276.53
Total charges		4,323,596.68
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		(520,918.52)
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	(16,404,554.54)
Change	2.3	(14,814.50)
Contrats futures	2.2	(1,680,623.03)
Contrats de changes à terme	2.2	0.02
Options	2.2	2,131,826.04
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		(16,489,084.53)
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	46,003,227.82
Contrats futures	2.2	(2,638,621.30)
Options	2.2	(1,210,539.89)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		25,664,982.10
Souscriptions		35,106,784.78
Rachats		(115,764,428.08)
Actifs nets en début d'année		392,804,278.01
Actifs nets à la fin de l'année		337,811,616.81

DNCA INVEST - CONVERTIBLES (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	480,796.192	113,307.514	(94,919.881)	499,183.825
Class B shares EUR	124,949.246	5,097.938	(21,951.209)	108,095.975
Class I shares EUR	1,933,471.898	106,342.933	(595,356.632)	1,444,458.199
Class N shares EUR	3,850.161	-	(3,279.104)	571.057

DNCA INVEST - CONVERTIBLES (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs									
Obligations									
Appareils électriques & électroniques									
2,600,000.00	AMS AG 0% 18-05/03/2025 CV	EUR	2,442,596.00	0.72	5,000,000.00	JUST EAT TAKEA 0.625% 21-09/02/2028 CV	EUR	3,772,350.00	1.12
10,500,000.00	AMS AG 2.125% 20-03/11/2027 CV	EUR	8,343,720.00	2.47				5,748,225.00	1.70
4,000,000.00	BE SEMICONDUCTOR 1.875% 22-06/04/2029 CV	EUR	5,416,920.00	1.60	Ingénierie & Construction				
11,000,000.00	PRYSMIAN SPA 0% 21-02/02/2026 CV	EUR	12,172,160.00	3.61	30,000.00	SAFRAN SA 0.875% 20-15/05/2027 CV FLAT	EUR	4,909,410.00	1.45
22,500.00	SCHNEIDER 0.000001% 20-15/06/26 CV FLAT	EUR	4,408,380.00	1.30				4,909,410.00	1.45
10,000,000.00	SCHNEIDER ELEC 1.97% 23-27/11/2030 CV	EUR	10,809,100.00	3.21	Assurances, Réassurances				
6,400,000.00	SK HYNIX INC 1.75% 23-11/04/2030 CV	USD	8,078,669.56	2.39	25,000.00	SAFRAN SA 0% 21-01/04/2028 CV	EUR	4,678,075.00	1.38
42,500.00	SOITEC 0% 20-01/10/2025 CV	EUR	8,016,222.50	2.37				4,678,075.00	1.38
8,000,000.00	STMICROELECTRON 0% 20-04/08/2027 CV	USD	8,725,741.14	2.59				292,586,659.55	86.62
			68,413,509.20	20.26	Actions				
Services diversifiés					Matériaux de construction				
4,500,000.00	AMADEUS IT GROUP 1.5% 20-09/04/2025 CV	EUR	5,549,220.00	1.64	43,734.00	CIE DE SAINT-GOBAIN-PART CRT	EUR	5,160,612.00	1.53
6,500,000.00	BASIC-FIT NV 1.5% 21-17/06/2028 CV	EUR	5,890,365.00	1.74				5,160,612.00	1.53
130,000.00	EDENRED 0% 21-14/06/2028 CV	EUR	8,612,500.00	2.55	Energie				
7,500,000.00	ELIS SA 2.25% 22-22/09/2029 CV	EUR	9,666,375.00	2.86	32,500.00	GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	3,896,750.00	1.15
12,500,000.00	NEXI 0% 21-24/02/2028 CV	EUR	10,858,625.00	3.22				3,896,750.00	1.15
			40,577,085.00	12.01	Immobilier				
Energie					2,050,000.00	PIERRE & VACANCES	EUR	3,181,600.00	0.94
2,500,000.00	ENI SPA 2.95% 23-14/09/2030 CV	EUR	2,630,075.00	0.78				3,181,600.00	0.94
11,000,000.00	NEOEN SAS 2.875% 22-14/09/2027 CV	EUR	10,280,490.00	3.04				12,238,962.00	3.62
7,500,000.00	SAIPEM SPA 2.875% 23-11/09/2029 CV	EUR	8,079,300.00	2.39	Fonds				
175,000.00	VOLTALIA SA 1% 21-13/01/2025 CV FLAT	EUR	5,192,775.00	1.54	Fond d'investissement				
			26,182,640.00	7.75	64,999.72	DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE* - CLASS I SHARES EUR	EUR	7,534,767.09	2.23
Transports					30,000.00	DNCA INVEST - SERENITE PLUS - CLASS I SHARES EUR	EUR	3,183,300.00	0.93
5,000,000.00	DT LUFTHANSA AG 2% 20-17/11/2025 CV	EUR	5,380,700.00	1.59	124.94	OSTRUM TRESORERIE PLUS IC EUR	EUR	13,229,599.24	3.92
12,500,000.00	INTL CONSOLIDAT 1.125% 21-18/05/2028 CV	EUR	11,138,125.00	3.30				23,947,666.33	7.08
4,500,000.00	JET2 PLC 1.625% 21-10/06/2026 CV	GBP	5,035,112.41	1.49				328,773,287.88	97.32
			21,553,937.41	6.38	Total portefeuille titres				
Accessoires & Equipements automobiles					* Voir Note 1.				
6,600,000.00	FORD MOTOR CO 0% 21-15/03/2026 CV	USD	5,945,845.99	1.76					
9,500,000.00	PIRELLI & C SPA 0% 20-22/12/2025 CV	EUR	9,401,865.00	2.78					
12,321.00	RENAULT 83-24/10/2049 FRN TP	EUR	3,610,053.00	1.07					
			18,957,763.99	5.61					
Commerce & Distribution									
2,000,000.00	DUFY ONE BV 0.75% 21-30/03/2026 CV	CHF	2,032,997.33	0.60					
12,762,225.00	FNAC DART SA 0.25% 21-23/03/2027 CV FLAT	EUR	11,072,722.47	3.28					
5,000,000.00	WH SMITH 1.625% 21-07/05/2026 CV	GBP	5,239,811.75	1.55					
			18,345,531.55	5.43					
Matériaux de construction									
10,500,000.00	CELLNEX TELECOM 0.75% 20-20/11/2031 CV	EUR	8,761,200.00	2.59					
9,000,000.00	SPIE SA 2% 23-17/01/2028 CV	EUR	9,364,680.00	2.78					
			18,125,880.00	5.37					
Télécommunications									
11,000,000.00	CELLNEX TELECOM 0.5% 19-05/07/2028 CV	EUR	11,754,820.00	3.48					
			11,754,820.00	3.48					
Alimentation									
9,000,000.00	FEMSA 2.625% 23-24/02/2026 CV	EUR	9,006,480.00	2.67					
			9,006,480.00	2.67					
Banques									
4,500,000.00	BNP PARIBAS 0% 22-13/05/2025 CV	EUR	5,414,580.00	1.61					
3,600,000.00	NEXI 1.75% 20-24/04/2027 CV	EUR	3,353,580.00	0.99					
			8,768,160.00	2.60					
Immobilier									
210,000.00	NEXITY 0.875% 21-19/04/2028 CV FLAT	EUR	8,370,390.00	2.48					
			8,370,390.00	2.48					
Hôtels & Restaurants									
7,218,000.00	ACCOR 0.7% 20-07/12/2027 CV FLAT	EUR	7,203,149.98	2.13					
			7,203,149.98	2.13					
Industrie sidérurgique									
7,000,000.00	VOESTALPINE AG 2.75% 23-28/04/2028 CV	EUR	6,892,130.00	2.04					
			6,892,130.00	2.04					
Cosmétiques									
5,756,400.00	KORIAN SA 21-08/03/2170 CV FRN FLAT	EUR	3,271,709.98	0.97					
4,200,000.00	QIAGEN NV 0% 20-17/12/2027 CV	USD	3,436,377.44	1.02					
			6,708,087.42	1.99					
Services financiers									
6,500,000.00	LAGFIN 3.5% 23-08/06/2028 CV	EUR	6,391,385.00	1.89					
			6,391,385.00	1.89					
Internet									
2,500,000.00	DELIVERY HERO AG 1% 20-23/01/2027 CV	EUR	1,975,875.00	0.58					

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - CONVERTIBLES (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
Contrats à terme					
Obligation à terme					
(100.00)	EURO-BUND FUTURE 07/03/2024	EUR	10,288,100.00	BNP Paribas Paris	(160,989.72)
					(160,989.72)
Devise à terme					
20.00	EUR/CHF CURRENCY FUTURE 18/03/2024	CHF	2,692,340.83	BNP Paribas Paris	(39,308.18)
80.00	EURO / GBP FUTURE 18/03/2024	GBP	11,534,956.69	BNP Paribas Paris	52,484.05
235.00	EURO FX CURR FUT (CME) 18/03/2024	USD	26,550,072.31	BNP Paribas Paris	671,716.83
					684,892.70
Index Future					
(400.00)	EURO STOXX 50 - FUTURE 15/03/2024	EUR	18,085,760.00	BNP Paribas Paris	187,199.94
					187,199.94
Total des Contrats à terme					711,102.92

pour le Contrats à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contre BNP Paribas Paris).

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Valeur de marché en EUR
Options					
Plain Vanilla Equity Option					
100.00	CALL ASTRAZENECA PLC 21/06/2024 128	GBP	12,227,054.09	BNP Paribas Paris	72,093.48
600.00	CALL COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 20/06/202	EUR	3,999,600.00	BNP Paribas Paris	526,200.00
850.00	CALL COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 20/12/202	EUR	5,666,100.00	BNP Paribas Paris	918,850.00
1,750.00	CALL DUFREY AG-REG 20/12/2024 44	CHF	6,234,384.42	BNP Paribas Paris	148,886.44
8,000.00	CALL IBERDROLA SA 20/06/2025 11.5	EUR	9,496,000.00	BNP Paribas Paris	904,000.00
2,200.00	CALL QIAGEN N.V. 20/06/2025 40	EUR	8,668,000.00	BNP Paribas Paris	1,119,800.00
1,750.00	CALL TOTALENERGIES SE 21/06/2024 60	EUR	10,780,000.00	BNP Paribas Paris	722,750.00
3,250.00	CALL WORLDLINE SA 21/06/2024 38	EUR	5,092,750.00	BNP Paribas Paris	22,750.00
					4,435,329.92
Total des Options					4,435,329.92

pour les options repris dans le tableau ci dessus, il n'y a pas de garantie donnée, (pour la contrepartie BNP Paribas Paris).

Total Autres instruments financiers 5,146,432.84

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	328,773,287.88	97.32
Total Autres instruments financiers	5,146,432.84	1.52
Avoirs en banque	2,036,488.70	0.60
Autres actifs et passifs	1,855,407.39	0.56
Total actif net	337,811,616.81	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - CONVERTIBLES (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	42.69	41.56
Italie	14.14	13.77
Espagne	7.93	7.71
Royaume-Uni	6.51	6.34
Pays-Bas	6.25	6.08
Autriche	5.38	5.23
Luxembourg	5.20	5.05
Mexique	2.74	2.67
Suisse	2.65	2.59
Corée du Sud	2.46	2.39
Allemagne	2.24	2.17
Etats-Unis	1.81	1.76
	100.00	97.32

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Appareils électriques & électroniques	20.81	20.26
Services diversifiés	12.34	12.01
Energie	9.15	8.90
Fond d'investissement	7.28	7.08
Matériaux de construction	7.08	6.90
Transports	6.56	6.38
Accessoires & Equipements automobiles	5.77	5.61
Commerce & Distribution	5.58	5.43
Télécommunications	3.58	3.48
Immobilier	3.51	3.42
Alimentation	2.74	2.67
Banques	2.67	2.60
Hôtels & Restaurants	2.19	2.13
Industrie sidérurgique	2.10	2.04
Cosmétiques	2.04	1.99
Autres	6.60	6.42
	100.00	97.32

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
OSTRUM TRESORERIE PLUS IC EUR	Fond d'investissement	13,229,599.24	3.92
PRYSMIAN SPA 0% 21-02/02/2026 CV	Appareils électriques & électroniques	12,172,160.00	3.61
CELLNEX TELECOM 0.5% 19-05/07/2028 CV	Télécommunications	11,754,820.00	3.48
INTL CONSOLIDAT 1.125% 21-18/05/2028 CV	Transports	11,138,125.00	3.30
FNAC DART SA 0.25% 21-23/03/2027 CV FLAT	Commerce & Distribution	11,072,722.47	3.28
NEXI 0% 21-24/02/2028 CV	Services diversifiés	10,858,625.00	3.22
SCHNEIDER ELEC 1.97% 23-27/11/2030 CV	Appareils électriques & électroniques	10,809,100.00	3.21
NEOEN SAS 2.875% 22-14/09/2027 CV	Energie	10,280,490.00	3.04
ELIS SA 2.25% 22-22/09/2029 CV	Services diversifiés	9,666,375.00	2.86
PIRELLI & C SPA 0% 20-22/12/2025 CV	Accessoires & Equipements automobiles	9,401,865.00	2.78

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - MIURI (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		254,536,477.97
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		28,227,924.78
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	282,764,402.75
Avoirs en banque	2.2	5,324,670.51
A recevoir sur souscriptions		41,107.03
A recevoir sur "Contracts for Difference"		152,609.61
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2	4,870.00
Plus-value non réalisée sur "Contracts for Difference"	2.2	865,162.75
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	126,898.05
Total actifs		289,279,720.70
Passifs		
Découverts bancaires		41.34
Charges à payer		2,466,989.89
A payer sur rachats		263,340.82
Moins-value non réalisée sur contrats de change à terme		6,137.54
Total passifs		2,736,509.59
Actifs nets à la fin de l'année		286,543,211.11

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	6,034,772.32
Intérêts sur obligations	2.6	28,294.52
Intérêts bancaires	2.6	520,299.50
Revenus sur "Contracts for Difference" (prélèvement net à la source)	2.6	5,967,845.78
Autres revenus	13	13,352.14
Total revenus		12,564,564.26
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	4,213,818.60
Commission de banque dépositaire	5	27,157.53
Commission de performance	4	2,047,791.81
Frais d'administration	5	62,796.80
Frais professionnels	7	31,874.72
Frais de transaction	2.7	472,405.39
Taxe d'abonnement	6	98,786.18
Intérêts bancaires et charges	2.5	42,458.03
Frais d'agent de transfert		106,533.86
Frais d'impression et de publication		18,157.43
Charges d'intérêts sur "Contracts for Difference"	2.5	1,079,719.81
Autres charges	7	13,857.91
Total charges		8,215,358.07
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		4,349,206.19
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur :		
Portefeuille-titres	2.4	62,789,229.76
Change	2.3	4,484.04
Contrats futures	2.2	(14,094,357.78)
Contrats de changes à terme	2.2	448,470.73
"Contracts for difference"	2.2	(8,721,366.77)
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		44,775,666.17
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	(6,703,375.56)
Contrats futures	2.2	(5,136,460.00)
Contrats de changes à terme	2.2	(575,820.75)
"Contract for Difference"	2.2	612,751.71
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		32,972,761.57
Souscriptions		34,256,507.48
Rachats		(173,542,047.05)
Distribution de dividendes	10	(750.00)
Actifs nets en début d'année		392,856,739.11
Actifs nets à la fin de l'année		286,543,211.11

DNCA INVEST - MIURI (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	286,550.994	52,919.002	(78,015.049)	261,454.947
Class AD shares EUR	750.000	3,536.000	(3,536.000)	750.000
Class B shares EUR	1,362,235.917	109,375.639	(881,521.595)	590,089.961
Class I shares EUR	1,291,405.765	84,838.952	(345,835.018)	1,030,409.699
Class Q shares EUR	208,377.001	6,222.038	(25,659.322)	188,939.717
Class BG shares EUR	646.258	-	(5.371)	640.887
Class H-A shares USD	2,500.003	21.463	(155.000)	2,366.466
Class H-I shares USD	0.008	-	(0.001)	0.007
Class N shares EUR	80,507.754	18,511.216	(51,075.505)	47,943.465

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - MIURI (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs									
Actions									
Matériaux de construction									
165,000.00	COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	10,998,900.00	3.84	5,000,000.00	RENAULT CREDIT INTERNATIONAL SA BANQUE 0	EUR	4,990,604.87	1.74
130,000.00	CRH PLC	GBP	8,112,535.04	2.83	5,000,000.00	SANTANDER CONSUMER FINANCE SPAIN 0% 22/0	EUR	4,971,736.23	1.74
90,000.00	VINCI SA	EUR	10,233,000.00	3.57	10,000,000.00	THALES SA 0% 18/01/2024 NEUCP	EUR	9,981,209.69	3.48
			29,344,435.04	10.24	10,000,000.00	TRATON FINANCE LUXEMBOURG SA 0% 07/03/20	EUR	9,925,783.99	3.46
Appareils électriques & électroniques									
13,500.00	ASML HOLDING NV	EUR	9,202,950.00	3.21	10,000,000.00	TRATON FINANCE LUXEMBOURG SA 0% 26/02/20	EUR	9,936,745.48	3.47
130,000.00	STMICROELECTRONICS NV	EUR	5,881,850.00	2.05	10,000,000.00	VEOLIA ENVIRONNEMENT SA 0% 08/02/2024 NE	EUR	9,957,998.41	3.48
			15,084,800.00	5.26				95,520,068.26	33.34
Accessoires & Equipements automobiles									
50,000.00	MERCEDES-BENZ GROUP AG	EUR	3,127,500.00	1.09	Fonds				
530,000.00	STELLANTIS NV	EUR	11,209,500.00	3.91	Fond d'investissement				
			14,337,000.00	5.00	165.00	OSTRUM TRESORERIE PLUS IC EUR	EUR	17,471,457.30	6.09
Energie									
450,000.00	ENEL SPA	EUR	3,028,500.00	1.06				17,471,457.30	6.09
100,000.00	ENI SPA	EUR	1,534,800.00	0.53	Total portefeuille titres				
270,000.00	IBERDROLA SA	EUR	3,204,900.00	1.12				282,764,402.75	98.68
77,000.00	TOTALENERGIES SE	EUR	4,743,200.00	1.66					
			12,511,400.00	4.37					
Banques									
82,000.00	BNP PARIBAS	EUR	5,132,380.00	1.80					
128,000.00	ING GROEP NV	EUR	1,731,328.00	0.60					
138,000.00	UNICREDIT SPA	EUR	3,389,970.00	1.18					
			10,253,678.00	3.58					
Cosmétiques									
11,000.00	LOREAL	EUR	4,957,150.00	1.73					
55,000.00	NOVO NORDISK A/S-B	DKK	5,150,854.55	1.80					
			10,108,004.55	3.53					
Publicité									
120,000.00	PUBLICIS GROUPE	EUR	10,080,000.00	3.52					
			10,080,000.00	3.52					
Textile									
12,500.00	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	9,170,000.00	3.20					
			9,170,000.00	3.20					
Télécommunications									
278,000.00	DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	6,046,500.00	2.11					
			6,046,500.00	2.11					
Ingénierie & Construction									
40,000.00	AIRBUS SE	EUR	5,591,200.00	1.95					
			5,591,200.00	1.95					
Logiciels									
40,000.00	SAP SE	EUR	5,579,200.00	1.95					
			5,579,200.00	1.95					
Chimie									
30,000.00	AIR LIQUIDE SA	EUR	5,283,600.00	1.84					
			5,283,600.00	1.84					
Bureautique									
11,000.00	CAPGEMINI SE	EUR	2,076,250.00	0.72					
14,643.00	SOPRA STERIA GROUP	EUR	2,896,385.40	1.02					
			4,972,635.40	1.74					
Assurances									
16,806.00	ALLIANZ SE-REG	EUR	4,066,211.70	1.42					
			4,066,211.70	1.42					
			142,428,664.69	49.71					
Instruments du marché monétaire									
Gouvernements									
27,500,000.00	FRENCH BTF 0% 23-28/02/2024	EUR	27,344,212.50	9.54					
			27,344,212.50	9.54					
			27,344,212.50	9.54					
Autres valeurs mobilières									
Instruments du marché monétaire									
Banques									
6,000,000.00	ENGIE SA 0% 19/02/2024 NEUCP	EUR	5,967,802.05	2.08					
16,000,000.00	FORVIA 0% 28/02/2024 NEUCP	EUR	15,884,563.03	5.55					
10,000,000.00	IBERDROLA INTERNATIONAL BV 0% 18/01/2024	EUR	9,981,279.13	3.48					
4,000,000.00	IBERDROLA INTERNATIONAL BV 0% 26/02/2024	EUR	3,975,307.46	1.39					
5,000,000.00	ORANO SA 0% 29/01/2024 NEUCP	EUR	4,983,804.96	1.74					
5,000,000.00	RENAULT 0% 05/03/2024 NEUCP	EUR	4,963,232.96	1.73					

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - MIURI (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
Contrats à terme					
Index Future					
(50.00)	CAC40 EURO FUT 19/01/2024	EUR	3,771,590.00	BNP Paribas Paris	5,770.00
(14.00)	DAX INDEX - FUTURE 15/03/2024	EUR	5,863,074.00	BNP Paribas Paris	(4,775.00)
(65.00)	EURO STOXX 50 - FUTURE 15/03/2024	EUR	2,938,936.00	BNP Paribas Paris	3,875.00
					4,870.00

Total des Contrats à terme **4,870.00**

pour le Contrats à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contre BNP Paribas Paris).

Achat	Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
Contrats de changes à terme					
280,082.05	USD	259,127.87	EUR	16/01/24	253,147.19
					BNP Paribas
					(6,137.54)
					(6,137.54)

Total des contrats de change à terme **(6,137.54)**

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BNP Paribas).

Quantité	Dénomination	Vente/Achat	Devise	engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
"Contracts for Difference"						
7,500.00	ALTEN	Achat	EUR	1,009,500.00	Société Générale Paris - BR	9,000.00
1,500.00	CAC 40 GR	Vente	EUR	34,237,350.00	Morgan Stanley and Co. Llc.	243,870.00
19,000.00	CAP GEMINI SA	Achat	EUR	3,586,250.00	Société Générale Paris - BR	(31,767.10)
126,000.00	DASSAULT SYSTEMES SE	Achat	EUR	5,573,610.00	Société Générale Paris - BR	(6,930.00)
1,825.00	DAX INDEX	Vente	EUR	30,571,743.00	Morgan Stanley and Co. Llc.	(358.79)
120,000.00	DEUTSCHE POST AG-REG	Achat	EUR	5,382,600.00	Société Générale Paris - BR	(157,800.00)
12,755.00	ESTX 50 EUR GRT	Vente	EUR	26,783,969.40	Morgan Stanley and Co. Llc.	164,539.50
40,000.00	GS HEDGE MEDTECH	Vente	EUR	4,132,400.00	Goldman Sachs International London	(69,714.98)
230,000.00	INDITEX	Achat	EUR	9,068,900.00	Société Générale Paris - BR	234,600.00
180,000.00	REED ELSEVIER PLC	Achat	GBP	6,457,268.75	Morgan Stanley and Co. Llc.	178,561.13
30,000.00	REXEL PROMESSES	Achat	EUR	743,100.00	Société Générale Paris - BR	(24,698.01)
17,500.00	SAFRAN	Achat	EUR	2,790,550.00	Société Générale Paris - BR	(12,872.75)
17,500.00	SARTORIUS STEDIM BIOTECH	Achat	EUR	4,191,250.00	Société Générale Paris - BR	57,233.89
55,000.00	SCHNEIDER ELECTRIC SA	Achat	EUR	9,997,900.00	Société Générale Paris - BR	35,200.00
25,000.00	SIEMENS AG	Achat	EUR	4,248,000.00	Société Générale Paris - BR	45,854.50
14,089.00	STXE 600 AU&PT EUR GRT	Vente	EUR	7,897,025.39	Société Générale Paris - BR	219,047.56
7,500.00	STXE 600 CHEM (EUR) GRT	Vente	EUR	5,546,700.00	Société Générale Paris - BR	(68,730.98)
12,500.00	STXE 600 FD&BV EUR GRT	Vente	EUR	6,672,000.00	Morgan Stanley and Co. Llc.	(57,375.00)
12,500.00	STXE 600 HECR EUR GRT	Vente	EUR	5,053,375.00	Goldman Sachs International London	(110,625.00)
39,000.00	STXE 600 IG&S EUR GRT	Vente	EUR	15,907,710.00	Société Générale Paris - BR	(127,377.50)
4,500.00	STXE 600 PR&HO EUR GRT	Vente	EUR	3,141,450.00	Morgan Stanley and Co. Llc.	42,885.00
10,000.00	STXE 600 RTL EUR GRT	Vente	EUR	2,516,000.00	Morgan Stanley and Co. Llc.	5,200.00
80,000.00	STXE 600 TECH EUR GRT	Vente	EUR	11,707,200.00	Société Générale Paris - BR	280,091.28

Quantité	Dénomination	Vente/Achat	Devise	engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
45,000.00	STXE 600 TEL EUR GRT	Vente	EUR	5,012,550.00	Goldman Sachs International London	(39,150.00)
16,000.00	STXE 600 UTIL EUR GRT	Vente	EUR	6,036,960.00	Goldman Sachs International London	56,480.00
						865,162.75

Total des Contracts for Difference **865,162.75**

pour le "Contracts for Difference" repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie Goldman Sachs International London).

pour le "Contracts for Difference" repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie Morgan Stanley and Co. Llc.).

pour le "Contracts for Difference" repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie Société Générale Paris - BR).

Total Autres instruments financiers **863,895.21**

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	282,764,402.75	98.68
Total Autres instruments financiers	863,895.21	0.30
Avoirs en banque	5,324,629.17	1.86
Autres actifs et passifs	(2,409,716.02)	(0.84)
Total actif net	286,543,211.11	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - MIURI (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	59.11	58.33
Pays-Bas	14.74	14.54
Luxembourg	7.02	6.93
Allemagne	6.66	6.57
Espagne	2.89	2.86
Irlande	2.87	2.83
Italie	2.81	2.77
Suisse	2.08	2.05
Danemark	1.82	1.80
	100.00	98.68

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Banques	37.42	36.92
Matériaux de construction	10.38	10.24
Gouvernements	9.67	9.54
Fond d'investissement	6.18	6.09
Appareils électriques & électroniques	5.33	5.26
Accessoires & Equipements automobiles	5.07	5.00
Energie	4.42	4.37
Cosmétiques	3.57	3.53
Publicité	3.56	3.52
Textile	3.24	3.20
Télécommunications	2.14	2.11
Autres	9.02	8.90
	100.00	98.68

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
FRENCH BTF 0% 23-28/02/2024	Gouvernements	27,344,212.50	9.54
OSTRUM TRESORERIE PLUS IC EUR	Fond d'investissement	17,471,457.30	6.09
FORVIA 0% 28/02/2024 NEUCP	Banques	15,884,563.03	5.55
STELLANTIS NV	Accessoires & Equipements automobiles	11,209,500.00	3.91
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	Matériaux de construction	10,998,900.00	3.84
VINCI SA	Matériaux de construction	10,233,000.00	3.57
PUBLICIS GROUPE	Publicité	10,080,000.00	3.52
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 0% 18/01/2024	Banques	9,981,279.13	3.48
THALES SA 0% 18/01/2024 NEUCP	Banques	9,981,209.69	3.48
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA 0% 08/02/2024 NE	Banques	9,957,998.41	3.48

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		971,824,120.76
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		364,107,798.90
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	1,335,931,919.66
Avoirs en banque	2.2	15,670,974.04
A recevoir sur souscriptions		164,565.28
Total actifs		1,351,767,458.98
Passifs		
Découverts bancaires		0.20
Charges à payer		1,549,421.49
A payer sur rachats		428,109.94
Moins-value non réalisée sur contrats de change à terme		149,363.20
Total passifs		2,126,894.83
Actifs nets à la fin de l'année		1,349,640,564.15

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	16,477,134.11
Intérêts bancaires	2.6	1,241,249.53
Autres revenus	13	956,328.91
Total revenus		18,674,712.55
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	15,625,019.30
Commission de banque dépositaire	5	79,080.89
Frais d'administration	5	67,908.45
Frais professionnels	7	59,785.13
Frais de transaction	2.7	1,174,797.66
Taxe d'abonnement	6	271,610.10
Intérêts bancaires et charges	2.5	31,013.03
Frais d'agent de transfert		265,484.23
Frais d'impression et de publication		24,652.56
Autres charges	7	27,955.76
Total charges		17,627,307.11
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		1,047,405.44
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	61,558,827.27
Change	2.3	(731,320.78)
Contrats de changes à terme	2.2	876,853.76
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		62,751,765.69
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	64,537,827.89
Contrats de changes à terme	2.2	(109,390.22)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		127,180,203.36
Souscriptions		416,362,627.38
Rachats		(301,011,394.88)
Distribution de dividendes	10	(1,469,615.26)
Actifs nets en début d'année		1,108,578,743.55
Actifs nets à la fin de l'année		1,349,640,564.15

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	397,678.998	44,387.620	(77,412.589)	364,654.029
Class AD shares EUR	6,082.017	-	-	6,082.017
Class B shares EUR	735,974.144	170,257.442	(191,695.735)	714,535.851
Class I shares EUR	1,084,926.215	236,787.518	(381,297.751)	940,415.982
Class F shares EUR	1,140,265.313	943,959.326	(287,813.001)	1,796,411.638
Class H-A shares USD	27,592.786	2,389.226	(4,556.078)	25,425.934
Class H-I shares USD	18,499.785	1,255.000	(1,353.000)	18,401.785
Class IG shares EUR	41,427.190	135.201	(4,824.767)	36,737.624
Class H-I shares CHF	13,487.718	680.000	(1,457.000)	12,710.718
Class ID shares EUR	1,322,067.777	48,111.110	(127,569.593)	1,242,609.294
Class N shares EUR	288,045.810	96,145.165	(110,283.689)	273,907.286
Class Q shares EUR	66,361.399	21,988.131	(17,177.698)	71,171.832

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs									
Actions									
Cosmétiques									
1,205,096.00	AMPLIFON SPA	EUR	37,767,708.64	2.80					
712,328.00	ASTRAZENECA PLC	GBP	87,096,729.84	6.45					
429,039.00	BIOMERIEUX	EUR	43,161,323.40	3.20					
232,224.00	ESSILORLUXOTTICA	EUR	42,171,878.40	3.12					
304,278.00	INTERPARFUMS SA	EUR	15,335,611.20	1.14					
40,833.00	LONZA GROUP AG-REG	CHF	15,553,795.23	1.15					
72,100.00	LOREAL	EUR	32,491,865.00	2.41					
147,363.00	MERCK KGAA	EUR	21,235,008.30	1.57					
1,283,933.00	NOVO NORDISK A/S-B	DKK	120,242,766.13	8.91					
192,037.00	SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	45,992,861.50	3.41					
200,299.00	STRAUMANN HOLDING AG-REG	CHF	29,250,177.05	2.17					
			490,299,724.69	36.33					
Matériaux de construction									
212,817.00	ALTEN SA	EUR	28,645,168.20	2.12					
1,465,656.00	CAREL INDUSTRIES SPA	EUR	36,348,268.80	2.69					
352,250.00	KINGSPAN GROUP PLC	EUR	27,616,400.00	2.05					
928,308.00	OENEO	EUR	11,975,173.20	0.89					
62,714.00	SIKA AG-REG	CHF	18,485,420.22	1.37					
			123,070,430.42	9.12					
Appareils électriques & électroniques									
69,021.00	ASML HOLDING NV	EUR	47,051,615.70	3.49					
403,146.00	SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	73,283,879.88	5.43					
			120,335,495.58	8.92					
Chimie									
83,771.00	AIR LIQUIDE SA	EUR	14,753,748.52	1.09					
118,261.00	CRODA INTERNATIONAL PLC	GBP	6,888,884.34	0.51					
168,738.00	IMCD NV	EUR	26,584,671.90	1.97					
229.00	ROBERTET SA	EUR	190,070.00	0.01					
379,922.00	SYMRISE AG	EUR	37,855,428.08	2.81					
			86,272,802.84	6.39					
Services diversifiés									
1,407,025.00	EDENRED	EUR	76,176,333.50	5.65					
296,621.00	MIPS AB	SEK	9,734,779.45	0.72					
			85,911,112.95	6.37					
Transports									
123,700.00	DSV A/S	DKK	19,672,983.02	1.45					
147,111.00	ID LOGISTICS GROUP	EUR	45,015,966.00	3.34					
			64,688,949.02	4.79					
Textile									
72,278.00	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	53,023,140.80	3.93					
			53,023,140.80	3.93					
Energie									
354,038.00	GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	42,449,156.20	3.15					
			42,449,156.20	3.15					
Divertissement									
263,965.00	FLUTTER ENTERTAINMENT PLC	EUR	42,234,400.00	3.13					
			42,234,400.00	3.13					
Commerce & Distribution									
266,959.00	MONCLER SPA	EUR	14,869,616.30	1.10					
571,176.00	THULE GROUP AB/THE	SEK	14,116,888.64	1.05					
			28,986,504.94	2.15					
Equipement diversifié									
58,908.00	VAT GROUP AG	CHF	26,740,029.72	1.98					
			26,740,029.72	1.98					
Accessoires & Equipements automobiles									
1,511,473.00	ATLAS COPCO AB-A SHS	SEK	23,618,466.75	1.75					
			23,618,466.75	1.75					
Alimentation									
117,965.00	LAURENT-PERRIER	EUR	14,273,765.00	1.06					
72,069.00	REMY COINTREAU	EUR	8,287,935.00	0.61					
			22,561,700.00	1.67					
Immobilier									
2,175,728.00	SAFESTORE HOLDINGS PLC	GBP	22,185,684.57	1.64					
			22,185,684.57	1.64					
Logiciels									
472,110.00	DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	20,883,785.85	1.55					
			20,883,785.85	1.55					
Stockage & Entrepôt									
180,850.00	GERRESHEIMER AG	EUR	17,063,197.50	1.26					
			17,063,197.50	1.26					
Bureautique									
72,595.00	TELEPERFORMANCE	EUR	9,586,169.75	0.71					
			9,586,169.75	0.71					
Publicité									
144,259.00	DKSH HOLDING AG	CHF	9,072,893.08	0.67					
			9,072,893.08	0.67					
			1,288,983,644.66	95.51					
Autres valeurs mobilières									
Actions									
Chimie									
210,000.00	AIR LIQUIDE SA PF 2025	EUR	36,985,200.00	2.74					
			36,985,200.00	2.74					
Fonds									
Fond d'investissement									
46,775.00	DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE - CLASS I SHARES EUR	EUR	9,963,075.00	0.73					
			9,963,075.00	0.73					
Total portefeuille titres									
			1,335,931,919.66	98.98					

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023

Achat	Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en EUR		
Contrats de changes à terme							
2,158,030.50	CHF	2,288,252.43	EUR	16/01/24	2,324,061.45	BNP Paribas	38,166.60
34,893.42	EUR	38,309.80	USD	16/01/24	34,625.63	BNP Paribas	289.43
8,651,404.43	USD	8,002,392.30	EUR	16/01/24	7,819,418.31	BNP Paribas	(187,819.23)
							(149,363.20)
Total des contrats de change à terme							(149,363.20)

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BNP Paribas).

Total Autres instruments financiers							(149,363.20)
--	--	--	--	--	--	--	---------------------

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	1,335,931,919.66	98.98
Total Autres instruments financiers	(149,363.20)	(0.01)
Avoirs en banque	15,670,973.84	1.16
Autres actifs et passifs	(1,812,966.15)	(0.13)
Total actif net	1,349,640,564.15	100.00

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	46.01	45.56
Danemark	10.47	10.36
Royaume-Uni	8.70	8.60
Suisse	7.42	7.34
Italie	6.66	6.59
Allemagne	5.70	5.64
Pays-Bas	5.51	5.46
Irlande	5.23	5.18
Suède	3.55	3.52
Luxembourg	0.75	0.73
	100.00	98.98

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Cosmétiques	36.70	36.33
Chimie	9.23	9.13
Matériaux de construction	9.21	9.12
Appareils électriques & électroniques	9.01	8.92
Services diversifiés	6.43	6.37
Transports	4.84	4.79
Textile	3.97	3.93
Energie	3.18	3.15
Divertissement	3.16	3.13
Commerce & Distribution	2.17	2.15
Equipement diversifié	2.00	1.98
Autres	10.10	9.98
	100.00	98.98

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
NOVO NORDISK A/S-B	Cosmétiques	120,242,766.13	8.91
ASTRAZENECA PLC	Cosmétiques	87,096,729.84	6.45
EDENRED	Services diversifiés	76,176,333.50	5.65
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Appareils électriques & électroniques	73,283,879.88	5.43
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	Textile	53,023,140.80	3.93
ASML HOLDING NV	Appareils électriques & électroniques	47,051,615.70	3.49
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	Cosmétiques	45,992,861.50	3.41
ID LOGISTICS GROUP	Transports	45,015,966.00	3.34
BIOMERIEUX	Cosmétiques	43,161,323.40	3.20
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	Energie	42,449,156.20	3.15

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		466,471,434.78
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		41,485,709.74
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	507,957,144.52
Avoirs en banque	2.2	3,743,372.85
Produits à recevoir sur vente de titres		365,282.20
A recevoir sur souscriptions		198,099.39
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	301,913.70
Autres créances		332,936.44
Total actifs		512,898,749.10
Passifs		
Découverts bancaires		5.33
Charges à payer		2,167,368.33
Charges à payer sur achat de titres		2,433,376.08
A payer sur rachats		167,315.10
Moins-value non réalisée sur contrats de change à terme		35,523.15
Total passifs		4,803,587.99
Actifs nets à la fin de l'année		508,095,161.11

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	8,729,262.33
Intérêts bancaires	2.6	282,766.60
Autres revenus	13	122,204.86
Total revenus		9,134,233.79
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	3,957,669.36
Commission de banque dépositaire	5	54,632.65
Commission de performance	4	1,401,724.16
Frais d'administration	5	58,511.47
Frais professionnels	7	31,230.43
Frais de transaction	2.7	795,598.58
Taxe d'abonnement	6	76,997.16
Intérêts bancaires et charges	2.5	11,007.33
Frais d'agent de transfert		85,752.25
Frais d'impression et de publication		19,517.53
Autres charges	7	8,461.61
Total charges		6,501,102.53
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		2,633,131.26
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	12,509,165.73
Change	2.3	(90,201.16)
Contrats futures	2.2	741,610.00
Contrats de changes à terme	2.2	138,248.11
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		15,931,953.94
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	33,387,229.63
Contrats de changes à terme	2.2	(35,523.15)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		49,283,660.42
Souscriptions		319,040,227.29
Rachats		(161,490,344.36)
Distribution de dividendes	10	(915,864.04)
Actifs nets en début d'année		302,177,481.80
Actifs nets à la fin de l'année		508,095,161.11

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	132,988.400	121,208.428	(66,034.171)	188,162.657
Class B shares EUR	181,733.352	90,361.578	(79,027.067)	193,067.863
Class I shares EUR	595,311.941	597,866.794	(393,512.525)	799,666.210
Class ID shares EUR	1,007,413.042	-	(91,549.000)	915,864.042
Class N shares EUR	195,237.387	224,168.370	(307,016.266)	112,389.491
Class Q shares EUR	15,831.442	6,200.158	(1,811.337)	20,220.263
Class SI shares EUR	1.000	1,344,114.239	(5,165.000)	1,338,950.239
Class H-A shares USD	-	13,608.828	(286.173)	13,322.655
Class H-I shares USD	-	2,265.348	-	2,265.348

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI		Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs										
Actions										
Commerce & Distribution						Agriculture				
114,604.00	DIETEREN GROUP	EUR	20,273,447.60	3.99	869,971.00	DOLE PLC	USD	9,663,723.42	1.90	
906,848.00	HOWDEN JOINERY GROUP PLC	GBP	8,510,624.08	1.68	1,678,465.00	ORIGIN ENTERPRISES PLC	EUR	5,773,919.60	1.14	
501,948.00	JUMBO SA	EUR	12,608,933.76	2.48				15,437,643.02	3.04	
584,802.00	ONTEX GROUP NV - W/I	EUR	4,447,419.21	0.88	Energie					
1,255,245.00	ON THE BEACH GROUP PLC	GBP	2,533,859.42	0.49	126,383.00	GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	15,153,321.70	2.98	
966,094.00	RUSTA AB	SEK	6,489,106.50	1.28				15,153,321.70	2.98	
			54,863,390.57	10.80	Services financiers					
Chimie						Immobilier				
89,712.00	BRENNTAG SE	EUR	7,465,832.64	1.47	4,510,173.00	IRISH RESIDENTIAL PROPERTIES	EUR	4,997,271.68	0.99	
1,403,639.00	FUGRO NV	EUR	24,339,100.26	4.79	2,441,860.00	SIRIUS REAL ESTATE LTD	GBP	2,656,124.46	0.52	
349,621.00	OCI NV	EUR	9,174,055.04	1.81	84,888.00	WAREHOUSES DE PAUW SCA	EUR	2,419,308.00	0.48	
484,121.00	SBM OFFSHORE NV	EUR	6,027,306.45	1.18	82,727.00	XIOR STUDENT HOUSING NV	EUR	2,456,991.90	0.48	
246,920.00	SOL SPA	EUR	6,864,376.00	1.35				12,529,696.04	2.47	
			53,870,670.39	10.60	Equipement diversifié					
Cosmétiques						Banques				
264,693.00	DERMAPHARM HOLDING SE	EUR	11,207,101.62	2.21	252,910.00	SAES GETTERS SPA	EUR	8,611,585.50	1.70	
729,672.00	GRIFOLS SA - B	EUR	7,698,039.60	1.52	276,253.00	VALLOUREC SA	EUR	3,874,448.33	0.76	
196,025.00	MEDIOS AG	EUR	3,108,956.50	0.60				12,486,033.83	2.46	
240,519.00	QIAGEN N.V.	EUR	9,476,448.60	1.87	Ingénierie & Construction					
1,346,278.00	UNIPHAR PLC	EUR	3,634,950.60	0.71	2,252,332.00	AIB GROUP PLC	EUR	8,739,048.16	1.72	
			35,125,496.92	6.91	63,414.00	GRUPPO MUTUIONLINE SPA	EUR	2,022,906.60	0.40	
Services diversifiés						Capital risque				
237,326.00	APPLUS SERVICES SA	EUR	2,373,260.00	0.47	50,957.00	DASSAULT AVIATION SA	EUR	9,131,494.40	1.80	
220,786.00	DCC PLC	GBP	14,715,161.64	2.90				9,131,494.40	1.80	
853,475.00	SECURITAS AB-B SHS	SEK	7,575,412.87	1.49	Accessoires & Equipements automobiles					
60,060.00	TRIGANO SA	EUR	8,906,898.00	1.75	1,032,086.00	KINDRED GROUP PLC	SEK	8,668,243.72	1.71	
			33,570,732.51	6.61				8,668,243.72	1.71	
Matériaux de construction						Bureautique				
30,649.00	ACKERMANS & VAN HAAREN	EUR	4,867,061.20	0.96	658,176.00	METSO CORP	EUR	6,035,473.92	1.19	
91,732.00	ALTEN SA	EUR	12,347,127.20	2.43	15,411.00	PFEIFFER VACUUM TECHNOLOGY	EUR	2,376,376.20	0.47	
242,899.00	CAREL INDUSTRIES SPA	EUR	6,023,895.20	1.19				8,411,850.12	1.66	
30,687.00	IMERYS SA	EUR	873,965.76	0.17	Stockage & Entrepôt					
665,620.00	MAIRE TECNIMONT SPA	EUR	3,268,194.20	0.64	58,212.00	GERRESHEIMER AG	EUR	5,492,302.20	1.08	
265,660.00	NORDIC WATERPROOFING HOLD AB	SEK	3,932,372.69	0.77				5,492,302.20	1.08	
			31,312,616.25	6.16	Alimentation					
Transports						Fonds				
1,209,802.00	ALD SA	EUR	7,797,173.89	1.53	Fond d'investissement					
2,385,039.00	IRISH CONTINENTAL GROUP PLC	EUR	10,327,218.87	2.04	682,966.00	B E SE600 UET CEUR ACT C EUR	EUR	9,999,100.32	1.97	
149,341.00	SIXT SE - PRFD	EUR	10,020,781.10	1.97				9,999,100.32	1.97	
			28,145,173.86	5.54	Total portefeuille titres					
Logiciels										
31,271.00	ALSO HOLDING AG-REG	CHF	8,452,895.88	1.66						
183,997.00	CRANWARE PLC	GBP	3,714,195.49	0.73						
1,755,045.00	MODERN TIMES GROUP-B SHS	SEK	13,613,513.54	2.68						
60,099.00	PSI SOFTWARE SE	EUR	1,520,504.70	0.30						
			27,301,109.61	5.37						
Appareils électriques & électroniques										
131,974.00	AIXTRON SE	EUR	5,102,114.84	1.00						
408,334.00	BARCO N.V.	EUR	6,757,927.70	1.33						
1,054,461.00	RS GROUP PLC	GBP	9,968,927.55	1.96						
15,268.00	S.O.I.T.E.C.	EUR	2,470,362.40	0.49						
107,691.00	SUESS MICROTEC SE	EUR	2,983,040.70	0.59						
			27,282,373.19	5.37						
Publicité										
66,297.00	DKSH HOLDING AG	CHF	4,169,622.64	0.82						
224,151.00	IPSOS	EUR	12,720,569.25	2.50						
783,085.00	NEXT 15 GROUP PLC	GBP	7,515,332.50	1.48						
			24,405,524.39	4.80						
Audiovisuel										
1,975,928.00	BOLLORE SE	EUR	11,173,872.84	2.20						
1,280,984.00	INFORMA PLC	GBP	11,543,085.38	2.27						
			22,716,958.22	4.47						
Divertissement										
380,162.00	3I GROUP PLC	GBP	10,616,453.49	2.09						
59,475.00	FLUTTER ENTERTAINMENT PLC	EUR	9,516,000.00	1.87						
			20,132,453.49	3.96						
Assurances										
113,844.00	ASR NEDERLAND NV	EUR	4,861,138.80	0.96						
632,380.00	TRYG A/S	DKK	12,462,319.50	2.45						
			17,323,458.30	3.41						

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023

Achat	Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
Contrats de changes à terme					
20,542.53 EUR	22,553.83 USD	16/01/24	20,384.88	BNP Paribas	170.39
1,674,452.41 USD	1,548,179.84 EUR	16/01/24	1,513,424.08	BNP Paribas	(35,693.54)
					(35,523.15)
Total des contrats de change à terme					(35,523.15)
pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BNP Paribas).					
Total Autres instruments financiers					(35,523.15)

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	507,957,144.52	99.97
Total Autres instruments financiers	(35,523.15)	(0.01)
Avoirs en banque	3,743,367.52	0.74
Autres actifs et passifs	(3,569,827.78)	(0.70)
Total actif net	508,095,161.11	100.00

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	19.89	19.86
Irlande	13.26	13.27
Royaume-Uni	11.23	11.22
Pays-Bas	11.21	11.20
Allemagne	9.70	9.69
Belgique	8.12	8.12
Italie	6.52	6.53
Suède	6.22	6.22
Suisse	3.81	3.81
Grèce	2.48	2.48
Danemark	2.45	2.45
Autres	5.11	5.12
	100.00	99.97

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Commerce & Distribution	10.80	10.80
Chimie	10.61	10.60
Cosmétiques	6.92	6.91
Services diversifiés	6.61	6.61
Matériaux de construction	6.16	6.16
Transports	5.54	5.54
Logiciels	5.37	5.37
Appareils électriques & électroniques	5.37	5.37
Publicité	4.80	4.80
Audiovisuel	4.47	4.47
Divertissement	3.96	3.96
Assurances	3.41	3.41
Agriculture	3.04	3.04
Energie	2.98	2.98
Services financiers	2.58	2.58
Immobilier	2.47	2.47
Equipement diversifié	2.46	2.46
Banques	2.12	2.12
Autres	10.33	10.32
	100.00	99.97

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
FUGRO NV	Chimie	24,339,100.26	4.79
DIETEREN GROUP	Commerce & Distribution	20,273,447.60	3.99
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	Energie	15,153,321.70	2.98
DCC PLC	Services diversifiés	14,715,161.64	2.90
MODERN TIMES GROUP-B SHS	Logiciels	13,613,513.54	2.68
IPSOS	Publicité	12,720,569.25	2.50
JUMBO SA	Commerce & Distribution	12,608,933.76	2.48
TRYG A/S	Assurances	12,462,319.50	2.45
ALTEN SA	Matériaux de construction	12,347,127.20	2.43
INFORMA PLC	Audiovisuel	11,543,085.38	2.27

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		337,094,282.96
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		83,323,434.52
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	420,417,717.48
Avoirs en banque	2.2	1,362,604.87
A recevoir sur souscriptions		40,284.82
Autres créances		886.37
Total actifs		421,821,493.54
Passifs		
Découverts bancaires		14.94
Charges à payer		579,649.14
A payer sur rachats		244,406.13
Total passifs		824,070.21
Actifs nets à la fin de l'année		420,997,423.33

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	5,929,235.15
Intérêts bancaires	2.6	150,909.20
Autres revenus	13	1,004,373.12
Total revenus		7,084,517.47
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	6,173,069.28
Commission de banque dépositaire	5	56,414.53
Frais d'administration	5	52,770.53
Frais professionnels	7	39,519.39
Frais de transaction	2.7	293,992.88
Taxe d'abonnement	6	140,202.18
Intérêts bancaires et charges	2.5	13,235.13
Frais d'agent de transfert		150,641.68
Frais d'impression et de publication		11,039.77
Autres charges	7	14,103.48
Total charges		6,944,988.85
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		139,528.62
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	7,173,836.41
Change	2.3	(51,433.49)
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		7,261,931.54
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	47,995,683.60
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		55,257,615.14
Souscriptions		74,262,037.53
Rachats		(254,623,432.25)
Distribution de dividendes	10	(576,985.11)
Actifs nets en début d'année		546,678,188.02
Actifs nets à la fin de l'année		420,997,423.33

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	1,003,844.884	192,650.138	(421,755.046)	774,739.976
Class B shares EUR	75,156.933	6,156.710	(15,951.034)	65,362.609
Class I shares EUR	578,204.337	83,590.703	(232,763.505)	429,031.535
Class ID shares EUR	1,320,222.555	-	(289,892.000)	1,030,330.555
Class N shares EUR	653,275.068	124,905.191	(597,797.265)	180,382.994
Class Q shares EUR	13,578.852	1,948.221	(1,222.244)	14,304.829

DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Actions				
Cosmétiques				
225,359.00	ASTRAZENECA PLC	GBP	27,554,766.82	6.55
893,949.00	BONESUPPORT HOLDING AB	SEK	15,148,130.97	3.60
137,704.00	CVS GROUP PLC	GBP	2,673,293.48	0.63
160,964.00	MEDISTIM ASA	NOK	3,077,733.04	0.73
59,540.00	MERCK KGAA	EUR	8,579,714.00	2.04
409,292.00	NOVO NORDISK A/S-B	DKK	38,330,973.84	9.10
59,238.00	SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	14,187,501.00	3.37
5,815.00	SIEGFRIED HOLDING AG-REG	CHF	5,382,519.71	1.28
60,475.00	STRAUMANN HOLDING AG-REG	CHF	8,831,319.46	2.10
2,904.00	SWEDENCARE AB	SEK	15,939.26	0.00
			123,781,891.58	29.40
Appareils électriques & électroniques				
21,573.00	ASML HOLDING NV	EUR	14,706,314.10	3.49
1,836,814.00	NCAB GROUP AB	SEK	12,114,332.77	2.88
470,053.00	NKT A/S	DKK	29,246,677.23	6.95
246,317.00	VAISALA OYJ- A SHS	EUR	9,778,784.90	2.32
			65,846,109.00	15.64
Commerce & Distribution				
67,351.00	CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	CHF	8,395,664.52	1.99
386,270.00	HARVIA OYJ	EUR	10,506,544.00	2.50
737,329.00	MUSTI GROUP OY	EUR	19,259,033.48	4.58
295,432.00	THULE GROUP AB/THE	SEK	7,301,743.50	1.73
			45,462,985.50	10.80
Assurances				
1,985,570.00	ALM. BRAND A/S	DKK	3,177,785.69	0.75
1,302,011.00	TRYG A/S	DKK	25,658,744.86	6.10
			28,836,530.55	6.85
Chimie				
72,890.00	IMCD NV	EUR	11,483,819.50	2.73
142,313.00	SYMRISE AG	EUR	14,180,067.32	3.37
			25,663,886.82	6.10
Accessoires & Equipements automobiles				
1,018,351.00	ATLAS COPCO AB-A SHS	SEK	15,912,880.51	3.78
507,354.00	BEIJER REF AB	SEK	6,162,397.77	1.46
28,365.00	SPIRAX-SARCO ENGINEERING PLC	GBP	3,437,120.93	0.82
			25,512,399.21	6.06
Divertissement				
127,346.00	FLUTTER ENTERTAINMENT PLC	EUR	20,375,360.00	4.84
			20,375,360.00	4.84
Matériaux de construction				
146,512.00	KINGSPAN GROUP PLC	EUR	11,486,540.80	2.73
19,679.00	SIKA AG-REG	CHF	5,800,532.33	1.38
			17,287,073.13	4.11
Logiciels				
1,457,963.00	FORTNOX AB	SEK	7,913,096.02	1.88
2,377,564.00	SMARTCRAFT ASA	NOK	4,800,970.90	1.14
			12,714,066.92	3.02
Transports				
57,781.00	DSV A/S	DKK	9,189,366.46	2.18
			9,189,366.46	2.18
Publicité				
139,991.00	DKSH HOLDING AG	CHF	8,804,465.41	2.09
			8,804,465.41	2.09
Equipement diversifié				
17,362.00	VAT GROUP AG	CHF	7,881,109.46	1.87
			7,881,109.46	1.87
Internet				
356,726.00	HEMNET GROUP AB	SEK	7,753,516.57	1.84
			7,753,516.57	1.84
Immobilier				
673,240.00	SAFESTORE HOLDINGS PLC	GBP	6,864,962.11	1.63
			6,864,962.11	1.63
Stockage & Entrepôt				
68,654.00	GERRESHEIMER AG	EUR	6,477,504.90	1.54
			6,477,504.90	1.54
Services diversifiés				
137,551.00	MIPS AB	SEK	4,514,274.61	1.07
			4,514,274.61	1.07

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Assurances, Réassurances				
17,681.00	MTU AERO ENGINES AG	EUR	3,452,215.25	0.82
			3,452,215.25	0.82
			420,417,717.48	99.86
Total portefeuille titres			420,417,717.48	99.86

Récapitulatif de l'actif net

	Valeur de marché en EUR	% VNI
Total portefeuille titres	420,417,717.48	99.86
Avoirs en banque	1,362,589.93	0.32
Autres actifs et passifs	(782,884.08)	(0.18)
Total actif net	420,997,423.33	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Danemark	25.12	25.08
Suède	18.28	18.24
Suisse	10.73	10.71
Royaume-Uni	9.64	9.63
Finlande	9.41	9.40
Allemagne	7.78	7.77
Irlande	7.58	7.57
Pays-Bas	6.23	6.22
France	3.37	3.37
Norvège	1.86	1.87
	100.00	99.86

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Cosmétiques	29.45	29.40
Appareils électriques & électroniques	15.67	15.64
Commerce & Distribution	10.82	10.80
Assurances	6.86	6.85
Chimie	6.10	6.10
Accessoires & Equipements automobiles	6.07	6.06
Divertissement	4.85	4.84
Matériaux de construction	4.11	4.11
Logiciels	3.02	3.02
Transports	2.19	2.18
Publicité	2.09	2.09
Autres	8.77	8.77
	100.00	99.86

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
NOVO NORDISK A/S-B	Cosmétiques	38,330,973.84	9.10
NKT A/S	Appareils électriques & électroniques	29,246,677.23	6.95
ASTRAZENECA PLC	Cosmétiques	27,554,766.82	6.55
TRYG A/S	Assurances	25,658,744.86	6.10
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC	Divertissement	20,375,360.00	4.84
MUSTI GROUP OY	Commerce & Distribution	19,259,033.48	4.58
ATLAS COPCO AB-A SHS	Accessoires & Equipements automobiles	15,912,880.51	3.78
BONESUPPORT HOLDING AB	Cosmétiques	15,148,130.97	3.60
ASML HOLDING NV	Appareils électriques & électroniques	14,706,314.10	3.49
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	Cosmétiques	14,187,501.00	3.37

DNCA INVEST - SERENITE PLUS (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		181,007,712.84
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		1,455,150.63
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	182,462,863.47
Avoirs en banque	2.2	2,536,628.19
A recevoir sur souscriptions		591,768.22
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	2,255,021.57
Total actifs		187,846,281.45
Passifs		
Charges à payer		1,333,577.91
Charges à payer sur achat de titres		141,429.94
A payer sur rachats		70,017.37
Moins-value non réalisée sur contrats futures	2.2	29,750.00
Total passifs		1,574,775.22
Actifs nets à la fin de l'année		186,271,506.23

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	16,488.80
Intérêts sur obligations	2.6	4,168,296.39
Intérêts bancaires	2.6	52,611.80
Autres revenus	13	5,528.39
Total revenus		4,242,925.38
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	964,298.66
Commission de banque dépositaire	5	9,943.05
Commission de performance	4	1,163,762.15
Frais d'administration	5	48,973.06
Frais professionnels	7	19,559.80
Frais de transaction	2.7	1,192.90
Taxe d'abonnement	6	55,272.17
Intérêts bancaires et charges	2.5	9,704.43
Frais d'agent de transfert		68,521.15
Frais d'impression et de publication		7,134.80
Autres charges	7	5,646.53
Total charges		2,354,008.70
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		1,888,916.68
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	(1,509,825.40)
Contrats futures	2.2	216,970.45
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		596,061.73
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	6,546,274.51
Contrats futures	2.2	(246,660.70)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		6,895,675.54
Souscriptions		93,587,655.46
Rachats		(75,573,637.03)
Distribution de dividendes	10	(18,281.24)
Actifs nets en début d'année		161,380,093.50
Actifs nets à la fin de l'année		186,271,506.23

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SERENITE PLUS (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	904,153.443	197,427.127	(293,084.468)	808,496.102
Class AD shares EUR	30,324.650	6,367.453	(6,405.397)	30,286.706
Class B shares EUR	69,159.554	29,629.387	(24,091.775)	74,697.166
Class I shares EUR	602,044.234	669,467.642	(408,196.284)	863,315.592

DNCA INVEST - SERENITE PLUS (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Obligations				
Banques				
300,000.00	AIB GROUP PLC 19-19/11/2029 FRN	EUR	291,891.00	0.16
400,000.00	BANCO BILBAO VIZ 19-31/12/2049 FRN	EUR	399,380.00	0.21
2,400,000.00	BANCO BILBAO VIZ 23-10/05/2026 FRN	EUR	2,415,480.00	1.30
1,200,000.00	BANCO BPM SPA 1.75% 19-28/01/2025	EUR	1,172,952.00	0.63
400,000.00	BANCO BPM SPA 20-14/09/2030 FRN	EUR	406,084.00	0.22
450,000.00	BANCO BPM SPA 4.625% 23-29/11/2027	EUR	464,436.00	0.25
200,000.00	BANCO SABADELL 22-24/03/2026 FRN	EUR	196,140.00	0.10
2,000,000.00	BANCO SANTANDER 17-21/11/2024 FRN	EUR	2,005,360.00	1.08
800,000.00	BANCO SANTANDER 20-11/02/2025 FRN	EUR	801,944.00	0.43
1,700,000.00	BANCO SANTANDER 21-29/01/2026 FRN	EUR	1,693,404.00	0.91
1,300,000.00	BANCO SANTANDER 22-05/05/2024 FRN	EUR	1,304,212.00	0.70
1,200,000.00	BANCO SANTANDER 23-18/10/2027 FRN	EUR	1,230,252.00	0.66
2,400,000.00	BANKIA 19-15/02/2029 FRN	EUR	2,397,120.00	1.29
1,200,000.00	BANK OF IRELAND 19-25/11/2025 FRN	EUR	1,169,052.00	0.63
2,200,000.00	BNP PARIBAS 19-23/01/2027 FRN	EUR	2,138,906.00	1.15
1,000,000.00	BNP PARIBAS 23-24/02/2025 FRN	EUR	1,001,810.00	0.54
800,000.00	CAIXABANK 17-31/12/2049	EUR	800,416.00	0.43
2,500,000.00	CAIXABANK 22-13/04/2026 FRN	EUR	2,433,275.00	1.31
1,400,000.00	CESKA SPORITELNA 22-14/11/2025 FRN	EUR	1,428,868.00	0.77
300,000.00	CESKA SPORITELNA 23-08/03/2028 FRN	EUR	310,281.00	0.17
500,000.00	CESKA SPORITELNA 23-29/06/2027 FRN	EUR	519,425.00	0.28
1,500,000.00	CRED AGRICOLE SA 2.7% 15-15/07/2025	EUR	1,475,520.00	0.79
600,000.00	CRED AGRICOLE SA 22-12/10/2026 FRN	EUR	605,268.00	0.32
1,550,000.00	DELL BANK INTERN 1.625% 20-24/06/2024	EUR	1,533,182.50	0.82
1,400,000.00	DNB BANK ASA 23-16/02/2027 FRN	EUR	1,405,208.00	0.75
400,000.00	IBERCAJA 23-07/06/2027 FRN	EUR	412,880.00	0.22
1,300,000.00	ING BANK NV 4.125% 23-02/10/2026	EUR	1,332,461.00	0.72
300,000.00	INTESA SANPAOLO 0.625% 21-24/02/2026	EUR	282,258.00	0.15
200,000.00	INTESA SANPAOLO 17-26/09/2024 FRN	EUR	201,755.65	0.11
2,200,000.00	INTESA SANPAOLO 17-31/12/2049	EUR	2,207,348.00	1.19
250,000.00	INTESA SANPAOLO 20-29/06/2027 FRN	EUR	259,775.00	0.14
900,000.00	INTESA SANPAOLO 23-17/03/2025 FRN	EUR	901,296.00	0.48
1,100,000.00	JYSKE BANK A/S 21-02/09/2026 FRN	EUR	1,033,692.00	0.55
400,000.00	JYSKE BANK A/S 22-11/04/2026 FRN	EUR	403,672.00	0.22
400,000.00	KBC GROUP NV 19-31/12/2049 FRN	EUR	400,284.00	0.21
1,100,000.00	KBC GROUP NV 22-29/06/2025 FRN	EUR	1,092,806.00	0.59
2,900,000.00	KBC GROUP NV 23-06/06/2026 FRN	EUR	2,932,799.00	1.57
1,600,000.00	KUTXABANK 23-15/06/2027 FRN	EUR	1,629,536.00	0.87
400,000.00	NATIONWIDE BLDG 4.5% 23-01/11/2026	EUR	412,772.00	0.22
1,400,000.00	NATWEST MARKETS 23-13/01/2026 FRN	EUR	1,411,368.00	0.76
1,388,000.00	NORDEA BANK ABP 23-06/09/2026 FRN	EUR	1,406,113.40	0.75
300,000.00	PSA BANQUE FRANC 3.875% 23-19/01/2026	EUR	302,214.00	0.16
1,000,000.00	SOCIETE GENERALE 1.25% 19-15/02/2024	EUR	996,850.00	0.54
1,800,000.00	SOCIETE GENERALE 20-21/04/2026 FRN	EUR	1,737,918.00	0.93
300,000.00	SOCIETE GENERALE 20-24/11/2030 FRN	EUR	281,661.00	0.15
1,800,000.00	SOCIETE GENERALE 4.25% 23-28/09/2026	EUR	1,845,558.00	0.99
2,600,000.00	UBS GROUP 22-21/03/2025 FRN	EUR	2,582,320.00	1.39
2,300,000.00	UBS GROUP FUNDIN 18-17/04/2025 FRN	EUR	2,281,094.00	1.22
1,400,000.00	UNICAJA ES 21-01/12/2026 FRN	EUR	1,322,818.00	0.71
700,000.00	UNICREDIT BANK C 3.625% 23-15/02/2026	EUR	704,711.00	0.38
1,850,000.00	UNICREDIT SPA 19-03/07/2025 FRN	EUR	1,826,431.00	0.98
2,400,000.00	UNICREDIT SPA 19-20/02/2029 FRN	EUR	2,399,256.00	1.29
1,500,000.00	UNIONE DI BANCHE 19-04/03/2029 FRN	EUR	1,502,820.00	0.81
1,600,000.00	UNIONE DI BANCHE 19-12/07/2029 FRN	EUR	1,594,880.00	0.86
600,000.00	UNIONE DI BANCHE 2.625% 19-20/06/2024	EUR	595,908.00	0.32
			65,895,121.55	35.38
Accessoires & Equipements automobiles				
1,600,000.00	FAURECIA 2.625% 18-15/06/2025	EUR	1,574,560.00	0.85
2,500,000.00	FORD MOTOR CRED 1.744% 20-19/07/2024	EUR	2,465,800.00	1.32
900,000.00	GEN MOTORS FIN 1% 22-24/02/2025	EUR	873,405.00	0.47
600,000.00	PEUGEOT 2% 18-20/03/2025	EUR	588,798.00	0.32
200,000.00	RCI BANQUE 4.125% 22-01/12/2025	EUR	201,500.00	0.11
600,000.00	RCI BANQUE 4.625% 23-02/10/2026	EUR	615,924.00	0.33
700,000.00	RCI BANQUE 4.625% 23-13/07/2026	EUR	716,359.00	0.38
1,600,000.00	RENAULT 1.25% 19-24/06/2025	EUR	1,538,624.00	0.83
1,700,000.00	RENAULT 1% 18-18/04/2024	EUR	1,681,929.00	0.90
200,000.00	RENAULT 2.375% 20-25/05/2026	EUR	194,054.00	0.10
1,400,000.00	SCANIA CV AB 2.25% 20-03/06/2025	EUR	1,371,412.00	0.74
2,300,000.00	TRATON FIN LUX 0% 21-14/06/2024	EUR	2,259,290.00	1.21
900,000.00	TRATON FIN LUX 23-21/01/2026 FRN	EUR	899,406.00	0.48
1,400,000.00	TRATON FIN LUX 4.125% 23-18/01/2025	EUR	1,405,026.00	0.75
600,000.00	TRATON FIN LUX 4.5% 23-23/11/2026	EUR	613,254.00	0.33

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
1,500,000.00	VOLKSWAGEN INTFN 18-31/12/2049 FRN	EUR	1,487,040.00	0.80
800,000.00	VOLVO CAR AB 2.125% 19-02/04/2024	EUR	795,520.00	0.43
847,000.00	VOLVO CAR AB 2% 17-24/01/2025	EUR	829,712.73	0.45
1,000,000.00	ZF FINANCE 3% 20-21/09/2025	EUR	979,550.00	0.53
800,000.00	ZF FINANCE GMBH 5.75% 23-03/08/2026	EUR	827,576.00	0.44
			21,918,739.73	11.77
Services diversifiés				
1,700,000.00	ALD SA 23-06/10/2025 FRN	EUR	1,705,083.00	0.92
700,000.00	ALD SA 23-21/02/2025 FRN	EUR	702,254.00	0.38
700,000.00	AMADEUS IT GROUP 2.5% 20-20/05/2024	EUR	696,192.00	0.37
1,100,000.00	ARVAL SERVICE 0.875% 22-17/02/2025	EUR	1,064,118.00	0.57
300,000.00	ARVAL SERVICE 0% 21-01/10/2025	EUR	282,516.00	0.14
1,300,000.00	ARVAL SERVICE LE 4.625% 23-02/12/2024	EUR	1,307,176.00	0.70
1,300,000.00	ELIS SA 1% 19-03/04/2025	EUR	1,254,929.00	0.67
600,000.00	ELIS SA 2.875% 18-15/02/2026	EUR	591,438.00	0.32
300,000.00	HARLEY-DAVIDSON 5.125% 23-05/04/2026	EUR	309,699.00	0.17
800,000.00	INDRA SISTEMAS S 3% 18-19/04/2024	EUR	795,176.00	0.43
600,000.00	LEASYS SPA 4.5% 23-26/07/2026	EUR	610,998.00	0.33
400,000.00	LEASYS SPA 4.625% 23-16/02/2027	EUR	410,752.00	0.22
300,000.00	MEDIO AMBIENTE 1.661% 19-04/12/2026	EUR	286,314.00	0.15
1,200,000.00	NEXI 1.625% 21-30/04/2026	EUR	1,140,840.00	0.61
700,000.00	SIXT SE 5.125% 23-09/10/2027	EUR	740,838.00	0.40
13,700.00	WORLDLINE SA 0% 20-30/07/2025 CV	EUR	1,502,355.70	0.81
			13,400,678.70	7.19
Energie				
700,000.00	DRAX FINCO PLC 2.625% 20-01/11/2025	EUR	679,420.00	0.36
400,000.00	ELEC DE FRANCE 13-29/01/2049 FRN	EUR	402,116.00	0.22
1,400,000.00	ELEC DE FRANCE 18-31/12/2049 FRN	EUR	1,391,810.00	0.75
400,000.00	ELEC DE FRANCE 3.75% 23-05/06/2027	EUR	408,028.00	0.22
300,000.00	ENEL SPA 19-24/05/2080 FRN	EUR	295,218.00	0.16
900,000.00	ENGIE 3.75% 23-06/09/2027	EUR	918,900.00	0.49
800,000.00	ENI SPA 20-31/12/2060 FRN	EUR	768,992.00	0.41
1,300,000.00	GAS NAT FENOSA F 15-29/12/2049 FRN	EUR	1,291,433.00	0.69
800,000.00	IBERDROLA INTL 18-31/12/2049 FRN	EUR	798,192.00	0.43
700,000.00	NATL GRID NA INC 4.151% 23-12/09/2027	EUR	719,761.00	0.39
300,000.00	REPSOL INTL FIN 15-25/03/2075 FRN	EUR	299,730.00	0.16
2,300,000.00	TOTALENERGIES SE 19-31/12/2049 FRN	EUR	2,282,152.00	1.23
			10,255,752.00	5.51
Télécommunications				
400,000.00	CETIN GROUP BV 3.125% 22-14/04/2027	EUR	386,812.00	0.21
900,000.00	EIRCOM FINANCE 1.75% 19-01/11/2024	EUR	887,760.00	0.48
733,000.00	GN STORE NORD 0.875% 21-25/11/2024	EUR	702,162.69	0.38
1,200,000.00	GN STORE NORD 0% 19-21/05/2024 CV	EUR	1,175,832.00	0.63
1,500,000.00	KONINKLIJKE KPN 19-08/02/2168 FRN	EUR	1,459,740.00	0.78
900,000.00	PPF ARENA 1 B 2.125% 19-31/01/2025	EUR	882,198.00	0.47
1,800,000.00	SES 16-29/12/2049	EUR	1,806,120.00	0.97
1,700,000.00	TELEFONICA EUROP 19-31/12/2049 FRN	EUR	1,691,636.00	0.91
			8,992,260.69	4.83
Gouvernements				
1,258,470.00	FRANCE O.A.T. I/L 0.25% 13-25/07/2024	EUR	1,250,315.11	0.66
4,730,962.00	ITALY BTSPS I/L 2.35% 14-15/09/2024	EUR	4,743,073.27	2.55
1,728,636.00	SPAIN I/L BOND 0.65% 17-30/11/2027	EUR	1,724,746.57	0.93
			7,718,134.95	4.14
Services financiers				
720,000.00	BANCA IFIS SPA 1.75% 20-25/06/2024	EUR	709,322.40	0.38
1,300,000.00	CA AUTO BANK 23-13/01/2025 FRN	EUR	1,304,563.00	0.70
1,200,000.00	CA AUTO BANK 4.375% 23-08/06/2026	EUR	1,219,824.00	0.65
500,000.00	CA AUTO BANK IE 4.75% 23-25/01/2027	EUR	517,110.00	0.28
1,400,000.00	FCA BANK IE 0% 21-16/04/2024	EUR	1,385,202.00	0.74
800,000.00	HOLDING DINFRAS 0.125% 21-16/09/2025	EUR	752,768.00	0.40
1,500,000.00	LEASEPLAN CORP 2.125% 22-06/05/2025	EUR	1,473,345.00	0.80
			7,362,134.40	3.95
Transports				
1,692,000.00	GETLINK SE 3.5% 20-30/10/2025	EUR	1,679,614.56	0.90
1,100,000.00	SIXT SE 1.75% 20-09/12/2024	EUR	1,081,025.00	0.58
2,100,000.00	WIZZ AIR FIN CO 1.35% 21-19/01/2024	EUR	2,097,060.00	1.13
800,000.00	WIZZ AIR FIN CO 1% 22-19/01/2026	EUR	737,072.00	0.39
			5,594,771.56	3.00
Internet				
1,200,000.00	ADEVINTA ASA 2.625% 20-15/11/2025	EUR	1,191,072.00	0.64
3,500,000.00	ILIAD 0.75% 21-11/02/2024	EUR	3,485,020.00	1.87
500,000.00	ILIAD 2.375% 20-17/06/2026	EUR	479,865.00	0.26
			5,155,957.00	2.77
Matériaux de construction				
600,000.00	CARRIER GLOBAL 4.5% 23-29/05/2025	EUR	605,262.00	0.32
1,300,000.00	CELLNEX FINANCE 2.25% 22-12/04/2026	EUR	1,263,119.00	0.68

DNCA INVEST - SERENITE PLUS (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023 (suite)

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
1,100,000.00	CIE DE ST GOBAIN 3.75% 23-29/11/2026	EUR	1,118,909.00	0.60
1,400,000.00	HOLCIM FINANCE L 19-31/12/2049 FRN	EUR	1,391,670.00	0.75
600,000.00	SPIE SA 2.625% 19-18/06/2026	EUR	588,714.00	0.32
			4,967,674.00	2.67
Métal				
700,000.00	ORANO SA 3.375% 19-23/04/2026	EUR	694,939.00	0.37
1,600,000.00	ORANO SA 4.875% 09-23/09/2024	EUR	1,608,928.00	0.86
2,175,000.00	THYSSENKRUPP 2.875% 19-22/02/2024	EUR	2,167,866.00	1.17
			4,471,733.00	2.40
Cosmétiques				
300,000.00	FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025	EUR	282,993.00	0.14
1,400,000.00	GRIFOLS SA 1.625% 19-15/02/2025	EUR	1,371,216.00	0.74
300,000.00	QUINTILES IMS 2.875% 17-15/09/2025	EUR	296,169.00	0.16
400,000.00	SARTORIUS FIN 4.25% 23-14/09/2026	EUR	409,356.00	0.22
600,000.00	TEVA PHARM FNC 6% 20-31/01/2025	EUR	607,908.00	0.33
			2,967,642.00	1.59
Chimie				
1,600,000.00	ARKEMA 19-31/12/2049 FRN	EUR	1,586,384.00	0.85
700,000.00	PPG INDUSTRIES 1.875% 22-01/06/2025	EUR	683,872.00	0.37
			2,270,256.00	1.22
Assurances, Réassurances				
2,200,000.00	THALES SA 4% 23-18/10/2025	EUR	2,229,480.00	1.20
			2,229,480.00	1.20
Appareils électriques & électroniques				
1,500,000.00	NEXANS SA 2.75% 17-05/04/2024	EUR	1,493,715.00	0.80
			1,493,715.00	0.80
Stockage & Entrepôt				
1,200,000.00	BALL CORP 0.875% 19-15/03/2024	EUR	1,191,156.00	0.64
200,000.00	SIG COMBIBLOC PU 2.125% 20-18/06/2025	EUR	196,042.00	0.10
			1,387,198.00	0.74
Audiovisuel				
1,300,000.00	LAGARDERE SCA 1.625% 17-21/06/2024	EUR	1,296,724.00	0.70
			1,296,724.00	0.70
Publicité				
1,100,000.00	IPSOS 2.875% 18-21/09/2025	EUR	1,073,435.00	0.58
			1,073,435.00	0.58
Agriculture				
800,000.00	LOUIS DREYF 2.375% 20-27/11/2025	EUR	781,720.00	0.42
			781,720.00	0.42
Alimentation				
650,000.00	SODEXO SA 0.5% 20-17/01/2024	EUR	649,116.00	0.35
			649,116.00	0.35
Hôtels & Restaurants				
500,000.00	ACCOR 2.5% 17-25/01/2024	EUR	498,780.00	0.27
			498,780.00	0.27
Logiciels				
3,770.00	UBISOFT ENTERTAI 0% 19-24/09/24 CV	EUR	417,663.22	0.22
			417,663.22	0.22
Textile				
400,000.00	TAPESTRY INC 5.35% 23-27/11/2025	EUR	408,120.00	0.22
			408,120.00	0.22
Commerce & Distribution				
300,000.00	SEB SA 1.5% 17-31/05/2024	EUR	296,688.00	0.16
			296,688.00	0.16
			171,503,494.80	92.08
Fonds				
Fond d'investissement				
103.50	OSTRUM TRESORERIE PLUS IC EUR	EUR	10,959,368.67	5.88
			10,959,368.67	5.88
Total portefeuille titres			182,462,863.47	97.96

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SERENITE PLUS (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
Contrats à terme					
Obligation à terme					
(75.00)	EURO-SCHATZ FUTURE 07/03/2024	EUR	7,612,725.00	BNP Paribas Paris	(29,750.00)
					(29,750.00)
Total des Contrats à terme					(29,750.00)
pour le Contrats à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BNP Paribas Paris).					
Total Autres instruments financiers					(29,750.00)

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	182,462,863.47	97.96
Total Autres instruments financiers	(29,750.00)	(0.02)
Avoirs en banque	2,536,628.19	1.36
Autres actifs et passifs	1,301,764.57	0.70
Total actif net	186,271,506.23	100.00

DNCA INVEST - SERENITE PLUS (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	34.79	34.06
Espagne	13.80	13.52
Italie	12.33	12.09
Pays-Bas	8.62	8.46
Irlande	4.71	4.60
Luxembourg	4.70	4.59
Etats-Unis	4.14	4.06
Allemagne	3.18	3.12
Suisse	2.67	2.61
Belgique	2.43	2.37
Autres	8.63	8.48
	100.00	97.96

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Banques	36.12	35.38
Accessoires & Equipements automobiles	12.01	11.77
Services diversifiés	7.34	7.19
Fond d'investissement	6.01	5.88
Energie	5.62	5.51
Télécommunications	4.93	4.83
Gouvernements	4.23	4.14
Services financiers	4.03	3.95
Transports	3.07	3.00
Internet	2.83	2.77
Matériaux de construction	2.72	2.67
Métal	2.45	2.40
Autres	8.64	8.47
	100.00	97.96

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
OSTRUM TRESORERIE PLUS IC EUR	Fond d'investissement	10,959,368.67	5.88
ITALY BTPS I/L 2.35% 14-15/09/2024	Gouvernements	4,743,073.27	2.55
ILIAD 0.75% 21-11/02/2024	Internet	3,485,020.00	1.87
KBC GROUP NV 23-06/06/2026 FRN	Banques	2,932,799.00	1.57
UBS GROUP 22-21/03/2025 FRN	Banques	2,582,320.00	1.39
FORD MOTOR CRED 1.744% 20-19/07/2024	Accessoires & Equipements automobiles	2,465,800.00	1.32
CAIXABANK 22-13/04/2026 FRN	Banques	2,433,275.00	1.31
BANCO BILBAO VIZ 23-10/05/2026 FRN	Banques	2,415,480.00	1.30
UNICREDIT SPA 19-20/02/2029 FRN	Banques	2,399,256.00	1.29
BANKIA 19-15/02/2029 FRN	Banques	2,397,120.00	1.29

DNCA INVEST - VENASQUO* (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 12 octobre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Passifs		
Actifs nets à la fin de la période		-

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour la période se terminant le 12 octobre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	1,282,491.05
Intérêts bancaires	2.6	130,428.71
Revenus sur "Contracts for Difference" (prélèvement net à la source)	2.6	607,841.26
Autres revenus	13	1,233.21
Total revenus		2,021,994.23
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	787,236.38
Commission de banque dépositaire	5	8,886.26
Commission de performance	4	396,824.97
Frais d'administration	5	34,303.92
Frais professionnels	7	6,769.13
Frais de transaction	2.7	84,314.16
Taxe d'abonnement	6	20,919.60
Intérêts bancaires et charges	2.5	7,005.64
Frais d'agent de transfert		31,539.90
Frais d'impression et de publication		10,050.10
Charges d'intérêts sur "Contracts for Difference"	2.5	251,674.52
Autres charges	7	1,647.76
Total charges		1,641,172.34
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		380,821.89
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	16,050,141.56
Change	2.3	35,970.78
Contrats futures	2.2	(764,987.03)
Contrats de changes à terme	2.2	(4,422.38)
"Contracts for difference"	2.2	833,831.19
Plus ou (moins)-value réalisée pour la période		16,531,356.01
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	(7,633,007.43)
"Contract for Difference"	2.2	(325,768.64)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		8,572,579.94
Souscriptions		17,145,103.20
Rachats		(93,211,190.33)
Actifs nets en début de période		67,493,507.19
Actifs nets à la fin de la période		-

* Voir Note 1.

DNCA INVEST - VENASQUO* (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début de période	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin de période
Class A shares EUR	152,617.962	44,981.177	(197,599.138)	-
Class B shares EUR	207,477.618	60,269.171	(267,746.790)	-
Class I shares EUR	201,862.002	25,182.186	(227,044.189)	-
Class N shares EUR	20,218.864	1,605.364	(21,824.228)	-
Class Q shares EUR	5,864.035	1,538.188	(7,402.223)	-

* Voir Note 1.

DNCA INVEST - ALPHA BONDS (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		8,402,369,353.27
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		18,132,525.43
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	8,420,501,878.70
Avoirs en banque	2.2	602,914,373.66
A recevoir sur souscriptions		17,556,988.07
A recevoir sur swaps		748,614.62
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2	1,253,503.00
Plus-value nette non réalisée sur swaps	2.2, 11, 12	21,793,870.23
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	32,795,935.38
Total actifs		9,097,565,163.66
Passifs		
Découverts bancaires		29,532,622.19
Charges à payer		10,513,174.90
Options à la valeur de marché	2.2	4,163,000.00
Charges à payer sur achat de titres		9,807,651.64
A payer sur rachats		3,506,362.42
A payer sur swaps		929,341.49
Moins-value non réalisée sur contrats futures	2.2	165,141,351.20
Total passifs		223,593,503.84
Actifs nets à la fin de l'année		8,873,971,659.82

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Intérêts sur obligations	2.6	106,760,495.73
Intérêts bancaires	2.6	20,458,551.93
Revenus sur swaps	2.6	2,655,769.14
Autres revenus	13	53,312.17
Total revenus		129,928,128.97
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	59,130,182.94
Commission de banque dépositaire	5	934,926.58
Commission de performance	4	3,316,640.82
Frais d'administration	5	93,799.61
Frais professionnels	7	270,959.71
Frais de transaction	2.7	2,475,186.01
Taxe d'abonnement	6	2,037,005.39
Intérêts bancaires et charges	2.5	1,234,875.13
Charges d'intérêts sur swaps		11,535,593.67
Frais d'agent de transfert		1,128,987.23
Frais d'impression et de publication		90,192.05
Autres charges	7	254,773.99
Total charges		82,503,123.13
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		47,425,005.84
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	(67,139,986.05)
Change	2.3	(41,237,909.89)
Contrats futures	2.2	73,505,968.96
Contrats de changes à terme	2.2	161,552,547.25
Swaps	2.2	31,989,131.67
Options	2.2	189,858,632.10
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		395,953,389.88
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	356,867,610.68
Contrats futures	2.2	(376,249,484.28)
Contrats de changes à terme	2.2	(34,216,881.58)
Swaps	2.2	38,330,305.80
Options	2.2	765,036.95
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		381,449,977.45
Souscriptions		5,054,732,449.67
Rachats		(2,933,532,920.42)
Distribution de dividendes	10	(2,554,283.26)
Actifs nets en début d'année		6,373,876,436.38
Actifs nets à la fin de l'année		8,873,971,659.82

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ALPHA BONDS (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	10,567,119.106	13,141,233.457	(3,638,394.636)	20,069,957.927
Class AD shares EUR	17,318.975	192,169.371	(6,781.322)	202,707.024
Class B shares EUR	5,778,422.490	3,928,732.145	(2,788,693.100)	6,918,461.535
Class F shares EUR	2,740,130.495	784,020.596	(1,371,925.189)	2,152,225.902
Class H-A shares CHF	43,185.355	43,232.783	(13,238.806)	73,179.332
Class H-A shares USD	32,889.978	366,642.575	(20,701.093)	378,831.460
Class H-I shares CHF	365,702.419	168,685.403	(119,377.908)	415,009.914
Class H-I shares JPY	-	4,789,656.710	(2,403.946)	4,787,252.764
Class H-I shares USD	1,096,157.036	560,118.194	(604,682.900)	1,051,592.330
Class H-ID Shares CAD	29,922.878	7,683.812	(23,451.585)	14,155.106
Class H-WI Shares USD	99,467.000	-	(37,343.000)	62,124.000
Class I shares EUR	24,716,578.189	11,396,447.596	(12,874,237.856)	23,238,787.929
Class ID shares EUR	871,354.794	1,327,730.928	(171,602.056)	2,027,483.666
Class N shares EUR	4,158,353.076	2,115,460.927	(2,019,671.611)	4,254,142.392
Class ND shares EUR	156,959.146	26,252.614	(19,204.166)	164,007.594
Class Q shares EUR	241,796.035	134,697.336	(47,421.301)	329,072.070
Class SI shares EUR	4,374,090.216	6,010,810.157	(927,731.881)	9,457,168.492
Class WI Shares EUR	13,000.000	16,300.000	(3,351.000)	25,949.000

DNCA INVEST - ALPHA BONDS (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Obligations				
Gouvernements				
164,000,000.00	AUSTRALIAN GOVT. 0.25% 21-21/11/2032	AUD	104,729,849.44	1.18
34,100,000.00	AUSTRALIAN I/L 1.25% 15-21/08/2040	AUD	25,437,067.63	0.29
310,000.00	BRAZIL NTN-F 10% 18-01/01/2029 FLAT	BRL	60,371,083.82	0.68
662,000.00	BRAZIL NTN-F 10% 20-01/01/2031 FLAT	BRL	127,901,193.33	1.44
19,965,960.00	CANADA-GOVT I/L 2% 07-01/12/2041	CAD	14,480,571.32	0.16
74,846,916.00	CANADA-GOVT I/L 3% 03-01/12/2036	CAD	60,902,420.72	0.69
17,357,000.00	CANADA GOVT I/L 4% 99-01/12/2031	CAD	14,255,309.58	0.16
2,000,000.00	COLOMBIA REP OF 3.125% 20-15/04/2031	USD	1,475,397.69	0.01
27,000,000.00	COLOMBIA REP OF 3.25% 21-22/04/2032	USD	19,472,261.39	0.22
28,133,000.00	COLOMBIA REP OF 7.5% 23-02/02/2034	USD	26,881,457.83	0.30
11,334,000.00	COLOMBIA REP OF 8% 23-14/11/2035	USD	11,225,003.47	0.13
70,000,000.00	EUROPEAN UNION 0% 21-04/07/2029	EUR	61,413,100.00	0.69
215,000,000.00	EUROPEAN UNION 0% 21-04/07/2031	EUR	178,312,400.00	2.01
223,000,000.00	EUROPEAN UNION 1% 22-06/07/2032	EUR	196,434,010.00	2.21
200,000,000.00	EUROPEAN UNION 2% 22-04/10/2027	EUR	197,104,000.00	2.22
27,040,000.00	EUROPEAN UNION 3% 22-04/03/2053	EUR	26,495,414.40	0.30
100,000,000.00	EUROPEAN UNION 4% 23-04/04/2044	EUR	113,267,000.00	1.28
244,779,570.00	FRANCE O.A.T. 0.1% 21-25/07/2031	EUR	241,372,238.39	2.72
54,820,000.00	HUNGARY 0.125% 21-21/09/2028	EUR	45,959,443.40	0.52
15,000,000.00	HUNGARY 0.5% 20-18/11/2030	EUR	11,800,500.00	0.13
15,000,000.00	HUNGARY 5.25% 22-16/06/2029	USD	13,657,537.96	0.15
55,000,000.00	HUNGARY 5.375% 23-12/09/2033	EUR	58,886,300.00	0.66
29,000,000.00	HUNGARY 5% 22-22/02/2027	EUR	30,292,240.00	0.34
10,000,000.00	HUNGARY 6.125% 23-22/05/2028	USD	9,412,960.95	0.11
63,339,100.00	ITALY BTPS 0.1% 22-15/05/2033	EUR	54,296,810.09	0.61
425,518,002.00	ITALY BTPS 0.4% 19-15/05/2030	EUR	398,165,704.86	4.49
265,878,000.00	ITALY BTPS 0.65% 20-15/05/2026	EUR	261,969,593.40	2.95
44,962,650.00	ITALY BTPS 1.4% 20-26/05/2025	EUR	44,211,773.73	0.50
149,019,400.00	ITALY BTPS 1.5% 23-15/05/2029	EUR	149,566,301.20	1.69
75,953,640.00	ITALY BTPS 1.6% 22-22/11/2028	EUR	73,446,410.33	0.83
4,998,100.00	ITALY BTPS 1.6% 22-28/06/2030	EUR	4,751,193.86	0.05
20,397,240,000.00	KOREA TRSY ILB 1.125% 20-10/06/2030 FLAT	KRW	14,680,944.44	0.17
40,521,300,000.00	KOREA TRSY ILB 1.625% 22-10/06/2032 FLAT	KRW	30,407,233.05	0.34
4,048,550,519.70	MEXICAN UDIBONOS 2.75% 21-27/11/2031	MXN	190,987,628.29	2.15
85,650,000.00	NEW ZEALAND I/L 2.5% 14-20/09/2035	NZD	63,263,847.44	0.71
179,600,000.00	NEW ZEALAND I/L 2.5% 17-20/09/2040	NZD	128,508,103.66	1.45
40,000,000.00	NEW ZEALAND I/L 3% 13-20/09/2030	NZD	31,126,117.86	0.35
46,000,000.00	REP OF POLAND 2.75% 22-25/05/2032	EUR	44,589,180.00	0.50
6,000,000.00	REP OF POLAND 4.875% 23-04/10/2033	USD	5,504,826.46	0.06
750,000,000.00	REP SOUTH AFRICA 6.5% 10-28/02/2041	ZAR	22,473,090.34	0.25
825,000,000.00	REP SOUTH AFRICA 7% 10-26/02/2031	ZAR	34,206,072.30	0.39
2,000,000.00	ROMANIA 1.375% 20-02/12/2029	EUR	1,651,580.00	0.02
92,534,000.00	ROMANIA 1.75% 21-13/07/2030	EUR	74,974,748.16	0.84
10,000,000.00	ROMANIA 2.125% 22-07/03/2028	EUR	9,092,900.00	0.10
5,000,000.00	ROMANIA 2.375% 17-19/04/2027	EUR	4,722,750.00	0.05
20,000,000.00	ROMANIA 2.875% 16-26/05/2028	EUR	18,711,000.00	0.21
146,000,000.00	ROMANIA 3.624% 20-26/05/2030	EUR	134,464,540.00	1.52
20,000,000.00	ROMANIA 6.375% 23-18/09/2033	EUR	21,165,200.00	0.24
67,500,000.00	ROMANIA 6.625% 22-27/09/2029	EUR	72,233,775.00	0.81
77,000,000.00	SOUTH AFRICA 4.85% 19-30/09/2029	USD	65,431,905.28	0.74
345,818,550.00	SPAIN I/L BOND 0.7% 18-30/11/2033	EUR	334,396,163.31	3.77
185,568,000.00	SPAIN I/L BOND 1% 15-30/11/2030	EUR	187,492,340.15	2.11
85,781,454.00	SPAIN I/L BOND 2.05% 23-30/11/2039	EUR	93,778,001.15	1.06
165,000,000.00	STATE OF ISRAEL 5% 23-30/10/2026	EUR	168,512,850.00	1.90
49,500,000.00	UNITED MEXICAN 1.45% 21-25/10/2033	EUR	38,740,185.00	0.44
4,000,000.00	UNITED MEXICAN 2.25% 21-12/08/2036	EUR	3,153,160.00	0.04
32,500,000.00	UNITED MEXICAN 2.375% 22-11/02/2030	EUR	30,004,000.00	0.34
28,000,000.00	UNITED MEXICAN 2.659% 20-24/05/2031	USD	21,430,477.22	0.24
57,766,000.00	UNITED MEXICAN 3.5% 22-12/02/2034	USD	44,325,380.53	0.50
188,672,800.00	US TSY INFL IX N/B 0.125% 22-15/01/2032	USD	189,958,553.41	1.69
584,509,500.00	US TSY INFL IX N/B 0.25% 15-15/01/2025	USD	513,006,770.96	5.78
21,410,080.00	US TSY INFL IX N/B 0.625% 13-15/02/2043	USD	15,174,755.88	0.17
22,465,080.00	US TSY INFL IX N/B 0.75% 12-15/02/2042	USD	16,528,472.26	0.19
24,823,120.00	US TSY INFL IX N/B 0.75% 15-15/02/2045	USD	17,607,828.08	0.20
769,450,900.00	US TSY INFL IX N/B 1.125% 23-15/01/2033	USD	658,916,009.58	7.43
682,077,200.00	US TSY INFL IX N/B 1.25% 23-15/04/2028	USD	600,878,634.22	6.77
56,726,880.00	US TSY INFL IX N/B 1.375% 23-15/07/2033	USD	49,769,486.60	0.56
934,704,000.00	US TSY INFL IX N/B 1.625% 22-15/10/2027	USD	838,644,502.05	9.45
50,221,500.00	US TSY INFL IX N/B 2.375% 23-15/10/2028	USD	46,769,523.56	0.53
38,751,500.00	US TSY INFL IX N/B 2% 06-15/01/2026	USD	34,764,905.46	0.39
			7,469,993,990.49	84.18
			7,469,993,990.49	84.18

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Instruments du marché monétaire				
Gouvernements				
100,000,000.00	FRENCH BTF 0% 23-04/04/2024	EUR	99,076,000.00	1.12
150,000,000.00	FRENCH BTF 0% 23-13/03/2024	EUR	148,953,750.00	1.68
100,000,000.00	FRENCH BTF 0% 23-14/02/2024	EUR	99,575,500.00	1.12
			347,605,250.00	3.92
Fonds				
Fond d'investissement				
132,000.00	DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023) - CLASS I SHARES EUR	EUR	21,306,120.00	0.24
385,000.00	DNCA INVEST - FLEX INFLATION - CLASS I SHARES EUR	EUR	46,303,950.00	0.52
250,000.00	DNCA INVEST - SERENITE PLUS - CLASS I SHARES EUR	EUR	26,527,500.00	0.30
183,866.00	DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023) - CLASS I SHARES EUR	EUR	17,202,502.96	0.19
4,702.10	OSTRUM CASH EURIBR-I C EUR	EUR	491,562,565.25	5.54
			602,902,638.21	6.79
Total portefeuille titres			8,420,501,878.70	94.89

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ALPHA BONDS (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
Contrats à terme					
Obligation à terme					
(4,195.00)	CAN 10YR BOND FUT. 19/03/2024	CAD	264,740,061.46	BNP Paribas Paris	(16,186,911.09)
(12,717.00)	EURO-BOBL FUTURE 07/03/2024	EUR	1,301,941,026.00	BNP Paribas Paris	(36,257,760.00)
(2,577.00)	EURO-BTP FUTURE 07/03/2024	EUR	274,551,003.00	BNP Paribas Paris	(9,496,240.10)
(18,521.00)	EURO-BUND FUTURE 07/03/2024	EUR	1,905,459,001.00	BNP Paribas Paris	(72,204,335.00)
(11,112.00)	EURO OAT FUTURE FRENCH 10YR 6%/07/03/2024	EUR	1,073,485,872.00	BNP Paribas Paris	(37,987,664.24)
3,000.00	ULTRA 10 YEAR US TREASURY NOT 19/03/2024	USD	272,223,427.33	BNP Paribas Paris	12,837,233.38
					(159,295,677.05)
Devise à terme					
800.00	EUR/CHF CURRENCY FUTURE 18/03/2024	CHF	107,693,633.15	BNP Paribas Paris	(1,577,711.56)
(2,120.00)	EUR-JPY 18/03/2024	JPY	1,700,352.90	BNP Paribas Paris	1,657,844.08
(2,190.00)	EURO FX CURR FUT (CME) 18/03/2024	USD	247,424,078.09	BNP Paribas Paris	(5,925,806.67)
					(5,845,674.15)
Total des Contrats à terme					(165,141,351.20)

pour le Contrats à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BNP Paribas Paris)

Achat	Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR	
Contrats de changes à terme						
1,573,994.51	1,071,026.22	EUR	16/01/24	1,077,170.95	BNP Paribas	5,709.24
64,561,888.02	68,461,639.65	EUR	16/01/24	69,529,042.85	BNP Paribas	1,137,935.20
2,286,888.18	2,512,246.76	USD	16/01/24	2,270,649.64	BNP Paribas	17,656.49
8,179,601.22	7,733,162.05	CHF	16/01/24	8,328,123.15	BNP Paribas	(156,811.14)
48,061,230,527.00	307,388,009.65	EUR	16/01/24	308,381,331.58	BNP Paribas	1,575,861.07
196,260,884.27	181,384,512.42	EUR	16/01/24	177,386,916.38	BNP Paribas	(4,107,512.90)
50,258,034.59	71,500,000,000.00	KRW	19/01/24	50,052,152.24	BOFA Securities Europe S.A	249,939.99
2,017,719,600,000.00	118,452,483.27	EUR	19/01/24	118,423,145.14	BNP Paribas Paris	66,934.82
2,933,090,000.00	120,021,687.54	EUR	30/01/24	118,787,056.54	Citigroup Global Market	(1,496,009.60)
12,441,989.23	2,000,000,000.00	JPY	30/01/24	12,832,852.10	UBS Europe SE	(434,215.12)
39,613,142.99	58,897,000.00	CAD	30/01/24	40,306,454.15	Morgan Stanley Europe SE	(659,749.65)
54,358,319.97	51,160,350.00	CHF	30/01/24	55,096,439.65	UBS Europe SE HSBC France	(840,624.01)
121,817,462.60	201,895,000.00	AUD	30/01/24	124,727,403.02	HSBC France	(2,877,278.97)
208,533,454.52	375,350,000.00	NZD	30/01/24	215,174,271.96	BOFA Securities Europe S.A	(6,416,910.55)
3,096,952,982.36	3,409,500,000.00	USD	30/01/24	3,081,616,052.05	Société Générale	19,040,173.96
64,000,770,320.00	167,862,837.57	EUR	30/01/24	167,357,278.18	HSBC France Morgan Stanley Europe SE	(1,365,734.49)
56,119,848.18	2,977,481.02	EUR	30/01/24	2,995,119.21	Morgan Stanley Europe SE	(548.06)
2,466,706.75	1,402,376.88	EUR	30/01/24	1,414,071.74	BNP Paribas Paris	10,178.17
4,273,641,548.00	127,743,726.56	EUR	30/01/24	130,722,784.11	Barclays Bank Ireland Plc	(1,737,459.01)
35,000,000.00	32,354,379.18	EUR	30/01/24	31,634,128.71	Morgan Stanley Europe SE	(758,032.44)
					1,253,503.00	
Total des contrats de change à terme					1,253,503.00	

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie Barclays Bank Ireland Plc).

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BNP Paribas).

pour le Contrats à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BNP Paribas Paris), pour le Options repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BNP Paribas Paris).

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BOFA Securities Europe S.A).

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie Citigroup Global Market).

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie HSBC France).

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie Morgan Stanley Europe SE).

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie Société Générale).

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie UBS Europe SE).

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Valeur de marché en EUR
Options					
Plain Vanilla Bond Option					
(2,200.00)	CALL EURO-BUND FUTURE 26/01/2024 138.5	EUR	226,338,200.00	BNP Paribas Paris	(1,716,000.00)
(19,000.00)	CALL EURO-SCHATZ FUTURE 23/02/2024 106.6	EUR	1,928,557,000.00	BNP Paribas Paris	(5,415,000.00)
(3,300.00)	PUT EURO-BUND FUTURE 26/01/2024 132	EUR	339,507,300.00	BNP Paribas Paris	(330,000.00)
2,200.00	PUT EURO-BUND FUTURE 26/01/2024 134	EUR	226,338,200.00	BNP Paribas Paris	638,000.00
(19,000.00)	PUT EURO-SCHATZ FUTURE 23/02/2024 106	EUR	1,928,557,000.00	BNP Paribas Paris	(1,900,000.00)
19,000.00	PUT EURO-SCHATZ FUTURE 23/02/2024 106.4	EUR	1,928,557,000.00	BNP Paribas Paris	4,560,000.00
					(4,163,000.00)
Total des Options					(4,163,000.00)

pour les options repris dans le tableau ci dessus, il n'y a pas de garantie donnée, (pour la contrepartie BNP Paribas Paris).

A recevoir_x000 D_ (%)	A payer_x000 D_ (%)	Echéance	Devise	Notionel	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
Swaps de taux d'intérêt						
Floating	0.270	20/09/26	JPY	75,000,000,000.00	BNP Paribas Paris	86,407.82
4.233	Floating	16/12/31	USD	1,460,000,000.00	BNP Paribas Paris	51,773,840.36
0.557	Floating	16/12/36	EUR	686,650,000.00	BNP Paribas Paris	(106,265,187.73)
Floating	2.206	26/01/53	EUR	27,000,000.00	BNP Paribas Paris	568,424.21
Floating	4.047	16/12/56	USD	387,384,720.00	BNP Paribas Paris	(51,528,750.30)
Floating	0.369	16/12/56	EUR	345,000,000.00	BNP Paribas Paris	130,888,300.36
					25,523,034.72	
Total des Swaps de taux d'intérêt					25,523,034.72	

Dénomination	Echéance	Devise	Notionel	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
Inflation Linked Swap					
INFLATION LINKED SWAP_322	15/12/24	EUR	1,750,000,000.00	BNP Paribas Paris	(3,738,508.88)
INFLATION LINKED SWAP_323	15/12/24	EUR	150,000,000.00	BNP Paribas Paris	13,862.54
INFLATION LINKED SWAP_324	15/12/24	EUR	100,000,000.00	BNP Paribas Paris	(4,518.15)
					(3,729,164.49)
Total des Inflation Linked Swaps					(3,729,164.49)
Total Autres instruments financiers					(146,256,977.97)

DNCA INVEST - ALPHA BONDS (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023 (suite)

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	8,420,501,878.70	94.89
Total Autres instruments financiers	(146,256,977.97)	(1.65)
Avoirs en banque	573,381,751.47	6.46
Autres actifs et passifs	26,345,007.62	0.30
Total actif net	8,873,971,659.82	100.00

DNCA INVEST - ALPHA BONDS (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Etats-Unis	34.95	33.16
France	12.83	12.18
Italie	11.71	11.12
Belgique	9.18	8.71
Espagne	7.31	6.94
Roumanie	4.00	3.79
Mexique	3.90	3.71
Nouvelle-Zélande	2.65	2.51
Brésil	2.24	2.12
Hongrie	2.02	1.91
Israël	2.00	1.90
Autres	7.21	6.84
	100.00	94.89

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Gouvernements	92.84	88.10
Fond d'investissement	7.16	6.79
	100.00	94.89

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
US TSY INFL IX N/B 1.625% 22-15/10/2027	Gouvernements	838,644,502.05	9.45
US TSY INFL IX N/B 1.125% 23-15/01/2033	Gouvernements	658,916,009.58	7.43
US TSY INFL IX N/B 1.25% 23-15/04/2028	Gouvernements	600,878,634.22	6.77
US TSY INFL IX N/B 0.25% 15-15/01/2025	Gouvernements	513,006,770.96	5.78
OSTRUM CASH EURIBR-I C EUR	Fond d'investissement	491,562,565.25	5.54
ITALY BTPS 0.4% 19-15/05/2030	Gouvernements	398,165,704.86	4.49
SPAIN I/L BOND 0.7% 18-30/11/2033	Gouvernements	334,396,163.31	3.77
ITALY BTPS 0.65% 20-15/05/2026	Gouvernements	261,969,593.40	2.95
FRANCE O.A.T. 0.1% 21-25/07/2031	Gouvernements	241,372,238.39	2.72
EUROPEAN UNION 2% 22-04/10/2027	Gouvernements	197,104,000.00	2.22

DNCA INVEST - FLEX INFLATION (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		276,190,271.05
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		3,421,065.87
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	279,611,336.92
Avoirs en banque	2.2	19,701,887.92
A recevoir sur souscriptions		3,051.12
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	580,817.89
Total actifs		299,897,093.85
Passifs		
Découverts bancaires		33.04
Charges à payer		1,248,857.29
Options à la valeur de marché	2.2	96,000.00
A payer sur rachats		3,174.24
Moins-value non réalisée sur contrats de change à terme		2,402,743.05
Moins-value non réalisée sur contrats futures	2.2	8,378,284.65
Total passifs		12,129,092.27
Actifs nets à la fin de l'année		287,768,001.58

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Intérêts sur obligations	2.6	5,057,985.46
Intérêts bancaires	2.6	713,131.20
Autres revenus	13	48.67
Total revenus		5,771,165.33
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	3,319,492.54
Commission de banque dépositaire	5	45,588.20
Commission de performance	4	934,194.61
Frais d'administration	5	68,771.25
Frais professionnels	7	32,648.37
Frais de transaction	2.7	766,845.17
Taxe d'abonnement	6	85,909.09
Intérêts bancaires et charges	2.5	88,784.55
Frais d'agent de transfert		93,533.74
Frais d'impression et de publication		21,171.87
Autres charges	7	10,180.82
Total charges		5,467,120.21
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		304,045.12
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur :		
Portefeuille-titres	2.4	(11,198,411.84)
Change	2.3	(1,892,983.51)
Contrats futures	2.2	513,795.62
Contrats de changes à terme	2.2	6,535,019.09
Swaps	2.2	3,687,600.20
Options	2.2	13,307,763.08
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		11,256,827.76
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	23,336,423.43
Contrats futures	2.2	(21,655,314.96)
Contrats de changes à terme	2.2	(5,172,769.97)
Options	2.2	549,022.81
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		8,314,189.07
Souscriptions		60,279,044.69
Rachats		(274,991,063.41)
Actifs nets en début d'année		494,165,831.23
Actifs nets à la fin de l'année		287,768,001.58

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - FLEX INFLATION (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	198,384.763	133,330.768	(204,761.416)	126,954.115
Class B shares EUR	646,464.878	160,607.849	(260,606.003)	546,466.724
Class H-I shares CHF	28,691.000	217.000	(28,908.000)	-
Class I shares EUR	2,001,934.763	166,305.524	(843,120.659)	1,325,119.628
Class N shares EUR	43,637.346	60,102.038	(99,324.384)	4,415.000
Class Q shares EUR	30,795.128	3,763.915	(1,986.379)	32,572.664
Class SI shares EUR	1,331,000.000	-	(933,734.000)	397,266.000

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - FLEX INFLATION (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Obligations				
Gouvernements				
26,000,000.00	AUSTRALIAN GOVT. 0.25% 21-21/11/2032	AUD	16,603,512.71	5.77
12,500,000.00	AUSTRALIAN I/L 1.25% 15-21/08/2040	AUD	9,324,438.26	3.24
30,801,200.00	CANADA-GOVT I/L 3% 03-01/12/2036	CAD	25,062,724.58	8.71
17,737,650.00	FRANCE O.A.T. 0.1% 21-25/07/2031	EUR	17,490,741.90	6.08
29,974,500.00	ITALY BTPS 0.4% 19-15/05/2030	EUR	28,047,739.14	9.75
5,138,600.00	ITALY BTPS 1.5% 23-15/05/2029	EUR	5,157,458.66	1.79
223,701,940.00	MEXICAN UDIBONOS 2.75% 21-27/11/2031	MXN	10,552,987.49	3.67
12,000,000.00	NEW ZEALAND I/L 2.5% 14-20/09/2035	NZD	8,863,586.33	3.08
35,900,000.00	NEW ZEALAND I/L 2.5% 17-20/09/2040	NZD	25,687,310.24	8.93
5,000,000.00	NEW ZEALAND I/L 3% 13-20/09/2030	NZD	3,890,764.73	1.35
44,405,900.00	SPAIN I/L BOND 0.7% 18-30/11/2033	EUR	42,939,173.13	14.92
5,217,850.00	SPAIN I/L BOND 2.05% 23-30/11/2039	EUR	5,704,257.98	1.98
15,570,600.00	UK TSY I/L GILT 0.625% 23-22/03/2045	GBP	17,059,535.37	5.93
6,690,650.00	US TSY INFL IX N/B 0.625% 13-15/02/2043	USD	4,742,111.20	1.65
26,129,600.00	US TSY INFL IX N/B 0.75% 15-15/02/2045	USD	18,534,555.88	6.44
10,328,200.00	US TSY INFL IX N/B 1.125% 23-15/01/2033	USD	8,844,510.20	3.07
35,454,300.00	US TSY INFL IX N/B 1.375% 23-15/07/2033	USD	31,105,929.12	10.81
			279,611,336.92	97.17
			279,611,336.92	97.17
Total portefeuille titres			279,611,336.92	97.17

DNCA INVEST - FLEX INFLATION (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
Contrats à terme					
Obligation à terme					
(343.00)	CAN 10YR BOND FUT. 19/03/2024	CAD	21,646,207.65	BNP Paribas Paris	(1,309,903.32)
(1,035.00)	EURO-BOBL FUTURE 07/03/2024	EUR	105,961,230.00	BNP Paribas Paris	(3,124,800.00)
(600.00)	EURO-BUND FUTURE 07/03/2024	EUR	61,728,600.00	BNP Paribas Paris	(2,566,500.00)
(385.00)	EURO OAT FUTURE FRENCH 10YR 6%07/03/2024	EUR	37,193,310.00	BNP Paribas Paris	(1,377,081.33)
					(8,378,284.65)
Total des Contrats à terme					(8,378,284.65)

pour le Contrats à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BNPParibas Paris).

Achat	Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR		
Contrats de changes à terme							
19,582,128.03	AUD	11,979,433.31	EUR	30/01/24	12,097,515.91	Morgan Stanley Europe SE	114,839.91
						HSBC France	
						BOFA Securities Europe S.A	
6,321,066.86	EUR	120,071,000.00	MXN	30/01/24	6,408,195.51	BOFA Securities Europe S.A	(48,512.90)
						JP Morgan AG	
14,826,159.34	EUR	12,887,000.00	GBP	30/01/24	14,865,098.68	HSBC France	(23,821.25)
25,169,365.09	EUR	37,303,183.90	CAD	30/01/24	25,528,618.95	BNP Paribas	(337,929.59)
						UBS Europe SE	
						HSBC France	
						Barclays Bank Ireland Plc	
						BNP Paribas Paris	
33,361,847.26	EUR	60,061,000.00	NZD	30/01/24	34,430,749.83	UBS Europe SE	(1,033,081.23)
34,489,391.22	EUR	57,146,000.00	AUD	30/01/24	35,303,856.82	HSBC France	(805,218.37)
104,950,553.46	EUR	115,512,000.00	USD	30/01/24	104,403,470.72	Société Générale	672,579.47
						Morgan Stanley Europe SE	
70,613,900.81	MXN	3,738,737.06	EUR	30/01/24	3,768,667.55	UBS Europe SE	7,047.29
423,992.41	NZD	241,021.61	EUR	30/01/24	243,059.17	BNP Paribas Paris	1,776.86
53,653,670.62	USD	49,386,422.68	EUR	30/01/24	48,493,917.76	BOFA Securities Europe S.A	(950,423.24)
						Morgan Stanley Europe SE	
						BNP Paribas Paris	
						Barclays Bank Ireland Plc	
						BNP Paribas Citigroup Global Market	
							(2,402,743.05)
Total des contrats de change à terme							(2,402,743.05)

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie Barclays Bank Ireland Plc).

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BNP Paribas).

pour le Contrats à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BNP Paribas Paris), pour le Options repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BNP Paribas Paris).

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BOFA Securities Europe S.A).

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie Citigroup Global Market).

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie HSBC France).

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie JP Morgan AG).

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie Morgan Stanley Europe SE).

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie Société Générale).

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie UBS Europe SE).

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Valeur de marché en EUR
Options					
Plain Vanilla Bond Option					
(150.00)	CALL EURO-BUND FUTURE 26/01/2024 138.5	EUR	15,432,150.00	BNP Paribas Paris	(117,000.00)
(225.00)	PUT EURO-BUND FUTURE 26/01/2024 132	EUR	23,148,225.00	BNP Paribas Paris	(22,500.00)
150.00	PUT EURO-BUND FUTURE 26/01/2024 134	EUR	15,432,150.00	BNP Paribas Paris	43,500.00
					(96,000.00)
Total des Options					(96,000.00)
Total Autres instruments financiers (10,877,027.70)					

pour les options repris dans le tableau ci dessus, il n'y a pas de garantie donnée, (pour la contrepartie BNP Paribas Paris).

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	279,611,336.92	97.17
Total Autres instruments financiers	(10,877,027.70)	(3.78)
Avoirs en banque	19,701,854.88	6.85
Autres actifs et passifs	(668,162.52)	(0.24)
Total actif net	287,768,001.58	100.00

DNCA INVEST - FLEX INFLATION (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Etats-Unis	22.61	21.97
Espagne	17.40	16.90
Nouvelle-Zélande	13.75	13.36
Italie	11.88	11.54
Australie	9.27	9.01
Canada	8.96	8.71
France	6.26	6.08
Royaume-Uni	6.10	5.93
Mexique	3.77	3.67
	100.00	97.17

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Gouvernements	100.00	97.17
	100.00	97.17

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
SPAIN I/L BOND 0.7% 18-30/11/2033	Gouvernements	42,939,173.13	14.92
US TSY INFL IX N/B 1.375% 23-15/07/2033	Gouvernements	31,105,929.12	10.81
ITALY BTIPS 0.4% 19-15/05/2030	Gouvernements	28,047,739.14	9.75
NEW ZEALAND I/L 2.5% 17-20/09/2040	Gouvernements	25,687,310.24	8.93
CANADA-GOVT I/L 3% 03-01/12/2036	Gouvernements	25,062,724.58	8.71
US TSY INFL IX N/B 0.75% 15-15/02/2045	Gouvernements	18,534,555.88	6.44
FRANCE O.A.T. 0.1% 21-25/07/2031	Gouvernements	17,490,741.90	6.08
UK TSY I/L GILT 0.625% 23-22/03/2045	Gouvernements	17,059,535.37	5.93
AUSTRALIAN GOVT. 0.25% 21-21/11/2032	Gouvernements	16,603,512.71	5.77
MEXICAN UDIBONOS 2.75% 21-27/11/2031	Gouvernements	10,552,987.49	3.67

DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		163,142,465.37
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		1,875,027.56
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	165,017,492.93
Options à la valeur de marché	2.2	470,645.00
Avoirs en banque	2.2	2,592,768.71
A recevoir sur souscriptions		9,204.31
Remboursement fiscal à recevoir		17,332.76
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2	64,307.56
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	1,184,019.20
Total actifs		169,355,770.47
Passifs		
Découverts bancaires		1.57
Charges à payer		208,236.86
A payer sur rachats		5,329.84
Moins-value non réalisée sur contrats futures	2.2	305,317.02
Total passifs		518,885.29
Actifs nets à la fin de l'année		168,836,885.18

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	553,406.72
Intérêts sur obligations	2.6	3,331,504.87
Intérêts bancaires	2.6	77,367.77
Autres revenus	13	33,279.79
Total revenus		3,995,559.15
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	1,517,245.71
Commission de banque dépositaire	5	18,919.97
Frais d'administration	5	52,770.53
Frais professionnels	7	20,310.91
Frais de transaction	2.7	92,470.74
Taxe d'abonnement	6	38,433.95
Intérêts bancaires et charges	2.5	11,220.63
Frais d'agent de transfert		43,234.35
Frais d'impression et de publication		8,578.36
Autres charges	7	8,726.60
Total charges		1,811,911.75
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		2,183,647.40
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	(7,254,728.53)
Change	2.3	60,551.09
Contrats futures	2.2	(508,213.95)
Contrats de changes à terme	2.2	249,411.25
Options	2.2	141,400.46
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		(5,127,932.28)
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	19,928,877.31
Contrats futures	2.2	(2,404,511.32)
Contrats de changes à terme	2.2	(260,646.82)
Options	2.2	54,972.63
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		12,190,759.52
Souscriptions		21,037,253.95
Rachats		(42,273,555.53)
Actifs nets en début d'année		177,882,427.24
Actifs nets à la fin de l'année		168,836,885.18

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	575,568.852	105,585.521	(209,610.259)	471,544.114
Class I shares EUR	69,092.084	1,339.187	(22,955.899)	47,475.372
Class N shares EUR	570.627	67.236	-	637.863
Class Q shares EUR	4,641.839	1,085.688	(1,462.806)	4,264.721
Class SI shares EUR	12,530.558	1,066.425	(1,935.168)	11,661.815

DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Obligations				
Cosmétiques				
1,600,000.00	AMPLIFON SPA 1.125% 20-13/02/2027	EUR	1,478,272.00	0.88
2,000,000.00	ASTRAZENECA PLC 4% 18-17/01/2029	USD	1,787,165.58	1.06
700,000.00	EPHIOS SUBCO S 7.875% 23-31/01/2031	EUR	725,627.00	0.43
500,000.00	GRIFOLS SA 2.25% 19-15/11/2027	EUR	472,415.00	0.28
500,000.00	GRUENTHAL GMBH 6.75% 23-15/05/2030	EUR	532,140.00	0.32
1,500,000.00	IQVIA INC 2.875% 20-15/06/2028	EUR	1,434,120.00	0.85
1,000,000.00	ORGANON FIN 1 2.875% 21-30/04/2028	EUR	919,610.00	0.54
1,600,000.00	SARTORIUS FIN 4.375% 23-14/09/2029	EUR	1,659,312.00	0.98
1,000,000.00	SMITH & NEPHEW 4.565% 22-11/10/2029	EUR	1,062,000.00	0.63
350,000.00	STRYKER CORP 3.375% 23-11/12/2028	EUR	354,977.00	0.21
2,500,000.00	TAKEDA PHARMA CEU 5% 19-26/11/2028	USD	2,293,519.52	1.36
1,500,000.00	TEVA PHARMA CEU 3.75% 21-09/05/2027	EUR	1,451,340.00	0.86
1,300,000.00	TEVA PHARM FNC 7.375% 23-15/09/2029	EUR	1,425,190.00	0.84
2,500,000.00	THERMO FISHER 2.6% 19-01/10/2029	USD	2,060,647.14	1.22
			17,656,335.24	10.46
Banques				
3,200,000.00	BANCO BILBAO VIZ 20-16/01/2030 FRN	EUR	3,080,384.00	1.83
1,300,000.00	BANCO CRED SOC C 22-22/09/2026 FRN	EUR	1,354,197.00	0.80
600,000.00	BANCO SABA DELL 22-24/03/2026 FRN	EUR	588,420.00	0.35
1,500,000.00	BANCO SABA DELL 5.625% 16-06/05/2026	EUR	1,536,270.00	0.91
1,400,000.00	BANCO SANTANDER 23-23/08/2033 FRN	EUR	1,469,762.00	0.87
1,400,000.00	CAIXABANK 21-18/06/2031 FRN	EUR	1,304,702.00	0.77
1,500,000.00	CRED AGRICOLE SA 20-05/06/2030 FRN	EUR	1,450,545.00	0.86
1,000,000.00	CRELAN SA/ NV 5.375% 22-31/10/2025	EUR	1,027,790.00	0.61
900,000.00	INTESA SANPAOLO 22-30/09/2170 FRN	EUR	863,415.00	0.51
1,000,000.00	INTESA SANPAOLO 23-07/03/2172 FRN	EUR	1,102,580.00	0.65
1,000,000.00	LA BANQUE POSTAL 21-02/08/2032 FRN	EUR	881,010.00	0.52
400,000.00	NEXI 2.125% 21-30/04/2029	EUR	353,860.00	0.21
1,000,000.00	UNICREDIT SPA 19-20/02/2029 FRN	EUR	999,690.00	0.59
1,000,000.00	UNICREDIT SPA 19-23/09/2029 FRN	EUR	977,770.00	0.58
			16,990,395.00	10.06
Energie				
1,000,000.00	CULLINAN HOLDCO 4.625% 21-15/10/2026	EUR	783,750.00	0.46
800,000.00	DRAX FINCO PLC 2.625% 20-01/11/2025	EUR	776,480.00	0.46
2,000,000.00	EDP SA 21-02/08/2081 FRN	EUR	1,866,200.00	1.11
1,500,000.00	ENEL SPA 19-24/05/2080 FRN	EUR	1,476,090.00	0.87
1,700,000.00	HOLDING DINFRAS 4.5% 23-06/04/2027	EUR	1,742,007.00	1.03
3,000,000.00	IBERDROLA INTL 20-31/12/2060 FRN	EUR	2,831,070.00	1.69
1,800,000.00	ORSTED A/S 17-24/11/3017 FRN	EUR	1,761,696.00	1.04
2,500,000.00	VEOLIA ENVIRNMT 20-20/04/2169 FRN	EUR	2,242,825.00	1.33
34,782.00	VOLTALIA SA 1% 21-13/01/2025 CV FLAT	EUR	1,032,086.29	0.61
			14,512,204.29	8.60
Stockage & Entrepôt				
1,600,000.00	CROWN EUROPEAN 5% 23-15/05/2028	EUR	1,662,096.00	0.98
500,000.00	HUHTAMAKI OYJ 5.125% 23-24/11/2028	EUR	521,535.00	0.31
2,000,000.00	SIG COMBIBLOC PU 2.125% 20-18/06/2025	EUR	1,960,420.00	1.16
2,000,000.00	SMURFIT KAPPA 1.5% 19-15/09/2027	EUR	1,881,320.00	1.11
1,400,000.00	STORA ENSO OYJ 4.25% 23-01/09/2029	EUR	1,437,982.00	0.85
2,200,000.00	VERALLIA SA 1.625% 21-14/05/2028	EUR	2,057,946.00	1.23
			9,521,299.00	5.64
Matériaux de construction				
1,500,000.00	ARCADIS NV 4.875% 23-28/02/2028	EUR	1,555,095.00	0.92
500,000.00	CARRIER GLOBAL 4.125% 23-29/05/2028	EUR	515,520.00	0.31
1,000,000.00	JOHNSON CONTROLS 3% 22-15/09/2028	EUR	996,210.00	0.59
1,500,000.00	SPIE SA 2.625% 19-18/06/2026	EUR	1,471,785.00	0.87
700,000.00	WEBUILD SPA 3.875% 22-28/07/2026	EUR	689,752.00	0.41
			5,228,362.00	3.10
Chimie				
2,700,000.00	ARKEMA 20-31/12/2060 FRN	EUR	2,506,329.00	1.49
500,000.00	SPCM SA 2.625% 20-01/02/2029	EUR	460,785.00	0.27
2,000,000.00	VERDE BIDCO SPA 4.625% 21-01/10/2026	EUR	1,898,260.00	1.12
			4,865,374.00	2.88
Services diversifiés				
1,000,000.00	DERICHEBOURG 2.25% 21-15/07/2028	EUR	939,690.00	0.56
100,000.00	INDRA SISTEMAS S 3% 18-19/04/2024	EUR	99,397.00	0.05
1,200,000.00	LOXAM SAS 4.5% 19-15/04/2027	EUR	1,142,520.00	0.68
800,000.00	LOXAM SAS 6.375% 23-31/05/2029	EUR	830,240.00	0.49
600,000.00	MEDIO AMBIENTE 1.661% 19-04/12/2026	EUR	572,628.00	0.34
1,200,000.00	NEXI 0% 21-24/02/2028 CV	EUR	1,042,428.00	0.62
			4,626,903.00	2.74

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Appareils électriques & électroniques				
1,600,000.00	AMS AG 0% 18-05/03/2025 CV	EUR	1,503,136.00	0.90
1,400,000.00	INFINEON TECH 19-01/04/2168 FRN	EUR	1,371,258.00	0.81
1,100,000.00	NEXANS SA 5.5% 23-05/04/2028	EUR	1,171,049.00	0.69
			4,045,443.00	2.40
Agriculture				
1,750,000.00	LOUIS DREYF 1.625% 21-28/04/2028	EUR	1,629,110.00	0.96
1,500,000.00	SUDZUCKER INT 5.125% 22-31/10/2027	EUR	1,585,200.00	0.94
			3,214,310.00	1.90
Equiptement diversifié				
2,000,000.00	ALSTOM S 0% 21-11/01/2029	EUR	1,651,860.00	0.98
1,500,000.00	WABTEC TRANSPORT 1.25% 21-03/12/2027	EUR	1,384,200.00	0.82
			3,036,060.00	1.80
Audiovisuel				
2,600,000.00	PEARSON FUND FIV 1.375% 15-06/05/2025	EUR	2,513,316.00	1.49
			2,513,316.00	1.49
Accessoires & Equipements automobiles				
1,300,000.00	VOLVO CAR AB 2.5% 20-07/10/2027	EUR	1,234,467.00	0.74
1,000,000.00	ZF FINANCE GMBH 2.25% 21-03/05/2028	EUR	920,080.00	0.54
			2,154,547.00	1.28
Bois & Papier				
2,000,000.00	STORA ENSO OYJ 2.5% 18-21/03/2028	EUR	1,926,640.00	1.14
			1,926,640.00	1.14
Internet				
1,800,000.00	ADEVINTA ASA 3% 20-15/11/2027	EUR	1,793,826.00	1.06
			1,793,826.00	1.06
Commerce & Distribution				
1,000,000.00	REXEL SA 2.125% 21-15/06/2028	EUR	945,320.00	0.56
800,000.00	REXEL SA 5.25% 23-15/09/2030	EUR	836,272.00	0.50
			1,781,592.00	1.06
Services financiers				
1,700,000.00	HOLDING DINFRAS 0.625% 21-16/09/2028	EUR	1,481,703.00	0.88
			1,481,703.00	0.88
Immobilier				
1,000,000.00	EQUINIX INC 3.2% 19-18/11/2029	USD	831,778.74	0.50
600,000.00	PRAEMIA HEALTHCR 5.5% 23-19/09/2028	EUR	628,926.00	0.37
			1,460,704.74	0.87
Télécommunications				
1,000,000.00	NETWORK I2I LTD 19-31/12/2059 FRN	USD	892,344.54	0.52
			892,344.54	0.52
Transports				
800,000.00	GETLINK SE 3.5% 20-30/10/2025	EUR	794,144.00	0.46
			794,144.00	0.46
			98,495,502.81	58.34
Actions				
Cosmétiques				
14,000.00	AGILENT TECHNOLOGIES INC	USD	1,759,237.17	1.04
20,500.00	ASTRAZENECA PLC	GBP	2,506,546.09	1.48
10,000.00	CSL LTD	AUD	1,770,876.45	1.05
65,000.00	DAIICHI SANKYO CO LTD	JPY	1,614,886.11	0.96
13,400.00	DANAHER CORP	USD	2,801,840.20	1.66
33,000.00	NOVO NORDISK A/S-B	DKK	3,090,512.73	1.84
4,200.00	THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	USD	2,014,929.50	1.19
			15,558,828.25	9.22
Accessoires & Equipements automobiles				
5,000.00	DEERE & CO	USD	1,807,077.01	1.07
50,000.00	FANUC CORP	JPY	1,330,445.94	0.79
5,000.00	KEYENCE CORP	JPY	1,992,941.93	1.18
4,500.00	SAMSUNG SDI CO LTD	KRW	1,486,863.94	0.88
19,000.00	WABTEC CORP	USD	2,179,229.93	1.29
			8,796,558.75	5.21
Energie				
153,000.00	EDP RENOVAVEIS SA	EUR	2,834,325.00	1.68
10,000.00	ENPHASE ENERGY INC	USD	1,194,323.93	0.70
209,262.00	IBERDROLA SA	EUR	2,483,939.94	1.47
40,500.00	NEXTERA ENERGY INC	USD	2,223,400.22	1.32
			8,735,989.09	5.17
Appareils électriques & électroniques				
47,000.00	PRYSMIAN SPA	EUR	1,934,990.00	1.15
13,500.00	SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	2,454,030.00	1.45
130,000.00	TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	TWD	2,278,463.80	1.35
			6,667,483.80	3.95
Services diversifiés				
111,150.00	BUREAU VERITAS SA	EUR	2,542,000.50	1.51

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023 (suite)

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
3,666.00	VERALTO CORP	USD	272,564.32	0.16
			2,814,564.82	1.67
	Logiciels			
63,000.00	DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	2,786,805.00	1.65
			2,786,805.00	1.65
	Télécommunications			
231,000.00	BHARTI AIRTEL LTD	INR	2,586,919.70	1.53
			2,586,919.70	1.53
	Matériaux de construction			
7,500.00	SIKA AG-REG	CHF	2,210,681.05	1.31
			2,210,681.05	1.31
	Internet			
8,150.00	PALO ALTO NETWORKS INC	USD	2,172,154.74	1.29
			2,172,154.74	1.29
	Banques			
116,440.00	HDFC BANK LIMITED	INR	2,159,309.52	1.28
			2,159,309.52	1.28
	Bureautique			
28,000.00	ARCHER-DANIELS-MIDLAND CO	USD	1,827,693.42	1.08
			1,827,693.42	1.08
	Chimie			
22,315.00	INTL FLAVORS & FRAGRANCES	USD	1,633,085.28	0.96
			1,633,085.28	0.96
			57,950,073.42	34.32
Autres valeurs mobilières				
Actions				
	Chimie			
6,600.00	AIR LIQUIDE SA	EUR	1,162,392.00	0.69
4,995.00	AIR LIQUIDE SA-PF	EUR	879,719.40	0.52
			2,042,111.40	1.21
			2,042,111.40	1.21
Fonds				
Fond d'investissement				
3,830.00	CM CIC ASSET MANAGEMENT SA MONETAIRE FCP	EUR	6,529,805.30	3.87
			6,529,805.30	3.87
Total portefeuille titres			165,017,492.93	97.74

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
Contrats à terme					
Obligation à terme					
(30.00)	EURO-BOBL FUTURE 07/03/2024	EUR	3,071,340.00	BNP Paribas Paris	(49,707.93)
(70.00)	EURO-BUND FUTURE 07/03/2024	EUR	7,201,670.00	BNP Paribas Paris	(307,830.00)
(28.00)	US 10YR NOTE FUT (CBT) 19/03/2024	USD	2,686,117.14	BNP Paribas Paris	(101,229.09)
					(458,767.02)
Index Future					
(310.00)	EURO STOXX 50 - FUTURE 15/03/2024	EUR	14,016,464.00	BNP Paribas Paris	153,450.00
					153,450.00
Total des Contrats à terme					(305,317.02)

pour le Contrats à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BNP Paribas Paris).

Achat	Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
Contrats de changes à terme					
7,764,403.42	EUR	8,530,000.00	USD	31/01/24	7,709,689.08
				Société Générale	64,307.56
					64,307.56
Total des contrats de change à terme					64,307.56

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie Société Générale).

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Valeur de marché en EUR
Options					
Plain Vanilla Index Option					
595.00	PUT EURO STOXX 50 - OPTION 16/02/2024 45	EUR	26,902,568.00	BNP Paribas Paris	470,645.00
					470,645.00
Total des Options					470,645.00

pour les options repris dans le tableau ci dessus, il n'y a pas de garantie donnée, (pour la contrepartie BNP Paribas Paris).

Total Autres instruments financiers 229,635.54

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	165,017,492.93	97.74
Total Autres instruments financiers	229,635.54	0.14
Avoirs en banque	2,592,767.14	1.54
Autres actifs et passifs	996,989.57	0.58
Total actif net	168,836,885.18	100.00

DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	25.63	25.05
Etats-Unis	15.77	15.39
Espagne	9.57	9.35
Pays-Bas	8.19	8.01
Italie	7.77	7.59
Royaume-Uni	5.24	5.12
Japon	4.38	4.29
Inde	3.42	3.33
Danemark	2.94	2.88
Finlande	2.35	2.30
Luxembourg	2.10	2.05
Autres	12.64	12.38
	100.00	97.74

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Cosmétiques	20.13	19.68
Energie	14.09	13.77
Banques	11.60	11.34
Accessoires & Equipements automobiles	6.64	6.49
Appareils électriques & électroniques	6.49	6.35
Stockage & Entrepôt	5.77	5.64
Chimie	5.18	5.05
Matériaux de construction	4.51	4.41
Services diversifiés	4.51	4.41
Fond d'investissement	3.96	3.87
Internet	2.40	2.35
Télécommunications	2.11	2.05
Autres	12.61	12.33
	100.00	97.74

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
CM CIC ASSET MANAGEMENT SA MONETAIRE FCP	Fond d'investissement	6,529,805.30	3.87
NOVO NORDISK A/S-B	Cosmétiques	3,090,512.73	1.84
BANCO BILBAO VIZ 20-16/01/2030 FRN	Banques	3,080,384.00	1.83
EDP RENOVAVEIS SA	Energie	2,834,325.00	1.68
IBERDROLA INTL 20-31/12/2060 FRN	Energie	2,831,070.00	1.69
DANAHER CORP	Cosmétiques	2,801,840.20	1.66
DASSAULT SYSTEMES SE	Logiciels	2,786,805.00	1.65
BHARTI AIRTEL LTD	Télécommunications	2,586,919.70	1.53
BUREAU VERITAS SA	Services diversifiés	2,542,000.50	1.51
PEARSON FUND FIV 1.375% 15-06/05/2025	Audiovisuel	2,513,316.00	1.49

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		412,548,800.57
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		52,073,850.95
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	464,622,651.52
Avoirs en banque	2.2	7,677,557.70
A recevoir sur souscriptions		43,417.99
Remboursement fiscal à recevoir		106,764.88
Total actifs		472,450,392.09
Passifs		
Charges à payer		504,121.55
A payer sur rachats		133,862.09
Total passifs		637,983.64
Actifs nets à la fin de l'année		471,812,408.45

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	5,680,835.09
Intérêts bancaires	2.6	301,411.89
Autres revenus	13	329,445.70
Total revenus		6,311,692.68
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	4,113,650.15
Commission de banque dépositaire	5	29,012.98
Frais d'administration	5	52,770.53
Frais professionnels	7	29,766.53
Frais de transaction	2.7	452,449.97
Taxe d'abonnement	6	67,104.27
Intérêts bancaires et charges	2.5	8,374.29
Frais d'agent de transfert		106,141.92
Frais d'impression et de publication		10,335.24
Autres charges	7	19,806.03
Total charges		4,889,411.91
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		1,422,280.77
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	13,331,958.23
Change	2.3	51,861.63
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		14,806,100.63
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	48,251,560.39
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		63,057,661.02
Souscriptions		160,307,766.81
Rachats		(79,892,493.77)
Distribution de dividendes	10	(361,763.34)
Actifs nets en début d'année		328,701,237.73
Actifs nets à la fin de l'année		471,812,408.45

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	268,622.257	60,301.749	(47,194.683)	281,729.323
Class I shares EUR	1,277,974.592	530,535.695	(389,893.400)	1,418,616.887
Class ID shares EUR	354,215.030	348,917.880	(95.239)	703,037.671
Class N shares EUR	160,103.774	76,261.852	(45,475.974)	190,889.652
Class Q shares EUR	2,213.017	16.440	(112.340)	2,117.117
Class SI shares EUR	555,072.219	209,399.999	(57,405.884)	707,066.335

DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Actions				
Cosmétiques				
355,000.00	AMPLIFON SPA	EUR	11,125,700.00	2.36
125,000.00	ASTRAZENECA PLC	GBP	15,283,817.61	3.24
163,500.00	BIOMERIEUX	EUR	16,448,100.00	3.49
88,500.00	ESSILORLUXOTTICA	EUR	16,071,600.00	3.41
333,500.00	ESSITY AKTIEBOLAG-B	SEK	7,506,932.94	1.59
19,750.00	LONZA GROUP AG-REG	CHF	7,523,019.51	1.59
214,000.00	NOVO NORDISK A/S-B	DKK	20,041,506.80	4.25
38,200.00	SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	9,148,900.00	1.94
121,107.00	UNILEVER PLC	EUR	5,311,147.49	1.12
			108,460,724.35	22.99
Appareils électriques & électroniques				
38,250.00	ASML HOLDING NV	EUR	26,075,025.00	5.54
475,000.00	ASSA ABLOY AB-B	SEK	12,415,589.21	2.63
94,500.00	LEGRAND SA	EUR	8,892,450.00	1.88
100,000.00	SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	18,178,000.00	3.85
			65,561,064.21	13.90
Energie				
517,000.00	EDP RENOVAVEIS SA	EUR	9,577,425.00	2.03
3,350,000.00	HERA SPA	EUR	9,956,200.00	2.11
2,040,000.00	IBERDROLA SA	EUR	24,214,800.00	5.13
			43,748,425.00	9.27
Services diversifiés				
662,000.00	BUREAU VERITAS SA	EUR	15,139,940.00	3.21
255,275.00	EDENRED	EUR	13,820,588.50	2.93
260,000.00	RELX PLC	GBP	9,327,165.98	1.98
			38,287,694.48	8.12
Chimie				
18,900.00	AIR LIQUIDE SA	EUR	3,328,668.00	0.70
80,000.00	CRODA INTERNATIONAL PLC	GBP	4,660,122.50	0.99
2,150.00	GIVAUDAN-REG	CHF	8,066,899.28	1.71
107,500.00	SYMRISE AG	EUR	10,711,300.00	2.27
			26,766,989.78	5.67
Accessoires & Equipements automobiles				
437,000.00	MICHELIN (CGDE)	EUR	14,185,020.00	3.01
782,000.00	PLASTIC OMNIUM	EUR	9,384,000.00	1.99
			23,569,020.00	5.00
Commerce & Distribution				
18,000.00	RATIONAL AG	EUR	12,591,000.00	2.67
26,253.00	SEB SA	EUR	2,966,589.00	0.63
245,000.00	THULE GROUP AB/THE	SEK	6,055,292.44	1.28
			21,612,881.44	4.58
Logiciels				
465,000.00	DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	20,569,275.00	4.36
			20,569,275.00	4.36
Stockage & Entrepôt				
342,000.00	HUHTAMAKI OYJ	EUR	12,561,660.00	2.66
60,800.00	MAYR-MELNHOF KARTON AG	EUR	7,697,280.00	1.63
			20,258,940.00	4.29
Transports				
640,000.00	GETLINK SE	EUR	10,601,600.00	2.25
31,350.00	ID LOGISTICS GROUP	EUR	9,593,100.00	2.03
			20,194,700.00	4.28
Matériaux de construction				
15,900.00	GEBERIT AG-REG	CHF	9,229,452.05	1.96
			9,229,452.05	1.96
			398,259,166.31	84.42
Autres valeurs mobilières				
Actions				
Chimie				
48,950.00	AIR LIQUIDE SA	EUR	8,621,074.00	1.83
35,520.00	AIR LIQUIDE SA-PF	EUR	6,255,782.40	1.32
			14,876,856.40	3.15
Services diversifiés				
83,500.00	SEB PF 2025	EUR	9,435,500.00	2.00
			9,435,500.00	2.00

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Commerce & Distribution				
18,700.00	SEB SA-PF	EUR	2,113,100.00	0.45
			2,113,100.00	0.45
			26,425,456.40	5.60
Fonds				
Fond d'investissement				
15,095.13	CM CIC ASSET MANAGEMENT SA MONETAIRE FCP	EUR	25,735,844.91	5.45
23,000.00	DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA - CLASS I SHARES EUR	EUR	2,589,570.00	0.55
81,105.00	DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE - CLASS I SHARES EUR	EUR	11,612,613.90	2.46
			39,938,028.81	8.46
Total portefeuille titres			464,622,651.52	98.48
Récapitulatif de l'actif net				
Total portefeuille titres			464,622,651.52	98.48
Avoirs en banque			7,677,557.70	1.63
Autres actifs et passifs			(487,800.77)	(0.11)
Total actif net			471,812,408.45	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	47.46	46.73
Royaume-Uni	7.44	7.33
Espagne	7.27	7.16
Pays-Bas	5.61	5.54
Suède	5.59	5.50
Suisse	5.34	5.26
Allemagne	5.02	4.94
Italie	4.54	4.47
Danemark	4.31	4.25
Luxembourg	3.06	3.01
Finlande	2.70	2.66
Autriche	1.66	1.63
	100.00	98.48

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Cosmétiques	23.34	22.99
Appareils électriques & électroniques	14.11	13.90
Services diversifiés	10.27	10.12
Energie	9.42	9.27
Chimie	8.96	8.82
Fond d'investissement	8.60	8.46
Commerce & Distribution	5.11	5.03
Accessoires & Equipements automobiles	5.07	5.00
Logiciels	4.43	4.36
Stockage & Entrepôt	4.36	4.29
Transports	4.35	4.28
Matériaux de construction	1.98	1.96
	100.00	98.48

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
ASML HOLDING NV	Appareils électriques & électroniques	26,075,025.00	5.54
CM CIC ASSET MANAGEMENT SA MONETAIRE FCP	Fond d'investissement	25,735,844.91	5.45
IBERDROLA SA	Energie	24,214,800.00	5.13
DASSAULT SYSTEMES SE	Logiciels	20,569,275.00	4.36
NOVO NORDISK A/S-B	Cosmétiques	20,041,506.80	4.25
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Appareils électriques & électroniques	18,178,000.00	3.85
BIOMERIEUX	Cosmétiques	16,448,100.00	3.49
ESSILORLUXOTTICA	Cosmétiques	16,071,600.00	3.41
ASTRAZENECA PLC	Cosmétiques	15,283,817.61	3.24
BUREAU VERITAS SA	Services diversifiés	15,139,940.00	3.21

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023) (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		99,575,555.50
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		4,309,469.84
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	103,885,025.34
Avoirs en banque	2.2	1,014,540.50
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2	6,906.97
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	1,550,162.44
Total actifs		106,456,635.25
Passifs		
Découverts bancaires		30.67
Charges à payer		457,148.54
Moins-value non réalisée sur contrats futures	2.2	65,025.00
Total passifs		522,204.21
Actifs nets à la fin de l'année		105,934,431.04

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Intérêts sur obligations	2.6	4,152,099.60
Intérêts bancaires	2.6	40,257.79
Autres revenus	13	1,147.29
Total revenus		4,193,504.68
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	608,765.98
Commission de banque dépositaire	5	7,062.35
Commission de performance	4	325,333.42
Frais d'administration	5	56,196.26
Frais professionnels	7	13,416.14
Frais de transaction	2.7	9,405.25
Taxe d'abonnement	6	12,538.20
Intérêts bancaires et charges	2.5	57,148.14
Charges d'intérêts sur swaps		267,361.10
Frais d'agent de transfert		25,635.36
Frais d'impression et de publication		9,133.75
Autres charges	7	4,793.95
Total charges		1,396,789.90
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		2,796,714.78
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	(1,483,916.56)
Change	2.3	(8,268.87)
Contrats futures	2.2	156,095.11
Contrats de changes à terme	2.2	49,761.54
Swaps	2.2	(16,952.05)
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		1,493,433.95
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	7,589,323.40
Contrats futures	2.2	(302,020.18)
Contrats de changes à terme	2.2	(3,056.32)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		8,777,680.85
Souscriptions		88,174,435.20
Rachats		(51,595,466.21)
Actifs nets en début d'année		60,577,781.20
Actifs nets à la fin de l'année		105,934,431.04

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023) (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	1,590.916	-	(335.334)	1,255.582
Class B shares EUR	49.979	2,447.476	(1,836.315)	661.140
Class I shares EUR	702,397.225	541,937.626	(581,381.017)	662,953.834
Class ID shares EUR	-	351,631.872	-	351,631.872
Class N shares EUR	5,210.913	54,498.107	(6,272.581)	53,436.439
Class Q shares EUR	826.245	4,810.992	(609.338)	5,027.899

DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023) (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs									
Obligations									
Banques									
1,600,000.00	BANCO BILBAO VIZ 20-16/01/2030 FRN	EUR	1,540,192.00	1.45					
1,600,000.00	BANCO BILBAO VIZ 20-31/12/2060 FRN	EUR	1,594,560.00	1.52					
1,500,000.00	BANCO BPM SPA 20-14/01/2031 FRN	EUR	1,466,445.00	1.38					
500,000.00	BANCO CRED SOC C 22-22/09/2026 FRN	EUR	520,845.00	0.49					
1,000,000.00	BANCO CRED SOC C 23-14/09/2029 FRN	EUR	1,050,290.00	0.99					
1,000,000.00	BANCO SABADELL 20-17/01/2030 FRN	EUR	964,400.00	0.91					
600,000.00	BANCO SABADELL 23-18/04/2171 FRN	EUR	642,612.00	0.61					
500,000.00	BANCO SABADELL 5.625% 16-06/05/2026	EUR	512,090.00	0.48					
1,300,000.00	CAIXABANK 21-18/06/2031 FRN	EUR	1,211,509.00	1.14					
300,000.00	CREDITO EMILIANO 20-16/12/2030 FRN	EUR	282,150.00	0.27					
800,000.00	ERSTE GROUP 23-15/04/2172 FRN	EUR	846,104.00	0.80					
1,000,000.00	INIT INNOVATION IN TRAFFIC S	EUR	1,078,810.00	1.02					
400,000.00	INTESA SANPAOLO 2.925% 20-14/10/2030	EUR	365,344.00	0.34					
1,500,000.00	INTESA SANPAOLO 23-07/03/2172 FRN	EUR	1,653,870.00	1.57					
600,000.00	SOCIETE GENERALE 20-24/11/2030 FRN	EUR	563,322.00	0.53					
1,000,000.00	UNICAJA ES 22-19/07/2032 FRN	EUR	890,210.00	0.84					
1,000,000.00	UNICREDIT SPA 17-31/12/2049 FRN	EUR	983,010.00	0.93					
1,500,000.00	UNICREDIT SPA 19-23/09/2029 FRN	EUR	1,466,655.00	1.38					
1,600,000.00	UNICREDIT SPA 20-15/01/2032 FRN	EUR	1,503,568.00	1.42					
			19,135,986.00	18.07					
Télécommunications									
1,800,000.00	ILIAD HOLDING 5.625% 21-15/10/2028	EUR	1,812,546.00	1.71					
400,000.00	ILIAD HOLDING 6.5% 21-15/10/2026	USD	361,135.21	0.34					
1,800,000.00	LORCA TELECOM 4% 20-18/09/2027	EUR	1,760,454.00	1.66					
1,750,000.00	TELECOM ITALIA 7.875% 23-31/07/2028	EUR	1,949,885.00	1.85					
1,000,000.00	TELECOM IT CAP 6% 05-30/09/2034	USD	861,795.01	0.81					
900,000.00	TELEFONICA EURO P 18-31/12/2049 FRN	EUR	873,459.00	0.82					
2,700,000.00	TELEFONICA EURO P 21-31/12/2061 FRN	EUR	2,460,618.00	2.33					
1,000,000.00	TELEFONICA EURO P 23-07/09/2172 FRN	EUR	1,069,820.00	1.01					
750,000.00	VMED O2 UK FIN 3.25% 20-31/01/2031	EUR	691,755.00	0.65					
2,500,000.00	VODAFONE GROUP 20-27/08/2080 FRN	EUR	2,378,150.00	2.25					
			14,219,617.22	13.43					
Cosmétiques									
1,000,000.00	AVANTOR FUNDING 3.875% 20-15/07/2028	EUR	981,910.00	0.93					
1,000,000.00	CHEPLAPHARM ARZN 7.5% 23-15/05/2030	EUR	1,067,610.00	1.01					
500,000.00	CIDRON AIDA FINC 5% 21-01/04/2028	EUR	482,270.00	0.45					
500,000.00	COTY INC 5.75% 23-15/09/2028	EUR	526,940.00	0.50					
600,000.00	EPHIOS SUBCO S 7.875% 23-31/01/2031	EUR	621,966.00	0.59					
750,000.00	GRIFOLS ESCROW 3.875% 21-15/10/2028	EUR	687,232.50	0.65					
2,000,000.00	GRUENTHAL GMBH 6.75% 23-15/05/2030	EUR	2,128,560.00	2.01					
1,500,000.00	IQVIA INC 2.25% 19-15/01/2028	EUR	1,412,325.00	1.33					
2,000,000.00	NIDDA HEALTHCARE 7.5% 22-21/08/2026	EUR	2,065,300.00	1.95					
1,500,000.00	ORGANON FIN 1 2.875% 21-30/04/2028	EUR	1,379,415.00	1.30					
			11,353,528.50	10.72					
Chimie									
800,000.00	ARKEMA 19-31/12/2049 FRN	EUR	793,192.00	0.74					
1,500,000.00	ARKEMA 20-31/12/2060 FRN	EUR	1,392,405.00	1.31					
800,000.00	INEOS FINANCE PL 6.625% 23-15/05/2028	EUR	822,872.00	0.78					
1,000,000.00	INEOS QUATTRO FI 8.5% 23-15/03/2029	EUR	1,058,180.00	1.00					
750,000.00	SCIL IV LLC / SC 9.5% 23-15/07/2028	EUR	803,437.50	0.76					
1,600,000.00	SOLVAY SA 20-02/09/2169 FRN	EUR	1,522,528.00	1.44					
2,700,000.00	VERDE BIDCO SPA 4.625% 21-01/10/2026	EUR	2,562,651.00	2.42					
			8,955,265.50	8.45					
Accessoires & Equipements automobiles									
1,000,000.00	DANA FIN LUX SAR 8.5% 23-15/07/2031	EUR	1,099,110.00	1.04					
2,100,000.00	FAURECIA 3.75% 20-15/06/2028	EUR	2,061,423.00	1.95					
1,500,000.00	IHO VERWALTUNGS 8.75% 23-15/05/2028	EUR	1,636,890.00	1.55					
1,500,000.00	TI AUTOMOTIVE 3.75% 21-15/04/2029	EUR	1,377,240.00	1.30					
1,200,000.00	VERTICAL HOLDCO 6.625% 20-15/07/2028	EUR	1,000,609.20	0.94					
1,100,000.00	ZF FINANCE 3.75% 20-21/09/2028	EUR	1,064,162.00	1.00					
			8,239,434.20	7.78					
Services diversifiés									
1,000,000.00	BCP MODULAR 4.75% 21-30/11/2028	EUR	930,480.00	0.88					
600,000.00	LOXAM SAS 5.75% 19-15/07/2027	EUR	592,302.00	0.56					
2,389,000.00	LOXAM SAS 6.375% 23-15/05/2028	EUR	2,491,511.99	2.36					
800,000.00	LOXAM SAS 6.375% 23-31/05/2029	EUR	830,240.00	0.78					
500,000.00	TECHEM VERWALTUN 2% 20-15/07/2025	EUR	490,025.00	0.46					
300,000.00	VERISURE HOLDING 7.125% 23-01/02/2028	EUR	316,719.00	0.30					
500,000.00	VERISURE MIDHOLD 5.25% 21-15/02/2029	EUR	479,665.00	0.45					
			6,130,942.99	5.79					
Matériaux de construction									
700,000.00	ABERTIS FINANCE 20-31/12/2060 FRN	EUR	673,435.00	0.64					
2,000,000.00	ABERTIS FINANCE 21-31/12/2061 FRN	EUR	1,825,800.00	1.72					
1,500,000.00	PROGROUP 3% 18-31/03/2026	EUR	1,461,555.00	1.38					
1,000,000.00	STANDARD INDS IN 2.25% 19-21/11/2026	EUR	948,280.00	0.90					
750,000.00	WEBUILD SPA 7% 23-27/09/2028	EUR	785,872.50	0.74					
			5,694,942.50	5.38					
Capital risque									
2,500,000.00	ALLWYN ENTERTAIN 7.25% 23-30/04/2030	EUR	2,636,975.00	2.50					
500,000.00	INTL GAME TECH 2.375% 19-15/04/2028	EUR	466,120.00	0.44					
500,000.00	LHMC FINCO 2 7.25% 19-02/10/2025	EUR	499,170.00	0.47					
1,000,000.00	LOTTOMATICA SPA 9.75% 22-30/09/2027	EUR	1,084,900.00	1.02					
1,000,000.00	PLAYTECH PLC 5.875% 23-28/06/2028	EUR	1,000,580.00	0.94					
			5,687,745.00	5.37					
Stockage & Entrepôt									
1,300,000.00	ARDAGH PKG FIN 2.125% 20-15/08/2026	EUR	1,161,849.00	1.10					
1,500,000.00	CAB 3.375% 21-01/02/2028	EUR	1,339,125.00	1.26					
800,000.00	FIBER BIDCO SPA 11% 22-25/10/2027	EUR	876,184.00	0.82					
1,200,000.00	SILGAN HOLDINGS 2.25% 20-01/06/2028	EUR	1,108,920.00	1.05					
			4,486,078.00	4.23					
Commerce & Distribution									
500,000.00	DOUGLAS GMBH 6% 21-08/04/2026	EUR	495,855.00	0.47					
1,500,000.00	EROSKI S COOP 10.625% 23-30/04/2029	EUR	1,549,455.00	1.46					
500,000.00	GOLDSTORY SAS 5.375% 21-01/03/2026	EUR	499,660.00	0.47					
600,000.00	INTL DESIGN GRP 10% 23-15/11/2028	EUR	624,606.00	0.59					
500,000.00	KIRK BEAUTY SUN 8.25% 21-01/10/2026	EUR	487,480.00	0.46					
600,000.00	REXEL SA 5.25% 23-15/09/2030	EUR	627,204.00	0.59					
			4,284,260.00	4.04					
Energie									
1,200,000.00	CULLINAN HOLDCO 4.625% 21-15/10/2026	EUR	940,500.00	0.89					
500,000.00	IBERDROLA INTL 20-31/12/2060 FRN	EUR	447,110.00	0.41					
1,300,000.00	IBERDROLA INTL 20-31/12/2060 FRN	EUR	1,226,797.00	1.16					
1,600,000.00	REPSOL INTL FIN 20-31/12/2060 FRN	EUR	1,562,960.00	1.48					
			4,177,367.00	3.94					
Audiovisuel									
1,800,000.00	RCS & RDS SA 2.5% 20-05/02/2025	EUR	1,764,954.00	1.67					
600,000.00	ZIGGO 3.375% 20-28/02/2030	EUR	508,146.00	0.48					
500,000.00	ZIGGO BV 2.875% 19-15/01/2030	EUR	447,100.00	0.42					
			2,720,200.00	2.57					
Appareils électriques & électroniques									
500,000.00	AMS-OSRAM AG 10.5% 23-30/03/2029	EUR	543,090.00	0.51					
500,000.00	BELDEN INC 3.375% 17-15/07/2027	EUR	485,285.00	0.46					
500,000.00	BELDEN INC 3.375% 21-15/07/2031	EUR	441,250.00	0.41					
1,000,000.00	BELDEN INC 3.875% 18-15/03/2028	EUR	970,550.00	0.92					
			2,440,175.00	2.30					
Internet									
800,000.00	ADEVINTA ASA 3% 20-15/11/2027	EUR	797,256.00	0.75					
500,000.00	ILIAD 5.375% 22-14/06/2027	EUR	514,725.00	0.49					
600,000.00	ILIAD 5.375% 23-15/02/2029	EUR	616,860.00	0.58					
			1,928,841.00	1.82					
Alimentation									
1,000,000.00	ELIOR PARTICIPAT 3.75% 21-15/07/2026	EUR	927,330.00	0.88					
1,000,000.00	MARKET BIDCO FIN 4.75% 22-04/11/2027	EUR	901,970.00	0.85					
			1,829,300.00	1.73					
Immobilier									
1,200,000.00	URW 23-03/10/2171 FRN	EUR	1,199,772.00	1.13					
			1,199,772.00	1.13					
Transports									
800,000.00	INPOST SA 2.25% 21-15/07/2027	EUR	745,064.00	0.70					
			745,064.00	0.70					
Divertissement									
500,000.00	INTL GAME TECH 3.5% 19-15/06/2026	EUR	497,675.00	0.47					
			497,675.00	0.47					
			103,726,193.91	97.92					
Fonds									
Fond d'investissement									
1.50	OSTRUM TRESORERIE PLUS IC EUR	EUR	158,831.43	0.15					
			158,831.43	0.15					
Total portefeuille titres			103,885,025.34	98.07					

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023) (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en EUR
Contrats à terme					
Obligation à terme					
(15.00)	EURO-BUND FUTURE 07/03/2024	EUR	1,543,215.00	BNP Paribas Paris	(65,025.00)
					(65,025.00)
Total des Contrats à terme					(65,025.00)

pour le Contrats à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BNP Paribas Paris).

Achat	Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en EUR
Contrats de changes à terme					
1,103,201.68	EUR	1,214,400.00	USD	30/01/24	1,097,613.88
					HSBC France
					6,906.97
Total des contrats de change à terme					6,906.97

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie HSBC France).

Total Autres instruments financiers (58,118.03)

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	103,885,025.34	98.07
Total Autres instruments financiers	(58,118.03)	(0.05)
Avoirs en banque	1,014,509.83	0.96
Autres actifs et passifs	1,093,013.90	1.02
Total actif net	105,934,431.04	100.00

DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023) (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	16.15	15.83
Italie	15.02	14.73
Espagne	13.48	13.22
Allemagne	11.45	11.23
Royaume-Uni	11.32	11.12
Pays-Bas	10.68	10.47
Etats-Unis	8.72	8.56
Luxembourg	4.34	4.25
Autres	8.84	8.66
	100.00	98.07

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Banques	18.42	18.07
Télécommunications	13.69	13.43
Cosmétiques	10.93	10.72
Chimie	8.62	8.45
Accessoires & Equipements automobiles	7.93	7.78
Services diversifiés	5.90	5.79
Matériaux de construction	5.48	5.38
Capital risque	5.48	5.37
Stockage & Entrepôt	4.32	4.23
Commerce & Distribution	4.12	4.04
Energie	4.02	3.94
Audiovisuel	2.62	2.57
Appareils électriques & électroniques	2.35	2.30
Autres	6.12	6.00
	100.00	98.07

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
ALLWYN ENTERTAIN 7.25% 23-30/04/2030	Capital risque	2,636,975.00	2.50
VERDE BIDCO SPA 4.625% 21-01/10/2026	Chimie	2,562,651.00	2.42
LOXAM SAS 6.375% 23-15/05/2028	Services diversifiés	2,491,511.99	2.36
TELEFONICA EUROP 21-31/12/2061 FRN	Télécommunications	2,460,618.00	2.33
VODAFONE GROUP 20-27/08/2080 FRN	Télécommunications	2,378,150.00	2.25
GRUENENTHAL GMBH 6.75% 23-15/05/2030	Cosmétiques	2,128,560.00	2.01
NIDDA HEALTHCARE 7.5% 22-21/08/2026	Cosmétiques	2,065,300.00	1.95
FAURECIA 3.75% 20-15/06/2028	Accessoires & Equipements automobiles	2,061,423.00	1.95
TELECOM ITALIA 7.875% 23-31/07/2028	Télécommunications	1,949,885.00	1.85
ABERTIS FINANCE 21-31/12/2061 FRN	Matériaux de construction	1,825,800.00	1.72

DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		255,167,448.56
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		18,689,996.00
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	273,857,444.56
Avoirs en banque	2.2	2,900,592.79
A recevoir sur souscriptions		5,843.58
Remboursement fiscal à recevoir		11,083.11
Autres créances		134,012.64
Total actifs		276,908,976.68
Passifs		
Charges à payer		497,247.02
Charges à payer sur achat de titres		156,606.60
A payer sur rachats		108,876.46
Total passifs		762,730.08
Actifs nets à la fin de l'année		276,146,246.60

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	2,479,424.77
Intérêts bancaires	2.6	76,603.86
Autres revenus	13	987.35
Total revenus		2,557,015.98
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	1,320,804.51
Commission de banque dépositaire	5	13,687.17
Frais d'administration	5	46,767.22
Frais professionnels	7	20,827.14
Frais de transaction	2.7	121,565.78
Taxe d'abonnement	6	21,429.95
Intérêts bancaires et charges	2.5	7,656.15
Frais d'agent de transfert		37,275.78
Frais d'impression et de publication		9,176.70
Autres charges	7	8,877.98
Total charges		1,608,068.38
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		948,947.60
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	580,526.41
Change	2.3	(8,430.75)
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		1,521,043.26
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	21,760,524.55
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		23,281,567.81
Souscriptions		
		211,051,740.91
Rachats		
		(49,762,190.81)
Distribution de dividendes		
	10	(102,901.53)
Actifs nets en début d'année		
		91,678,030.22
Actifs nets à la fin de l'année		276,146,246.60

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	13,219.422	425,011.672	(17,127.012)	421,104.082
Class A2 Shares EUR	-	308,941.349	(1,877.665)	307,063.684
Class AD2 Shares EUR	-	1,039,602.156	(162.439)	1,039,439.717
Class I shares EUR	488,971.564	96,560.694	(173,087.854)	412,444.404
Class ID shares EUR	275,224.900	23,245.002	(225,002.056)	73,467.846
Class N shares EUR	10,956.702	19,677.471	(12,430.106)	18,204.067
Class N2 Shares EUR	-	99,772.297	(1,384.662)	98,387.635
Class WI Shares EUR	-	70,867.224	(0.002)	70,867.222

DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Actions				
Energie				
67,413.00	AB IGNITIS GRUPE - REG S GDR	EUR	1,250,511.15	0.45
823,381.00	EDP RENOVAVEIS SA	EUR	15,253,133.03	5.53
1,759,690.00	ENEL SPA	EUR	11,842,713.70	4.30
64,122.00	HYDROGEN REFUELING SOLUTIONS	EUR	1,114,440.36	0.40
1,498,223.00	IBERDROLA SA	EUR	17,783,907.01	6.45
1,946,019.00	IREN SPA	EUR	3,839,495.49	1.39
308,556.00	NEOEN SA	EUR	9,343,075.68	3.38
937,126.00	TERNA-RETE ELETTRICA NAZIONA	EUR	7,079,049.80	2.56
320,103.00	VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	9,142,141.68	3.31
371,156.00	VOLTALIA SA- REGR	EUR	3,867,445.52	1.40
			80,515,913.42	29.17
Matériaux de construction				
37,500.00	ALFEN N.V.	EUR	2,260,500.00	0.81
122,414.00	ARCADIS NV	EUR	5,978,699.76	2.17
989,082.00	ARISTON HOLDING NV	EUR	6,196,598.73	2.24
12,823.00	GEBERIT AG-REG	CHF	7,443,349.92	2.70
548,859.00	INWIDO AB	SEK	6,681,349.20	2.42
1,073,688.00	NIBE INDUSTRIER AB-B SHS	SEK	6,844,441.98	2.48
33,591.00	SIKA AG-REG	CHF	9,901,198.31	3.59
209,279.00	SPIE SA - WII	EUR	5,922,595.70	2.14
			51,228,733.60	18.55
Appareils électriques & électroniques				
182,133.00	INFINEON TECHNOLOGIES AG	EUR	6,884,627.40	2.49
357,704.00	PRYSMIAN SPA	EUR	14,726,673.68	5.34
57,616.00	SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	10,473,436.48	3.79
310,813.00	STMICROELECTRONICS NV	EUR	14,062,734.19	5.09
107,323.00	VAISALA OYJ- A SHS	EUR	4,260,723.10	1.54
			50,408,194.85	18.25
Banques				
948,038.00	CAIXABANK SA	EUR	3,532,389.59	1.28
720,679.00	CREDIT AGRICOLE SA	EUR	9,262,166.51	3.36
2,437,827.00	INTESA SANPAOLO	EUR	6,444,395.67	2.33
			19,238,951.77	6.97
Services diversifiés				
475,147.00	BUREAU VERITAS SA	EUR	10,866,611.89	3.94
55,945.00	SECHE ENVIRONNEMENT	EUR	6,153,950.00	2.22
			17,020,561.89	6.16
Bois & Papier				
460,019.00	STORA ENSO OYJ-R SHS	EUR	5,761,737.98	2.09
238,496.00	SVENSKA CELLULOSA AB SCA-B	SEK	3,244,682.85	1.17
206,808.00	UPM-KYMMENE OYJ	EUR	7,043,880.48	2.55
			16,050,301.31	5.81
Logiciels				
285,440.00	DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	12,626,438.40	4.57
			12,626,438.40	4.57
Transports				
463,423.00	GETLINK SE	EUR	7,676,602.00	2.78
			7,676,602.00	2.78
Accessoires & Equipements automobiles				
218,730.00	EBUSCO HOLDING NV	EUR	1,048,154.16	0.38
35,000.00	MCPHY ENERGY SA	EUR	117,810.00	0.04
483,170.00	PLASTIC OMNIUM	EUR	5,798,040.00	2.10
			6,964,004.16	2.52
Equipement diversifié				
37,829.00	KNORR-BREMSE AG	EUR	2,224,345.20	0.81
			2,224,345.20	0.81
Commerce & Distribution				
55,000.00	STEICO SE	EUR	1,850,750.00	0.67
			1,850,750.00	0.67
			265,804,796.60	96.26
Fonds				
Fond d'investissement				
4,723.21	CM CIC ASSET MANAGEMENT SA MONETAIRE FCP	EUR	8,052,647.96	2.91
			8,052,647.96	2.91
Total portefeuille titres			273,857,444.56	99.17

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	273,857,444.56	99.17
Avoirs en banque	2,900,592.79	1.05
Autres actifs et passifs	(611,790.75)	(0.22)
Total actif net	276,146,246.60	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	36.68	36.34
Italie	18.30	18.16
Espagne	13.35	13.26
Suisse	11.47	11.38
Finlande	6.23	6.18
Suède	6.12	6.07
Allemagne	4.00	3.97
Pays-Bas	3.39	3.36
Lituanie	0.46	0.45
	100.00	99.17

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Energie	29.40	29.17
Matériaux de construction	18.71	18.55
Appareils électriques & électroniques	18.41	18.25
Banques	7.03	6.97
Services diversifiés	6.22	6.16
Bois & Papier	5.86	5.81
Logiciels	4.61	4.57
Fond d'investissement	2.94	2.91
Transports	2.80	2.78
Accessoires & Equipements automobiles	2.54	2.52
Autres	1.48	1.48
	100.00	99.17

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
IBERDROLA SA	Energie	17,783,907.01	6.45
EDP RENOVAVEIS SA	Energie	15,253,133.03	5.53
PRYSMIAN SPA	Appareils électriques & électroniques	14,726,673.68	5.34
STMICROELECTRONICS NV	Appareils électriques & électroniques	14,062,734.19	5.09
DASSAULT SYSTEMES SE	Logiciels	12,626,438.40	4.57
ENEL SPA	Energie	11,842,713.70	4.30
BUREAU VERITAS SA	Services diversifiés	10,866,611.89	3.94
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Appareils électriques & électroniques	10,473,436.48	3.79
SIKA AG-REG	Matériaux de construction	9,901,198.31	3.59
NEOEN SA	Energie	9,343,075.68	3.38

DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023) (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		16,114,674.43
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		(5,030,386.60)
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	11,084,287.83
Avoirs en banque	2.2	1,053,822.81
A recevoir sur souscriptions		500.00
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	10,565.80
Total actifs		12,149,176.44
Passifs		
Charges à payer		50,538.56
Charges à payer sur achat de titres		163,048.24
Autre charge à payer		1,673.78
Total passifs		215,260.58
Actifs nets à la fin de l'année		11,933,915.86

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	236,110.99
Intérêts bancaires	2.6	13,692.31
Autres revenus	13	126.27
Total revenus		249,929.57
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	166,263.63
Commission de banque dépositaire	5	8,054.28
Frais d'administration	5	33,769.67
Frais professionnels	7	2,862.34
Frais de transaction	2.7	20,108.63
Taxe d'abonnement	6	2,462.59
Intérêts bancaires et charges	2.5	9,402.21
Frais d'agent de transfert		14,479.07
Frais d'impression et de publication		6,103.99
Autres charges	7	4,086.16
Total charges		267,592.57
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		(17,663.00)
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	(2,273,299.53)
Change	2.3	(1,437.11)
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		(2,292,399.64)
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	(1,841,815.25)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		(4,134,214.89)
Souscriptions		5,768,145.62
Rachats		(4,170,666.55)
Actifs nets en début d'année		14,470,651.68
Actifs nets à la fin de l'année		11,933,915.86

DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023) (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	46,790.375	27,929.264	(49,093.696)	25,625.943
Class I shares EUR	145,870.486	60,329.629	(16,623.490)	189,576.625
Class N shares EUR	5,313.353	800.710	(1,626.375)	4,487.688
Class Q shares EUR	1,504.402	1,543.000	(100.650)	2,946.752

DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023) (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Actions				
Internet				
93,520.00	ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	818,120.09	6.86
149,000.00	EAST MONEY INFORMATION CO-A	CNY	266,247.52	2.23
23,100.00	KANZHUN LTD - ADR	USD	346,792.30	2.91
48,170.00	MEITUAN-CLASS B	HKD	456,511.07	3.83
3,050.00	PDD HOLDINGS INC	USD	403,331.07	3.38
22,600.00	TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	767,812.63	6.43
			3,058,814.68	25.64
Services diversifiés				
65,000.00	CENTRE TESTING INTL GROUP-A	CNY	117,471.87	0.98
1,098,100.00	CHINA EAST EDUCATION HOLDING	HKD	340,539.46	2.85
69,000.00	TAL EDUCATION GROUP- ADR	USD	787,662.69	6.61
			1,245,674.02	10.44
Energie				
228,600.00	CHINA LONGYUAN POWER GROUP-H	HKD	156,598.90	1.31
102,360.00	LONGI GREEN ENERGY TECHNOL-A	CNY	298,330.70	2.50
39,700.00	SUNGROW POWER SUPPLY CO LT-A	CNY	442,565.16	3.71
			897,494.76	7.52
Accessoires & Equipements automobiles				
12,590.00	BYD CO LTD-H	HKD	312,349.83	2.62
11,480.00	CONTEMPORARY AMPEREX TECHN-A	CNY	238,535.97	1.99
117,560.00	NARI TECHNOLOGY CO LTD-A	CNY	333,953.47	2.80
			884,839.27	7.41
Commerce & Distribution				
73,500.00	HAIER SMART HOME CO LTD-H	HKD	187,536.88	1.57
253,000.00	JIUMAOJIU INTERNATIONAL HOLD	HKD	178,583.41	1.50
42,300.00	LI NING CO LTD	HKD	102,300.42	0.86
519,324.00	TOPSPORTS INTERNATIONAL HOLD	HKD	365,369.87	3.06
			833,790.58	6.99
Cosmétiques				
624,000.00	CSPC PHARMACEUTICAL GROUP LT	HKD	524,218.05	4.39
706,189.00	KINDSTAR GLOBALGENE TECHNOLO	HKD	137,284.34	1.15
2,150.00	SHENZHEN MINDRAY BIO-MEDIC-A	CNY	79,518.15	0.67
			741,020.54	6.21
Banques				
196,900.00	CHINA MERCHANTS BANK-H	HKD	619,734.09	5.19
123,000.00	IND & COMM BK OF CHINA-H	HKD	54,369.99	0.46
			674,104.08	5.65
Assurances				
147,000.00	PING AN INSURANCE GROUP CO-H	HKD	601,308.74	5.04
			601,308.74	5.04
Equipement diversifié				
22,600.00	SUNNY OPTICAL TECH	HKD	185,284.49	1.55
89,400.00	ZHEJIANG SANHUA INTELLIGEN-A	CNY	334,516.11	2.81
			519,800.60	4.36
Matériaux de construction				
1,077,000.00	CHINA COMMUNICATIONS SERVI-H	HKD	403,786.20	3.38
			403,786.20	3.38
Alimentation				
65,000.00	BUDWEISER BREWING CO APAC LT	HKD	109,964.24	0.92
1,300.00	KWEICHOW MOUTAI CO LTD-A	CNY	285,572.47	2.39
			395,536.71	3.31
Immobilier				
339,600.00	COUNTRY GARDEN SERVICES HOLD	HKD	265,254.17	2.22
			265,254.17	2.22
Logiciels				
183,500.00	KINGDEE INTERNATIONAL SFTWR	HKD	241,640.15	2.02
			241,640.15	2.02
Hôtels & Restaurants				
20,400.00	CHINA TOURISM GROUP DUTY F-A	CNY	217,288.09	1.82
			217,288.09	1.82
Appareils électriques & électroniques				
31,900.00	WUXI LEAD INTELLIGENT EQUI-A	CNY	103,935.24	0.87
			103,935.24	0.87
			11,084,287.83	92.88
Total portefeuille titres			11,084,287.83	92.88

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	11,084,287.83	92.88
Avoirs en banque	1,053,822.81	8.83
Autres actifs et passifs	(204,194.78)	(1.71)
Total actif net	11,933,915.86	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023) (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Chine	90.64	84.19
Hong-Kong	5.72	5.31
Irlande	3.64	3.38
	100.00	92.88

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Internet	27.60	25.64
Services diversifiés	11.24	10.44
Energie	8.10	7.52
Accessoires & Equipements automobiles	7.98	7.41
Commerce & Distribution	7.52	6.99
Cosmétiques	6.69	6.21
Banques	6.08	5.65
Assurances	5.42	5.04
Equipement diversifié	4.69	4.36
Matériaux de construction	3.64	3.38
Alimentation	3.57	3.31
Immobilier	2.39	2.22
Logiciels	2.18	2.02
Autres	2.90	2.69
	100.00	92.88

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	Internet	818,120.09	6.86
TAL EDUCATION GROUP- ADR	Services diversifiés	787,662.69	6.61
TENCENT HOLDINGS LTD	Internet	767,812.63	6.43
CHINA MERCHANTS BANK-H	Banques	619,734.09	5.19
PING AN INSURANCE GROUP CO-H	Assurances	601,308.74	5.04
CSPC PHARMACEUTICAL GROUP LT	Cosmétiques	524,218.05	4.39
MEITUAN-CLASS B	Internet	456,511.07	3.83
SUNGROW POWER SUPPLY CO LT-A	Energie	442,565.16	3.71
CHINA COMMUNICATIONS SERVI-H	Matériaux de construction	403,786.20	3.38
PDD HOLDINGS INC	Internet	403,331.07	3.38

DNCA INVEST - EURO SMART CITIES* (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 23 novembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Passifs		
Actifs nets à la fin de la période		-

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour la période se terminant le 23 novembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	4,463,153.27
Intérêts bancaires	2.6	96,159.48
Autres revenus	13	85,213.95
Total revenus		4,644,526.70
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	3,182,740.19
Commission de banque dépositaire	5	17,521.72
Frais d'administration	5	44,640.73
Frais professionnels	7	22,629.41
Frais de transaction	2.7	267,743.31
Taxe d'abonnement	6	89,404.26
Intérêts bancaires et charges	2.5	9,531.96
Frais d'agent de transfert		140,843.08
Frais d'impression et de publication		13,780.67
Autres charges	7	2,385.22
Total charges		3,791,220.55
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		853,306.15
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	28,408,275.24
Change	2.3	39.58
Plus ou (moins)-value réalisée pour la période		29,261,620.97
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	(6,503,530.43)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		22,758,090.54
Souscriptions		8,180,308.71
Rachats		(245,869,435.27)
Distribution de dividendes	10	(313,219.70)
Actifs nets en début de période		215,244,255.72
Actifs nets à la fin de la période		-

* Voir Note 1.

DNCA INVEST - EURO SMART CITIES* (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début de période	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin de période
Class A shares EUR	541,882.329	28,242.371	(570,124.701)	-
Class A2 Shares EUR	245,931.759	11,544.814	(257,476.572)	-
Class AD2 Shares EUR Dis	823,267.092	21,754.205	(845,021.297)	-
Class I shares EUR	35,388.753	3,216.000	(38,604.753)	-
Class N Shares EUR	17,331.042	562.110	(17,893.153)	-
Class N2 Shares EUR	129,491.011	4,701.139	(134,192.150)	-
Class WI Shares EUR	151.864	-	(151.864)	-

* Voir Note 1.

DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY* (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		198,281,308.03
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		(6,542,272.59)
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	191,739,035.44
Avoirs en banque	2.2	4,538,135.11
Remboursement fiscal à recevoir		19,552.00
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	344,421.90
Total actifs		196,641,144.45
Passifs		
Découverts bancaires		2,377.80
Charges à payer		320,033.04
A payer sur rachats		4,985.34
Total passifs		327,396.18
Actifs nets à la fin de la période		196,313,748.27

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour la période se terminant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	2,753,485.23
Intérêts bancaires	2.6	136,688.44
Total revenus		2,890,173.67
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	1,010,389.94
Commission de banque dépositaire	5	1,978.46
Commission de performance	4	57,562.51
Frais d'administration	5	146,615.14
Frais professionnels	7	16,455.62
Frais de transaction	2.7	185,559.47
Taxe d'abonnement	6	15,335.80
Intérêts bancaires et charges	2.5	10,061.88
Frais d'agent de transfert		16,160.06
Frais d'impression et de publication		6,843.85
Autres charges	7	6,070.13
Total charges		1,473,032.86
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		1,417,140.81
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	8,619,863.42
Change	2.3	24,487.56
Contrats de changes à terme	2.2	80.25
Plus ou (moins)-value réalisée pour la période		10,061,572.04
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	(6,542,272.59)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		3,519,299.45
Souscriptions		241,133,988.71
Rachats		(48,339,539.89)
Actifs nets en début de période		-
Actifs nets à la fin de la période		196,313,748.27

* Voir Note 1.

DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY* (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début de période	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin de période
Class A shares EUR	-	22,641.427	(3,072.365)	19,569.062
Class I shares EUR	-	14,892.546	(1,497.216)	13,395.330
Class M shares EUR	-	505.373	(396.571)	108.802
Class N Shares EUR	-	32,136.420	(8,727.765)	23,408.655
Class Q shares EUR	-	3,151.512	(600.811)	2,550.701

* Voir Note 1.

DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY* (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Actions				
Appareils électriques & électroniques				
208,248.00	HAVELLS INDIA LTD	INR	3,090,709.43	1.57
203,150.00	SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	KRW	11,163,572.53	5.69
80,000.00	SAMSUNG ELECTRONICS-PREF	KRW	3,488,950.02	1.78
51,700.00	SK HYNIX INC	KRW	5,121,105.21	2.61
705,000.00	TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	TWD	12,356,284.47	6.30
1,478,829.00	WUXI LEAD INTELLIGENT EQUI-A	CNY	4,818,258.72	2.45
			40,038,880.38	20.40
Internet				
892,000.00	ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	7,803,284.00	3.97
37,000.00	ALIBABA GROUP HOLDING-SP ADR	USD	2,592,073.39	1.32
212,764.00	MEITUAN-CLASS B	HKD	2,016,382.00	1.03
2,269.00	MERCADOLIBRE INC	USD	3,222,906.96	1.64
36,600.00	PDD HOLDINGS INC	USD	4,839,972.89	2.47
226,649.00	TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	7,700,175.47	3.92
			28,174,794.71	14.35
Banques				
8,300,000.00	BANK CENTRAL ASIA TBK PT	IDR	4,579,116.83	2.33
613,420.00	GRUPO FINANCIERO BANORTE-O	MXN	5,590,384.81	2.85
120,349.00	HDFC BANK LTD-ADR	USD	7,299,910.87	3.72
861,767.00	ITAU UNIBANCO HOLDING S-PREF	BRL	5,451,641.59	2.78
			22,921,054.10	11.68
Alimentation				
2,050,329.00	CENCOSUD SA	CLP	3,481,051.81	1.77
371,000.00	FOMENTO ECONOMICO MEXICA-UBD	MXN	4,375,863.93	2.23
1,037,239.00	INNER MONGOLIA YILI INDUS-A	CNY	3,531,301.64	1.80
19,956.00	KWEICHOW MOUTAI CO LTD-A	CNY	4,383,757.06	2.23
14,898,800.00	THAI BEVERAGE PCL	SGD	5,360,382.40	2.73
			21,132,356.84	10.76
Services diversifiés				
13,886,500.00	CHINA EAST EDUCATION HOLDING	HKD	4,306,439.56	2.19
57,000.00	EICHER MOTORS LTD	INR	2,562,414.09	1.31
845,000.00	TAL EDUCATION GROUP- ADR	USD	9,646,014.10	4.91
			16,514,867.75	8.41
Commerce & Distribution				
953,000.00	HAIER SMART HOME CO LTD-H	HKD	2,431,600.69	1.24
5,470,000.00	TOPSPORTS INTERNATIONAL HOLD	HKD	3,848,412.96	1.96
1,536,000.00	WALMART DE MEXICO SAB DE CV	MXN	5,867,050.93	2.99
			12,147,064.58	6.19
Accessoires & Equipements automobiles				
157,000.00	BYD CO LTD-H	HKD	3,895,069.37	1.98
692,000.00	SONA BLW PRECISION FORGINGS	INR	4,838,782.82	2.47
			8,733,852.19	4.45
Assurances				
472,000.00	AIA GROUP LTD	HKD	3,716,728.96	1.89
700,000.00	BB SEGURIDADE PARTICIPACOES	BRL	4,386,569.33	2.24
			8,103,298.29	4.13
Textile				
3,500.00	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	2,567,600.00	1.31
856,000.00	SLC AGRICOLA SA	BRL	3,000,096.84	1.53
			5,567,696.84	2.84
Energie				
375,901.00	SUNGROW POWER SUPPLY CO LT-A	CNY	4,190,445.53	2.13
			4,190,445.53	2.13
Divertissement				
267,000.00	OPAP SA	EUR	4,103,790.00	2.09
			4,103,790.00	2.09
Cosmétiques				
614,000.00	DABUR INDIA LTD	INR	3,711,817.31	1.89
			3,711,817.31	1.89
Services financiers				
992,000.00	SANLAM LTD	ZAR	3,573,978.67	1.82
			3,573,978.67	1.82
Télécommunications				
268,000.00	BHARTI AIRTEL LTD	INR	3,001,274.81	1.53
			3,001,274.81	1.53
Hôtels & Restaurants				
213,846.00	CHINA TOURISM GROUP DUTY F-A	CNY	2,277,754.38	1.16
			2,277,754.38	1.16

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Matériaux de construction				
6,000,000.00	CHINA COMMUNICATIONS SERVI-H	HKD	2,249,505.32	1.14
			2,249,505.32	1.14
			186,442,431.70	94.97
Fonds				
Fond d'investissement				
45,700.00	DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre) - CLASS I SHARES EUR	EUR	2,437,638.00	1.24
27.00	OSTRUM TRESORERIE PLUS IC EUR	EUR	2,858,965.74	1.46
			5,296,603.74	2.70
Total portefeuille titres			191,739,035.44	97.67

Récapitulatif de l'actif net

	Valeur de marché en EUR	% VNI
Total portefeuille titres	191,739,035.44	97.67
Avoirs en banque	4,535,757.31	2.31
Autres actifs et passifs	38,955.52	0.02
Total actif net	196,313,748.27	100.00

* Voir Note 1.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY* (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Chine	34.26	33.43
Inde	12.78	12.49
Corée du Sud	10.31	10.08
Mexique	8.26	8.07
Brésil	6.70	6.55
Taiwan	6.44	6.30
France	2.83	2.77
Thaïlande	2.80	2.73
Irlande	2.52	2.47
Indonésie	2.39	2.33
Grèce	2.14	2.09
Autres	8.57	8.36
	100.00	97.67

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Appareils électriques & électroniques	20.88	20.40
Internet	14.69	14.35
Banques	11.95	11.68
Alimentation	11.02	10.76
Services diversifiés	8.61	8.41
Commerce & Distribution	6.34	6.19
Accessoires & Equipements automobiles	4.56	4.45
Assurances	4.23	4.13
Textile	2.90	2.84
Fond d'investissement	2.76	2.70
Energie	2.19	2.13
Divertissement	2.14	2.09
Autres	7.73	7.54
	100.00	97.67

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	Appareils électriques & électroniques	12,356,284.47	6.30
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	Appareils électriques & électroniques	11,163,572.53	5.69
TAL EDUCATION GROUP- ADR	Services diversifiés	9,646,014.10	4.91
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	Internet	7,803,284.00	3.97
TENCENT HOLDINGS LTD	Internet	7,700,175.47	3.92
HDFC BANK LTD-ADR	Banques	7,299,910.87	3.72
WALMART DE MEXICO SAB DE CV	Commerce & Distribution	5,867,050.93	2.99
GRUPO FINANCIERO BANORTE-O	Banques	5,590,384.81	2.85
ITAU UNIBANCO HOLDING S-PREF	Banques	5,451,641.59	2.78
THAI BEVERAGE PCL	Alimentation	5,360,382.40	2.73

* Voir Note 1.

DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE* (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		33,406,143.34
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		591,534.57
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	33,997,677.91
Options à la valeur de marché	2.2	92,605.00
Avoirs en banque	2.2	952,281.02
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2	346,302.17
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2	109,509.04
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	86,950.82
Total actifs		35,585,325.96
Passifs		
Découverts bancaires		7,196.69
Charges à payer		106,222.99
Total passifs		113,419.68
Actifs nets à la fin de la période		35,471,906.28

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour la période se terminant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Intérêts sur obligations	2.6	25,131.09
Intérêts bancaires	2.6	1,457.23
Autres revenus	13	3,426.16
Total revenus		30,014.48
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	27,028.38
Commission de performance	4	66.46
Frais d'administration	5	3,844.49
Frais professionnels	7	325.04
Frais de transaction	2.7	1,482.86
Taxe d'abonnement	6	955.27
Intérêts bancaires et charges	2.5	4,070.35
Frais d'agent de transfert		1,222.99
Autres charges	7	85.83
Total charges		39,081.67
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		(9,067.19)
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	326,296.51
Change	2.3	170,059.69
Contrats futures	2.2	323,373.27
Contrats de changes à terme	2.2	378.60
Options	2.2	6,400.00
Plus ou (moins)-value réalisée pour la période		817,440.88
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	591,534.57
Contrats futures	2.2	109,509.04
Contrats de changes à terme	2.2	346,302.17
Options	2.2	(360,815.00)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		1,503,971.66
Souscriptions		33,967,934.62
Rachats		-
Actifs nets en début de période		-
Actifs nets à la fin de la période		35,471,906.28

* Voir Note 1.

DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE* (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début de période	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin de période
Class A shares EUR	-	7,985.947	(0.044)	7,985.903
Class H-I Shares USD	-	200.000	-	200.000
Class I shares EUR	-	300,831.218	-	300,831.218

* Voir Note 1.

DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE* (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Obligations				
Appareils électriques & électroniques				
800,000.00	AMS AG 2.125% 20-03/11/2027 CV	EUR	635,712.00	1.79
400,000.00	BE SEMICONDUCTOR 1.875% 22-06/04/2029 CV	EUR	541,692.00	1.53
420,000.00	ON SEMICONDUCTOR 0.5% 23-01/03/2029 CV	USD	400,340.02	1.13
700,000.00	PRYSMIAN SPA 0% 21-02/02/2026 CV	EUR	774,592.00	2.18
600,000.00	SCHNEIDER ELEC 1.97% 23-27/11/2030 CV	EUR	648,546.00	1.83
1,400,000.00	SK HYNIX INC 1.75% 23-11/04/2030 CV	USD	1,767,208.97	4.98
2,000.00	SOITEC 0% 20-01/10/2025 CV	EUR	377,234.00	1.06
400,000.00	STMICROELECTRON 0% 20-04/08/2027 CV	USD	436,287.06	1.23
400,000.00	WOLFSPEED INC 1.875% 22-01/12/2029 CV	USD	243,080.26	0.69
			5,824,692.31	16.42
Internet				
650,000.00	AIRBNB INC 0% 21-15/03/2026 CV	USD	529,035.61	1.49
200,000.00	ETSY INC 0.125% 19-01/10/2026 CV	USD	208,644.25	0.59
1,000,000.00	EXPEDIA GRP INC 0% 21-15/02/2026 CV	USD	858,197.76	2.42
1,300,000.00	MEITUAN 0% 21-27/04/2027 CV	USD	1,076,647.69	3.04
700,000.00	UBER TECHNOLOGIE 0.875% 23-01/12/2028 CV	USD	689,225.42	1.94
200,000.00	WAYFAIR INC 3.25% 22-15/09/2027 CV	USD	223,000.72	0.63
850,000.00	ZILLOW GRP 2.75% 20-15/05/2025 CV	USD	849,393.08	2.39
			4,434,144.53	12.50
Logiciels				
1,050,000.00	AKAMAI TECH 1.125% 23-15/02/2029 CV	USD	1,028,504.61	2.90
400,000.00	BENTLEY SYSTEMS 0.375% 21-01/07/2027 CV	USD	324,685.47	0.92
250,000.00	CERIDIAN HCM 0.25% 21-15/03/2026 CV	USD	203,353.22	0.57
250,000.00	DATADOG INC 0.125% 20-15/06/2025 CV	USD	315,629.52	0.89
400,000.00	DROPBOX 0% 21-01/03/2028 CV	USD	363,774.40	1.03
200,000.00	MONGODB INC 0.25% 20-15/01/2026 CV	USD	357,745.84	1.01
550,000.00	NUTANIX INC 0.25% 21-01/10/2027 CV	USD	514,909.16	1.45
800,000.00	UNITY SOFTWARE I 0% 21-15/11/2026 CV	USD	602,950.11	1.70
200,000.00	WORKIVA INC 1.25% 23-15/08/2028 CV	USD	184,490.24	0.51
			3,896,042.57	10.98
Cosmétiques				
200,000.00	BIOMARIN PHARM 1.25% 20-15/05/2027 CV	USD	186,697.40	0.53
650,000.00	DEXCOM INC 0.25% 20-15/11/2025 CV	USD	613,734.18	1.73
600,000.00	EXACT SCIENCES 0.375% 20-01/03/2028 CV	USD	508,817.79	1.43
600,000.00	INSULET CORP 0.375% 19-01/09/2026 CV	USD	623,058.57	1.76
450,000.00	MERIT MEDICAL SY 3% 23-01/02/2029 CV	USD	451,279.81	1.27
400,000.00	QIAGEN NV 0% 20-17/12/2027 CV	USD	327,274.04	0.92
			2,710,861.79	7.64
Bureautique				
250,000.00	CYBERARK SFTWARE 0% 19-15/11/2024 CV	USD	321,999.28	0.91
300,000.00	LENOVO GROUP LTD 2.5% 22-26/08/2029 CV	USD	368,172.45	1.04
350,000.00	LUMENTUM HOLDING 1.5% 23-15/12/2029 CV	USD	315,379.61	0.89
200,000.00	RAPID7 INC 0.25% 21-15/03/2027 CV	USD	162,890.46	0.45
400,000.00	SEAGATE HDD CAYM 3.5% 23-01/06/2028 CV	USD	436,540.13	1.23
500,000.00	WESTERN DIGITAL 3% 23-15/11/2028 CV	USD	554,058.21	1.56
350,000.00	ZSCALER INC 0.125% 20-01/07/2025 CV	USD	480,671.10	1.36
			2,639,711.24	7.44
Services diversifiés				
500,000.00	BASIC-FIT NV 1.5% 21-17/06/2028 CV	EUR	453,105.00	1.28
300,000.00	ELIS SA 2.25% 22-22/09/2029 CV	EUR	386,655.00	1.09
800,000.00	NEXI 0% 21-24/02/2028 CV	EUR	694,952.00	1.96
350,000.00	SHIFT4 PAYMENTS 0% 20-15/12/2025 CV	USD	352,973.61	0.99
750,000.00	SQUARE INC 0.125% 20-01/03/2025 CV	USD	664,276.03	1.87
			2,551,961.64	7.19
Energie				
200,000.00	ARRAY TECHNOLOGI 1% 21-01/12/2028 CV	USD	178,118.22	0.50
400,000.00	ENPHASE ENERGY 0% 21-01/03/2026 CV	USD	331,757.05	0.94
1,100,000.00	NEOEN SAS 2.875% 22-14/09/2027 CV	EUR	1,028,049.00	2.90
800,000.00	SAIPEM SPA 2.875% 23-11/09/2029 CV	EUR	861,792.00	2.43
			2,399,716.27	6.77
Télécommunications				
500,000.00	CELLNEX TELECOM 0.5% 19-05/07/2028 CV	EUR	534,310.00	1.51
400,000.00	NICE LTD 0% 20-15/09/2025 CV	USD	342,313.81	0.96
1,400,000.00	XIAOMI BEST TIME 0% 20-17/12/2027 CV	USD	1,131,616.05	3.19
			2,008,239.86	5.66
Accessoires & Equipements automobiles				
600,000.00	FORD MOTOR CO 0% 21-15/03/2026 CV	USD	540,531.45	1.52
290,000.00	NIO INC 4.625% 23-15/10/2030 CV	USD	281,250.72	0.79
40,000,000.00	OSG CORPORATION % 23-20/12/2030 CV	JPY	277,199.87	0.78
800,000.00	RIVIAN AUTO INC 3.625% 23-15/10/2030 CV	USD	890,310.92	2.52
			1,989,292.96	5.61

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Industrie sidérurgique				
50,000,000.00	JFE HOLDINGS 0% 23-28/09/2028 CV	JPY	335,376.97	0.95
50,000,000.00	NIPPON STEEL 0% 21-05/10/2026 CV	JPY	428,030.16	1.21
700,000.00	VOESTALPINE AG 2.75% 23-28/04/2028 CV	EUR	689,213.00	1.94
			1,452,620.13	4.10
Matériaux de construction				
600,000.00	CELLNEX TELECOM 0.75% 20-20/11/2031 CV	EUR	500,640.00	1.41
500,000.00	SPIE SA 2% 23-17/01/2028 CV	EUR	520,260.00	1.47
			1,020,900.00	2.88
Chimie				
800,000.00	LG CHEM LTD 1.6% 23-18/07/2030 CV	USD	682,942.88	1.93
			682,942.88	1.93
Transports				
400,000.00	INTL CONSOLIDAT 1.125% 21-18/05/2028 CV	EUR	356,420.00	1.00
440,000.00	SPIRIT AIRLINES 1% 21-15/05/2026 CV	USD	276,041.94	0.78
			632,461.94	1.78
Hôtels & Restaurants				
7,500.00	ACCOR 0.7% 20-07/12/2027 CV FLAT	EUR	360,157.50	1.02
200,000.00	HUAZHU GROUP 3% 20-01/05/2026 CV	USD	194,347.43	0.54
			554,504.93	1.56
Capital risque				
350,000.00	LIVE NATION ENT 3.125% 23-15/01/2029 CV	USD	361,078.27	1.02
			361,078.27	1.02
Equipement diversifié				
50,000,000.00	NTN CORP 0% -19/12/2025 CV	JPY	327,109.40	0.92
			327,109.40	0.92
			33,486,280.72	94.40
Actions				
Matériaux de construction				
1,974.00	CIE DE SAINT-GOBAIN-PART CRT	EUR	232,932.00	0.66
			232,932.00	0.66
			232,932.00	0.66
Autres valeurs mobilières				
Obligations				
Accessoires & Equipements automobiles				
40,000,000.00	DAIFUKU CO 0% 23-13/09/2030 CV	JPY	278,465.19	0.78
			278,465.19	0.78
			278,465.19	0.78
Total portefeuille titres			33,997,677.91	95.84

* Voir Note 1.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE* (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
Contrats à terme					
Obligation à terme					
(10.00)	EURO-BUND FUTURE 07/03/2024	EUR	1,028,810.00	BNP Paribas Paris	(15,229.14)
					(15,229.14)
Index Future					
20.00	HANG SENG INDEX 30/01/2024	HKD	1,972,643.75	BNP Paribas Paris	46,170.40
4.00	NIKKEI 225 (OSE) 07/03/2024	JPY	858,881.49	BNP Paribas Paris	19,249.28
13.00	RUSSELL 2000 E MINI INDEX FUT 15/03/2024	USD	1,190,887.65	BNP Paribas Paris	59,318.50
					124,738.18
Total des Contrats à terme					109,509.04

pour le Contrats à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BNPParibas Paris).

Achat	Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR		
Contrats de changes à terme							
26,521.01	USD	24,528.53	EUR	16/01/24	23,970.54	BNP Paribas	(572.83)
1,612,119.71	EUR	256,000,000.00	JPY	31/01/24	1,642,605.07	BNP Paribas - Luxembourg Branch	(36,288.64)
20,639,674.78	EUR	22,439,954.78	USD	31/01/24	20,281,954.79	BNP Paribas - Luxembourg Branch Goldman Sachs International	383,221.11
6,952,000.00	JPY	44,825.62	EUR	31/01/24	44,606.99	Goldman Sachs International	(57.47)
					346,302.17		
Total des contrats de change à terme					346,302.17		

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BNP Paribas).

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BNP Paribas - Luxembourg Branch).

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie Goldman Sachs International).

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Valeur de marché en EUR
Options					
Plain Vanilla Equity Option					
750.00	CALL IBERDROLA SA 20/06/2025 11.5	EUR	890,250.00	BNP Paribas Paris	84,750.00
15.00	CALL LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI 15/03/	EUR	1,100,400.00	BNP Paribas Paris	2,955.00
700.00	CALL WORLDLINE SA 21/06/2024 38	EUR	1,096,900.00	BNP Paribas Paris	4,900.00
					92,605.00
Total des Options					92,605.00

pour les options repris dans le tableau ci dessus, il n'y a pas de garantie donnée, (pour la contrepartie BNP Paribas Paris).

Total Autres instruments financiers 548,416.21

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	33,997,677.91	95.84
Total Autres instruments financiers	548,416.21	1.55
Avoirs en banque	945,084.33	2.66
Autres actifs et passifs	(19,272.17)	(0.05)
Total actif net	35,471,906.28	100.00

* Voir Note 1.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE* (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Etats-Unis	45.27	43.38
France	10.45	10.03
Corée du Sud	7.21	6.91
Italie	6.86	6.57
Chine	5.65	5.41
Japon	4.84	4.64
Autriche	3.90	3.73
Pays-Bas	3.89	3.73
Hong-Kong	3.33	3.19
Espagne	3.04	2.92
Autres	5.56	5.33
	100.00	95.84

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Appareils électriques & électroniques	17.14	16.42
Internet	13.04	12.50
Logiciels	11.46	10.98
Cosmétiques	7.97	7.64
Bureautique	7.76	7.44
Services diversifiés	7.51	7.19
Energie	7.06	6.77
Accessoires & Equipements automobiles	6.67	6.39
Télécommunications	5.91	5.66
Industrie sidérurgique	4.27	4.10
Matériaux de construction	3.69	3.54
Chimie	2.01	1.93
Autres	5.51	5.28
	100.00	95.84

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
SK HYNIX INC 1.75% 23-11/04/2030 CV	Appareils électriques & électroniques	1,767,208.97	4.98
XIAOMI BEST TIME 0% 20-17/12/2027 CV	Télécommunications	1,131,616.05	3.19
MEITUAN 0% 21-27/04/2027 CV	Internet	1,076,647.69	3.04
AKAMAI TECH 1.125% 23-15/02/2029 CV	Logiciels	1,028,504.61	2.90
NEOEN SAS 2.875% 22-14/09/2027 CV	Energie	1,028,049.00	2.90
RIVIAN AUTO INC 3.625% 23-15/10/2030 CV	Accessoires & Equipements automobiles	890,310.92	2.52
SAIPEM SPA 2.875% 23-11/09/2029 CV	Energie	861,792.00	2.43
EXPEDIA GRP INC 0% 21-15/02/2026 CV	Internet	858,197.76	2.42
ZILLOW GRP 2.75% 20-15/05/2025 CV	Internet	849,393.08	2.39
PRYSMIAN SPA 0% 21-02/02/2026 CV	Appareils électriques & électroniques	774,592.00	2.18

* Voir Note 1.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023

Note 1. Informations générales

DNCA INVEST (le « Fonds ») est enregistré en vertu de la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 (la « Loi de 2010 ») concernant les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).

Le Fonds a été constitué le 12 février 2007 conformément à la loi du 19 juillet 1991 concernant organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Du 13 février 2007 au 31 août 2007, le Fonds relevait de la loi modifiée du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 31 août 2007 a décidé d'amender les statuts aux fins de soumettre le Fonds à la loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002. Depuis le 1 juillet 2011, le Fonds est soumis à la loi 2010 sur les organismes de placements collectifs et de changer le nom du Fonds LEONARDO INVEST FUND en LEONARDO INVEST. La SICAV, anciennement dénommée LEONARDO Invest, a été renommée DNCA INVEST en vertu d'une Résolution circulaire du Conseil d'administration de la SICAV prise en date du 20 janvier 2011. Les Statuts Coordinés ont été modifiés le 20 janvier 2011. Les statuts du Fonds ont été modifiés pour la dernière fois le 5 juin 2019 et ont été publiés dans le Recueil électronique des sociétés et associations (RESA) le 8 juillet 2019.

DNCA INVEST est une société de placement collectif ouverte (« Société d'investissement à capital variable ») établie en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg pour une durée illimitée, avec une structure comprenant différents compartiments et classes d'actions.

Le Conseil d'Administration du Fonds tenu le 26 juin 2020, a désigné et pour une durée illimitée DNCA Finance Paris afin d'agir en tant que Société de Gestion du Fonds, conformément au chapitre 15 de la loi du 17 décembre 2010 en remplacement de DNCA Finance Luxembourg.

Les Compartiments suivants sont distribués en Suisse au 31 décembre 2023:

- DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023)
- DNCA INVEST - EUROSE
- DNCA INVEST - EVOLUTIF
- DNCA INVEST - VALUE EUROPE
- DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS
- DNCA INVEST - CONVERTIBLES
- DNCA INVEST - MIURI
- DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH
- DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE
- DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE
- DNCA INVEST - SERENITE PLUS
- DNCA INVEST - ALPHA BONDS
- DNCA INVEST - FLEX INFLATION
- DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA
- DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA
- DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023)
- DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE
- DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023)
- DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY (lancé le 21 juin 2023)
- DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE (lancé le 30 novembre 30 2023)

Fusions

Suite aux décisions du Conseil d'Administration du Fonds le 6 décembre 2022, le compartiment DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH a absorbé le fond Français DNCA LCR EUROPE GROWTH le 13 janvier 2023.

Suite aux décisions du Conseil d'Administration du Fonds le 12 mai 2023, le compartiment DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE a absorbé le fond Français DNCA EUROPE SMALLER COMPANIES FUND le 16 juin 2023.

Suite aux décisions du Conseil d'Administration du Fonds le 8 septembre 2023, le compartiment DNCA INVEST - EVOLUTIF a absorbé le fond Français DNCA EVOLUTIF le 20 octobre 2023.

Suite aux décisions du Conseil d'Administration du Fonds le 10 août 2023, le compartiment DNCA INVEST - EVOLUTIF a absorbé le fond DNCA INVEST - VENASQUO le 12 octobre 2023.

Suite aux décisions du Conseil d'Administration du Fonds le 17 octobre 2023, le compartiment DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE a absorbé le fond DNCA INVEST - EURO SMART CITIES le 23 novembre 2023.

Au 31 décembre 2023, les catégories d'actions suivantes sont accessibles aux investisseurs:

Les actions de catégorie A, B, C et WB sont accessibles à tous les investisseurs.

Les actions de catégorie I, SI, WI et F sont seulement disponibles aux investisseurs institutionnels.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 1. Informations générales (suite)

Les catégories d'actions N ne peuvent être acquises que par des investisseurs (i) qui investissent par le biais d'un distributeur ou d'une plateforme ou d'un autre intermédiaire (« L'Intermédiaire ») qui a été approuvé par la Société de Gestion ou un Intermédiaire approuvé par la Société de Gestion (un « Intermédiaire Approuvé ») et (ii) qui ont conclu un contrat légal spécifique avec la Société de Gestion ou un Intermédiaire approuvé, et qui doivent se conformer aux restrictions sur le paiement de commissions établies par la directive MiFID, ou, le cas échéant, aux conditions requises réglementaires les plus restrictives imposées par des législateurs locaux dans certaines juridictions de l'UE et/ou hors UE. Relativement aux Intermédiaires enregistrés dans l'Union européenne, et qui ont signé un contrat légal séparé, cette catégorie d'action peut généralement être appropriée pour des services de gestion de portefeuille discrétionnaires ou des services de conseil fournis sur une base indépendante, tel que défini par la directive MiFID, ou assujettis à des conditions requises réglementaires plus restrictives imposées par les législateurs locaux dans certaines juridictions de l'UE et/ou hors UE.

Les catégories d'actions N-SP ne peuvent être distribuées qu'en Espagne ou par le biais d'un distributeur agréé par la Société de Gestion (un « Distributeur Agréé »), établi en Espagne et acquis par des investisseurs expressément autorisés par la Société de Gestion et investissant : (i) le montant minimum de souscription initiale correspondant (ii) par le biais d'un Intermédiaire Agréé ayant conclu un accord distinct avec la Société de Gestion ou un Intermédiaire Agréé ayant accepté de ne recevoir aucun paiement sur la base d'un accord contractuel ou en raison d'accords de frais individuels avec leurs clients, ou qui est tenu de respecter les restrictions sur les paiements conformément à la MiFID ou, le cas échéant, des exigences plus restrictives imposées par les régulateurs locaux dans certaines juridictions de l'UE et/ou hors de l'UE.

La catégorie d'action Q est uniquement accessible aux employés / gestionnaires et aux administrateurs de DNCA FINANCE ou toute entité (famille des collaborateurs) sous condition de l'acceptation du Conseil d'Administration.

Les catégories d'actions AG, BG, IG et NG sont des catégories d'actions uniquement disponibles pour des distributeurs spécifiques définis par la Société de Gestion. La période d'offre des actions de ces classes sera déterminée par le Conseil d'Administration.

Les catégories d'action A2 et N2 sont réservés aux investissements de BPCE tels qu'approuvés par la Société de Gestion.

Les catégories d'actions de classe M sont réservées aux OPCVM nourriciers gérés par des sociétés de gestion appartenant au groupe BPCE.

Les actions de catégorie A, AG, A2, B, BG, C, I, IG, SI, WB, WI, F, N, NG, N2 et Q peuvent être disponibles dans une monnaie (la « Monnaie de la Catégorie ») autre que la Monnaie de Référence du Compartiment (la « Monnaie de Référence »). Les devises de catégories d'actions peuvent être CHF, EUR, USD, CAD, GBP ou JPY.

Les catégories d'actions A, AG, A2, B, BG, C, I, IG, SI, WB, WI, F, N, NG, N2 et Q peuvent être hedgées, dans de telles circonstances, les catégories d'actions seront référencées en ajoutant un « H » au nom de la catégorie d'actions.

Les actions de distribution sont référencées en ajoutant un « D » au nom de la catégorie d'actions. Des dividendes intermédiaires peuvent être distribués aux actionnaires des catégories d'actions AD, ID, MD et ND deux fois par an selon la décision du Conseil d'Administration du Fonds. Des dividendes intermédiaires peuvent être distribués aux actionnaires d'actions de catégorie ADM tous les trimestres sur décision du conseil d'administration.

Les catégories d'actions A, A2, AD, AD2, ADM, B, BG, C, F, H-A, H-I, H-ID, H-WI, I, ID, IG, M, MD, N, N2, ND, Q, SI et WI sont en circulation.

Aux termes des Statuts, le Conseil d'Administration du Fonds peut décider d'émettre, pour chaque catégorie d'actions, des actions de distribution et/ou des actions de capitalisation.

Note 2. Principaux principes comptables

Les états financiers du Fonds sont présentés conformément aux réglementations luxembourgeoises sur les Organismes de Placement Collectif. Ils sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis au Luxembourg.

2.1 États financiers combinés

Les états financiers combinés de DNCA INVEST sont exprimés en euro et sont égaux à la somme des comptes correspondants dans les états financiers de chaque compartiment converti en euro au cours de change en vigueur à la fin de l'exercice.

2.2 Règles de valorisation

La valeur des actifs sera calculée de la manière suivante :

a) La valeur de toutes les liquidités en caisse ou en dépôt, obligations, billets à demande et créances d'exploitation, charges constatées d'avance, dividendes en espèces et intérêts déclarés ou à payer comme susmentionné et pas encore reçus, est considérée comme pleine et entière sauf au cas où celle-ci ne pourrait être versée ou reçue en entier, auquel cas la valeur serait fixée après la réduction jugée appropriée pour refléter la valeur exacte des instruments susmentionnés.

b) La valeur des actifs, inscrits ou négociés sur une Bourse, est fondée sur le dernier cours disponible de la Bourse, qui est habituellement le marché principal de ces actifs.

c) La valeur des actifs négociés sur un autre marché réglementé se fonde sur le dernier cours disponible.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 2. Principaux principes comptables (suite)

2.2 Règles de valorisation (suite)

d) Au cas où les actifs ne seraient pas inscrits ou négociés sur une Bourse ou sur un marché réglementé, ou si, concernant les actifs inscrits ou négociés en Bourse, ou sur un autre marché réglementé comme susmentionné, le cours fixé en vertu du sous-paragraphe (b) ou (c) ne représente pas la juste valeur de marché des actifs concernés, la valeur de ces actifs se fonde sur un cours de vente raisonnablement prévisible et fixé avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration du Fonds.

e) La valeur de liquidation des contrats d'options non négociés sur les Bourses ou les autres marchés réglementés signifie leur valeur nette liquidative fixée, conformément aux politiques établies par le Conseil d'Administration, sur une base appliquée de manière cohérente à chaque type de contrat. La valeur liquidative des contrats à terme standardisés ou futures, des contrats à terme non standardisés ou forward, ou des contrats d'options négociés sur des Bourses ou sur d'autres marchés réglementés sera fondée sur les derniers cours de clôture ou de règlement disponibles de ces contrats sur des Bourses ou des marchés réglementés où les contrats particuliers à terme standardisés, à terme non standardisés ou d'options sont négociés par le Fonds ; pourvu que, dans le cas où un contrat à terme standardisé, à terme non standardisé ou d'options ne peut être liquidé le jour où l'actif net est déterminé, la base servant à fixer la valeur liquidative du contrat concerné sera la valeur que le Conseil d'Administration du Fonds juge juste et raisonnable.

f) Les investissements en OPCVM et autres OPC sont effectués à leur dernière valeur liquidative officielle, ou non officielle (c'est-à-dire, qui n'est pas habituellement utilisée aux fins de souscription ou de rachat d'actions des fonds ciblés) fournie par les administrateurs concernés si elle est plus récente que leur valeur liquidative nette officielle, et pour laquelle l'agent administratif a une assurance raisonnable que la méthode de valorisation utilisée par l'administrateur concerné pour la valeur liquidative non officielle susmentionnée est cohérente par rapport à la valeur officielle.

Si des événements sont survenus qui ont entraîné une modification matérielle de la valeur nette d'inventaire de telles actions ou parts d'OPCVM et / ou d'OPC depuis le jour auquel la valeur nette d'inventaire officielle a été calculée, la valeur de telles actions ou parts peut être ajustée afin de refléter, de l'avis raisonnable du Conseil d'Administration, une telle modification de valeur.

g) Les instruments de marché monétaire non cotés détenus par le Fonds avec une échéance restante de quatre-vingt-dix jours ou moins sont évalués grâce à la méthode de l'amortissement de coût qui s'approche de la valeur de marché.

h) Tous les autres titres et actifs sont valorisés à la juste valeur de marché déterminée de bonne foi en vertu des procédures fixées par le Conseil d'Administration du Fonds.

i) Les « Contracts for Difference » (« CFD ») sont des instruments financiers négociés de gré à gré qui permettent à l'investisseur de tirer profit des variations de prix des actions sans avoir l'obligation de vendre ces actions ou de gérer des contraintes de détention qu'elles impliquent (garde, financement, emprunts pour couvrir les positions courtes). En effet, les termes du contrat « CFD » impliquent que les deux parties concernées échangent, à la clôture d'un tel contrat, une différence entre le prix d'ouverture et le prix de clôture du contrat, multiplié par le nombre de parts ou catégories d'actions de l'actif sous-jacent tel que spécifié dans ledit contrat. Le règlement de cette différence est réalisé par le biais d'un versement en numéraire, et non par le biais d'une livraison physique des actifs sous-jacents.

Les « Contracts for Difference » sont évalués à la valeur de marché au cours de clôture à la date d'évaluation des titres sous-jacents. La valeur de marché de la ligne correspondante indique la différence entre la valeur de marché et le prix d'exercice des titres sous-jacents. Les bénéfices ou pertes réalisés et la variation des plus ou moins-values non réalisées en résultant sont inclus dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets. La plus-value ou moins-value nette non réalisée est inscrite à l'état des actifs nets.

j) Les contrats futures sont évalués au dernier cours connu du marché. Les bénéfices ou pertes réalisés et la variation des plus ou moins-values non réalisées en résultant sont inclus dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets. La plus-value ou moins-value nette non réalisée est inscrite à l'état des actifs nets. Pour le calcul des avoirs nets en devises sur les instruments financiers, les titres sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice

k) Les contrats de change à terme ouvert lors de la date de clôture sont évalués sur la base du taux de change à terme correspondant à la maturité résiduelle du contrat. Les contrats de change à terme non échus sont évalués au dernier taux de change à terme disponible aux dates d'évaluation ou à la date de clôture et la plus-value ou moins-value non réalisée est inscrite à l'état des actifs nets. Les bénéfices ou pertes réalisés et la variation des plus ou moins-values non réalisées en résultant sont inclus dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets. La plus-value ou moins-value nette non réalisée est inscrite à l'état des actifs nets.

l) Un Interest rate Swap (IRS) et un Inflation linked Swap (ILS) sont des accords bilatéraux dans lesquels chaque partie convient d'échanger une série de paiements d'intérêts pour une autre série de paiements d'intérêts sur la base d'un montant notionnel servant de base de calcul qui n'est généralement pas échangée. Les contrats Interest Rate Swap et Inflation linked Swap sont évalués à leur juste valeur basée sur le dernier cours de clôture connu de la valeur sous-jacente. Les bénéfices ou pertes réalisés et la variation des plus ou moins-values non réalisées en résultant sont inclus dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets sous la rubrique Swaps. La plus-value ou moins-value nette non réalisée est inscrite à l'état des actifs nets.

m) Un Credit Default Swap est une transaction dérivée de crédit par laquelle deux parties concluent un contrat aux termes duquel une partie (l'acheteur de la protection) paie à l'autre (le vendeur de la protection) un coupon périodique fixe pour la durée de vie stipulée du contrat en contrepartie d'un paiement conditionné à un événement de crédit relatif à l'obligation de référence sous-jacente. Le credit default swap est valorisé au prix du marché à chaque date de calcul de la valeur liquidative. Les bénéfices ou pertes réalisés et la variation des plus ou moins-values non réalisées en résultant sont inclus dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets sous la rubrique Swaps. La plus-value ou moins-value nette non réalisée est inscrite à l'état des actifs nets.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 2. Principaux principes comptables (suite)

2.3 Conversion des devises

Les comptes de chaque Compartiment sont libellés dans la monnaie de calcul de la valeur liquidative nette du Compartiment concerné.

Les frais d'investissements libellés en monnaies autres que la monnaie comptable du Compartiment, sont convertis dans cette monnaie au taux de change en vigueur à la date d'achat.

Les revenus et dépenses en monnaies autres que la monnaie comptable du Compartiment sont convertis dans cette monnaie au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Les plus et moins-values de change sur investissements sont comprises dans les plus-values / (moins-values) nettes réalisées sur investissements, dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets.

À la clôture de l'exercice, la valeur de marché des investissements (fixée comme précisé ci-dessous), les créances, liquidités en banque et les éléments de passif libellés en monnaies autres que la monnaie comptable du Compartiment sont convertis dans cette monnaie au taux de change en vigueur à cette date. Les plus-values ou moins-values nettes de change réalisées ou latentes qui en résultent sont comprises dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets.

2.4 Plus-values ou moins-values nettes réalisées sur ventes d'investissements

Les plus-values ou moins-values nettes réalisées sur ventes d'investissements sont calculées sur la base du coût moyen et est grevé dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets.

2.5 Charges

Les dépenses sont calculées par la méthode de la comptabilité créances-dettes. Les dépenses sont grevées sur l'Etat des Opérations et Variations des Actifs Nets.

2.6 Dividendes et intérêts

Les dividendes et intérêts perçus par le Fonds sur ses investissements sont dans de nombreux cas, sujet à des retenues d'impôt à la source non recouvrables. La valeur des dividendes et intérêts déclarés ou échus et non encore reçus est considérée être le montant total de celle-ci, sauf s'il s'avère improbable qu'elle puisse être payée ou reçue en entier. Les dividendes sont reconnus comme un avoir net de taxes retenues à la source, à la date à laquelle les titres sont d'abord déclarés ex-dividende, dans la mesure où les informations sont raisonnablement disponibles pour le Fonds. Les intérêts sont comptabilisés à chaque évaluation de l'actif net.

2.7 Frais de transactions

Le Fonds s'expose à des frais de transaction tels que des frais de courtage, certaines taxes et certains frais dépositaires relatifs aux achats et ventes d'investissements, de produits dérivés et autres actifs qualifiés. Ces frais sont inclus dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets.

Note 3. Taux de change au 31 décembre 2023

Les taux de change utilisés pour la conversion des éléments d'actif et de passif du Fonds non libellés en EUR sont les suivants :

1 dollar Australien (AUD) =	0.617784	EUR	1 yen Japonais (JPY) =	0.006416	EUR
1 real Brésilien (BRL) =	0.186227	EUR	1 won Sud-Coréen (KRW) =	0.000700	EUR
1 dollar Canadien (CAD) =	0.684355	EUR	1 Peso Mexicain (MXN) =	0.053370	EUR
1 franc Suisse (CHF) =	1.076936	EUR	1 couronne Norvégienne (NOK) =	0.089349	EUR
1 Peso Chilien (CLP) =	0.001026	EUR	1 dollar Néo-Zélandais (NZD) =	0.573263	EUR
1 yuan Chinois (CNY) =	0.127272	EUR	1 zloty Polonais (PLN) =	0.230144	EUR
1 couronne Tchécoslovaque (CZK) =	0.040499	EUR	1 rouble Russe (RUB) =	0.009975	EUR
1 couronne Danoise (DKK) =	0.134153	EUR	1 couronne Suédoise (SEK) =	0.090038	EUR
1 livre sterling (GBP) =	1.153496	EUR	1 dollar Singapourien (SGD) =	0.685307	EUR
1 dollar de Hong Kong (HKD) =	0.115715	EUR	1 LireTurque (TRY) =	0.030588	EUR
1 forint Hongrois (HUF) =	0.002615	EUR	1 nouveau dollar Taiwanais (TWD) =	0.029556	EUR
1 roupie Indonésien (IDR) =	0.000059	EUR	1 dollar Américain (USD) =	0.903832	EUR
1 roupie Indienne (INR) =	0.010849	EUR	1 rand Sud-Africain (ZAR) =	0.049489	EUR

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance

Commissions de conseil en gestion d'investissement

Cette commission de gestion est effective pour chaque Classe d'action. Le gestionnaire du Fonds reçoit une commission de gestion comme décrite ci-dessous pour chaque compartiment:

	Classe A Parts EUR	Classe A2 Parts EUR	Classe AD Parts EUR	Classe AD2 Parts EUR	Classe ADM Parts EUR	Classe B Parts CHF
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023)	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EUROSE	Jusqu'à 1.40%	N/A	Jusqu'à 1.40%	N/A	N/A	Jusqu'à 1.60%
DNCA INVEST - EVOLUTIF	Jusqu'à 2.00%	N/A	Jusqu'à 2.00%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Jusqu'à 2.00%	N/A	Jusqu'à 2.00%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	Jusqu'à 2.00%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	Jusqu'à 1.60%	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.80%
DNCA INVEST - MIURI	Jusqu'à 1.80%	N/A	Jusqu'à 1.80%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	Jusqu'à 2.00%	N/A	Jusqu'à 2.00%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Jusqu'à 1.60%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	Jusqu'à 1.80%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	Jusqu'à 0.70%	N/A	Jusqu'à 0.70%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - VENASQUO*	Jusqu'à 1.60%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Jusqu'à 1.20%	N/A	Jusqu'à 1.20%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	Jusqu'à 1.20%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA	Jusqu'à 1.40%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	Jusqu'à 1.80%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023)	Jusqu'à 1.20%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	Jusqu'à 1.80%	Lancée le 23 novembre 2023 jusqu'à 1.70%	N/A	Lancée le 23 novembre 2023 jusqu'à 1.70%	N/A	N/A
DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023)	Jusqu'à 2.00%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EURO SMART CITIES*	Jusqu'à 1.70%	Jusqu'à 1.70%	N/A	Jusqu'à 1.70%	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY*	Jusqu'à 1.70%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE*	Jusqu'à 1.60%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

* Voir note 1.

Ces commissions sont versées mensuellement et correspondent au pourcentage de l'actif net moyen par an.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commissions de conseil en gestion d'investissement (suite)

	Classe B Parts EUR	Classe BG Parts EUR	Classe C Parts EUR	Classe F Parts EUR	Classe H-A Parts CHF	Classe H-A Parts USD
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023)	Jusqu'à 1.20%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EUROSE	Jusqu'à 1.60%	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.40%	Jusqu'à 1.40%
DNCA INVEST - EVOLUTIF	Jusqu'à 2.40%	N/A	Lancée le 19 octobre 2023 jusqu'à 2.20%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Jusqu'à 2.40%	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 2.00%
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	Jusqu'à 2.25%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	Jusqu'à 1.80%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - MIURI	Jusqu'à 2.00%	Jusqu'à 2.10%	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.80%
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	Jusqu'à 2.40%	N/A	N/A	Jusqu'à 0.80%	N/A	Jusqu'à 2.00%
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Jusqu'à 2.00%	N/A	N/A	N/A	N/A	Lancée le 16 juin 2023 jusqu'à 2.20%
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	Jusqu'à 2.40%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	Jusqu'à 0.90%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - VENASQUO*	Jusqu'à 2.00%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Jusqu'à 1.40%	N/A	N/A	Jusqu'à 0.40%	Jusqu'à 1.20%	Jusqu'à 1.20%
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	Jusqu'à 1.40%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023)	Jusqu'à 1.40%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EURO SMART CITIES*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI REAL ESTATE*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

* Voir note 1.

Ces commissions sont versées mensuellement et correspondent au pourcentage de l'actif net moyen par an.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commissions de conseil en gestion d'investissement (suite)

	Classe H-I Parts CHF	Classe H-I Parts GBP	Classe H-I Parts JPY	Classe H-I Parts USD	Classe H-ID Parts CAD	Classe H-SI Parts USD
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EUROSE	Jusqu'à 0.70%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EVOLUTIF	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - MIURI	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	N/A	N/A	N/A	Lancée le 16 juin 2023 jusqu'à 1.20%	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - VENASQUO*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Jusqu'à 0.60%	N/A	Lancée le 3 avril 2023 jusqu'à 0.60%	Jusqu'à 0.60%	Jusqu'à 1.00%	N/A
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	Jusqu'à 0.60%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EURO SMART CITIES*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE*	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0.90%	N/A	N/A

* Voir note 1.

Ces commissions sont versées mensuellement et correspondent au pourcentage de l'actif net moyen par an.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commissions de conseil en gestion d'investissement (suite)

	Classe H-WI Parts USD	Classe I Parts EUR	Classe ID Parts EUR	Classe IG Parts EUR	Classe M Parts EUR	Classe MD Parts EUR
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023)	N/A	Jusqu'à 0.50%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EUROSE	N/A	Jusqu'à 0.70%	Jusqu'à 0.70%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EVOLUTIF	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	N/A	Jusqu'à 1.00%	Jusqu'à 1.00%	Jusqu'à 1.50%	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	N/A	Jusqu'à 0.90%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - MIURI	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	N/A	Jusqu'à 1.00%	Jusqu'à 1.00%	Jusqu'à 1.50%	N/A	N/A
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	N/A	Jusqu'à 1.00%	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	N/A	Jusqu'à 1.00%	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	N/A	Jusqu'à 0.40%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - VENASQUO*	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Jusqu'à 0.90 %	Jusqu'à 0.60%	Jusqu'à 0.60%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	N/A	Jusqu'à 0.60%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA	N/A	Jusqu'à 0.70%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	N/A	Jusqu'à 1.00%	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023)	N/A	Jusqu'à 0.60%	Lancée le 26 mai 2023 jusqu'à 0.60%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	N/A	Jusqu'à 1.00%	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023)	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EURO SMART CITIES*	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY*	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	Lancée le 22 juin 2023 Jusqu'à 0.90%	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE*	N/A	Jusqu'à 0.90%	N/A	N/A	N/A	N/A

* Voir note 1.

Ces commissions sont versées mensuellement et correspondent au pourcentage de l'actif net moyen par an.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commissions de conseil en gestion d'investissement (suite)

	Classe N Parts EUR	Classe N2 Parts EUR	Classe ND Parts EUR	Classe ND2 Parts EUR	Classe N-SP Parts EUR
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023)	Jusqu'à 0.90%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EUROSE	Jusqu'à 0.90%	N/A	Jusqu'à 0.90%	N/A	N/A
DNCA INVEST - EVOLUTIF	Jusqu'à 1.30%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Jusqu'à 1.30%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	Jusqu'à 1.30%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - MIURI	Jusqu'à 1.10%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	Jusqu'à 1.30%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Jusqu'à 1.30%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	Jusqu'à 1.05%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - VENASQUO*	Jusqu'à 1.10%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Jusqu'à 0.80%	N/A	Jusqu'à 0.80%	N/A	N/A
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	Jusqu'à 0.80%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA	Jusqu'à 0.90%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	Jusqu'à 1.05%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023)	Jusqu'à 0.80%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	Jusqu'à 1.30%	Lancée le 23 novembre 23, 2023 Jusqu'à 1.10%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023)	Jusqu'à 1.30%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EURO SMART CITIES*	Jusqu'à 1.10%	Jusqu'à 1.10%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY*	Lancée le 13 juillet 2023 Jusqu'à 1.10%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

* Voir note 1.

Ces commissions sont versées mensuellement et correspondent au pourcentage de l'actif net moyen par an.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commissions de conseil en gestion d'investissement (suite)

	Classe Q Parts EUR	Classe SI Parts EUR	Classe WI Parts EUR
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023)	Jusqu'à 0.20%	N/A	N/A
DNCA INVEST - EUROSE	Jusqu'à 0.20%	Lancée le 21 juin 2023, jusqu'à 0.60%	N/A
DNCA INVEST - EVOLUTIF	Jusqu'à 0.20%	Jusqu'à 0.80%	N/A
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Jusqu'à 0.20%	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	Jusqu'à 0.50%	N/A	N/A
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - MIURI	Jusqu'à 0.20%	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	Jusqu'à 0.20%	N/A	N/A
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Jusqu'à 0.20%	Jusqu'à 0.80%	N/A
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	Jusqu'à 0.20%	N/A	N/A
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - VENASQUO*	Jusqu'à 0.20%	N/A	N/A
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Jusqu'à 0.20%	Jusqu'à 0.50%	Jusqu'à 0.90%
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	Jusqu'à 0.20%	Jusqu'à 0.50%	N/A
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA	Jusqu'à 0.20%	Jusqu'à 0.65%	N/A
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	Jusqu'à 0.20%	Jusqu'à 0.90%	N/A
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023)	Jusqu'à 0.20%	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	N/A	N/A	Lancée le 23 novembre 2023, jusqu'à 1.30%
DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023)	Jusqu'à 0.20%	N/A	N/A
DNCA INVEST - EURO SMART CITIES*	N/A	N/A	jusqu'à 1.30%
DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY*	Lancée le 19 juillet 2023, jusqu'à 0.20%	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE*	N/A	N/A	N/A

* Voir note 1.

Ces commissions sont versées mensuellement et correspondent au pourcentage de l'actif net moyen par an.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commissions de conseil en gestion d'investissement (suite)

Lorsque le Fonds investit dans des parts d'OPCVM et/ou autres OPC :

- a. qu'il gère directement ou indirectement ; où
- b. qui sont gérés par une société à laquelle il est lié :
 1. par une communauté de gestion
 2. par une communauté de contrôle ; où
 3. par une participation directe ou indirecte au capital ou aux droits de vote de plus de 10 %.

Aucune commission de souscription ou de rachat ne peut être facturée au Fonds en raison des investissements effectués dans ces OPCVM ou OPC et les frais de gestion totaux (en excluant les éventuelles commissions liées à la performance) imputés audit Compartiment et à chacun des OPCVM ou OPC concernés ne pourront être supérieurs à 3,5 % de ces investissements. Les frais de gestion directs prélevés de chaque Compartiment et indirects prélevés de chaque OPCVM ou OPC dans lesquels le Compartiment a investi pendant la période concernée seront mentionnés dans le rapport de gestion annuel du Fonds.

Commission de performance

Pour tous les compartiments soumis à une commission de performance, la période de performance correspond à la période courant du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. La commission de performance sera comptabilisée quotidiennement et n'est payée annuellement que si la valeur liquidative par action du dernier jour d'évaluation de la période de performance concernée ne tombe pas en dessous de la valeur liquidative par action du dernier Jour d'évaluation de la dernière période de performance. Un exemple fourni sous la section FRAIS DE GESTION ET FRAIS DU FONDS du prospectus illustre la différence potentielle de rendement entre une Classe d'actions avec une Commission de performance et une Classe d'actions sans Commission de performance selon différents scénarios sur l'année. Les rendements indiqués ne sont donnés qu'à titre d'exemple et rien ne garantit que le compartiment atteigne ces rendements.

DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023) : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance positive du Compartiment par rapport à celle du Bloomberg Euro-Aggregate Corporate Index, avec High Water Mark.

Le High Water Mark correspond à la Valeur Liquidative par Action au dernier Jour d'Évaluation de toute période de performance au cours de laquelle une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix d'offre initial par Action pour les Classes non encore lancées.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Action est égal à la valeur liquidative de l'Action au Jour d'Évaluation précédent à laquelle sont ajoutées les souscriptions et les rachats multipliés par l'indice Bloomberg Euro-Aggregate Corporate Index. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, la Valeur Liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve du High Water Mark.

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance et du dernier High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice Bloomberg Euro-Aggregate Corporate Index et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice Bloomberg Euro-Aggregate Corporate Index assorti d'un High Water Mark.

DNCA INVEST - EUROSE : Ce compartiment n'est pas soumis à des commissions de performance.

DNCA INVEST - EVOLUTIF : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance positive du Compartiment par rapport à celle de l'indice composite de rendement net suivant : 25% MSCI World NR EUR + 25% MSCI Europe NR EUR + 50% Bloomberg Euro Govt Inflation Linked 1-10 years¹.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe concernée au Jour d'Évaluation précédent, à laquelle sont ajoutées les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice composite. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance.

¹ A compter du 24 juillet 2023, le conseil d'administration a décidé de remplacer l'indice composite: 40% EUROSTOXX 50, 10% MSCI AC World, 35% FTSE MTS EMU GOV BOND 1-3 Years and 15% €STER.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - EVOLUTIF : Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice 25% MSCI World NR EUR + 25% MSCI Europe NR EUR + 50% Bloomberg Euro Govt Inflation Linked 1-10 years¹ et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice composite.

¹ A compter du 24 juillet 2023, le conseil d'administration a décidé de remplacer l'indice composite: 40% EUROSTOXX 50, 10% MSCI AC World, 35% FTSE MTS EMU GOV BOND 1-3 Years and 15% €STER.

DNCA INVEST - VALUE EUROPE : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance positive du Compartiment par rapport à celle de l'indice STOXX EUROPE 600 Net Return, avec High Water Mark.

Le High Water Mark correspond à la Valeur liquidative par Action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance où une Commission de performance a été versée ou, pour les Classes d'action non lancées, au prix de souscription initial par Action.

Pour le calcul quotidien de la performance de chaque Action, la Valeur Liquidative totale avant prélèvement de la Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

L'actif net de référence quotidien pour chaque Classe est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent, à laquelle sont ajoutées les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice STOXX EUROPE 600 Net Return. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à la valeur de l'Actif net de référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve de la condition du High Water Mark.

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance et du dernier High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice STOXX EUROPE 600 Net Return et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) et H-SI (USD) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice STOXX EUROPE 600 Net Return avec High Water Mark.

DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance du Compartiment par rapport à celle de l'indice MSCI All Countries World Net Return (MSCI ACWI NR) Index.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent, à laquelle sont ajoutés les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice décrit ci-dessus. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice MSCI All Countries World Index Net Return et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) et WI (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice MSCI All Countries World Net Return Index.

DNCA INVEST - CONVERTIBLES : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance positive du Compartiment par rapport à celle de l'indice Refinitiv Eurozone Focus Hedged EUR Index, avec High Water Mark, et nette de frais.

Le High Water Mark correspond à la Valeur liquidative par Action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance où une Commission de performance a été versée ou, pour les Classes d'action non lancées, au prix de souscription initial par Action

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - CONVERTIBLES (suite) : L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent, à laquelle sont ajoutés les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice Refinitiv Eurozone Focus Hedged EUR Index. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à la valeur de l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve du High Water Mark.

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de performance et du dernier High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice Refinitiv Eurozone Focus Hedged EUR Index et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

La Commission de performance correspond à 15% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice Refinitiv Eurozone Focus Hedged EUR Index assorti d'un High Water Mark.

DNCA INVEST - MIURI : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance du Compartiment par rapport à celle de l'€STER index.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal à la Valeur Liquidative totale de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent, à laquelle sont ajoutés les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'€STER. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice €STER et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice €STER index.

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance positive du Compartiment par rapport à celle de l'indice STOXX EUROPE 600 Net Return (NR) Index.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation, à laquelle sont ajoutés les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice STOXX EUROPE 600 NR. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice STOXX EUROPE 600 NR et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice STOXX EUROPE 600 NR Index.

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance positive du Compartiment par rapport à celle de l'indice MSCI EUROPE MID CAP Net Return Euro Index.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent, à laquelle sont ajoutés les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice MSCI EUROPE MID CAP Net Return Euro Index. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE (suite) : Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice MSCI EUROPE MID CAP Net Return Euro Index et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie H-I (USD), H-A (USD) et Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice MSCI EUROPE MID CAP net return Euro Index.

DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la différence positive entre la performance du Compartiment et celle de l'indice composite de rendement net suivant : 40% MSCI Nordic, 35% DAX, 15% SMI, 10% MSCI UK TR UK Net Local Currency.

La première Période de Performance commencera à la date de lancement de la Classe d'actions concernée jusqu'au 31 décembre de l'année concernée.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal au total de l'actif net de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent (et pour la première Période de performance dès le premier Jour d'Évaluation), auquel sont ajoutés les souscriptions et les rachats, multiplié par l'Indice composite. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance, la Valeur Liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice de référence composite 40% MSCI Nordic, 35% DAX, 15% SMI, 10% MSCI UK TR UK Net Local Currency et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice composite.

DNCA INVEST - SERENITE PLUS : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la différence positive entre la performance du Compartiment et celle de l'indice Bloomberg Euro - Aggregate 1-3 years Index.

La première Période de Performance commencera à la date de lancement de la Classe d'Actions concernée jusqu'au 31 décembre de l'année concernée.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal au total de l'actif net de la Classe concernée au Jour d'Évaluation précédent (et pour la première Période de performance dès le premier Jour d'Évaluation), auquel sont ajoutés les souscriptions et sont déduits les rachats, multiplié par l'indice Bloomberg Euro - Aggregate 1-3 years Index. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance, le total de l'actif net avant Commission de performance est comparé à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice Bloomberg Euro - Aggregate 1-3 years Index et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

La Commission de performance correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice Bloomberg Euro - Aggregate 1-3 years Index.

DNCA INVEST - VENASQUO*: La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la différence positive entre la performance du Compartiment et celle de l'indice composite de rendement net suivant : 50% €STER + 50% EUROSTOXX 50.

L'Actif Net de Référence quotidien est égal à la valeur liquidative de la Classe d'actions au Jour d'Évaluation précédent à laquelle sont ajoutés les souscriptions et les rachats multipliés par l'Indice composite. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance, le total de l'actif net avant Commission de performance est comparé à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice composite 50% €STER + 50% EUROSTOXX 50 et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

* Voir note 1.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - VENASQUO* (suite) : Les actions de catégorie Q ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice composite.

DNCA INVEST - ALPHA BONDS : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positives du Compartiment, calculé nette de frais, par rapport à celle de l'indice (tel que décrit ci-dessous pour chaque classe d'actions) avec High Water Mark².

Classes d'actions	Indice
B (EUR)	€STER +1.20%
A (EUR) et AD (EUR)	€STER +1.40%
N (EUR) et ND (EUR)	€STER +1.80%
I (EUR) and ID (EUR)	€STER +2%
SI (EUR)	€STER +2.10%
F (EUR)	€STER +2.20%
H-ID (CAD)	CORRA +2%

Classes d'actions	Indice
H-A (CHF)	SARON +1.40%
H-I (CHF)	SARON +2%
H-A (USD)	SOFR +1.40%
H-WI (USD)	SOFR +1.70%
H-I (USD)	SOFR +2%
H-I (JPY)	TONAR +2%

Le High Water Mark correspond à la Valeur liquidative par Action au dernier Jour d'Évaluation de toute Période de Performance au cours de laquelle une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix d'offre initial par Action pour les Classes non encore lancées.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal au total de l'Actif net de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent à laquelle sont ajoutés les souscriptions et déduits les rachats, multiplié par l'indice. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, le total de l'actif net avant Commission de performance est comparé à la valeur de l'Actif Net de Référence. La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve du High Water Mark

Ce calcul de la commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance et du High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q et WI (EUR), H-WI (JPY) et (USD) et H-WB (USD) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la performance positive nette de tous frais au-delà de l'Indice avec High Water Mark.

² Depuis le 24 juillet 2023, le conseil d'administration a décidé de remplacer l'index €STER index +2.

DNCA INVEST - FLEX INFLATION : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positives du Compartiment par rapport à celle de l'indicateur de référence calculé nette de frais, à celle de l'indice (tel que décrit ci-dessous pour chaque classe d'actions) avec High Water Mark³.

Classes d'actions	Indice
A (EUR)	Bloomberg World Govt Inflation Linked Bonds All Maturities TR Hedged EUR
B (EUR)	
I (EUR)	
N (EUR) et ND (EUR)	
Q (EUR)	
SI (EUR)	Bloomberg World Govt Inflation Linked Bonds All Maturities TR Hedged CHF
HI (CHF)	

Le High Water Mark correspond à la Valeur Liquidative par Action au dernier Jour d'Évaluation de toute Période de Performance au cours de laquelle une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix d'offre initial par Action pour les Classes non encore lancées.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal au total de l'actif net de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent à laquelle sont ajoutés les souscriptions et déduits les rachats, multiplié par l'indice. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et inférieure au High Water Mark (condition).

Ce calcul de la commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance et du High Water Mark.

* Voir note 1.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - FLEX INFLATION (suite) : Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la performance positive nette de tous frais au-delà de l'Indice avec High Water Mark.

³ Depuis le 24 juillet 2023, le conseil d'administration a décidé de remplacer l'index Bloomberg Barclays World Govt Inflation Linked Bonds Hedged EUR.

DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positive du Compartiment, nette de frais, par rapport à celle de l'indice composite, 30% MSCI All Countries World Net Return + 70% Bloomberg Barclays Pan European Corporate Euro Hedged avec High Water Mark.

Le High Water Mark correspond à la Valeur Liquidative par Action au dernier jour d'évaluation de toute Période de Performance au cours de laquelle une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix d'offre initial par Action pour les Classes non encore lancées.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque classe d'actions est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe d'actions concernée au jour de valorisation précédent (et pour la première période de performance dès le premier jour de valorisation) à laquelle sont ajoutés les souscriptions et déduits les rachats, multiplié par l'indicateur de référence 30% MSCI All Countries World Net Return + 70% Bloomberg Pan European Corporate Euro Hedged. En cas de rachat, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve de la condition du High Water Mark.

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Evaluation de la dernière Période de Performance et du dernier High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de 30% MSCI All Countries World Net Return + 70% Bloomberg Pan European Corporate Euro Hedged Composite Index et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice composite 30 % MSCI All Countries World Net Return + 70 % Bloomberg Barclays Global Treasury Index Euro Hedge, avec High Water Mark.

DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positives du Compartiment, nette de frais, par rapport à celle de l'indice EURO STOXX Net Return avec High Water Mark.

Le High Water Mark correspond à la Valeur liquidative par Action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance où une Commission de performance a été versée ou, pour les Classes non lancées, au prix de souscription initial par Action.

La première Période de Performance débutera dès la date de lancement de la Classe d'Actions au 31 décembre de l'année en question.

L'actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe concernée au Jour d'Évaluation précédent (et pour la première période de performance à compter du premier Jour d'Évaluation), à laquelle sont ajoutées les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve de la condition du High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l' EURO STOXX Net Return Index et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice EURO STOXX Net Return avec High Water Mark.

DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023) : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positives du Compartiment, nette de frais, par rapport à celle de l'indice Bloomberg Euro High Yield BB Rating⁴ avec High Water Mark.

⁴ Depuis le 15 novembre, 2023, le conseil d'administration a décidé de remplacer l'indice composite 50% Bloomberg Euro Corporate 500 - BBB index + 50% Bloomberg Euro High Yield BB Rating

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023) (suite): Le High Water Mark correspond à la Valeur liquidative par Action au dernier Jour d'Évaluation de toute Période de Performance au cours de laquelle une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix d'offre initial par Action pour les Classes d'action non encore lancées.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent (et pour la première période de performance dès le premier Jour d'Évaluation) à laquelle sont ajoutés les souscriptions et déduits les rachats, multiplié par l'indice Bloomberg Euro High Yield BB Rating⁴. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée et payée.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à la valeur de l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve de la condition du High Water Mark.

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance et du dernier High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice Bloomberg Euro High Yield BB Rating⁴ et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice Bloomberg Euro High Yield BB Rating⁴ avec High Water Mark.

⁴ Depuis le 15 novembre, 2023, le conseil d'administration a décidé de remplacer l'indice composite 50% Bloomberg Euro Corporate 500 - BBB index + 50% Bloomberg Euro High Yield BB Rating

DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positives du Compartiment par rapport à celle de l'indice EURO STOXX Net Return avec High Water Mark.

Le High Water Mark correspond à la Valeur liquidative par Action du dernier Jour d'Évaluation de toute Période de performance où une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix de souscription initial par Action.

La première Période de Performance débutera dès la date de lancement de la Classe d'actions jusqu'au 31 décembre de l'année suivant celle du lancement de la Classe d'actions.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal au total de l'actif net de la Classe concernée au Jour d'Évaluation précédent (et pour la première Période de Performance à compter du premier Jour d'Évaluation), à laquelle sont ajoutées les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice Euro Stoxx Net Return. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe, la valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à la valeur de l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve de la condition du High Water Mark.

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance et du dernier High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice EURO STOXX Net Return et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie WI, N2, ND2, A2, AD2 (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice EURO STOXX Net Return avec High Water Mark.

DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023): La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positive du Compartiment, nette de frais, par rapport à celle de l'indice MSCI China 10/40 avec High Water Mark.

Le High Water Mark correspond à la Valeur liquidative par Action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance où une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix de souscription initial par Action.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal au total de l'actif net de la Classe concernée au Jour d'Évaluation précédent, auquel sont ajoutées les souscriptions et sont déduits les rachats et tout dividende distribué, multiplié par l'indice MSCI China 10/40. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe, la Valeur Liquidative totale avant Commission de performance est comparée à la valeur de l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence la « Performance nette ») et sous réserve de la condition du High Water Mark.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023) (suite): Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'ActifNet de Référence qui suit la performance de l'indice MSCI China 10/40 et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice MSCI China 10/40 Index avec High Water Mark.

DNCA INVEST - EURO SMART CITIES*: La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positive du Compartiment, nette de frais, par rapport à celle de l'indice MSCI EMU Net Return Index.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'Actions est égal à l'actif net de référence de la Classe concernée au Jour d'Évaluation précédent, ajusté des souscriptions, des rachats et de tout dividende distribué, et du rendement de l'indice MSCI EMU Net Return (« l'Actif Net de Référence »). En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée et payée.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à la valeur de l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance est versée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Le Compartiment a recours à un modèle de calcul de la Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice MSCI EMU Net Return et s'assure que la sous-performance du Compartiment comparé à l'indicateur de référence sur une période minimum de 5 ans (ou depuis le lancement du Compartiment si celui-ci à une existence de moins de 5 ans) est compensée avant que la Commission de Performance devienne payable.

Les actions de catégorie WI, N2, ND2, A2, AD2 et Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice MSCI EMU Net Return Index.

DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY*: La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positive du Compartiment, nette de frais, par rapport à celle de l'indice MSCI Emerging Markets Index.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal au total de l'Actif net de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent à laquelle sont ajoutés les souscriptions et déduits les rachats, multiplié par l'indice MSCI Emerging Markets Index. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à la valeur de l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance est versée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Le Compartiment a recours à un modèle de calcul de la Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice MSCI Emerging Markets Index et s'assure que la sous-performance du Compartiment comparé à l'indicateur de référence sur une période minimum de 5 ans (ou depuis le lancement du Compartiment si celui-ci à une existence de moins de 5 ans) est compensée avant que la Commission de Performance devienne payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice MSCI Emerging Markets Index.

DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE*: La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positives du Compartiment, calculé nette de frais, par rapport à celle de l'indice (tel que décrit ci-dessous pour chaque classe d'actions).

Classes d'actions	Indice
A (EUR) et I (EUR)	Refinitiv Convertibles Global Focus Hedged (EUR) Index
H-I (USD)	Refinitiv Convertibles Global Focus Hedged (USD) Index

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal au total de l'Actif net de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent à laquelle sont ajoutés les souscriptions et déduits les rachats, multiplié par l'indice. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, le total de l'actif net avant Commission de performance est comparé à la valeur de l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Ce calcul de la commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance.

* Voir note 1.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE* (suite): Le Compartiment utilise un modèle de commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la performance positive nette de tous frais au-delà de l'Indice (tel que décrit ci-dessus pour chaque classe d'actions).

Au 31 décembre 2023, les compartiments ont comptabilisé des commissions de performance comme suit:

Compartiments	Classes de parts	Montant de commission de performance en EUR	% de l'actif net moyen par classe d'actions
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 15 2023)	Classe A parts EUR	131,806.05	0.46%
	Classe B parts EUR	10,037.44	0.23%
DNCA INVEST - EVOLUTIF	Classe C parts EUR	1,441,061.51	0.55%
	Classe N parts EUR	22,990.17	0.74%
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Classe H-A parts USD	468.51	0.09%
	Classe I parts EUR	6,716.14	0.00%
	Classe N parts EUR	882.91	0.03%
DNCA INVEST - MIURI	Classe A parts EUR	118,286.75	0.39%
	Classe AD parts EUR	110.20	0.08%
	Classe B parts EUR	641,400.88	0.62%
	Classe BG parts EUR	160.80	0.25%
	Classe H-A parts USD	2,832.84	1.03%
	Classe I parts EUR	1,226,366.01	0.81%
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Classe N parts EUR	58,634.33	0.84%
	Classe A parts EUR	63,515.79	0.21%
	Classe B parts EUR	62,402.92	0.18%
	Classe I parts EUR	668,281.54	0.51%
	Classe ID parts EUR	459,626.84	0.48%
	Classe N parts EUR	52,333.18	0.19%
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	Classe SI parts EUR	95,563.89	0.74%
	Classe A parts EUR	609,108.97	0.72%
	Classe AD parts EUR	18,486.46	0.65%
	Classe B parts EUR	40,413.32	0.59%
DNCA INVEST - VENASQUO*	Classe I parts EUR	495,753.40	0.68%
	Classe A parts EUR	118,358.69	0.57%
	Classe B parts EUR	126,854.57	0.48%
	Classe I parts EUR	131,204.25	1.03%
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Classe N parts EUR	20,407.46	0.89%
	Classe A parts EUR	246,431.17	0.01%
	Classe AD parts EUR	204.85	0.00%
	Classe B parts EUR	289,359.24	0.04%
	Classe F parts EUR	275,833.29	0.09%
	Classe H-A parts CHF	381.42	0.01%
	Classe H-A parts USD	3,071.75	0.02%
	Classe H-I parts CHF	4,699.94	0.01%
	Classe H-I parts JPY	2.30	0.00%
	Classe H-I parts USD	272,188.97	0.28%
	Classe H-ID parts CAD	3,736.01	0.13%
	Classe I parts EUR	1,864,971.51	0.06%
	Classe ID parts EUR	18,209.05	0.01%
	Classe N parts EUR	232,360.89	0.04%
Classe ND parts EUR	3,636.95	0.02%	
Classe SI parts EUR	101,553.48	0.01%	
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	Classe A parts EUR	33,575.40	0.14%
	Classe B parts EUR	49,888.81	0.07%
	Classe I parts EUR	486,159.58	0.24%
	Classe N parts EUR	6,105.62	0.11%
	Classe SI parts EUR	358,465.20	0.26%

* Voir note 1.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

Compartiments	Classes de parts	Montant de commission de performance en EUR	% de l'actif net moyen par classe d'actions
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023)	Classe I parts EUR	272,139.90	0.37%
	Classe ID parts EUR	53,193.52	0.15%
DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY*	Classe I parts EUR	5,415.73	0.00%
	Classe M parts EUR	52,146.78	0.51%
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE*	Classe H-I parts USD	66.46	0.26%

Note 5. Commissions de banque dépositaire et de frais d'administration

Le Conseil d'Administration du Fonds a nommé BNP Paribas, succursale de Luxembourg, en tant qu'agent dépositaire, agent domiciliaire, agent payeur principal, agent de registre et de transfert du Fonds.

Le Fonds versera à l'agent dépositaire une commission de dépôt qui ne dépassera pas 0.08 % de la valeur liquidative du Fonds. La commission de dépôt sera versée mensuellement. Le Fonds versera à l'agent de transfert principal et à l'agent administratif une commission administrative qui ne dépassera pas 0.07 % de la valeur liquidative moyenne du Fonds. La commission administrative sera versée mensuellement.

Note 6. Taxe d'abonnement

En vertu de la loi et des pratiques actuelles, le Fonds n'est pas passible de l'impôt sur le revenu luxembourgeois, de même, les dividendes versés par le Fonds ne sont pas passibles d'impôt à la source luxembourgeois. Toutefois, le Fonds est passible d'un impôt annuel « taxe d'abonnement », de 0.05 % par an de la valeur nette d'inventaire de chacune des catégories d'actions limitées aux investisseurs institutionnels. Cet impôt est réduit à 0.01 % par an de la valeur nette d'inventaire de chacune des catégories d'actions limitées aux investisseurs institutionnels.

La « taxe d'abonnement » ne s'applique pas à l'égard des actifs investis en OPC luxembourgeois, qui sont eux-mêmes assujettis à cette taxe. Aucune TVA ou autre impôt n'est payable à Luxembourg sur l'émission d'actions dans le Fonds. L'impôt est à verser trimestriellement sur la base de la valeur de l'actif net du Fonds à la fin du trimestre civil concerné.

Note 7. Frais professionnels et autres frais

Dans les frais professionnels sont inclus principalement les frais légaux, les frais d'audit, honoraires de conseil ainsi que les frais de compliance.

Les autres charges sont principalement composées de frais d'agrément/d'enregistrement, de frais de conformité, de frais de service, MFS fees hedging, de frais de cotisation ALFI, de TVA, de frais de traduction, de frais de contrôle du risque, d'autres frais exceptionnels et de frais CSDR Penalty Negative (Central Securities Depositories Regulation).

Note 8. Variations intervenues dans l'Etat du portefeuille-titres

Le rapport sur les variations du portefeuille-titres durant l'exercice peut être obtenu gratuitement sur simple demande auprès du siège social du Fonds.

Note 9. Investissements entre Compartiments (art. 181 de la Loi du 17 décembre 2010)

L'investissement entre compartiments prévoit qu'un Compartiment créé au sein d'un organisme de placement collectif à compartiments multiples peut investir dans un ou plusieurs autres Compartiments du même OPC. Cela permet à une structure juridique unique de souscrire, d'acquérir et de détenir ses propres parts dans le cadre de l'investissement dans des compartiments multiples.

Au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2023, les investissements croisés ont été traités :

- DNCA INVEST - EUROSE a investi dans :
 - DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023) CLASSE I PARTS EUR
 - DNCA INVEST - FLEX INFLATION - CLASSE I PARTS EUR
 - DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023) - CLASSE I PARTS EUR
 - DNCA INVEST - MIURI - CLASSE I PARTS EUR
- DNCA INVEST - EVOLUTIF a investi dans :
 - DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023) - CLASSE I PARTS EUR
- DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS a investi dans :
 - DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE - CLASSE I PARTS EUR

* Voir note 1.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 9. Investissements entre Compartiments (art. 181 de la Loi du 17 décembre 2010) (suite)

- DNCA INVEST - CONVERTIBLES a investi dans :
 - DNCA INVEST - SERENITE PLUS - CLASSE I PARTS EUR
 - DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE* - CLASSE I PARTS EUR
- DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH a investi dans:
 - DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE - CLASSE I PARTS EUR
- DNCA INVEST - ALPHA BONDS a investi dans :
 - DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023) - CLASSE I PARTS EUR
 - DNCA INVEST - SERENITE PLUS - CLASSE I PARTS EUR
 - DNCA INVEST - FLEX INFLATION - CLASSE I PARTS EUR
 - DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023) - CLASSE I PARTS EUR
- DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA a investi dans :
 - DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA - CLASSE I PARTS EUR
 - DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE - CLASSE I PARTS EUR
- DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY* a investi dans :
 - DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023) - CLASSE I PARTS EUR

Aucune commission de souscription ou de rachat n'est applicable au sein des Compartiments

Au 31 décembre 2023, le montant total des investissements croisés s'élève à EUR 225,318,127.78 et donc l'état combiné des actifs nets pour l'exercice se terminant à cette même date sans les investissements croisés s'élèverait à EUR 17,134,684,346.76.

Aucune commission de gestion n'est applicable sur les sous-jacents des investissements croisés.

La valeur de marché des investissements, les montants réalisés et non réalisés n'ont pas été supprimés dans les états combinés des actifs nets au 31 décembre 2023 et l'état combiné des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice se terminant à cette même date pour des raisons techniques.

Note 10. Distribution de dividende

Le Conseil d'Administration a approuvé pendant l'exercice la distribution d'un dividende par DNCA INVEST comme suit:

Ex-date	Compartiment	Classes de parts	Dividende par action en EUR
27/02/2023	DNCA INVEST - EUROSE	Classe AD parts EUR	0.32
		Classe ID parts EUR	0.27
		Classe ND parts EUR	0.56
	DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Classe ID parts EUR	0.92
	DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	Classe ID parts EUR	0.50
	DNCA INVEST - SERENITE PLUS	Classe AD Parts EUR	0.60
	DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Classe AD parts EUR	1.00
		Classe ND parts EUR	0.85
Classe ID parts EUR		0.70	
24/08/2023	DNCA INVEST - EUROSE	Classe AD parts EUR	0.50
		Classe ID parts EUR	1.00
		Classe ND parts EUR	0.60
	DNCA INVEST - EVOLUTIF	Classe AD parts EUR	1.00
	DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Classe AD parts EUR	1.72
		Classe ID parts EUR	2.34
	DNCA INVEST - MIURI	Classe AD parts EUR	1.00
	DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	Classe ID parts EUR	0.70
	DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Classe ID parts EUR	1.00
	DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	Classe ID parts EUR	0.56
	DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Classe AD parts EUR	1.00
		Classe ID parts EUR	1.00
		Classe ND parts EUR	1.00
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	Classe ID parts EUR	0.87	
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	Classe ID parts EUR	0.40	
DNCA INVEST – Euro smart cities*	Class AD2 Shares EUR	0.40	

* Voir note 1.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 11. Contrats swaps

Au 31 décembre 2023, les compartiments ci-dessous détiennent des contrats swaps comme suit :

Notionnel	Type	Devises	A Recevoir	A Payer	Contreparties	Non-Réalisé en EUR	Date de maturité
DNCA INVEST - ALPHA BONDS							
345,000,000.00	IRS	EUR	€STR (Euro Short Term Rate)	0.3687%	BNP Paribas Paris	130,888,300.36	16/12/2056
686,650,000.00	IRS	EUR	0.5565%	€STR (Euro Short Term Rate)	BNP Paribas Paris	(106,265,187.73)	16/12/2036
27,000,000.00	IRS	EUR	€STR (Euro Short Term Rate)	2.2062%	BNP Paribas Paris	568,424.21	26/01/2053
75,000,000,000.00	IRS	JPY	TONAR (Tokyo Overnight Average Rate)	0.270%	BNP Paribas Paris	86,407.82	20/09/2026
1,460,000,000.00	IRS	USD	4.2330%	SOFR (Secured Overnight Financing Rate)	BNP Paribas Paris	51,773,840.36	16/12/2031
387,384,720.00	IRS	USD	SOFR (Secured Overnight Financing Rate)	4.047%	BNP Paribas Paris	(51,528,750.30)	16/12/2056
1,750,000,000.00	ILS	EUR	Eurostat Eurozone HICP Ex Toba	1.810%	BNP Paribas Paris	(3,738,508.88)	15/12/2024
150,000,000.00	ILS	EUR	Eurostat Eurozone HICP Ex Toba	1.580%	BNP Paribas Paris	13,862.54	15/12/2024
100,000,000.00	ILS	EUR	Eurostat Eurozone HICP Ex Toba	1.594%	BNP Paribas Paris	(4,518.15)	15/12/2024

Note 12. Collatéral sur contrats de swaps

Le tableau suivant présente une analyse par devise des montants de collatéral, par rapport aux contrats de swaps, au 31 décembre 2023.

Compartiment	Contreparties	Devise du collatéral	Type de collatéral	Montant de collatéral déposé	Montant de collatéral recus
DNCA INVEST - EVOLUTIF					
	Société Générale	EUR	Cash	280,000.00	-
DNCA INVEST - ALPHA BONDS					
	HSBC Bank	EUR	Cash	3,120,000.00	1,030,000.00
	Société Générale	EUR	Cash	-	14,690,000.00
	BNP Paribas Paris	EUR	Cash	5,800,000.00	-
	Morgan Stanley	EUR	Cash	410,000.00	-
	Bank of America	EUR	Cash	5,880,000.00	-
	UBS	EUR	Cash	590,000.00	-
	Barclays Bank	EUR	Cash	450,000.00	-
DNCA INVEST - FLEX INFLATION					
	Société Générale	EUR	Cash	-	1,060,000.00
	UBS	EUR	Cash	740,000.00	-
	HSBC Bank	EUR	Cash	840,000.00	-

Note 13. Autres revenus

Au 31 décembre 2023, cette rubrique se compose essentiellement de récupération d'impôt et CSDR Penalty Positive. (Central Securities Depositories Regulation).

Note 14. Événements ultérieurs

Suite à la décision du Conseil d'Administration du Fonds au 3 Novembre 2023, le compartiment DNCA INVEST - STRATEGIC RESOURCES a été créé et la première VNI a été calculé le 29 Février 2024.

Informations supplémentaires

Ratio du coût total (TER)

Au 31 décembre 2023, le TER annualisé de chacun des Compartiments était le suivant :

Compartiments	Classes de parts	TER sans Frais de Performance en %	TER avec Frais de Performance en %
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023)	Classe A parts EUR	1.20	1.67
	Classe N parts EUR	1.10	1.10
	Classe I parts EUR	0.65	0.65
	Classe B parts EUR	1.41	1.64
	Classe Q parts EUR	0.42	0.42
	Classe SI parts EUR	0.20	0.20
DNCA INVEST - EUROSE	Classe A parts EUR	1.43	1.43
	Classe B parts EUR	1.64	1.64
	Classe AD parts EUR	1.45	1.45
	Classe B parts CHF	1.64	1.64
	Classe I parts EUR	0.73	0.73
	Classe N parts EUR	0.97	0.97
	Classe ND parts EUR	0.97	0.97
	Classe ID parts EUR	0.72	0.72
	Classe H-I parts CHF	0.82	0.82
	Classe H-A parts USD	1.55	1.55
	Classe H-A parts CHF	1.54	1.54
	Classe Q parts EUR	0.30	0.30
	Classe SI parts EUR	0.62	0.62
DNCA INVEST - EVOLUTIF	Classe B parts EUR	2.52	2.52
	Classe A parts EUR	2.13	2.13
	Classe I parts EUR	1.09	1.09
	Classe AD parts EUR	2.13	2.13
	Classe Q parts EUR	0.33	0.33
	Classe N parts EUR	1.40	2.13
	Classe SI parts EUR	0.89	0.89
	Classe C parts EUR	2.30	2.85
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Classe B parts EUR	2.51	2.51
	Classe A parts EUR	2.11	2.11
	Classe N parts EUR	1.42	1.46
	Classe ID parts EUR	1.07	1.07
	Classe I parts EUR	1.07	1.07
	Classe AD parts EUR	2.11	2.11
	Classe H-A parts USD	2.24	2.33
	Classe IG parts EUR	1.57	1.57
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	Classe Q parts EUR	0.60	0.60
	Classe N parts EUR	1.37	1.37
	Classe B parts EUR	2.28	2.28
	Classe A parts EUR	2.04	2.04
	Classe I parts EUR	1.05	1.05
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	Classe B parts EUR	1.89	1.89
	Classe N parts EUR	1.09	1.09
	Classe A parts EUR	1.70	1.70
	Classe I parts EUR	0.96	0.96
DNCA INVEST - MIURI	Classe A parts EUR	1.92	2.31
	Classe B parts EUR	2.10	2.72
	Classe Q parts EUR	0.33	0.33
	Classe N parts EUR	1.22	2.05
	Classe I parts EUR	1.08	1.89
	Classe AD parts EUR	2.02	2.10
	Classe H-A parts USD	1.96	3.07
Classe BG parts EUR	2.21	2.47	
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	Classe A parts EUR	2.08	2.08
	Classe B parts EUR	2.48	2.48
	Classe F parts EUR	0.85	0.85
	Classe N parts EUR	1.38	1.38
	Classe I parts EUR	1.05	1.05

Informations supplémentaires (suite)

Ratio du coût total (TER) (suite)

Sub-Funds	Classes de parts	TER sans Frais de Performance en %	TER avec Frais de Performance en %
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (suite)	Classe H-I parts USD	1.09	1.09
	Classe H-A parts USD	2.12	2.12
	Classe H-I parts CHF	1.11	1.11
	Classe IG parts EUR	1.54	1.54
	Classe Q parts EUR	0.29	0.29
	Classe ID parts EUR	1.05	1.05
	Classe AD parts EUR	2.08	2.08
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Classe I parts EUR	1.09	1.60
	Classe A parts EUR	1.72	1.93
	Classe B parts EUR	2.13	2.31
	Classe N parts EUR	1.42	1.61
	Classe Q parts EUR	0.33	0.33
	Classe ID parts EUR	1.09	1.57
	Classe SI parts EUR	0.92	1.66
	Classe H-A parts USD	2.34	2.34
	Classe H-I parts USD	1.22	1.22
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	Classe I parts EUR	1.08	1.08
	Classe A parts EUR	1.92	1.92
	Classe B parts EUR	2.52	2.52
	Classe Q parts EUR	0.32	0.32
	Classe N parts EUR	1.17	1.17
	Classe ID parts EUR	1.08	1.08
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	Classe I parts EUR	0.51	1.18
	Classe A parts EUR	0.85	1.57
	Classe B parts EUR	1.05	1.64
	Classe AD parts EUR	0.87	1.53
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Classe I parts EUR	0.64	0.70
	Classe A parts EUR	1.27	1.29
	Classe B parts EUR	1.47	1.51
	Classe N parts EUR	0.88	0.92
	Classe Q parts EUR	0.30	0.30
	Classe ND parts EUR	0.89	0.92
	Classe SI parts EUR	0.54	0.55
	Classe ID parts EUR	0.64	0.65
	Classe H-I parts CHF	0.68	0.69
	Classe H-I Parts USD	0.68	0.98
	Classe F parts EUR	0.44	0.53
	Classe AD parts EUR	1.28	1.28
	Classe H-A parts CHF	1.32	1.33
	Classe H-A parts USD	1.33	1.35
	Classe H-WI parts USD	0.98	0.56
	Classe H-ID parts CAD	0.91	1.10
	Classe WI parts EUR	0.94	0.94
Classe H-I parts JPY	0.67	0.67	
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	Classe I parts EUR	0.67	0.91
	Classe A parts EUR	1.32	1.45
	Classe B parts EUR	1.51	1.58
	Classe N parts EUR	0.91	1.02
	Classe Q parts EUR	0.31	0.31
	Classe SI parts EUR	0.57	0.83
DNCA INVEST- BEYOND ALTEROSA	Classe I parts EUR	0.80	0.80
	Classe A parts EUR	1.54	1.54
	Classe N parts EUR	1.04	1.04
	Classe Q parts EUR	0.34	0.34
	Classe SI parts EUR	0.75	0.75
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	Classe Q parts EUR	0.31	0.31
	Classe I parts EUR	1.05	1.05
	Classe A parts EUR	1.88	1.88
	Classe N parts EUR	1.14	1.14
	Classe SI parts EUR	0.96	0.96
	Classe ID parts EUR	1.05	1.05
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023)	Classe I parts EUR	0.74	1.11
	Classe N parts EUR	0.99	0.99

Informations supplémentaires (suite)

Ratio du coût total (TER) (suite)

Sub-Funds	Classes de parts	TER sans Frais de Performance en %	TER avec Frais de Performance en %
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023) (suite)	Classe B parts EUR	1.60	1.60
	Classe Q parts EUR	0.38	0.38
	Classe A parts EUR	1.37	1.37
	Classe ID parts EUR	0.74	0.89
DNCA INVEST- BEYOND CLIMATE	Classe I parts EUR	1.13	1.13
	Classe ID parts EUR	1.13	1.13
	Classe N parts EUR	1.47	1.47
	Classe A parts EUR	2.05	2.05
	Classe WI parts EUR	1.46	1.46
	Classe N2 parts EUR	1.30	1.30
	Classe A2 parts EUR	1.90	1.90
	Classe AD2 parts EUR	1.90	1.90
DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023)	Classe I parts EUR	1.57	1.57
	Classe N parts EUR	1.90	1.90
	Classe A parts EUR	2.60	2.60
	Classe Q parts EUR	0.80	0.80
DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY*	Classe M parts EUR	1.10	1.61
	Classe A parts EUR	1.50	1.50
	Classe I parts EUR	1.18	1.19
	Classe Q parts EUR	0.53	0.53
	Classe N parts EUR	1.39	1.39
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE*	Classe A parts EUR	1.96	1.96
	Classe H-I parts USD	1.18	1.46
	Classe I parts EUR	1.14	1.14

Le TER (Total Expense Ratio) est calculé sur la base des dépenses totales, telles qu'indiquées dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets, à l'exclusion des frais de transaction et de tous frais de transaction sur les dérivés, divisées par les actifs nets moyens du compartiment, et est exprimé en pourcentage. Le TER a été calculé conformément aux directives du 16 mai 2008 de la Swiss Funds & Asset Management Association (« SFAMA » version du 15 avril 2015). Concernant les compartiments et/ou catégories d'actions lancées au cours de l'année, merci de voir la note 1 pour plus de détails. Le TER sans frais de performance mentionné ci-dessus est une prévision des charges estimées sur la base d'une année complète.

Les TER avec performance communiqués dans le présent rapport sont donnés à titre indicatif et ont été calculés sur des données estimées.

Taux de rotation du portefeuille (Portfolio Turnover Ratio ("PTR"))

Au 31 décembre 2023, le PTR de chacun des Compartiments était le suivant :

Compartiments	PTR in %
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023)	181.41
DNCA INVEST - EUROSE	36.46
DNCA INVEST - EVOLUTIF	201.15
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	(4.07)
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	123.49
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	60.56
DNCA INVEST - MIURI	266.51
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	(2.03)
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	33.16
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	22.33
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	58.05
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	66.56
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	116.91
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA	117.33
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	1.14
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023)	137.98
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	69.04
DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023)	8.47
DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY*	80.65
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE*	43.53

Le taux de rotation du portefeuille (PTR), exprimé en pourcentage, reflète le volume d'opérations au sein du compartiment. Il correspond au total des achats et ventes de titres compensé avec la valeur des souscriptions et rachats, sur les actifs nets moyens du compartiment pour la période. Le PTR a été calculé conformément aux directives du 16 mai 2008 de la Swiss Funds Association (« SFA »). La rotation du portefeuille n'est pas annualisée pour les périodes inférieures à un an.

* Voir note 1.

Informations supplémentaires (suite)

Méthode de calcul de l'exposition globale

Le suivi des risques mis en place conformément à la Circulaire de la CSSF 11/512 et permet de suivre et de mesurer à tout moment les positions et leur contribution au profil de risque global de chaque compartiment.

Le calcul de l'exposition globale s'appuie sur la méthode des engagements pour l'ensemble des compartiments, à l'exception des deux compartiments ci-dessous qui utilisent la méthode de valeur en risque ("VAR").

Compartiments	Historique VAR (20 jours, 99%)			Effet de levier (sommés des notionnels)
	Min	Max	Moyenne	
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023)**	1.43%	3.35%	2.68%	117%
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	2.03%	5.35%	3.01%	297%
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	3.07%	7.13%	4.84%	157%

** Jusqu'au 14 novembre 2023, le calcul de l'exposition globale pour le compartiment s'appuyait globale sur la méthode des engagements.

Performances

La "Performance" est définie comme étant le résultat total réalisé par une part durant l'exercice. Les performances ne tiennent pas compte des commissions et frais éventuels pourraient être perçus lors de l'émission ou du rachat des actions. Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

La performance des compartiments distribués en Suisse est de:

Compartiments	Classe de parts	31.12.2021 (en %)	31.12.2022 (en %)	31.12.2023 (en %)
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023)	Classe A parts EUR	0.98	(8.08)	6.49
	Classe B parts EUR	0.83	(8.27)	6.55
	Classe I parts EUR	1.23	(7.59)	7.75
	Classe N parts EUR	1.10	(8.00)	7.27
	Classe Q parts EUR	-	0.02	8.06
	Classe SI parts EUR	-	-	0.76
DNCA INVEST - EUROSE	Classe A parts EUR	7.02	(3.22)	8.58
	Classe AD parts EUR	6.25	(4.84)	7.93
	Classe B parts CHF	2.45	(8.07)	1.88
	Classe B parts EUR	6.83	(3.41)	8.35
	Classe H-A parts CHF	6.76	(3.67)	6.27
	Classe H-A parts USD	7.86	(1.14)	10.62
	Classe H-I parts CHF	7.51	(2.97)	7.03
	Classe I parts EUR	7.81	(2.53)	9.35
	Classe ID parts EUR	6.64	(4.83)	8.01
	Classe N parts EUR	7.55	(2.75)	9.07
	Classe ND parts EUR	6.51	(4.95)	7.82
	Classe Q parts EUR	8.29	(2.09)	9.81
	Classe SI parts EUR	-	-	4.96
DNCA INVEST - EVOLUTIF	Classe A parts EUR	14.77	(15.06)	16.24
	Classe AD parts EUR	13.74	(16.03)	15.44
	Classe B parts EUR	14.40	(15.38)	15.78
	Classe I parts EUR	15.82	(14.20)	17.45
	Classe N parts EUR	15.09	(14.49)	16.55
	Classe Q parts EUR	16.85	(13.57)	18.34
	Classe SI parts EUR	16.22	(14.04)	17.68
	Classe C parts EUR	-	-	8.20
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Classe A parts EUR	18.24	(1.74)	13.83
	Classe AD parts EUR	17.22	(2.95)	12.06
	Classe B parts EUR	17.88	(2.13)	13.38
	Classe H-A parts USD	19.14	0.72	16.15
	Classe I parts EUR	19.54	(0.72)	15.03
	Classe ID parts EUR	17.33	(2.65)	11.76
	Classe IG parts EUR	18.97	(1.21)	14.44
	Classe N parts EUR	19.16	(0.96)	13.48
Classe Q parts EUR	20.44	0.03	15.90	
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	Classe A parts EUR	10.04	(29.82)	1.30
	Classe B parts EUR	9.78	(29.99)	1.06
	Classe I parts EUR	11.09	(29.11)	2.32
	Classe N parts EUR	10.73	(29.34)	2.00
	Classe Q parts EUR	11.65	(28.80)	2.78
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	Classe A parts EUR	1.12	(15.27)	6.54
	Classe B parts CHF	(3.22)	(25.58)	(5.97)

Informations supplémentaires (suite)

Performances (suite)

Compartiments	Classe de parts	31.12.2021 (en %)	31.12.2022 (en %)	31.12.2023 (en %)
DNCA INVEST - CONVERTIBLES (suite)	Classe B parts EUR	0.92	(15.44)	6.34
	Classe I parts EUR	1.87	(14.65)	7.32
	Classe N parts EUR	1.75	(14.76)	7.20
DNCA INVEST - MIURI	Classe A parts EUR	5.36	(4.17)	9.28
	Classe AD parts EUR	5.36	(4.77)	8.20
	Classe B parts EUR	5.19	(4.36)	9.04
	Classe BG parts EUR	5.11	(4.43)	9.12
	Classe H-A parts USD	5.88	(2.26)	10.58
	Classe H-I parts USD	6.62	1.88	6.09
	Classe I parts EUR	6.06	(3.37)	9.80
	Classe N parts EUR	5.94	(3.53)	9.62
	Classe Q parts EUR	8.53	(2.64)	11.45
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	Classe A parts EUR	37.96	(26.20)	10.47
	Classe AD parts EUR	35.84	(27.17)	10.47
	Classe B parts EUR	37.55	(26.50)	10.03
	Classe F parts EUR	39.27	(25.29)	11.83
	Classe H-A parts USD	38.84	(23.84)	12.78
	Classe H-I parts CHF	38.44	(26.13)	9.12
	Classe H-I parts USD	40.00	(23.16)	13.95
	Classe I parts EUR	39.10	(25.44)	11.61
	Classe ID parts EUR	38.69	(26.15)	10.63
	Classe IG parts EUR	38.55	(25.81)	11.06
	Classe N parts EUR	38.73	(25.68)	11.23
	Classe Q parts EUR	44.07	(24.87)	12.46
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Classe A parts EUR	26.20	(18.01)	13.30
	Classe B parts EUR	25.80	(18.34)	12.91
	Classe I parts EUR	26.85	(17.48)	13.76
	Classe ID parts EUR	22.05	(17.48)	12.65
	Classe N parts EUR	26.50	(17.76)	13.57
	Classe Q parts EUR	29.17	(16.85)	15.15
	Class SI shares EUR	-	(16.89)	14.72
	Class H-A shares USD	-	-	5.72
Class H-I shares USD	-	-	6.36	
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	Classe I parts EUR	39.60	(32.72)	12.92
	Classe A parts EUR	38.63	(33.28)	11.98
	Classe B parts EUR	37.99	(33.68)	11.31
	Classe Q parts EUR	44.96	(32.20)	13.78
	Classe N parts EUR	39.49	(32.78)	12.83
	Classe ID parts EUR	38.91	(33.42)	12.38
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	Classe A parts EUR	0.56	(1.96)	4.00
	Classe AD parts EUR	(0.15)	(2.88)	3.34
	Classe B parts EUR	0.41	(2.17)	3.87
	Classe I parts EUR	0.84	(1.63)	4.19
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Classe A parts EUR	4.47	5.99	4.96
	Classe AD parts EUR	4.13	5.30	2.97
	Classe B parts EUR	4.31	5.84	4.77
	Classe F parts EUR	5.19	6.72	5.82
	Classe H-A parts CHF	4.22	5.60	2.85
	Classe H-A parts USD	5.02	7.61	6.61
	Classe H-I parts CHF	4.73	6.14	3.50
	Classe H-I parts USD	5.55	8.19	7.40
	Classe I parts EUR	5.02	6.56	5.62
	Classe ID parts EUR	4.34	5.62	4.01
	Classe N parts EUR	4.81	6.35	5.40
	Classe ND parts EUR	4.24	5.55	3.69
	Classe Q parts EUR	6.14	8.10	6.05

Informations supplémentaires (suite)

Performances (suite)

Compartiments	Classe de parts	31.12.2021 (en %)	31.12.2022 (en %)	31.12.2023 (en %)
DNCA INVEST - ALPHA BONDS (suite)	Classe SI parts EUR	5.08	6.65	5.69
	Classe SI parts EUR	-	1.68	7.85
	Classe SI parts EUR	-	37.94	6.69
	Classe WI parts EUR	-	0.53	5.37
	Classe H-I parts JPY	-	-	0.65
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	Classe A parts EUR	7.70	0.20	2.37
	Classe B parts EUR	7.55	0.36	2.24
	Classe I parts EUR	8.27	0.54	2.93
	Classe N parts EUR	8.08	0.39	2.73
	Classe Q parts EUR	9.59	5.46	3.52
	Classe SI parts EUR	8.33	0.87	3.01
DNCA INVEST- BEYOND ALTEROSA	Classe A parts EUR	2.57	(12.59)	6.77
	Classe I parts EUR	3.34	(11.99)	7.55
	Classe N parts EUR	3.13	(12.20)	7.30
	Classe Q parts EUR	3.82	(11.58)	8.06
	Classe SI parts EUR	0.95	(11.94)	7.61
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	Classe A parts EUR	19.67	(19.04)	15.96
	Classe I parts EUR	20.84	(18.37)	16.92
	Classe ID parts EUR	21.72	(18.37)	15.99
	Classe N parts EUR	20.59	(18.44)	16.82
	Classe Q parts EUR	21.83	(17.76)	17.80
	Classe SI parts EUR	21.02	(18.29)	17.03
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023)	Classe I parts EUR	1.07	(9.62)	9.77
	Classe N parts EUR	6.82	(9.84)	9.97
	Classe B parts EUR	0.26	(10.34)	9.34
	Classe Q parts EUR	-	-	10.64
	Classe A parts EUR	0.39	(10.20)	9.55
	Classe ID parts EUR	-	-	7.81
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	Classe I parts EUR	17.61	(17.24)	13.16
	Classe ID parts EUR	21.31	(17.24)	12.72
	Classe N parts EUR	15.41	(17.51)	12.77
	Classe A parts EUR	14.98	(17.94)	12.20
	Class WI Shares EUR	-	-	7.28
	Class N2 Shares EUR	-	-	7.30
	Class A2 Shares EUR	-	-	7.23
	Class AD2 Shares EUR	-	-	7.23
DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023)	Classe Q parts EUR	(5.47)	(19.26)	(25.67)
	Classe I parts EUR	(13.08)	(19.86)	(26.24)
	Classe N parts EUR	(13.33)	(20.14)	(26.49)
	Classe A parts EUR	(14.05)	(20.71)	(27.00)
DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY*	Classe M parts EUR	-	-	1.97
	Classe A parts EUR	-	-	1.50
	Classe I parts EUR	-	-	1.91
	Classe Q parts EUR	-	-	3.37
	Classe N parts EUR	-	-	1.56
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE*	Classe A parts EUR	-	-	4.36
	Classe H-I parts USD	-	-	4.25
	Classe I parts EUR	-	-	4.43

Politique de rémunération

La politique de rémunération mise en œuvre par DNCA Finance et ses succursales prend en compte les dispositions issues de la Directive UCITS V (2014/91/UE du 23 juillet 2014) et de la Directive AIFM (2011/61/UE du 9 juin 2011) ainsi que les dispositions communes rédigées par les principales associations professionnelles représentatives de la gestion en matière de politiques de rémunération.

Elle s'applique à l'ensemble des entités du groupe DNCA Finance sauf dispositions locales.

Elle a pour objet de promouvoir une gestion saine et efficace des risques et de ne pas conduire les membres du Comité de Surveillance, de la Direction ni de tout autre membre du personnel de DNCA Finance et de ses succursales à une prise de risque excessive.

* Voir note 1.

Informations supplémentaires (suite)

Politique de rémunération (suite)

Elle est également définie de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

La politique de rémunération repose sur l'évaluation des compétences et de critères de performance annuels et pluriannuels, quantitatifs et qualitatifs. Elle intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des investisseurs, des collaborateurs et de DNCA Finance.

Des informations sur la politique de rémunération de DNCA Finance peuvent être obtenues gratuitement sur le site internet www.dnca-investments.com ou sur simple demande au siège de la société de gestion.

Le montant total des rémunérations attribuées par DNCA Finance et ses succursales à l'ensemble de son personnel au titre de l'exercice 2023 s'est élevé à 32,2 millions d'euros.

Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes : 15,3 millions d'euros
- Montant total des rémunérations variables: 16,9 millions d'euros
- Dont montant des rémunérations variables différées du personnel identifié : 4,3 millions d'euros
- Dont montant des rémunérations variables non différées du personnel identifié et des autres typologies de personnel : 12,6 millions d'euros.

Le nombre de bénéficiaires d'une rémunération variable au titre de 2023 a été de 170.

Règlement sur les opérations de financement de sécurité ("SFTR")

Au cours de la période, le Fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marche et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Notre philosophie d'investisseur responsable et de gestion ISR

La doctrine « L'investissement socialement responsable (ISR) est un concept pluriel et en constante évolution », qui se situe à la confluence d'exigences économiques et sociétales. Marqué par un tournant majeur dans les années 90, l'ISR alors principalement fondé sur des considérations éthiques s'est élargi vers le concept de développement durable. C'est ainsi que les critères extra-financiers, ESG (Environnement, Social et Gouvernance) ont été progressivement intégrés dans les gestions financières, embrassés par un cadre informel devenu aujourd'hui légal.

Nos valeurs :

DNCA Finance est une société de gestion créée en 2000 par des spécialistes d'une approche patrimoniale de la gestion d'actifs pour le compte d'investisseurs privés et institutionnels. Au fil des années, les fondateurs ont rassemblé une équipe de gérants expérimentés et reconnus pour développer une gamme de fonds simple, lisible et performante centrée autour d'une gestion de conviction. Nos choix d'investissement sont le résultat d'une analyse fondamentale approfondie des entreprises. Avant d'investir, nous étudions une valeur dans sa globalité de manière à sélectionner les obligations et les actions ayant le meilleur potentiel de performance en fonction du risque pris. Naturellement, nos analyses et le dialogue continu que nous entretenons avec les entreprises, sont empreints d'enjeux sociétaux. Nos investissements sont résolument tournés vers une performance de long terme qui intègre l'ensemble des risques et des enjeux auxquels font face les entreprises. C'est ainsi que la gouvernance a toujours été un critère décisif alors qu'il est impensable aujourd'hui d'investir dans une entreprise sans s'assurer de la qualité de ses dirigeants, de l'indépendance de ses organes de contrôle ou encore du respect de ses actionnaires minoritaires. Progressivement, l'intégration d'enjeux sociaux et environnementaux s'est imposée dans nos démarches, convaincus de leur pertinence pour poursuivre notre métier : sélectionner les gagnants de demain. Complémentaires à l'analyse financière et créateurs de valeur, les critères ESG ont été intégrés logiquement à la gestion DNCA.

Notre conviction :

En 2017, DNCA Finance a signé les Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI) pour apporter un cadre structurant à notre démarche et participer aux débats de place en tant qu'investisseur actif de long terme. Cette étape assoit notre conviction de gérants responsables à la fois envers nos clients investisseurs mais également vis-à-vis des entreprises que nous finançons. Notre ambition est d'offrir une démarche différente et innovante qui évolue au rythme des nouveaux enjeux à intégrer. À ce titre, notre politique d'Investisseur Responsable distingue deux concepts : la Responsabilité d'Entreprise (RSE) et la Transition Économique Durable. L'évaluation de ces deux dimensions s'appuie sur une analyse approfondie des tendances économiques et sociales mais également d'une expertise reconnue dans le domaine de l'ISR. La suite du document présente en détail l'émergence de ces deux concepts et notre démarche pour y répondre dans le cadre d'une gestion ISR.

Le processus d'investissement ainsi que la démarche ISR présentés ci-dessous est applicable à la gamme « BEYOND » composée des quatre compartiments de DNCA Invest listés ci-après :

DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS
 DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA
 DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA
 DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE

Informations supplémentaires (suite)

La responsabilité d'entreprise

Évaluer les risques pour tous les secteurs :

Si la Responsabilité d'Entreprise n'apporte plus aujourd'hui de réelles opportunités d'investissement, elle continue de jouer son rôle de lanceur d'alertes et constitue un excellent proxy pour évaluer la qualité de la gestion de l'entreprise, notamment la gestion des risques. En effet, la multitude des indicateurs présentés dans les rapports annuels (49 indicateurs de base et 30 indicateurs supplémentaires dans le référentiel Global Reporting Initiative (GRI)) offre une deuxième lecture de la santé des entreprises. Elles sont désormais comparables, en absolu, au sein d'un secteur et surtout dans le temps. L'évolution de certains indicateurs offre une analyse complémentaire souvent non encore intégrée dans les états financiers. Une hausse anormale du turnover, des accidents du travail ou encore de l'absentéisme peut témoigner d'un mal-être dans l'entreprise ou encore d'un climat social dégradé qui aura un impact sur la compétitivité et la performance économique (1% d'absentéisme représente 1% de coût de masse salariale supplémentaire).

Dans ce contexte, nous considérons la Responsabilité d'Entreprise non plus comme une opportunité d'investissement mais comme un formidable vivier d'informations pour évaluer les risques auxquels les entreprises font face, notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La transition économique durable

Les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies :

Notre conviction repose sur une perspective à long terme du financement de l'économie. En tant que gérant d'actifs responsable notre rôle est de sélectionner les sociétés présentant les meilleurs atouts stratégiques et économiques pour répondre aux enjeux de demain. Nous sommes convaincus que la capacité de ces acteurs à anticiper leur marché est cruciale pour conquérir ou maintenir leur leadership. C'est ainsi qu'en identifiant l'exposition à la transition économique durable des entreprises, nous construisons une surperformance robuste de nos portefeuilles.

Identifier les opportunités d'investissement :

La transition économique durable est avant tout source d'opportunités d'investissement. Notre travail est d'identifier les thématiques pertinentes pour la transition économique durable et par déclinaison de sélectionner les entreprises qui y contribuent. Notre modèle d'analyse propriétaire présenté dans la partie suivante décline cinq axes majeurs de la transition durable et leurs thématiques matérielles. Nous avons convenu que la contribution de chaque entreprise à la transition durable sera évaluée graduellement selon son niveau de chire d'a aires allant d'une exposition nulle à un positionnement de « pure player ». L'évolution continue des tendances sociétales nous conduit à revoir chaque année la liste de thématiques identifiées. Notre ambition se veut pragmatique et innovante pour conserver une compréhension la plus exhaustive possible des drivers de performance.

L'ensemble des critères analysés dans le cadre de notre philosophie d'investisseur responsable et de gestion ISR, sont décrits sur notre site internet : <https://www.dnca-investments.com/en/areas-of-expertise/sri>.

Rapport et stratégie d'investissement liés aux émissions de carbone

Dans le cadre de son activité de gestion de portefeuille, DNCA Finance confirme avoir pris des initiatives relatives à la prise en compte des obligations réglementaires issues de l'article 173 de la loi transition énergétique.

Principales Incidences Negatives (PAI / Principal Adverse Impacts)	Unité (source)	DNCA INVEST - EUROSE		Indice de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	t CO2 /M€ investi	80%	479	100%	108
PAI Corpo 3 - GHG Intensité carbone	t CO2/M€ revenus	89%	941	100%	967

Principales Incidences Negatives (PAI / Principal Adverse Impacts)	Unité (source)	DNCA INVEST - EVOLUTIF		Indice de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	t CO2 /M€ investi	94%	551	100%	248
PAI Corpo 3 - GHG Intensité carbone	t CO2/M€ revenus	98%	1,153	100%	903

Principales Incidences Negatives (PAI / Principal Adverse Impacts)	Unité (source)	DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH		Indice de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	t CO2 /M€ investi	98%	151	100%	604
PAI Corpo 3 - GHG Intensité carbone	t CO2/M€ of revenus	98%	577	100%	927

Principales Incidences Negatives (PAI / Principal Adverse Impacts)	Unité (source)	DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE		Indice de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	t CO2 /M€ investi	89%	512	99%	780
PAI Corpo 3 - GHG Intensité carbone	t CO2/M€ revenus	91%	696	99%	853

Principales Incidences Negatives (PAI / Principal Adverse Impacts)	Unité (source)	DNCA INVEST - ALPHA BONDS		Indice de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	t CO2 /M€ investi	N/A ¹	N/A ¹	N/A ¹	N/A ¹
PAI Corpo 3 - GHG Intensité carbone	t CO2/M€ revenus	N/A ¹	N/A ¹	N/A ¹	N/A ¹

¹ La méthode de calcul de l'empreinte carbone et de l'intensité des GHG (Greenhouse Gas Protocol) ne s'applique qu'aux sociétés émettrices.

L'ensemble des critères analysés dans le cadre du modèle ESG ABA est décrit dans notre Politique Investisseur Responsable : <https://www.dnca-investments.com/isr/Politique%20d%27investisseur%20responsable%20FR%2030%2010%2018.pdf>

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST CREDIT CONVICTION

Identifiant d'entité juridique : 213800NCEC4B51SSDB48

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 48,5% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 23,7% <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social 24,8%
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et la sélection qui en résulte tiennent compte de la notation interne relative à la responsabilité des émetteurs publics, comme le pays, sur la base d'une analyse extra-financière effectuée à l'aide d'un outil propriétaire développé en interne par la Société de gestion, avec une méthode d'approche de notation minimale.

Le processus d'investissement appliqué au Compartiment repose sur une sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, notamment en excluant les émetteurs présentant un profil de risque élevé en termes de responsabilité d'entreprise ou de notation du pays (notamment une note inférieure à 2/10 dans l'outil propriétaire ESG).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	5,00/10
Exposition à la transition vers une économie durable	13,94% of revenus
% Exposition aux ODD	13,94% of revenus
Empreinte carbone	309
Intensité carbone	795
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics basé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de ressources.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille dans les normes internationales offensives sur la base de plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs publics au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité	
Notation ABA publique	5,96/10	
Profil « Climat » / Mix Energétique	Bio et déchets	11,21%
	Renouvelable	5,12%
	Hydraulique	0,57%
	Géothermie	0,14%
	Nucléaire	6,22%
	Pétrole brut et GNL	31,63%
	Gaz naturel	26,60%
	Charbon	18,51%
Tourbe	0,00%	
Intensité carbone	220	
% dans les normes internationales offensives	0%	

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Les données 2022 et 2023 ne sont pas comparables puisque ces dernières sont calculées sur une base trimestrielle.

Au titre de l'exercice 2023, la note de responsabilité d'entreprise a légèrement baissé sur la période et respecte l'engagement minimum (2/10. Il y a eu un changement de prospectus mi-novembre). Cette diminution est liée à la nouvelle exposition de noms avec des scores internes légèrement plus bas comme Teleperformance, Ibercaja, leasys ou Rothesay Life.

L'exposition aux transitions durables a baissé à la suite de la réduction d'exposition au secteur des utilities

L'intensité carbone et l'empreinte carbone ont sensiblement augmenté avec l'implémentation du scope 3 dans les calculs par rapport à l'année précédente.

Aucune société appartenant à la liste Worst Offender n'est présente dans le portefeuille.

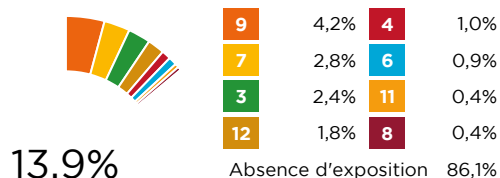
• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)



13,9%

1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Pour les émetteurs publics, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;
- La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociaux, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	72%	8 425	88%	482
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	72%	1 039	88%	89
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	72%	46 652	88%	3 405
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale	T CO ₂	72%	55 426	88%	3 918
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /millions d'euros investis	72%	309	88%	454
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR million sales	90%	795	98%	855
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		3%	3%	11%	11%
PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable		81%	67%	94%	65%
PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE	GWh / EUR million sales	82%	0,2	94%	0,3
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		0%	0%	1%	1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Water Emissions	0%	6	1%	10 414
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Hazardous Waste	29%	555 933	42%	2 816 594
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		85%	0%	96%	0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		84%	24%	96%	19%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		36%	19%	37%	15%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		85%	38%	96%	39%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		85%	0%	96%	0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR mln sales	1%	0	4%	0
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		1%	0%	3%	0%
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies		19%	112	17%	1
PAI_GOVIES_1 - Intensité de GES	Tons of CO ₂ e emissions per EUR million GDP	100%	220		
PAI_GOVIES_2_1 - Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		100%	0		0
PAI_GOVIES_2_2 - Pourcentage de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		100%	0%		
PAI_GOVIES_OPT_1 - Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental					
PAI_GOVIES_OPT_2 - Score moyen en matière de corruption	Score (0 to 100)	100%	79		
PAI_GOVIES_OPT_3 - Score moyen en matière d'inégalités de revenus	Score (0 to 100)	100%	32		

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 29 décembre 2023 :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Bundesschatzanweisungen	Obligations d'État	2,83%	Allemagne
Crelan SA	Banques	2,66%	Belgique
Raiffeisen Bank International AG	Banques	2,63%	Autriche
Intesa Sanpaolo SpA	Banques	2,36%	Italie
Hamburg Commercial Bank AG	Banques	2,21%	Allemagne
Barclays PLC	Banques	2,12%	Royaume-Uni
Banco de Sabadell SA	Banques	1,71%	Espagne
Athene Global Funding	Services financiers	1,69%	USA
Tapestry Inc	Produits et services de consommation	1,60%	USA
Abanca Corp Bancaria SA	Banques	1,56%	Espagne
Credit Agricole SA	Banques	1,56%	France
Banco BPM SpA	Banques	1,55%	Italie
Aroundtown SA	Immobilier	1,53%	Allemagne
CaixaBank SA	Banques	1,37%	Espagne
Rothsay Life PLC	Assurance	1,36%	Royaume-Uni

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2023).



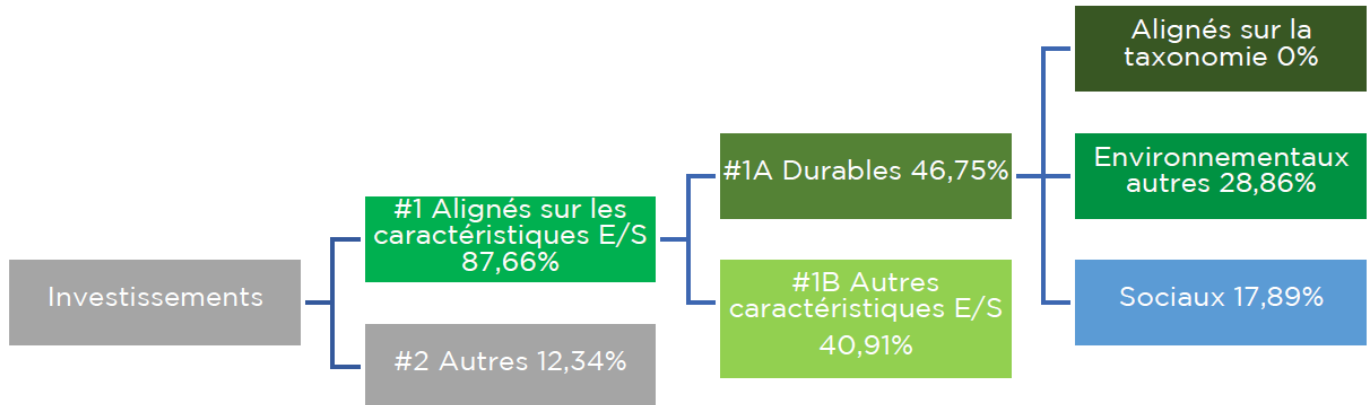
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

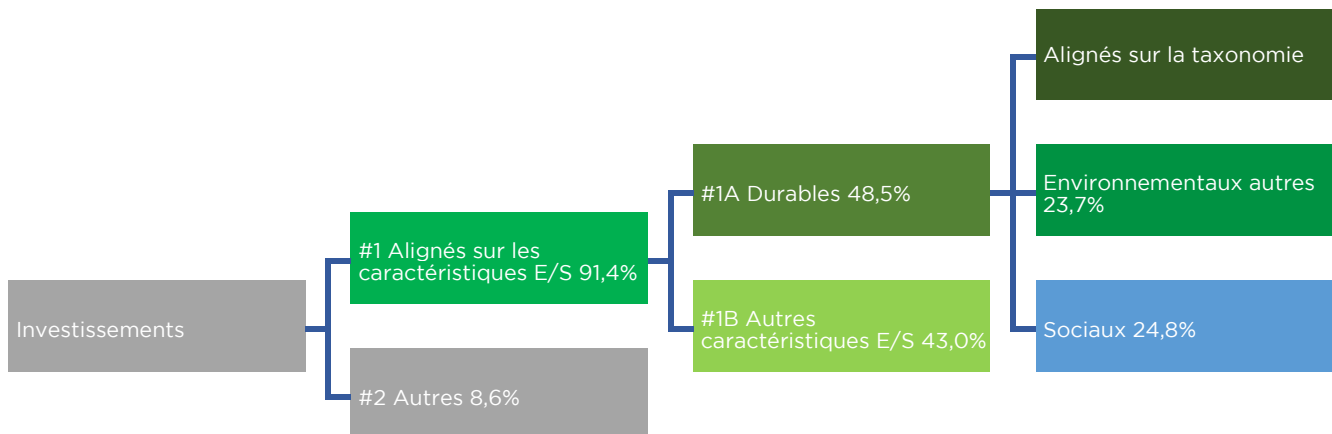
Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 91,4% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 48,5% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**

A fin 2022



A fin 2023



Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Banques	41,95%
Assurance	9,23%
Biens et services industriels	4,74%
Immobilier	4,67%
Produits et services de consommation	4,13%
Services financiers	3,44%
Automobiles et équipementiers	3,20%
Télécommunications	3,20%
Obligations d'État	2,83%
Bâtiment et matériaux de construction	2,79%
Énergie	2,28%
Voyages et loisirs	2,27%
Matières premières	1,74%
Santé	1,72%
Agroalimentaire, boisson et tabac	1,55%
Services aux collectivités	1,31%
Chimie	1,17%
Médias	0,82%
Technologie	0,56%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	0,47%
Distribution	0,46%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

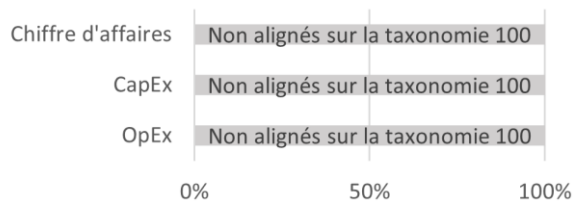
Oui:

- Dans le gaz fossile
- Dans l'énergie nucléaire

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



- Alignés sur la taxonomie : gaz fossile
- Alignés sur la taxonomie : nucléaire
- Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)
- Non alignés sur la taxonomie

2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



- Alignés sur la taxonomie : gaz fossile
- Alignés sur la taxonomie : nucléaire
- Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)
- Non alignés sur la taxonomie

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 23,7% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 24,8% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST EUROSE

Identifiant d'entité juridique : 2138006QOV1H1QGA5J08

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 52,8% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 27,5% <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social 25,3% <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et la sélection qui en résulte tiennent compte de la notation interne relative à la responsabilité des émetteurs publics, comme le pays, sur la base d'une analyse extra-financière effectuée à l'aide d'un outil propriétaire développé en interne par la Société de gestion, avec une méthode d'approche de notation minimale.

Le processus d'investissement appliqué au Compartiment repose sur une sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, notamment en excluant les émetteurs présentant un profil de risque élevé en termes de responsabilité d'entreprise ou de notation du pays (notamment une note inférieure à 2/10 dans l'outil propriétaire ESG).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	5,06/10
Exposition à la transition vers une économie durable	22,56% of revenus
% Exposition aux ODD	22,56% of revenus
Empreinte carbone	479
Intensité carbone	941
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics basé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de ressources.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille dans les normes internationales offensives sur la base de plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs publics au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité	
Notation ABA publique	5,40/10	
Profil « Climat » / Mix Energétique	Bio et déchets	8,60%
	Renouvelable	5,16%
	Hydraulique	2,44%
	Géothermie	1,77%
	Nucléaire	9,30%
	Pétrole brut et GNL	36,06%
	Gaz naturel	33,33%
	Charbon	3,34%
Tourbe	0,00%	
Intensité carbone	223	
% dans les normes internationales offensives	0%	

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Les données 2022 et 2023 ne sont pas comparables puisque ces dernières sont calculées sur une base trimestrielle.

Au titre de l'exercice 2023, la note de responsabilité d'entreprise est restée stable sur la période à 5,1 sur les émetteurs privés. La note ABA publique s'améliore d'une année sur l'autre passant de 5,3 en 2022 à 5,4 en 2023. Les deux notes respectent l'engagement minimum (2/10). La part des actions a été réduite sans affecter la note moyenne du portefeuille. Malgré le grand nombre d'obligations sorties du portefeuille (naturellement, par leur arrivée à maturité) et en parallèle le grand nombre d'entrées, d'une part en termes d'émetteurs la rotation est moindre, et d'autre part l'équipe de gestion s'est attelée à conserver, dans ses choix d'investissement, une discipline active à cet égard.

L'exposition aux transitions durables augmente légèrement (+4 points : de 18,3% en 2022 à 22,6% en 2023). Ce résultat s'explique par l'amélioration de la transparence des entreprises.

Aucune société appartenant à la liste Worst Offender n'est présente dans le portefeuille.

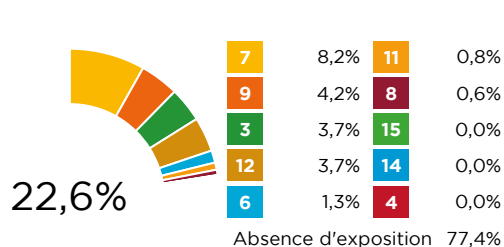
• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Pour les émetteurs publics, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;
- La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociaux, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	80%	121 677	100%	89 436
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	80%	29 709	100%	29 299
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	80%	935 184	100%	1 142 874
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale	T CO ₂	80%	1 065 350	100%	1 262 486
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /millions d'euros investis	80%	479	100%	108
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR million sales	89%	941	100%	967
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		11%	7%	12%	2%
PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable		84%	66%	100%	55%
PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE	GWh / EUR million sales	84%	0,4	100%	0,4
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		4%	0%	1%	0%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Water Emissions	2%	0	2%	4 094
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Hazardous Waste	43%	748 532	66%	140 718
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		87%	0%	100%	0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		87%	12%	100%	1%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		37%	14%	33%	12%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		87%	41%	100%	42%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		87%	0%	100%	0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR mln sales	6%	1	11%	1
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		3%	0%	10%	0%
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies		34%	1 081	31%	79
PAI_GOVIES_1 - Intensité de GES	Tons of CO ₂ e emissions per EUR million GDP	71%	223	100%	215
PAI_GOVIES_2_1 - Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		73%	0	100%	0
PAI_GOVIES_2_2 - Pourcentage de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		73%	0%	100%	0%
PAI_GOVIES_OPT_1 - Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental					
PAI_GOVIES_OPT_2 - Score moyen en matière de corruption	Score (0 to 100)	71%	62	100%	69
PAI_GOVIES_OPT_3 - Score moyen en matière d'inégalités de revenus	Score (0 to 100)	71%	34	100%	33

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 29 décembre 2023 :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Italy Buoni Poliennali Del Tesoro	Obligations d'État	4,36%	Italie
TotalEnergies SE	Énergie	3,66%	France
Spain Government Inflation Linked Bond	Obligations d'État	3,25%	Espagne
BNP Paribas SA	Banques	2,51%	France
Societe Generale SA	Banques	2,46%	France
Cie de Saint-Gobain	Bâtiment et matériaux de construction	2,09%	France
Sanofi	Santé	1,81%	France
STMicroelectronics NV	Technologie	1,69%	Pays-Bas
Bouygues SA	Bâtiment et matériaux de construction	1,62%	France
CaixaBank SA	Banques	1,59%	Espagne
Orange SA	Télécommunications	1,51%	France
Credit Agricole SA	Banques	1,37%	France
Air Liquide SA	Chimie	1,36%	France
Thales SA	Biens et services industriels	1,22%	France
iliad SA	Télécommunications	1,11%	France

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2023).



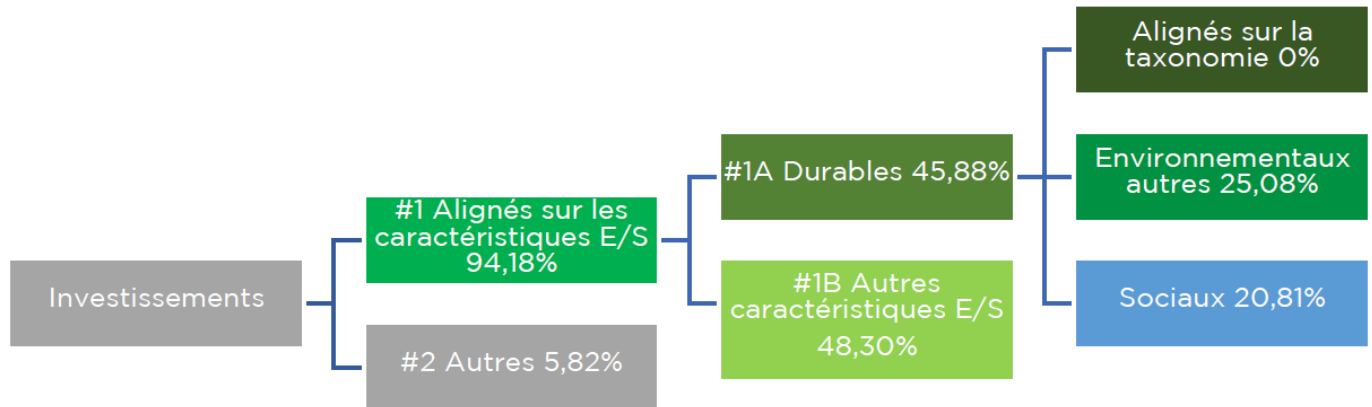
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

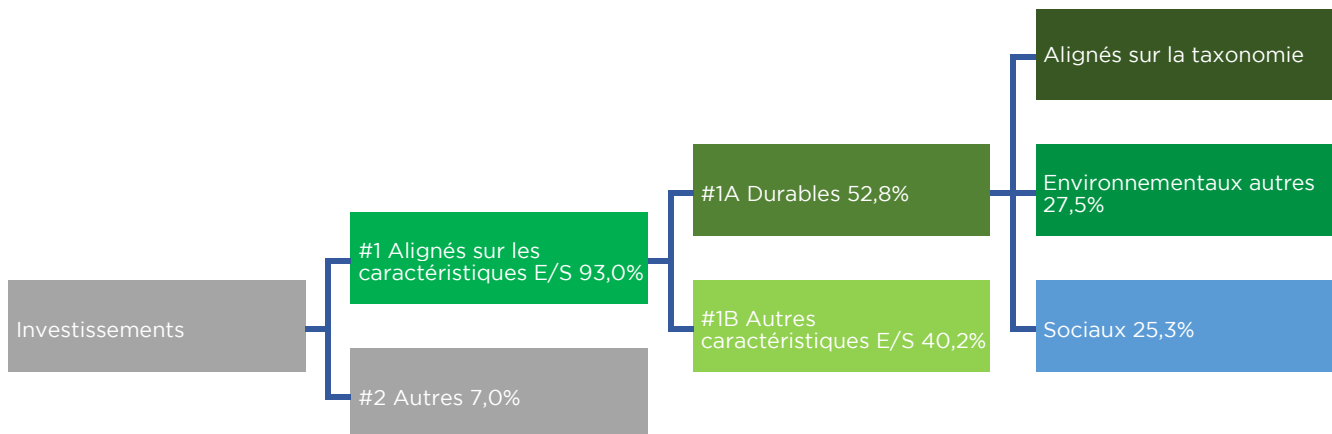
Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 93,0% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 52,8% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**

A fin 2022



A fin 2023



Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Banques	19,21%
Obligations d'État	9,10%
Biens et services industriels	7,90%
Bâtiment et matériaux de construction	6,57%
Télécommunications	5,89%
Automobiles et équipementiers	5,46%
Santé	4,94%
Énergie	4,88%
Produits et services de consommation	4,06%
Services aux collectivités	3,76%
Technologie	3,33%
Services financiers	2,52%
Chimie	1,98%
Médias	1,92%
Matières premières	1,36%
Assurance	0,94%
Voyages et loisirs	0,85%
Agroalimentaire, boisson et tabac	0,76%
Distribution	0,72%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	0,36%
Immobilier	0,11%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

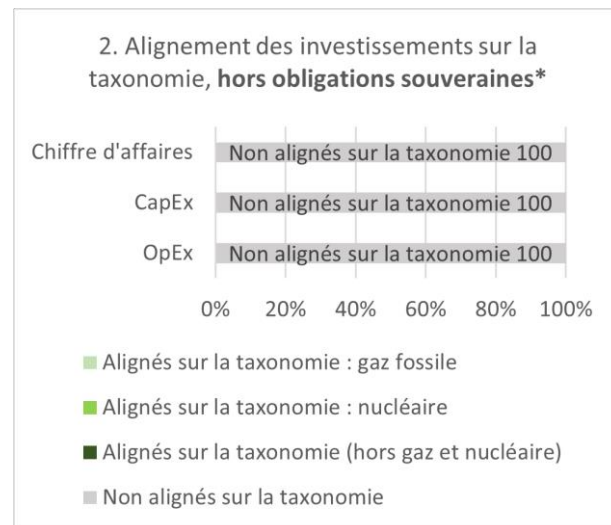
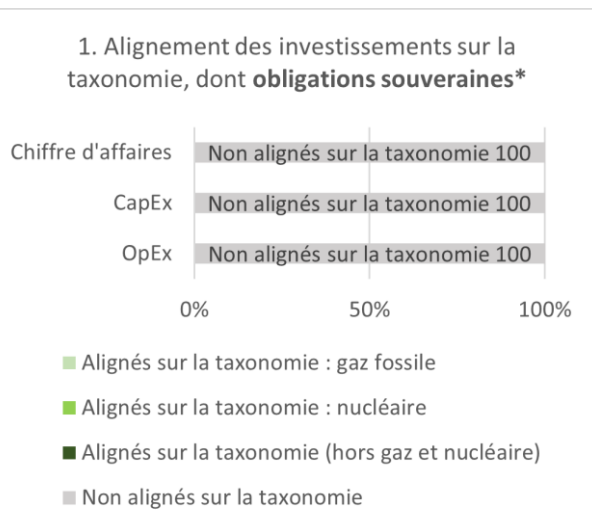
Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

- Oui:
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 27,5% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 25,3% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Exemple d'engagement en 2023 : la trajectoire de décarbonation de DNCA Finance passe principalement par la décarbonation de ses investissements, nous avons ciblé TotalEnergies dans le cadre de notre campagne d'engagement sur le suivi des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. La société affirme son ambition de rester « Best in Class » dans l'industrie sur les objectifs de Neutralité Carbone. Le pilotage de la trajectoire carbone est au cœur de la stratégie du groupe (CAPEX importants dans les renouvelables, amélioration de l'efficacité énergétique des installations existantes, une vision long terme du mix énergétique alignée AIE avec prise en compte des Kg CO₂ e/bep pour chaque nouveau projet ou nouvelle acquisition).

Les sujets et enjeux liés à la trajectoire de décarbonation nous semblent bien maîtrisés par le groupe et les cibles court et moyen termes atteignables.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST EVOLUTIF

Identifiant d'entité juridique : 213800R1A3RW3ITPQ283

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 55,3% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 35,6% <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social 19,8%
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et la sélection qui en résulte tiennent compte de la notation interne relative à la responsabilité des émetteurs publics, comme le pays, sur la base d'une analyse extra-financière effectuée à l'aide d'un outil propriétaire développé en interne par la Société de gestion, avec une méthode d'approche de notation minimale.

Le processus d'investissement appliqué au Compartiment repose sur une sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, notamment en excluant les émetteurs présentant un profil de risque élevé en termes de responsabilité d'entreprise ou de notation du pays (notamment une note inférieure à 2/10 dans l'outil propriétaire ESG).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	5,31/10
Exposition à la transition vers une économie durable	26,75% of revenus
% Exposition aux ODD	26,75% of revenus
Empreinte carbone	551
Intensité carbone	1 153
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics basé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de ressources.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
La proportion du portefeuille dans les normes internationales offensives sur la base de plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs publics au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité	
Notation ABA publique	/10	
Profil « Climat » / Mix Energétique	Bio et déchets	8,82%
	Renouvelable	5,03%
	Hydraulique	2,47%
	Géothermie	2,01%
	Nucléaire	7,40%
	Pétrole brut et GNL	35,95%
	Gaz naturel	34,93%
	Charbon	3,39%
Tourbe	0,00%	
Intensité carbone	231	
% dans les normes internationales offensives	0%	

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Les données 2022 et 2023 ne sont pas comparables puisque ces dernières sont calculées sur une base trimestrielle.

Notation en légère baisse passant de 5.45 à 5.31.

La rotation du portefeuille explique en partie ce résultat. Des valeurs ont été cédées affichaient d'ailleurs une note supérieure à la moyenne globale du portefeuille.

De plus, la gestion de conviction du portefeuille permet d'afficher un top 10 qui représente plus de 40% du fonds. Ces principales convictions ressortent en grande majorité avec des notes élevées, relatives sur la note moyenne du portefeuille et avec de faible variation d'une année sur l'autre témoignant d'un risque maîtrisé ainsi que d'un momentum ESG stable.

L'exposition aux transitions durables a légèrement augmenté et respecte l'engagement minimum (>50%). Ce résultat s'explique par l'amélioration de la transparence des entreprises, l'implémentation de la taxonomie et l'intégration de certaines valeurs avec une exposition forte.

Aucune société appartenant à la liste Worst Offender n'est présente dans le portefeuille.

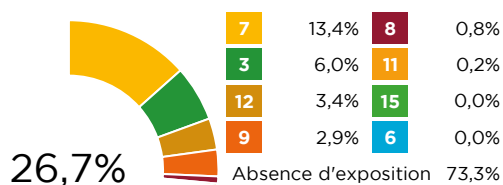
• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2023. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses. Enfin, certaines sociétés en portefeuille ayant fait l'objet de controverses non sévères ont fait l'objet de démarche d'engagement (exemple : Novo Nordisk sur l'utilisation de leurs médicaments, Dassault Systèmes sur les allégations Myanmar) avec des réponses satisfaisantes.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Pour les émetteurs publics, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;
- La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociaux, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	94%	18 026	100%	33 329
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	94%	10 035	100%	6 953
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	94%	314 742	100%	299 335
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale	T CO ₂	94%	335 961	100%	335 787
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /millions d'euros investis	94%	551	100%	248
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR million sales	98%	1 153	100%	903
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		3%	2%	12%	6%
PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable		96%	63%	94%	61%
PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE	GWh / EUR million sales	96%	0,4	96%	0,5
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		1%	0%	0%	0%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Water Emissions	1%	0	2%	8 764
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Hazardous Waste	55%	230 845	50%	3 122 884
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		97%	0%	100%	0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		97%	20%	100%	17%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		26%	7%	37%	13%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		97%	41%	100%	38%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		97%	0%	100%	0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR mln sales	11%	1	9%	2
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		7%	0%	9%	0%
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies		30%	50	16%	12
PAI_GOVIES_1 - Intensité de GES	Tons of CO ₂ e emissions per EUR million GDP	94%	231	100%	204
PAI_GOVIES_2_1 - Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		94%	0	100%	0
PAI_GOVIES_2_2 - Pourcentage de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		94%	0%	100%	0%
PAI_GOVIES_OPT_1 - Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental					
PAI_GOVIES_OPT_2 - Score moyen en matière de corruption	Score (0 to 100)	94%	60	100%	67
PAI_GOVIES_OPT_3 - Score moyen en matière d'inégalités de revenus	Score (0 to 100)	94%	34	100%	33

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 29 décembre 2023 :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2023).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Italy Buoni Poliennali Del Tesoro	Obligations d'État	4,87%	Italie
Stellantis NV	Automobiles et équipementiers	3,95%	Pays-Bas
Microsoft Corp	Technologie	3,78%	USA
Air Liquide SA	Chimie	3,76%	France
Novo Nordisk A/S	Santé	3,71%	Danemark
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	Produits et services de consommation	3,60%	France
Spain Government Inflation Linked Bond	Obligations d'État	3,54%	Espagne
JPMorgan Chase & Co	Banques	3,52%	USA
Cie de Saint-Gobain	Bâtiment et matériaux de construction	3,49%	France
ASML Holding NV	Technologie	3,35%	Pays-Bas
Schneider Electric SE	Biens et services industriels	3,35%	France
Carrier Global Corp	Bâtiment et matériaux de construction	2,85%	USA
Airbus SE	Biens et services industriels	2,75%	Pays-Bas
UniCredit SpA	Banques	2,47%	Italie
Visa Inc	Biens et services industriels	2,31%	USA



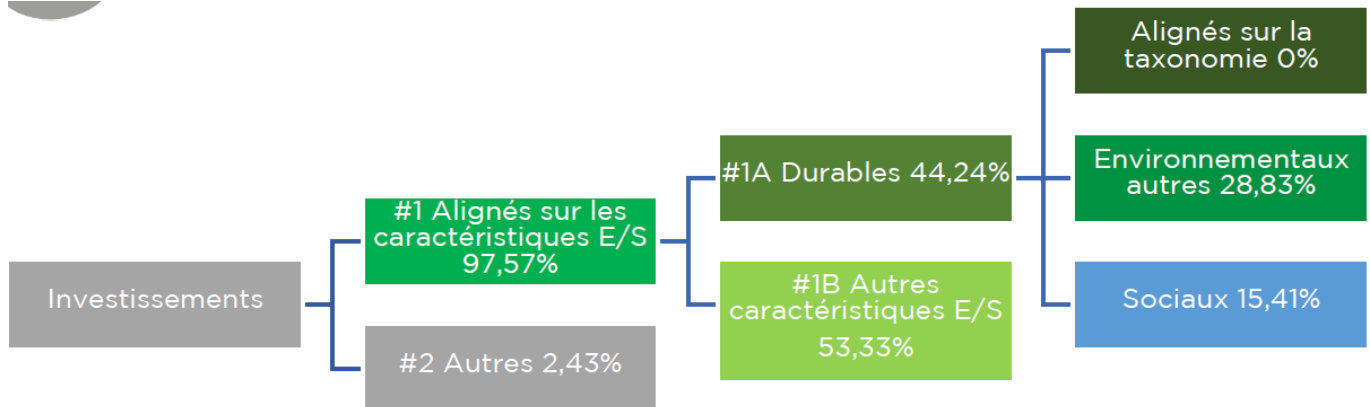
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

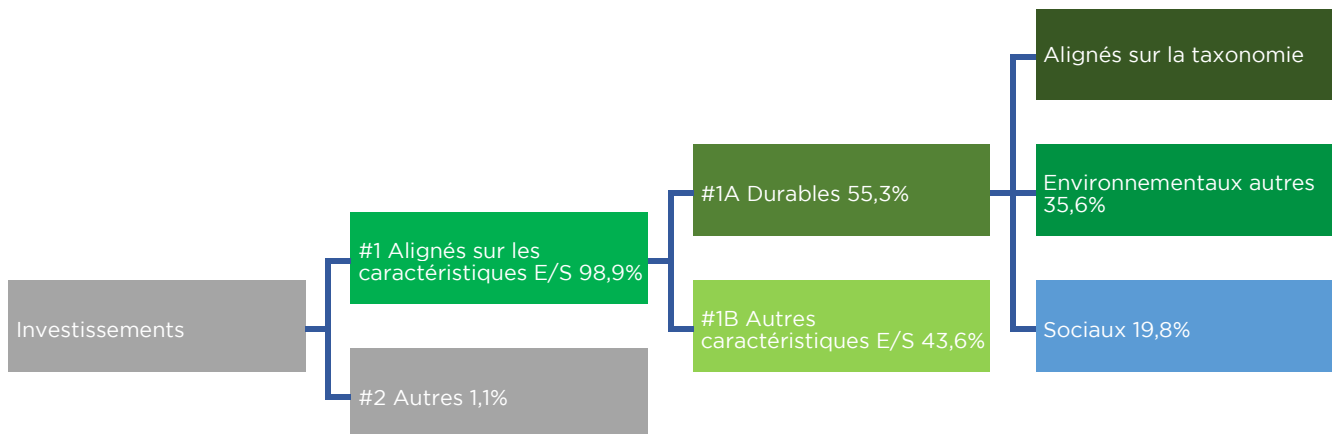
Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 98,9% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 55,3% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• Quelle était l'allocation des actifs ?

A fin 2022



A fin 2023



Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Biens et services industriels	15,77%
Banques	14,84%
Technologie	11,46%
Produits et services de consommation	9,67%
Obligations d'État	8,91%
Bâtiment et matériaux de construction	8,30%
Automobiles et équipementiers	7,90%
Santé	5,48%
Chimie	4,97%
Voyages et loisirs	2,43%
Médias	1,95%
Énergie	1,91%
Agroalimentaire, boisson et tabac	0,88%
Télécommunications	0,78%
Services financiers	0,53%
Matières premières	0,53%
Distribution	0,28%
Assurance	0,22%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

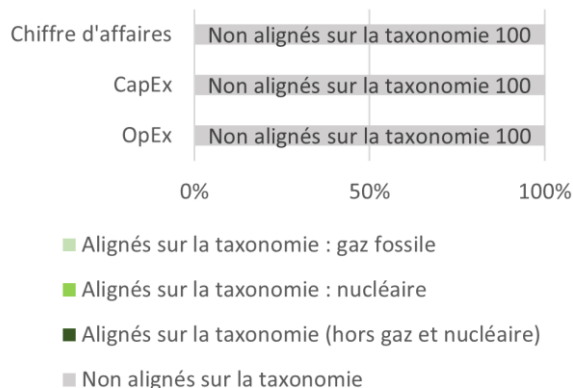
DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

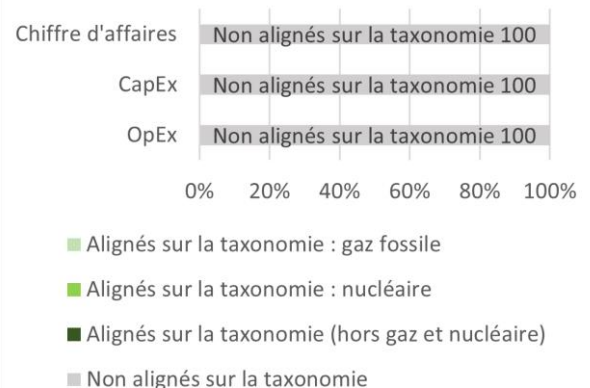
- Oui:
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 35,6% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 19,8% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2023, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ».

La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable s'est améliorée à travers différents éléments :

- Top 10 concentré sur des sociétés avec un chiffre d'affaires qui contribue de façon importante à la transition (exemple : Novo Nordisk >80%, Schneider Electric >80%)
- Entrées en portefeuille de sociétés à forte contribution
- Sorties ou allègement de société à impact plus mesuré (STM <50%)
- Déploiement de la taxonomie
- Amélioration de divers indicateurs de contribution positifs

Diverses campagnes d'engagement ont été menées afin de répondre aux 3 critères de l'investissement durable :

- Campagne liée à l'empreinte carbone : nous avons engagé avec diverses sociétés dont Air Liquide, société appartenant au top 5 du fonds, afin de piloter leur engagement SBTi au regard de la forte contribution à l'empreinte carbone du fonds
- Campagne CDP :
- Engagement réactif à la suite d'un momentum ESG en dégradation : nous avons engagé avec des sociétés en portefeuille à la suite d'une actualité négative telles que Novo Nordisk, Dassault Système.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST VALUE EUROPE

Identifiant d'entité juridique : 213800PZ1AEGO7TM1E35

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 40,9% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 24,1% <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social 16,8%
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	4,96/10
Exposition à la transition vers une économie durable	15,77% of revenus
% Exposition aux ODD	15,77% of revenus
Empreinte carbone	890
Intensité carbone	1 198
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Les données 2022 et 2023 ne sont pas comparables puisque ces dernières sont calculées sur une base trimestrielle.

Au titre de l'exercice 2023, la note de responsabilité affiche une stabilité, baissant légèrement de 5.03 à 4.96. Cette baisse s'explique principalement par l'entrée en portefeuille de Heineken dont la note est inférieure à 4 et au contraire la sortie de Bank of Ireland dont la note est supérieure à 6. Ces mouvements sont le reflet de nos convictions et de notre analyse fondamentale et financière.

La faible rotation du portefeuille (4 entrées et 6 sorties) implique une stabilité de l'exposition aux transitions durables (-0.6 point). La cession de Synlab, dont 90% du CA est exposé à la santé, participe à la très légère baisse de l'exposition totale du fonds aux transitions durables.

L'intensité carbone et l'empreinte carbone ont sensiblement augmenté avec l'implémentation du scope 3 dans les calculs par rapport à l'année précédente.

Aucune société appartenant à la liste Worst Offender n'est présente dans le portefeuille.

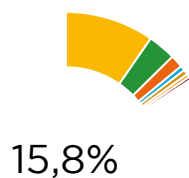
• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD (% de chiffre d'affaires)



7	9,6%	12	0,5%
3	3,0%	11	0,4%
9	1,4%	8	0,3%
6	0,5%		
Absence d'exposition		84,2%	

1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

-

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

La société Atos, à la suite de nombreuses controverses concernant la gouvernance, a vu sa notation ABA se dégrader et passer sous le seuil de 2 au cours de l'année 2023. Afin de respecter nos contraintes, l'exposition à la société Atos a donc été cédée.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	95%	36 998	100%	49 983
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	95%	9 540	100%	9 594
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	95%	375 102	100%	418 915
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale	T CO ₂	95%	415 902	100%	471 566
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /millions d'euros investis	95%	890	100%	604
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR million sales	95%	1 198	100%	927
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		16%	15%	12%	12%
PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable		93%	71%	98%	61%
PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE	GWh / EUR million sales	93%	0,7	98%	0,4
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		0%	0%	0%	0%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Water Emissions	0%		3%	6 575
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Hazardous Waste	48%	295 833	55%	9 139 970
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		96%	0%	100%	1%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		95%	17%	100%	17%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		54%	15%	48%	14%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		96%	41%	100%	41%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		96%	0%	100%	0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR mln sales	11%	1	6%	0
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		9%	0%	6%	0%
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies		34%	77	24%	33

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 29 décembre 2023 :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ISS A/S	Biens et services industriels	3,25%	Danemark
Nexans SA	Biens et services industriels	3,11%	France
ASR Nederland NV	Assurance	3,07%	Pays-Bas
Enel SpA	Services aux collectivités	2,99%	Italie
Leonardo SpA	Biens et services industriels	2,93%	Italie
Heineken NV	Agroalimentaire, boisson et tabac	2,85%	Pays-Bas
Subsea 7 SA	Énergie	2,74%	Norvège
Sanofi	Santé	2,72%	France
Euronext NV	Services financiers	2,70%	France
Novartis AG	Santé	2,65%	Suisse
Cie de Saint-Gobain	Bâtiment et matériaux de construction	2,65%	France
Intesa Sanpaolo SpA	Banques	2,61%	Italie
Anglo American PLC	Matières premières	2,57%	Royaume-Uni
Veolia Environnement SA	Services aux collectivités	2,56%	France
Publicis Groupe SA	Médias	2,54%	France

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2023).



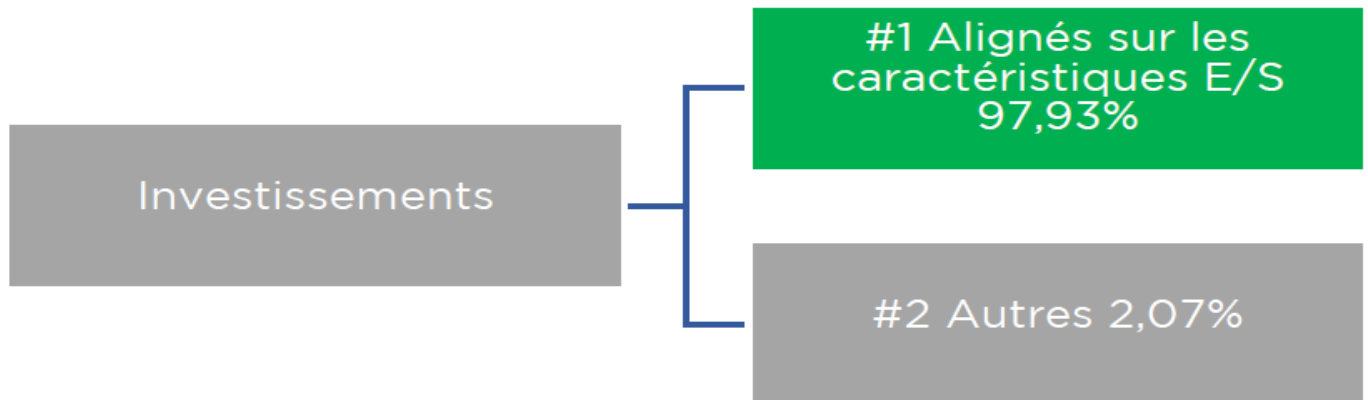
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

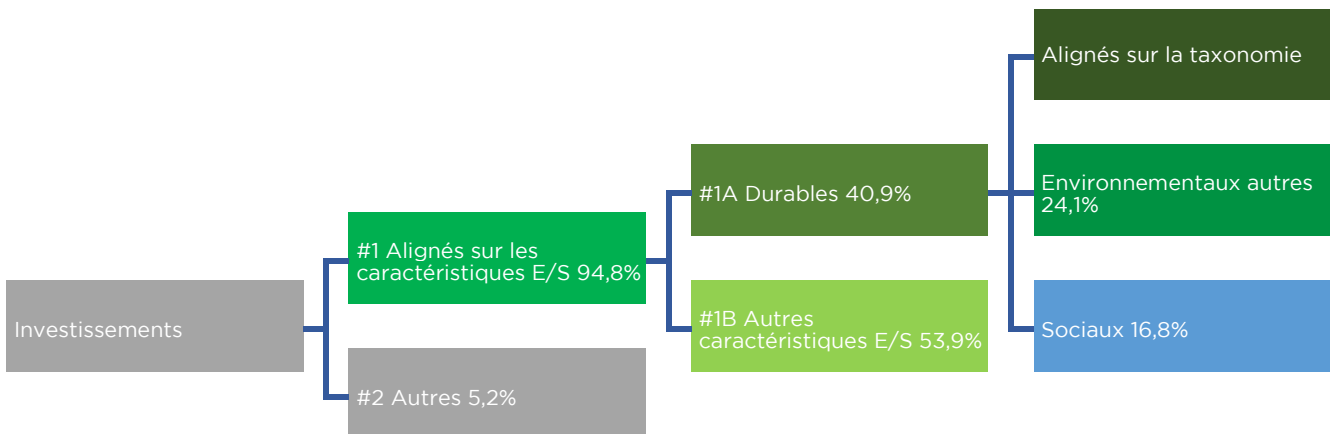
Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 94,8% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 40,9% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**

A fin 2022



A fin 2023



Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Biens et services industriels	18,23%
Banques	10,83%
Énergie	9,85%
Services aux collectivités	8,07%
Bâtiment et matériaux de construction	7,03%
Santé	6,58%
Agroalimentaire, boisson et tabac	5,35%
Médias	4,96%
Télécommunications	4,68%
Assurance	4,56%
Services financiers	2,70%
Matières premières	2,57%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	2,41%
Chimie	2,23%
Technologie	1,89%
Voyages et loisirs	1,78%
Produits et services de consommation	1,52%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- Du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- Des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- Des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

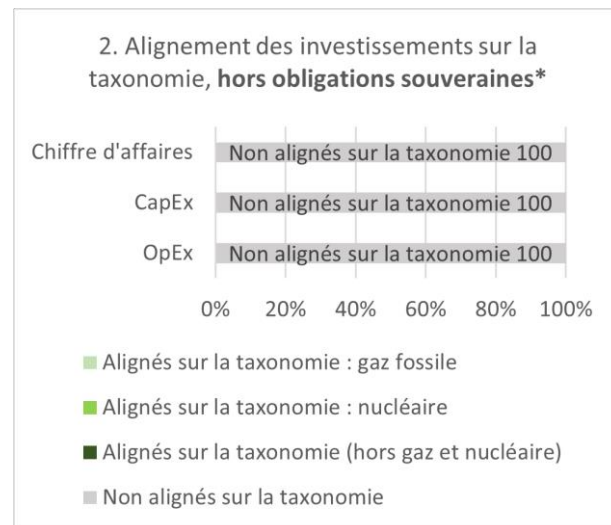
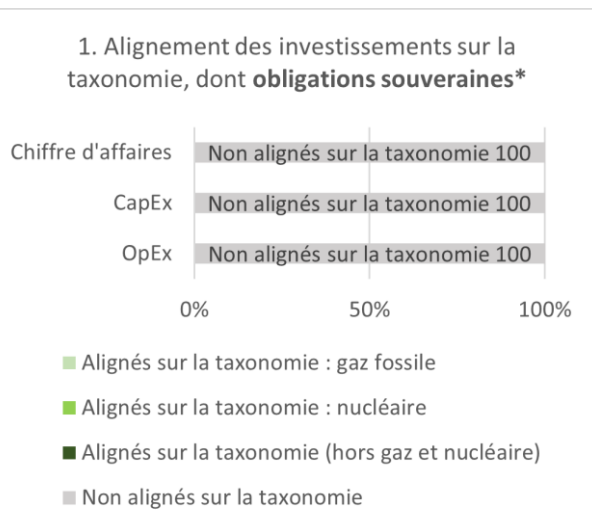
Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

- Oui:
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 24,1% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 16,8% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2023, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important.

La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable est restée globalement stable sur la période. L'entrée en portefeuille de Subsea 7 dont 20% du CA est exposé aux ODD et au contraire la cession de sociétés sans exposition (Prosieben, Metropole TV) participe à l'amélioration. La cession de Synlab, en raison d'un faible potentiel de revalorisation, a cependant contrebalancé les mouvements précédents.

En matière d'engagement, à la suite d'un nombre important d'actualités négatives sur les thèmes de la gestion des relations avec les franchisés et de la politique sociale qui en découle, ainsi que de la déforestation et de la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement au Brésil, nous avons ciblé Carrefour dans notre campagne d'engagement sur les dégradations de note de responsabilité.

Concernant la stratégie de développement de Carrefour et les polémiques autour des contraintes imposées à ses franchisés en termes de conditions d'achats ou de prestations externes trop élevées, la société a mis en avant l'attractivité de son modèle de franchises, qui représente la moitié de son chiffre d'affaires en France, et son statut de leader. Le groupe affiche une conquête nette positive chaque année, tendance en accélération récemment. Depuis son arrivée en 2018, le PDG de Carrefour a initié des changements dans la politique de franchises du groupe, en mettant notamment fin à une règle historique d'un seul magasin et d'un seul format par franchisé, offrant ainsi plus de liberté et de potentiel de développement à ses partenaires. Enfin, une nouvelle organisation a accompagné le changement de l'équipe de direction en France en 2023. Les activités ne sont désormais plus organisées par format. Une direction du développement commercial multiformat, ainsi qu'une direction des opérations regroupant d'un côté les magasins franchisés et de l'autre les magasins intégrés ont été créées. Carrefour passe donc d'une logique de format à une logique de gestion.

Concernant sa chaîne d'approvisionnement au Brésil, la société estime avoir rempli son obligation de traçabilité et assure qu'aucun achat de viande bovine ne provient des zones de déforestation. Le groupe a mis en place une géo-surveillance par satellites, ainsi qu'une plateforme de transparence forestière depuis fin 2023 qui vise à collecter tous les signalements sur des risques de non-conformité. Carrefour a ainsi déjà déréférencé plus d'une centaine de fermes au Brésil. Ce plan d'action nous paraît cohérent et adéquat. Il crédibilise la stratégie du groupe en apportant davantage de transparence sur ses approvisionnements, et en favorisant les fournisseurs qui réduisent les risques de déforestation, afin de répondre aux exigences de ses clients.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : DNCA INVEST BEYOND GLOBAL LEADERS

Identifiant d'entité juridique : 213800ZD91Y5YJCYVS87

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
<p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: 51,7%</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 6,2%</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 45,5%</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 44,0%</p>	<p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ... d'investissements durables</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif social</p> <p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</p>



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Le compartiment a été géré en tenant compte des principes responsables et durables et visait des émetteurs dotés d'une exposition significative en pourcentage de leurs revenus aux 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies avec un seuil minimum de 50% du chiffre d'affaires consolidé des entités détenues en portefeuille (hors liquidités, dérivés et compartiments Monétaires).

La stratégie a été orientée vers une économie bas carbone qui s'inscrit dans une démarche d'alignement avec une trajectoire de température limitée à 2°C à horizon 2100 et conduit à une empreinte carbone du portefeuille inférieure à celle de l'indice de référence.

Pour être éligibles à l'univers d'investissement, les émetteurs se sont conformés aux critères suivants sur une approche « positif/négatif » :

- Minimum de 5% du chiffre d'affaires exposés aux ODD, selon le cadre de la classification interne des Activités de Transition Durable (transition démographique, et/ou transition sanitaire, et/ou transition économique, et/ou transition de mode de vie et/ou transition écologique) telle que décrites ci-après,
- Note minimale de 4 sur 10 dans le domaine de la Responsabilité d'Entreprise (en tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (« PAI ») combinée à la politique d'exclusion, intégrant le principe « Ne pas nuire de manière significative » pour tout objectif environnemental ou social (voir ci-dessous)).
- Note minimale de 2 sur 10 en termes de gouvernance (pratiques de gouvernance d'entreprise).

Ainsi, le processus d'investissement et la sélection de titres qui en découle utilisent une notation interne en matière de responsabilité d'entreprise et de durabilité des entreprises basée sur une analyse extra-financière à travers un outil propriétaire développé en interne, avec la méthode "best in universe" (sélection de l'univers d'investissement basée sur les critères de responsabilité d'entreprise, sans tenir compte de l'activité sectorielle). Le compartiment a exclu tout émetteur ayant un score ABA inférieur à 4/10. Il est possible qu'il y ait eu un biais sectoriel.

En outre, le compartiment a appliqué la politique d'exclusion de la société de gestion.

Le compartiment n'a pas eu recours à un indice de référence dans le but d'atteindre l'objectif durable du compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité	Cible atteinte	Résultats 2022
Note Responsabilité ABA	5.88/10	Ok	5.45/10
Exposition à la transition vers une économie durable	70.11% de chiffre d'affaires	Ok	73.55% de chiffre d'affaires
% Exposition aux ODD	70.11% de chiffre d'affaires	Ok	73.55% de chiffre d'affaires
Empreinte carbone	213	Ok	33.3
Intensité carbone	742	Ok	97.09
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	Ok	0%

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Les données 2022 et 2023 ne sont pas comparables puisque ces dernières sont calculées sur une base trimestrielle.

L'équipe de gestion du fonds a changé en 2023 entraînant une forte rotation des valeurs en portefeuille (24 entrées et 31 sorties) ce qui appelle à la prudence quant à la comparabilité des données d'une année à l'autre. Ce changement n'a pas modifié l'objectif de durabilité initial du fonds.

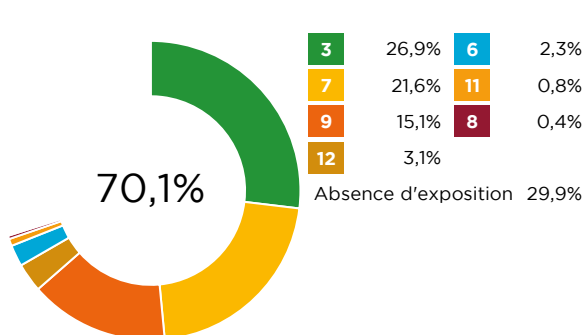
Au titre de l'exercice 2023, la note de responsabilité d'entreprise s'est légèrement améliorée sur la période et respecte l'engagement minimum (4/10). La gestion de conviction du portefeuille permet d'afficher un top 10 qui représente près de 43% du fonds. Ces principales convictions ressortent en majorité avec des notes élevées et avec de faible variation d'une année sur l'autre témoignant d'un risque maîtrisé ainsi que d'un momentum ESG stable (Exemple : TSMC 8,9/10, Novo Nordisk 6,3/10, Danaher 6/10, Iberdrola 6,8/10, Agilent 6,4/10).

L'exposition aux transitions durables a légèrement diminué (-3 points) et respecte l'engagement minimum (>50%). Ce résultat s'explique par la forte rotation des sociétés en portefeuille avec la cession de petites et moyennes entreprises souvent pure player dans leur secteur au profit de grandes sociétés plus diversifiées. Le niveau absolu reste néanmoins particulièrement élevé avec des sociétés qui affichent une exposition forte à la transition durable notamment dans le top 10 du fonds (Thermo Fischer 100%, Novo Nordisk >80%, Danaher >90%, Palo Alto 100%, Agilent >65%, Daiichi Sankyo 100%). Enfin le fonds a effectué un virage fort sur le thème des énergies renouvelables et de la transition écologique notamment aux Etats-Unis (entrée de First Solar, Nextera Energy, Xylem, Enphase Energy, SolarEdge Technologies) et en Europe (Iberdrola, EDPR).

L'intensité carbone et l'empreinte carbone ont sensiblement augmenté avec l'implémentation du scope 3 dans les calculs par rapport à l'année précédente. L'objectif reste néanmoins atteint avec des mesures inférieures à l'indice de référence sur lequel le scope 3 a également été intégré.

Aucune société appartenant à la liste Worst Offender n'est présente dans le portefeuille.

Exposition aux ODD (% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

- **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

La note minimale de 4 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise dans l'outil propriétaire ABA) est conforme à l'objectif de ne pas nuire de manière significative aux objectifs sociaux ou environnementaux. Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2023. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses. Enfin, certaines sociétés en portefeuille ayant fait l'objet de controverses non sévères ont fait l'objet de démarche d'engagement (exemple : Novo Nordisk sur l'utilisation de leurs médicaments, Dassault Systèmes sur les allégations Myanmar) avec des réponses satisfaisantes.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 4 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	99%	6 551	100%	180 284
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	99%	3 675	100%	40 637
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	99%	45 090	100%	1 407 521
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale	T CO ₂	99%	54 422	100%	1 610 279
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /millions d'euros investis	99%	213	100%	422
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR million sales	99%	742	100%	927
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		10%	8%	11%	11%
PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable		99%	76%	90%	64%
PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE	GWh / EUR million sales	99%	0,7	92%	0,6
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		3%	0%	0%	0%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Water Emissions	3%	28	1%	287 089
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Hazardous Waste	56%	237 644	45%	2 376 340
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		100%	0%	100%	1%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		99%	43%	100%	55%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		19%	4%	24%	11%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		100%	33%	100%	33%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		100%	0%	100%	0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR mln sales	14%	0	12%	23
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		14%	0%	12%	0%
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies		23%	3	10%	38

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 29 décembre 2023 :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2023).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Thermo Fisher Scientific Inc	Santé	5,43%	USA
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	Technologie	5,11%	Taiwan
Novo Nordisk A/S	Santé	4,80%	Danemark
Danaher Corp	Santé	4,37%	USA
Iberdrola SA	Services aux collectivités	4,36%	Espagne
Palo Alto Networks Inc	Technologie	4,25%	USA
Agilent Technologies Inc	Santé	4,01%	USA
Daiichi Sankyo Co Ltd	Santé	3,62%	Japon
HDFC Bank Ltd	Banques	3,55%	Inde
Westinghouse Air Brake Technologies Corp	Biens et services industriels	3,28%	USA
Xylem Inc/NY	Biens et services industriels	3,08%	USA
Deere & Co	Biens et services industriels	3,06%	USA
Prysmian SpA	Biens et services industriels	2,88%	Italie
AstraZeneca PLC	Santé	2,80%	Royaume-Uni
NextEra Energy Inc	Services aux collectivités	2,79%	USA



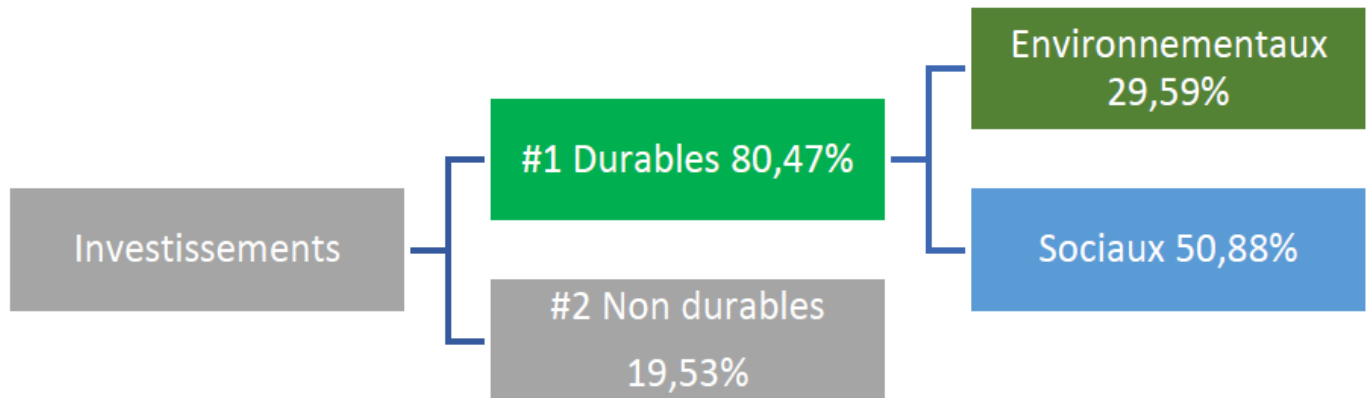
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

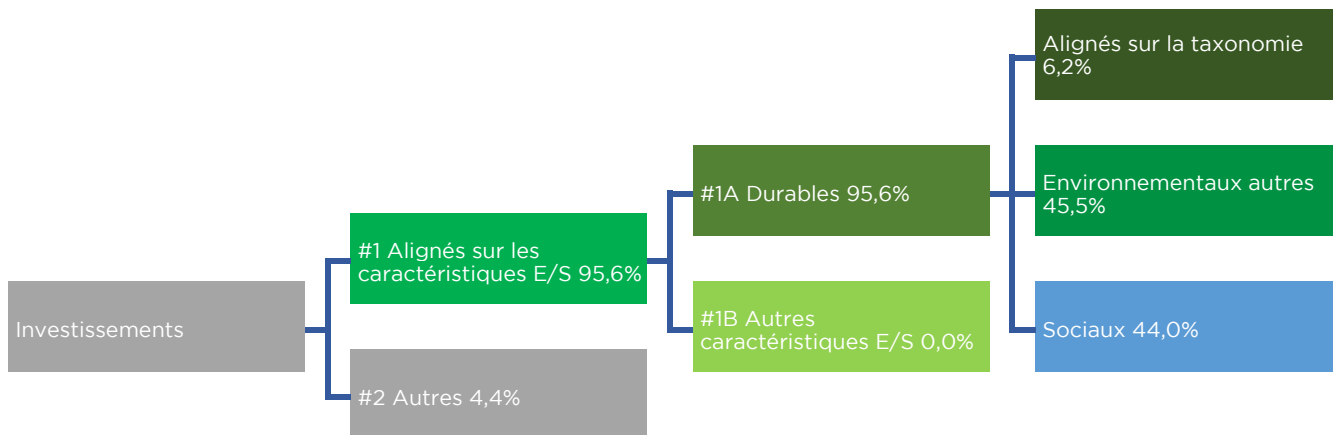
Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 95,6% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 95,6% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité. 100% des investissements du fonds (hors dérivés, liquidités et équivalent, fonds monétaires) étaient des investissements durables.

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**

A fin 2022



A fin 2023



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Santé	26,39%
Biens et services industriels	22,16%
Technologie	14,34%
Services aux collectivités	9,68%
Énergie	6,81%
Chimie	4,71%
Banques	3,55%
Bâtiment et matériaux de construction	2,79%
Agroalimentaire, boisson et tabac	2,55%
Télécommunications	2,12%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

• Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental ont-ils été alignés sur la taxonomie de l'UE ?

$\sum_{i=1}^n$ Poids de l'investissement durable i × proportion du chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) i

Avec :

- Proportion du chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (taxonomie alignée) i obtenu directement auprès de l'entreprise bénéficiaire i (rapport de développement durable, rapport annuel).
- Poids de l'investissement durable i : % du total des actifs sous gestion de l'entreprise détenue i définie comme durable selon la réglementation européenne (bonne gouvernance + DNSH + contribution positive).

En ce qui concerne la ventilation, veuillez trouver les informations ci-dessous (lorsqu'elles sont disponibles au niveau de l'entreprise bénéficiaire) :

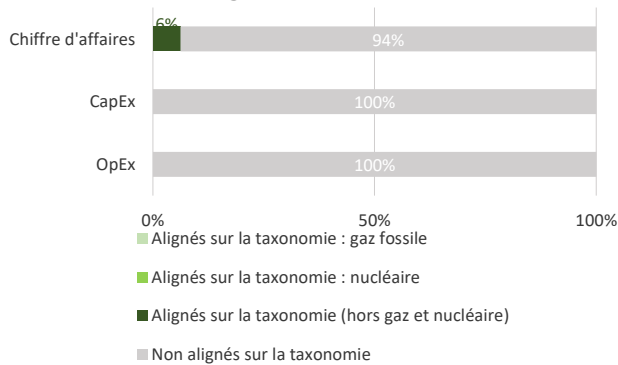
Atténuation 5,1% / Adaptation 0% / Non disponible au niveau de l'entreprise bénéficiaire 1,1%

• Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

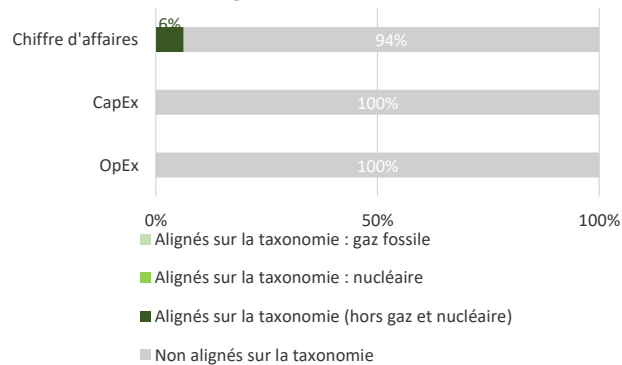
- Oui:
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Aucune société détenue dans le portefeuille n'a communiqué de chiffre d'affaires aligné sur le gaz fossile ou le nucléaire

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **La conformité des investissements à la taxonomie a-t-elle fait l'objet d'une assurance de la part des auditeurs ou d'une revue par des tiers ?**

La conformité des investissements à la taxonomie n'a pas fait l'objet d'une assurance de la part d'un tiers.

- **Comment les informations équivalentes ont-elles été obtenues directement auprès des entreprises bénéficiaires ou auprès de fournisseurs tiers ?**

L'ensemble des chiffres taxonomie proviennent des rapports annuels de sociétés (pas de providers externes).

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La proportion d'investissements réalisés dans les activités habilitantes est de 2,1% et de 0% pour les activités transitoires. Les 4.1% restants dans l'alignement total ne sont pas catégorisés dans les rapports annuels fournis par les sociétés concernées.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas de chiffre l'année précédente donc aucune base de comparaison.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 45,5% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 44,0% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments étaient inclus dans la catégorie « #2 Non durables » et n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique à titre de couverture uniquement (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif de d'investissement durable au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La première étape consiste à exclure les entreprises présentant des risques élevés en matière de responsabilité d'entreprise (note minimale de 4/10 dans le modèle propriétaire ESG). Cette sélection répond aux conditions du label ISR français ;
- La deuxième étape est basée sur la sélection de sociétés identifiées comme répondant à la stratégie durable du compartiment ;
- La troisième étape consiste à construire un portefeuille en fonction d'une analyse fondamentale, de la liquidité et de la valorisation des entreprises considérées.

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres ;
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants ;
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale ;
- Notation globale de La qualité ESG.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique) ;
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 4 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social ;

Tous les investissements dans cette classe d'actifs font l'objet d'une analyse approfondie de ces dimensions et d'une notation qui est prise en compte dans la décision d'investissement.

En outre, DNCA Finance a mis en œuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Le compartiment DNCA Invest Beyond Global Leaders respecte tous les critères du label ISR français, tels que :

- Définir explicitement La stratégie ESG et mesurer le résultat de la mise en oeuvre de cette stratégie ;
- La mise en place d'une politique générale de vote et de moyens cohérents avec les objectifs du compartiment ;
- Contrôler en interne le respect des règles de gestion des portefeuilles ISR et les décrire clairement aux investisseurs : les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du compartiment (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques de durabilité, gestion des impacts négatifs, etc.)
- sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité) ;
- Suivi de la performance ESG d'émetteurs sélectionnés.

Toutes les informations sur les sources externes d'information utilisées dans l'analyse ESG, les contrats signés avec les tiers et la méthodologie d'utilisation des données externes sont fournies, ainsi que les informations disponibles sur les ressources humaines dédiées en interne à l'analyse ESG.

Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté ici.

Au titre de l'exercice 2023, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ».

La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable est élevée grâce à différents éléments :

- Top 10 concentré sur des sociétés avec un chiffre d'affaires qui contribue de façon importante à la transition (exemple : Thermo Fischer 100%, Novo Nordisk >80%, Danaher >90%, Palo Alto 100%, Agilent >65%, Daiichi Sankyo 100%)
- Entrée en portefeuille de sociétés à forte contribution sur la transition écologique (entrée de First Solar, Nextera Energy, Xylem, Enphase Energy, SolarEdge Technologies, Iberdrola, EDPR).
- Déploiement de la taxonomie
- Amélioration de divers indicateurs de contribution positifs (exemple : personnes ayant bénéficié d'un programme d'accessibilité en hausse grâce à HDCF et Astrazeneca, nombre de patients soignés en hausse grâce à l'investissement dans Astrazeneca, augmentation de l'eau évitée grâce à l'investissement dans Veralto et hausse des énergie renouvelables financées grâce aux investissements décrits ci-dessus).

Diverses campagnes d'engagement ont été menées afin de répondre aux 3 critères de l'investissement durable :

- Campagne liée à l'empreinte carbone : nous avons engagé avec diverses sociétés dont Air Liquide, société appartenant au fonds, afin de piloter son engagement SBTi au regard de la forte contribution à l'empreinte carbone du fonds
- Campagne signature UNGC : nous avons engagé avec diverses sociétés notamment les sociétés non européennes présentes dans le fonds afin de les inciter à devenir signataire des UNGC (Agilent, CSL, Deere&Co, Enphase Energy, Fanuc, First Solar, HDFC, Keyence, Nextera, Palo Alto, Solar Edge et TSMC)
- Engagement réactif à la suite d'un momentum ESG en dégradation : nous avons engagé avec des sociétés en portefeuille à la suite d'une actualité négative telles que Novo Nordisk et Dassault Système.

Au global, l'objectif environnemental a significativement augmenté autour de 51% (+21 points) tandis que l'objectif social a baissé vers 44% (-7 points) en conséquence des changements décrits ci-dessus.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST CONVERTIBLES

Identifiant d'entité juridique : 213800Y2A55IZ622EN50

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 43,5% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 31,4% <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social 12,1% <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	5,42/10
Exposition à la transition vers une économie durable	24,11% of revenus
% Exposition aux ODD	24,11% of revenus
Empreinte carbone	471
Intensité carbone	761
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Les données 2022 et 2023 ne sont pas comparables puisque ces dernières sont calculées sur une base trimestrielle.

La note de responsabilité ABA du fonds a progressé dans le courant de l'année en passant de 5,24/10 fin 2022 à 5,42/10 fin 2023. Cette évolution favorable de la notation s'explique notamment par le renforcement de pondération sur la société Cellnex (notation >6) et l'intégration à la sélection de la société SPIE (notation ~5,5). L'exposition aux transitions durables a légèrement augmenté grâce à la présence de sociétés fortement contributives dans le TOP 10 du portefeuille (Schneider Electric, Prysmian, SPIE, STMicroelectronics, NEOEN). L'intensité carbone et l'empreinte carbone ont sensiblement augmenté avec l'implémentation du scope 3 dans les calculs par rapport à l'année précédente. L'objectif reste néanmoins atteint avec des mesures inférieures à l'indice de référence sur lequel le scope 3 a également été intégré. Aucune société appartenant à la liste Worst Offender n'est présente dans le portefeuille.

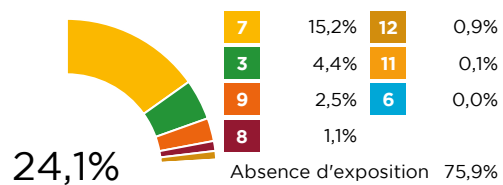
• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD (% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2023. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses.

La société ATOS n'a pas réussi à redresser son profil de croissance et de rentabilité et souffre d'une dégradation marquée de la confiance des investisseurs. Le groupe doit notamment faire face à des plaintes de communications trompeuses et de corruption qui a abouti à une dégradation de la notation ABA : sous le seuil de 2. Une sortie de la position a été réalisée dans le cadre de ce changement du cas d'investissement et de notation.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	94%	30 934	89%	473
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	94%	5 891	89%	106
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	94%	121 020	89%	2 615
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale	T CO ₂	94%	155 812	89%	3 190
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /millions d'euros investis	94%	471	89%	445
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR million sales	94%	761	90%	792
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		11%	7%	10%	10%
PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable		89%	70%	89%	73%
PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE	GWh / EUR million sales	91%	0,5	89%	0,4
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		3%	0%	0%	0%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Water Emissions	5%	29	0%	
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Hazardous Waste	55%	1 096 187	53%	1 074 214
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		94%	0%	90%	0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		94%	26%	90%	19%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		21%	17%	20%	6%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		94%	42%	90%	41%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		94%	0%	90%	0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR mln sales	7%	1	1%	0
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		6%	0%	1%	0%
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies		38%	154	23%	2

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 29 décembre 2023 :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Cellnex Telecom SA	Télécommunications	6,08%	Espagne
Schneider Electric SE	Biens et services industriels	4,51%	France
Nexi SpA	Biens et services industriels	4,21%	Italie
Prysmian SpA	Biens et services industriels	3,60%	Italie
International Consolidated Airlines Group SA	Voyages et loisirs	3,30%	Espagne
Fnac Darty SA	Distribution	3,28%	France
ams-OSRAM AG	Technologie	3,20%	Suisse
Neoen SA	Services aux collectivités	3,07%	France
Elis SA	Biens et services industriels	2,88%	France
Safran SA	Biens et services industriels	2,84%	France
SPIE SA	Bâtiment et matériaux de construction	2,80%	France
Pirelli & C SpA	Automobiles et équipementiers	2,78%	Italie
Fomento Economico Mexicano SAB de CV	Agroalimentaire, boisson et tabac	2,72%	Pays-Bas
STMicroelectronics NV	Technologie	2,58%	Pays-Bas
Edenred	Biens et services industriels	2,55%	France

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2023).



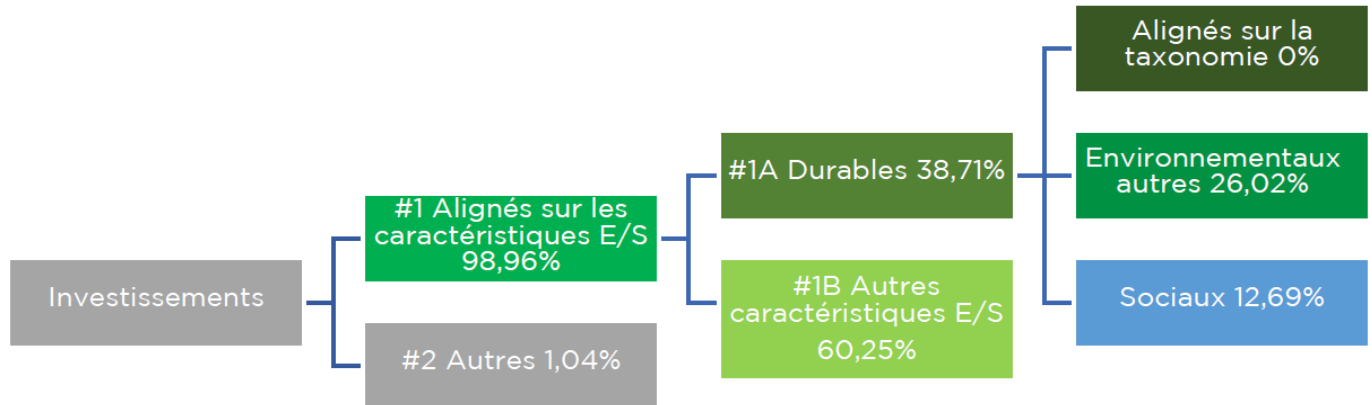
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

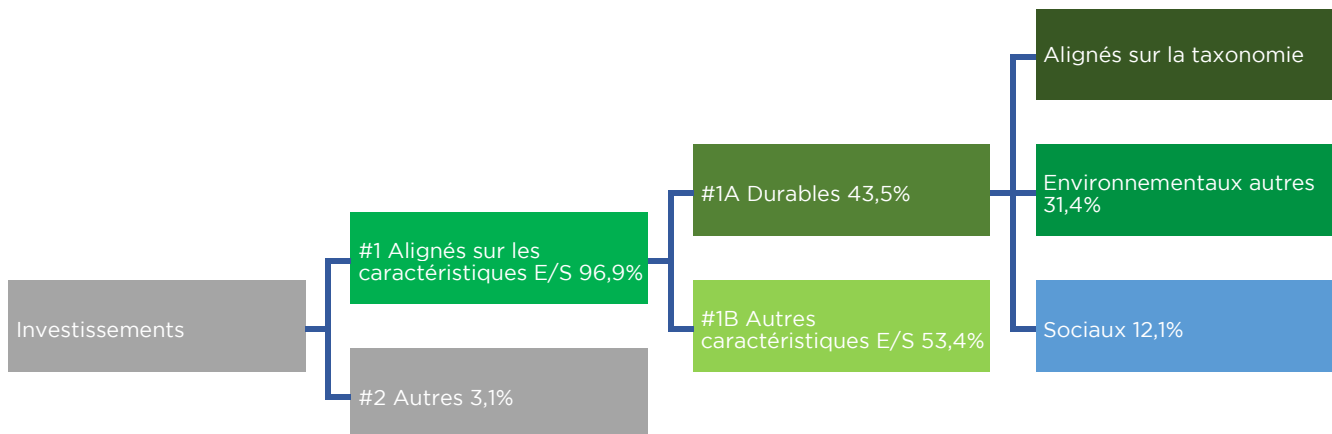
Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 96,9% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 43,5% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**

A fin 2022



A fin 2023



Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Biens et services industriels	20,59%
Technologie	14,93%
Voyages et loisirs	11,21%
Télécommunications	6,08%
Automobiles et équipementiers	5,61%
Distribution	5,44%
Services aux collectivités	4,61%
Énergie	4,35%
Bâtiment et matériaux de construction	4,32%
Produits et services de consommation	3,07%
Agroalimentaire, boisson et tabac	2,72%
Matières premières	2,05%
Santé	1,99%
Services financiers	1,90%
Banques	1,60%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

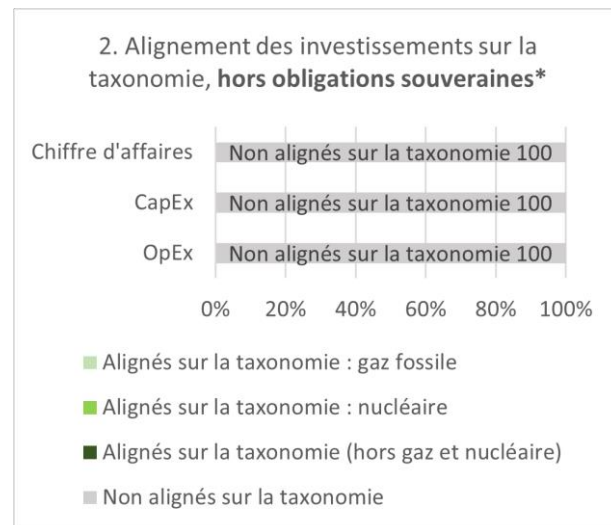
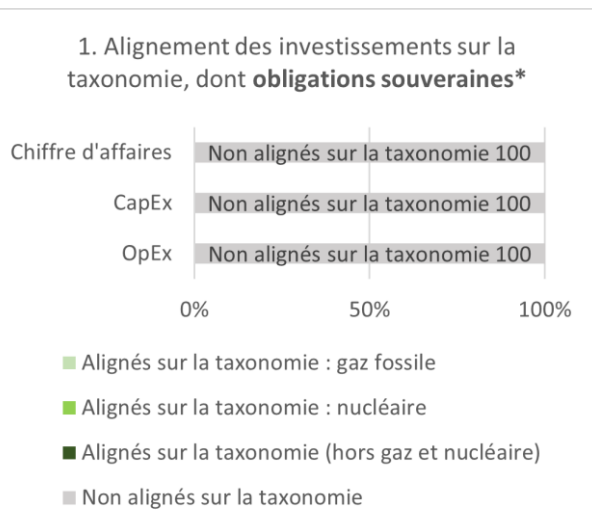
Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

- Oui:
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 31,4% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 12,1% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2023, à l'exception d'Atos, plus de 20% des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ». En termes de contributions positives, la contribution en objectif social est restée stable tandis que la contribution en objectif environnemental a augmenté de 3 points. Cette amélioration provient notamment de l'intégration de la société SPIE.

La société SPIE a procédé à un placement primaire convertible qui a été souscrite par le fonds. La qualité du cas d'investissement (valorisation, dynamiques sous-jacentes,...) ainsi que sa notation ABA ont confirmé l'intérêt du titre au sein de la sélection. Le groupe SPIE est un acteur engagé sur les sujets de la taxonomie. Il a constaté une amélioration de son alignement grâce notamment à l'inclusion du nucléaire dans le périmètre. Par ailleurs, le groupe laisse une place matérielle de son actionnariat à ses salariés qui sont désormais le premier actionnaire de la société (>7%). Il y a donc un meilleur alignement des intérêts. Cette configuration n'est visible que chez 7 sociétés au sein du SBF 120.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST MIURI

Identifiant d'entité juridique : 213800PM97Z52BYY9A41

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 47,9% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 41,7% <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social 6,3%
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables 	



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	5,31/10
Exposition à la transition vers une économie durable	19,73% of revenus
% Exposition aux ODD	19,73% of revenus
Empreinte carbone	829
Intensité carbone	1 341
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Les données 2022 et 2023 ne sont pas comparables puisque ces dernières sont calculées sur une base trimestrielle.

Note en amélioration passant de 4.81 à 5.31 avec une amélioration sur le % du CA sur des titres à la transition vers une économie durable. La rotation du portefeuille explique en partie ce résultat. 4 valeurs ont été cédées affichaient d'ailleurs une note inférieure à la moyenne globale du portefeuille. De plus, la gestion de conviction du portefeuille permet d'afficher un top 10 qui représente plus de 40% du fonds. Ces principales convictions ressortent en grande majorité avec des notes élevées, relatives sur la note moyenne du portefeuille et avec de faible variation d'une année sur l'autre témoignant d'un risque maîtrisé ainsi que d'un momentum ESG stable. L'exposition aux transitions durables a légèrement augmenté et respecte l'engagement minimum (>50%). Ce résultat s'explique par l'amélioration de la transparence des entreprises, l'implémentation de la taxonomie et l'intégration de certaines valeurs avec une exposition forte (exemple : RELX dans le secteur de l'éducation). L'intensité carbone et l'empreinte carbone ont sensiblement augmenté avec l'implémentation du scope 3 dans les calculs par rapport à l'année précédente. L'objectif reste néanmoins atteint avec des mesures inférieures à l'indice de référence sur lequel le scope 3 a également été intégré. Aucune société appartenant à la liste Worst Offender n'est présente dans le portefeuille.

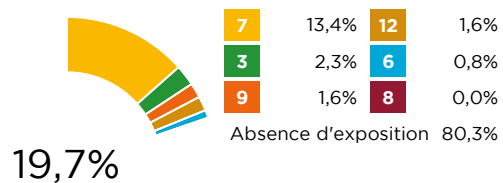
• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD (% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2023. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses. Enfin, certaines sociétés en portefeuille ayant fait l'objet de controverses non sévères ont fait l'objet de démarche d'engagement (exemple : Novo Nordisk sur l'utilisation de leurs médicaments, Dassault Systèmes sur les allégations Myanmar) avec des réponses satisfaisantes.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	91%	23 411		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	91%	5 231		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	91%	218 643		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale	T CO ₂	91%	237 425		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /millions d'euros investis	91%	829		
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR million sales	93%	1 341		
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		13%	11%		
PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable		93%	67%		
PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE	GWh / EUR million sales	93%	0,7	0%	0
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		0%	0%		
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Water Emissions	0%			
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Hazardous Waste	55%	357 197		
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		93%	0%		
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		93%	5%		
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		38%	8%		
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		93%	42%		
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		93%	0%		
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR mln sales	9%	0		
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		5%	0%		
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies		61%	109		

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 29 décembre 2023 :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
France Treasury Bill BTF	Obligations d'État	9,54%	France
Stellantis NV	Automobiles et équipementiers	3,91%	Pays-Bas
Cie de Saint-Gobain	Bâtiment et matériaux de construction	3,84%	France
Vinci SA	Bâtiment et matériaux de construction	3,57%	France
Publicis Groupe SA	Médias	3,52%	France
ASML Holding NV	Technologie	3,21%	Pays-Bas
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	Produits et services de consommation	3,20%	France
CRH PLC	Bâtiment et matériaux de construction	2,83%	USA
Deutsche Telekom AG	Télécommunications	2,11%	Allemagne
STMicroelectronics NV	Technologie	2,05%	Pays-Bas
Airbus SE	Biens et services industriels	1,95%	Pays-Bas
SAP SE	Technologie	1,95%	Allemagne
Air Liquide SA	Chimie	1,84%	France
Novo Nordisk A/S	Santé	1,80%	Danemark
BNP Paribas SA	Banques	1,79%	France

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2023).



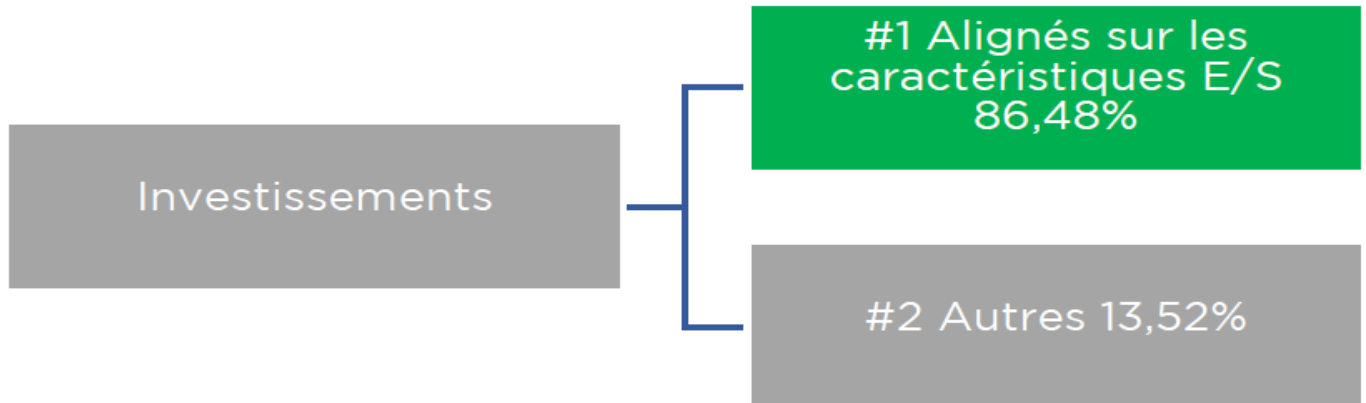
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

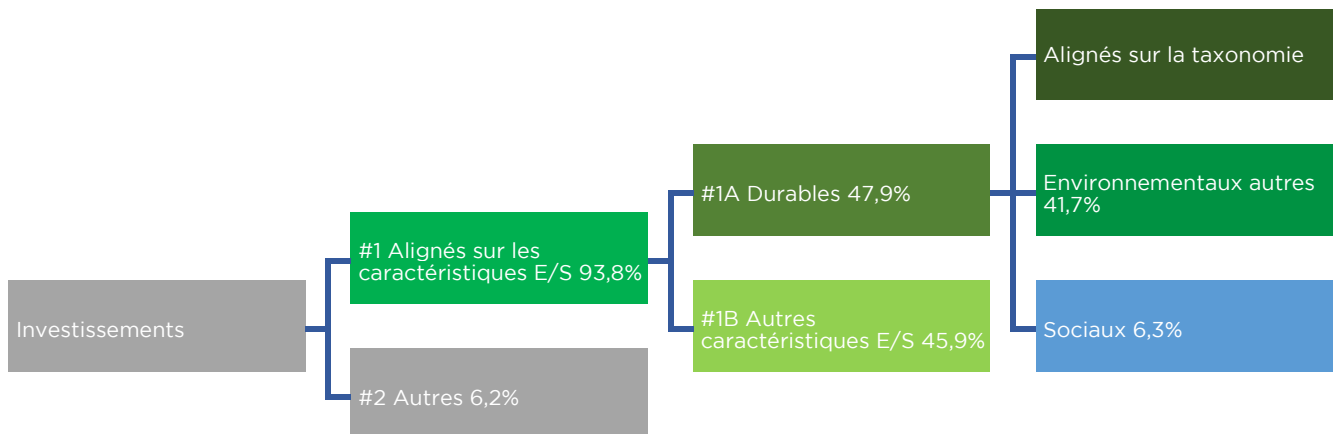
Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 93,8% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 47,9% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**

A fin 2022



A fin 2023



Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Bâtiment et matériaux de construction	10,24%
Obligations d'État	9,54%
Technologie	9,03%
Automobiles et équipementiers	5,08%
Produits et services de consommation	4,93%
Banques	3,54%
Médias	3,52%
Énergie	2,19%
Services aux collectivités	2,18%
Télécommunications	2,10%
Biens et services industriels	1,91%
Chimie	1,82%
Santé	1,78%
Assurance	1,42%
Services financiers	0,20%
Distribution	0,08%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

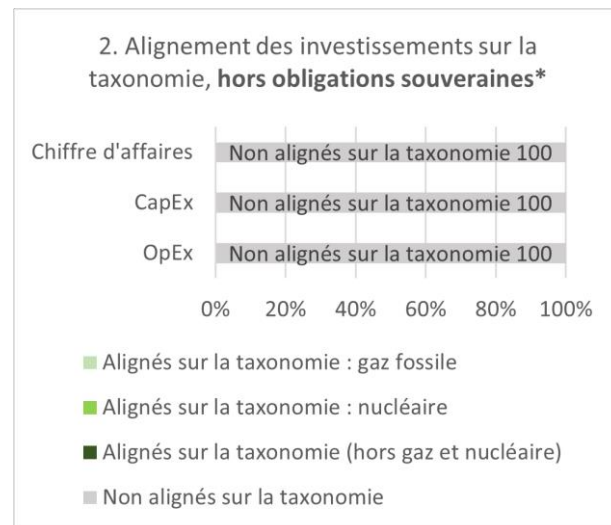
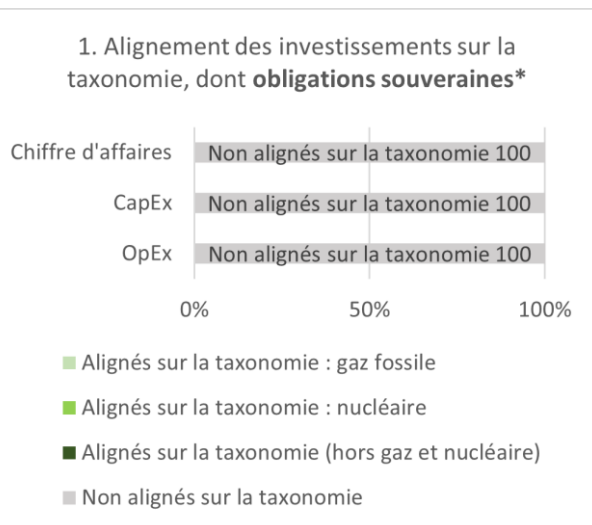
Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

- Oui:
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 41,7% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 6,3% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2023, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ».

La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable s'est améliorée à travers différents éléments :

- Top 10 concentré sur des sociétés avec un chiffre d'affaires qui contribue de façon importante à la transition (exemple : Novo Nordisk >80%, Schneider Electric >80%)
- Entrées en portefeuille de sociétés à forte contribution (, RELX >60%)
- Sorties ou allègement de société à impact plus mesuré (STM <50%)
- Déploiement de la taxonomie
- Amélioration de divers indicateurs de contribution positifs

Diverses campagnes d'engagement ont été menées afin de répondre aux 3 critères de l'investissement durable :

- Campagne liée à l'empreinte carbone : nous avons engagé avec diverses sociétés dont Air Liquide, société appartenant au top 5 du fonds, afin de piloter leur engagement SBTi au regard de la forte contribution à l'empreinte carbone du fonds
- Campagne CDP :

Engagement réactif à la suite d'un momentum ESG en dégradation : nous avons engagé avec des sociétés en portefeuille à la suite d'une actualité négative telles que Novo Nordisk, Dassault Système.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST SRI NORDEN EUROPE

Identifiant d'entité juridique : 213800WCBMUST9I6SI72

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 52,3% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 19,8%<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social 32,5%
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	5,38/10
Exposition à la transition vers une économie durable	39,23% of revenus
% Exposition aux ODD	39,23% of revenus
Empreinte carbone	163
Intensité carbone	541
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Les données 2022 et 2023 ne sont pas comparables puisque ces dernières sont calculées sur une base trimestrielle.

La note ABA du fonds a marginalement diminué cette année de 5.5 à 5.4, en partie impactée par l'augmentation de notre exposition à des sociétés telles que Musti (4.7, en cours d'OPA) et BoneSupport (4.3).

En termes de contribution positive, nous avons augmenté notre exposition à un des acteurs de la transition énergétique (NKT, 5.5 en ABA), au leader des traitements contre le diabète et l'obésité (Novo Nordisk, 6.4) et à une société d'instrumentation (Vaisala, 7.2).

Merck Kgaa (3.9) en revanche est sortie de notre top 5.

Le pourcentage d'exposition aux ODD a augmenté de 37.5% à 39.2%.

Nous demeurons intransigeants et maintenons notre exposition à 0% vis-à-vis des « *Worst Offenders* ».

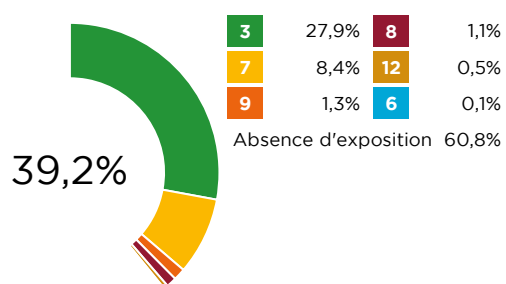
• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD (% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

-

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. Nous avons sorti de notre portefeuille Cint (notamment pour des raisons de gouvernance) et DSM (enquête sur le « cartel du parfum ») et une potentielle entente sur les prix).

Aucune de nos positions n'a une note ABA inférieure à 2.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions au sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	90%	1 862	100%	45 183
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	90%	1 552	100%	7 249
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	90%	65 269	100%	424 140
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale	T CO ₂	90%	68 705	100%	459 088
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /millions d'euros investis	90%	163	100%	612
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR million sales	93%	541	100%	902
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		0%	0%	8%	8%
PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable		77%	67%	98%	57%
PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE	GWh / EUR million sales	77%	0,1	99%	0,4
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		0%	0%	1%	1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Water Emissions	2%	85	6%	19 452
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Hazardous Waste	42%	338 360	54%	5 163 702
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		90%	0%	100%	0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		87%	24%	100%	10%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		24%	18%	36%	12%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		90%	41%	100%	40%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		93%	0%	100%	0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR mln sales	3%	0	2%	0
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		3%	0%	2%	0%
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies		25%	11	28%	9

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 29 décembre 2023 :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Novo Nordisk A/S	Santé	9,10%	Danemark
NKT A/S	Biens et services industriels	6,95%	Danemark
AstraZeneca PLC	Santé	6,54%	Royaume-Uni
Tryg A/S	Assurance	6,09%	Danemark
Flutter Entertainment PLC	Voyages et loisirs	4,84%	Irlande
Musti Group Oyj	Distribution	4,57%	Finlande
Atlas Copco AB	Biens et services industriels	3,78%	Suède
BoneSupport Holding AB	Santé	3,60%	Suède
ASML Holding NV	Technologie	3,49%	Pays-Bas
Sartorius Stedim Biotech	Santé	3,37%	France
Symrise AG	Chimie	3,37%	Allemagne
NCAB Group AB	Technologie	2,88%	Suède
Kingspan Group PLC	Bâtiment et matériaux de construction	2,73%	Irlande
IMCD NV	Chimie	2,73%	Pays-Bas
Harvia Oyj	Produits et services de consommation	2,50%	Finlande

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2023).



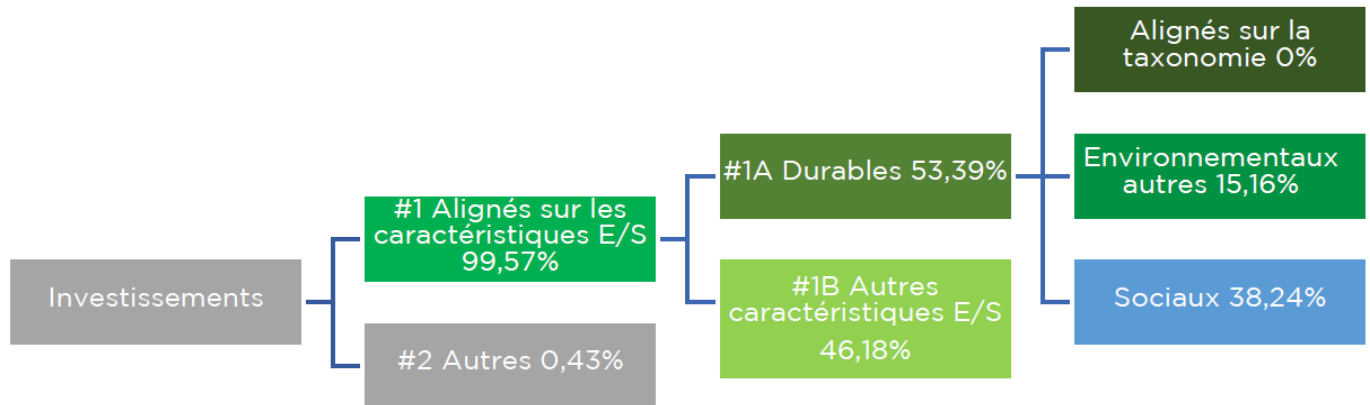
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

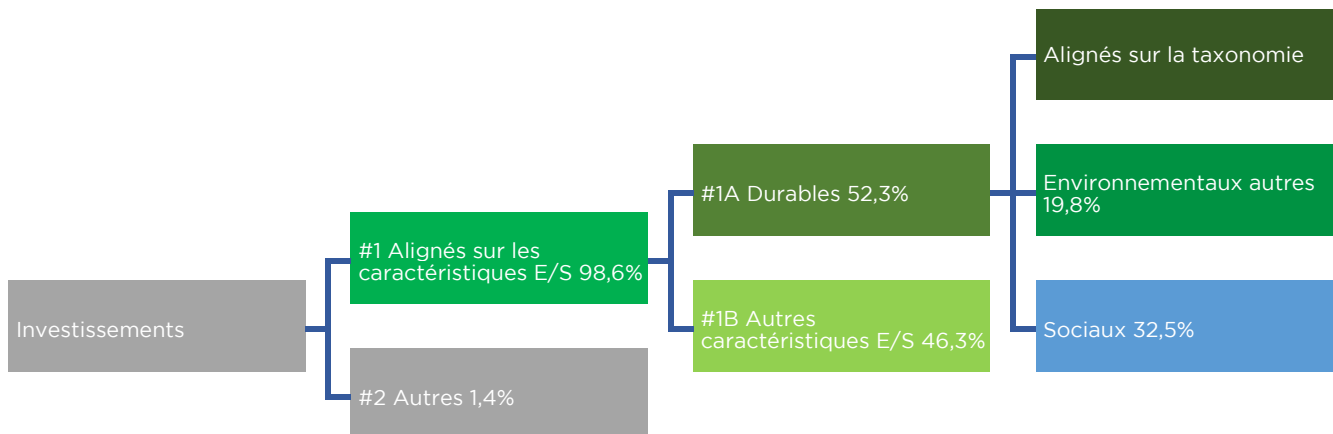
Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 98,6% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 52,3% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• Quelle était l'allocation des actifs ?

A fin 2022



A fin 2023



Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Santé	30,30%
Biens et services industriels	20,42%
Technologie	11,26%
Produits et services de consommation	7,93%
Assurance	6,85%
Chimie	6,10%
Voyages et loisirs	4,84%
Distribution	4,57%
Bâtiment et matériaux de construction	4,11%
Immobilier	3,47%
Agroalimentaire, boisson et tabac	0,00%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- Du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- Des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- Des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

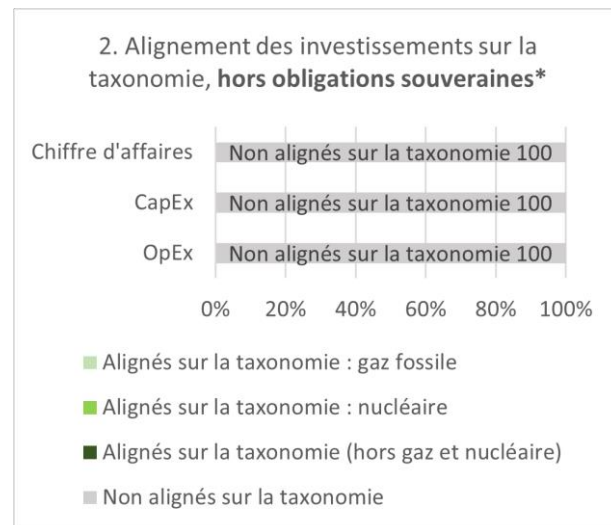
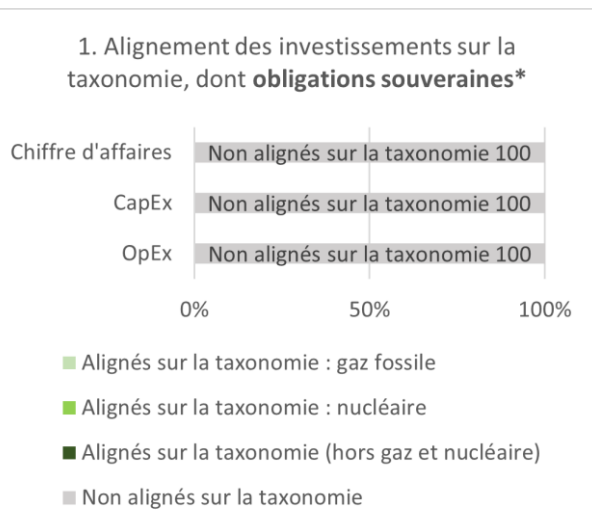
Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

- Oui:
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 19,8% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 32,5% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2023, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ».

La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable s'est améliorée à travers la construction du portefeuille :

- Top 10 concentré sur des sociétés avec un chiffre d'affaires qui contribue de façon importante à la transition (exemple : Novo Nordisk >80%, Astra Zeneca >80%, BoneSupport >90%)

Au global l'objectif environnemental s'est amélioré autour de 39%.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST SÉRÉNITÉ PLUS

Identifiant d'entité juridique : 213800FU9UNMW5ZMZ196

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 53,2% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 22,4% <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social 30,8%
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et la sélection qui en résulte tiennent compte de la notation interne relative à la responsabilité des émetteurs publics, comme le pays, sur la base d'une analyse extra-financière effectuée à l'aide d'un outil propriétaire développé en interne par la Société de gestion, avec une méthode d'approche de notation minimale.

Le processus d'investissement appliqué au Compartiment repose sur une sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, notamment en excluant les émetteurs présentant un profil de risque élevé en termes de responsabilité d'entreprise ou de notation du pays (notamment une note inférieure à 2/10 dans l'outil propriétaire ESG).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	4,88/10
Exposition à la transition vers une économie durable	15,51% of revenus
% Exposition aux ODD	15,51% of revenus
Empreinte carbone	471
Intensité carbone	905
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics basé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de ressources.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille dans les normes internationales offensives sur la base de plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs publics au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité	
Notation ABA publique	5,41/10	
Profil « Climat » / Mix Energétique	Bio et déchets	9,22%
	Renouvelable	3,98%
	Hydraulique	2,49%
	Géothermie	2,29%
	Nucléaire	9,52%
	Gaz naturel	35,12%
	Pétrole brut et GNL	33,82%
Charbon	3,57%	
Tourbe	0,00%	
Intensité carbone	221	
% dans les normes internationales offensives	0%	

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Les données 2022 et 2023 ne sont pas comparables puisque ces dernières sont calculées sur une base trimestrielle.

Au titre de l'exercice 2023, la note de responsabilité d'entreprise est restée stable sur la période et respecte l'engagement minimum (2/10). Malgré le grand nombre d'obligations sorties du portefeuille (naturellement, par leur arrivée à maturité) et en parallèle le grand nombre d'entrées, d'une part en termes d'émetteurs la rotation est moindre, et d'autre part l'équipe de gestion s'est attelée à conserver, dans ses choix d'investissement, une discipline active à cet égard.

Aucune société appartenant à la liste Worst Offender n'est présente dans le portefeuille.

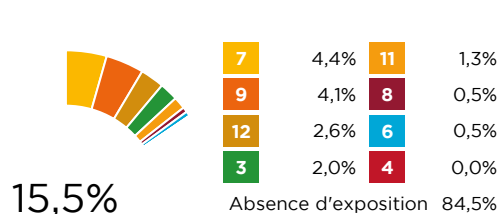
• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Pour les émetteurs publics, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;
La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociaux, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	78%	12 534	71%	2 045
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	78%	1 305	71%	332
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	78%	75 167	71%	14 998
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale	T CO ₂	78%	87 823	71%	17 070
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /millions d'euros investis	78%	471	71%	125
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR million sales	92%	905	97%	1 233
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		4%	4%	7%	3%
PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable		83%	63%	90%	63%
PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE	GWh / EUR million sales	83%	0,2	91%	0,2
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		0%	0%	0%	0%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Water Emissions	0%		1%	2 187
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Hazardous Waste	40%	753 736	31%	969 694
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		88%	0%	95%	0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		88%	16%	94%	12%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		38%	16%	31%	17%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		88%	39%	88%	38%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		88%	0%	95%	0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR mln sales	2%	0	3%	0
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		1%	0%	3%	0%
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies		30%	29	14%	3
PAI_GOVIES_1 - Intensité de GES	Tons of CO ₂ e emissions per EUR million GDP	100%	221	83%	225
PAI_GOVIES_2_1 - Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		100%	0	83%	2
PAI_GOVIES_2_2 - Pourcentage de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		100%	0%	83%	1%
PAI_GOVIES_OPT_1 - Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental					
PAI_GOVIES_OPT_2 - Score moyen en matière de corruption	Score (0 to 100)	100%	59	83%	67
PAI_GOVIES_OPT_3 - Score moyen en matière d'inégalités de revenus	Score (0 to 100)	100%	35	83%	33

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 29 décembre 2023 :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Intesa Sanpaolo SpA	Banques	4,12%	Italie
Banco Santander SA	Banques	3,81%	Espagne
CaixaBank SA	Banques	3,08%	Espagne
Societe Generale SA	Banques	2,63%	France
UBS Group AG	Services financiers	2,63%	Suisse
Italy Buoni Poliennali Del Tesoro	Obligations d'État	2,56%	Italie
KBC Group NV	Banques	2,43%	Belgique
FCA Bank SpA/Ireland	Services financiers	2,40%	Italie
UniCredit SpA	Banques	2,33%	Italie
iliad SA	Télécommunications	2,14%	France
Renault SA	Automobiles et équipementiers	1,85%	France
BNP Paribas SA	Banques	1,71%	France
Traton Finance Luxembourg SA	Biens et services industriels	1,60%	Allemagne
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA	Banques	1,55%	Espagne
Wizz Air Finance Co BV	Voyages et loisirs	1,54%	Italie

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2023).



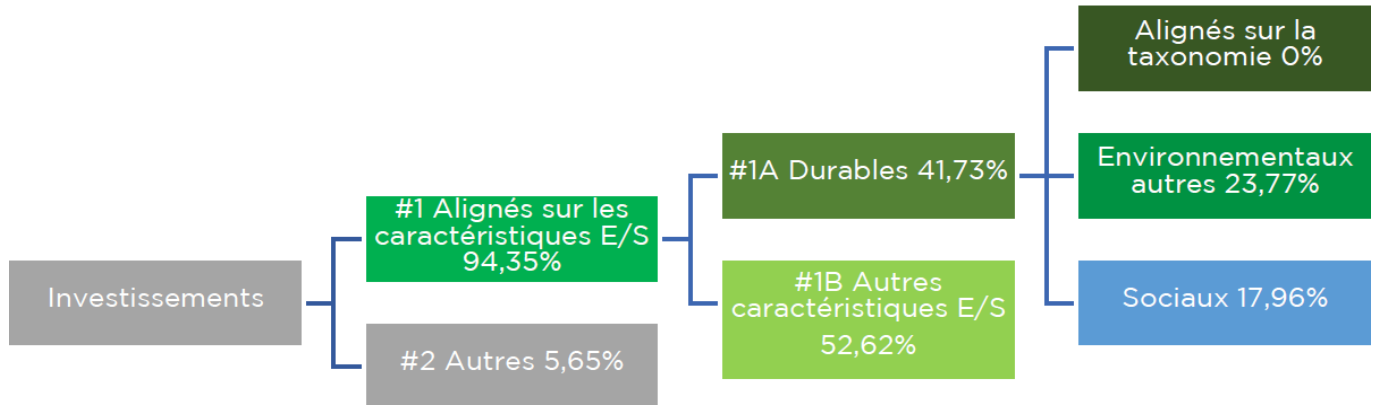
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

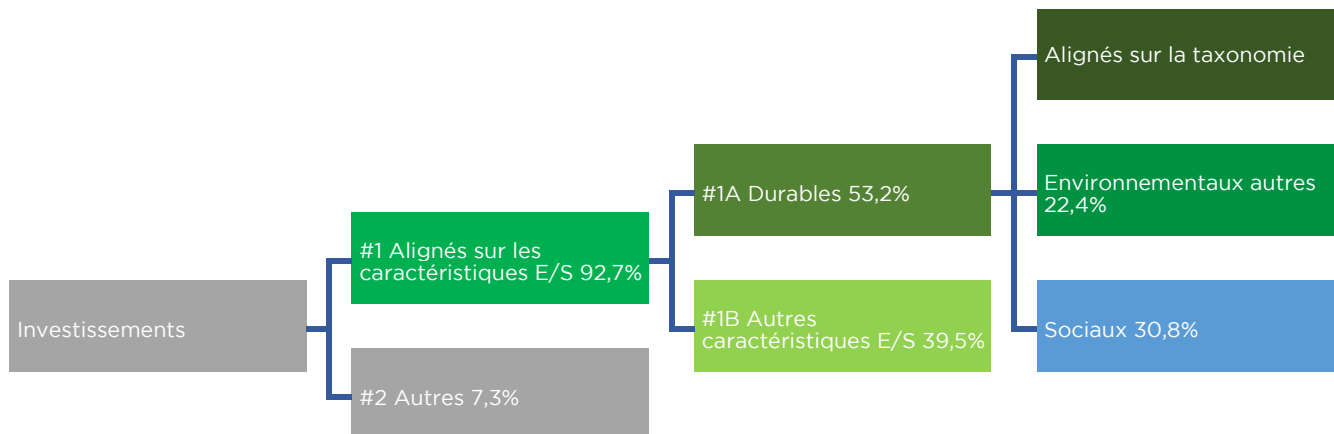
Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 92,7% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 53,2% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**

A fin 2022



A fin 2023



Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Banques	33,29%
Biens et services industriels	9,26%
Automobiles et équipementiers	8,30%
Services financiers	7,57%
Télécommunications	6,08%
Produits et services de consommation	5,52%
Services aux collectivités	4,17%
Obligations d'État	4,16%
Bâtiment et matériaux de construction	2,85%
Santé	2,62%
Voyages et loisirs	2,16%
Énergie	1,83%
Technologie	1,65%
Médias	1,28%
Matières premières	1,26%
Chimie	0,86%
Agroalimentaire, boisson et tabac	0,42%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

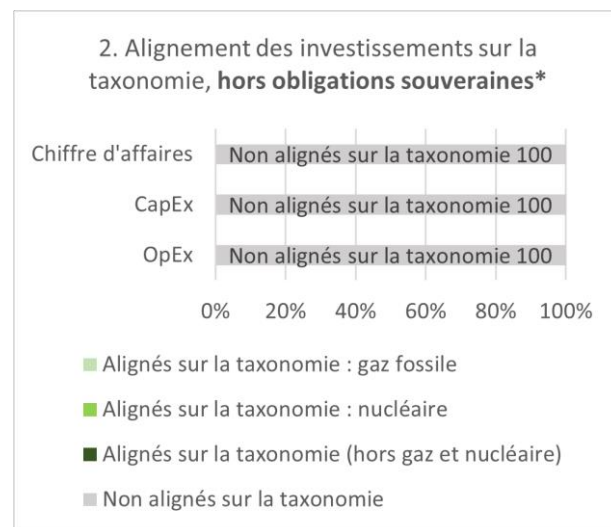
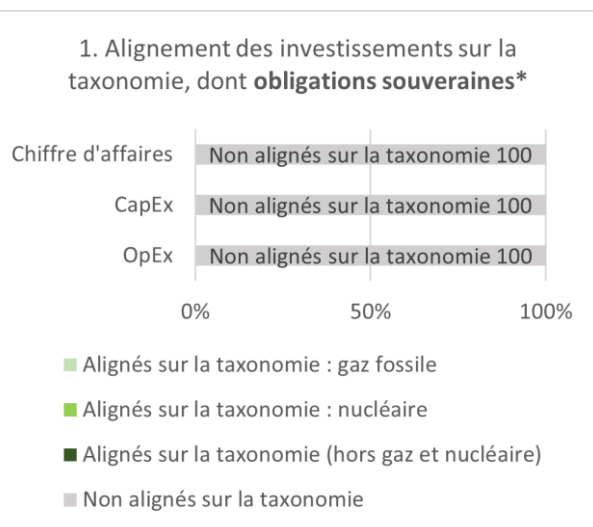
Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

- Oui:
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 22,4% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 30,8% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2023, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et n'ont pas causé de préjudice important.

Exemple d'engagement en 2023 : la trajectoire de décarbonation de DNCA Finance passe principalement par la décarbonation de ses investissements, nous avons ciblé TotalEnergies dans le cadre de notre campagne d'engagement sur le suivi des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. La société affirme son ambition de rester « Best in Class » dans l'industrie sur les objectifs de Neutralité Carbone. Le pilotage de la trajectoire carbone est au cœur de la stratégie du groupe (CAPEX importants dans les renouvelables, amélioration de l'efficacité énergétique des installations existantes, une vision long terme du mix énergétique alignée AIE avec prise en compte des Kg CO₂ e/bep pour chaque nouveau projet ou nouvelle acquisition). Les sujets et enjeux liés à la trajectoire de décarbonation nous semblent bien maîtrisés par le groupe et les cibles court et moyen termes atteignables.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST ALPHA BONDS

Identifiant d'entité juridique : 213800W9ILGNEXADIF81

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0,3% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 0,1% <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social 0,2%
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et la sélection qui en résulte tiennent compte de la notation interne relative à la responsabilité des émetteurs publics, comme le pays, sur la base d'une analyse extra-financière effectuée à l'aide d'un outil propriétaire développé en interne par la Société de gestion, avec une méthode d'approche de notation minimale.

Le processus d'investissement appliqué au Compartiment repose sur une sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, notamment en excluant les émetteurs présentant un profil de risque élevé en termes de responsabilité d'entreprise ou de notation du pays (notamment une note inférieure à 2/10 dans l'outil propriétaire ESG).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics basé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de ressources.
- Intensité de la production du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille dans les normes internationales offensives sur la base de plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs publics au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité		Performance des indicateurs de durabilité
Notation ABA publique		4,77/10
Profil « Climat » / Mix Énergétique	Bio et déchets	7,52%
	Renouvelable	2,98%
	Hydraulique	2,34%
	Géothermie	1,43%
	Nucléaire	10,31%
	Pétrole brut et GNL	34,40%
	Gaz naturel	30,68%
	Charbon	10,39%
	Tourbe	0,02%
Intensité de la production (tCO ₂ /M euros de dette)		301,8
Intensité de la production (tCO ₂ /M euros de PIB)		368,3
% dans les normes internationales offensives		0%

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Les données 2022 et 2023 ne sont pas comparables puisque ces dernières sont calculées sur une base trimestrielle.

La notation ABA est restée relativement stable à 4.77 au 29/12/2023 contre 4.78 au 30/12/2022.

• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Cette question ne s'applique pas aux émetteurs publics.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs publics, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;
La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociaux, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI_GOVIES_1 - Intensité de GES	Tons of CO ₂ e emissions per EUR million GDP	90%	353		
PAI_GOVIES_2_1 - Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		90%	0		
PAI_GOVIES_2_2 - Pourcentage de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		90%	0%		
PAI_GOVIES_OPT_1 - Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental					
PAI_GOVIES_OPT_2 - Score moyen en matière de corruption	Score (0 to 100)	90%	62		
PAI_GOVIES_OPT_3 - Score moyen en matière d'inégalités de revenus	Score (0 to 100)	90%	39		

Source : MSCI



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs publics, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;
La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociaux, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Les investissements ont été réalisés dans les pays suivants :

Pays	% AUM
USA	33,29%
Italie	11,12%
Euro	8,75%
Espagne	6,94%
France	6,63%
Romania	3,86%
Mexique	3,73%
Nouvelle Zélande	2,53%
Brésil	2,12%
Hongrie	1,94%
Israël	1,91%
Australie	1,47%
South Africa	1,41%
Canada	1,01%
Colombia	0,68%
Pologne	0,57%
Corée du Sud	0,51%

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence (2023).



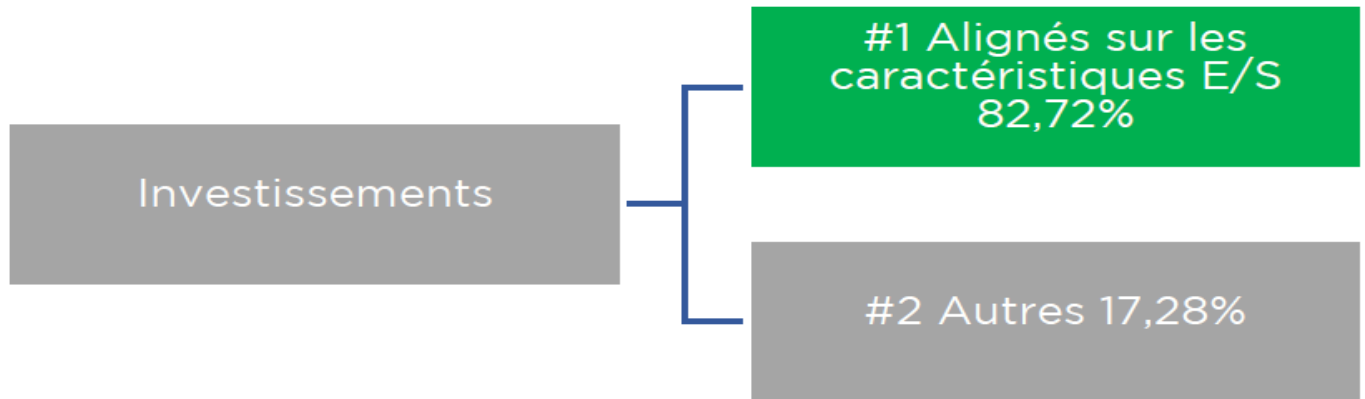
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

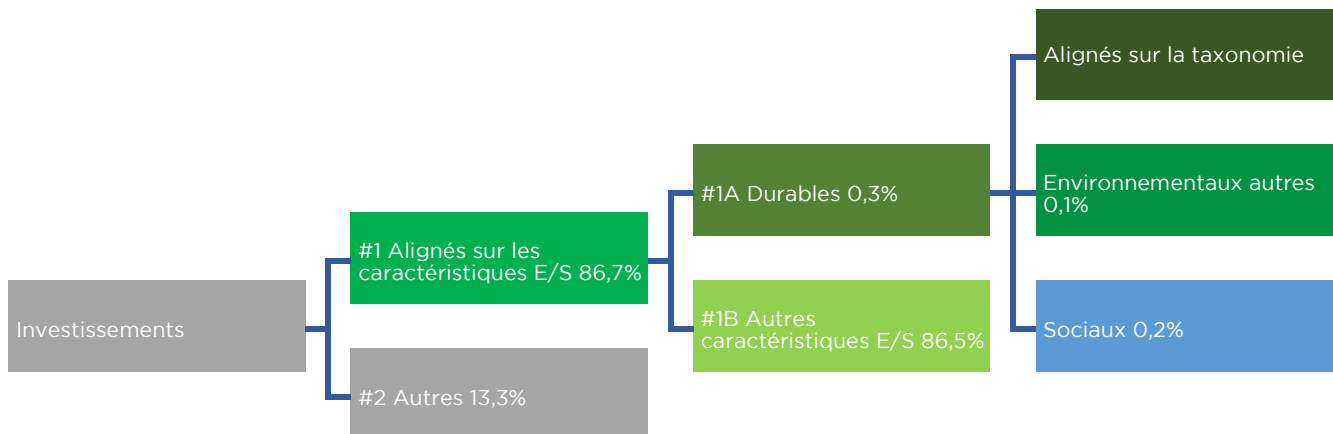
Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 86,7% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 0,3% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**

A fin 2022



A fin 2023



Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Non applicable



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- Du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- Des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- Des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

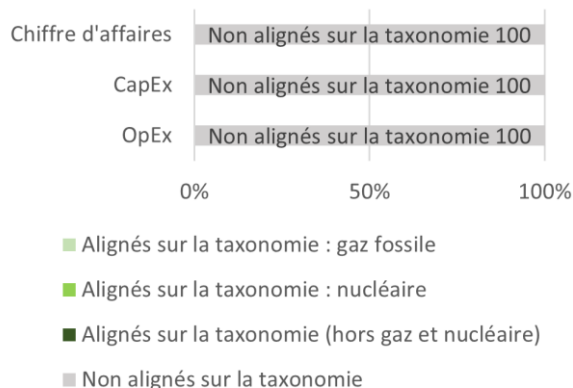
DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

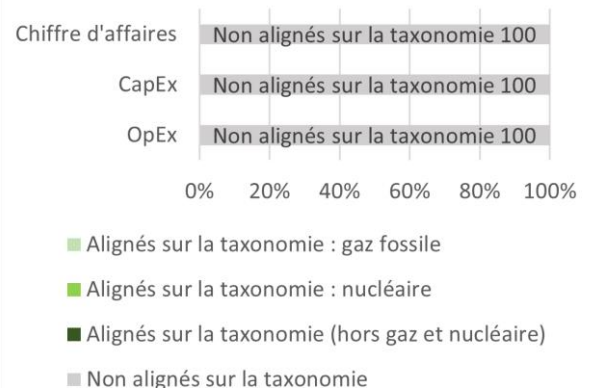
- Oui:
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 0,1% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 0,2% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST FLEX INFLATION

Identifiant d'entité juridique : 2138001C6BMWOFN5G931

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ... d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE<input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et la sélection qui en résulte tiennent compte de la notation interne relative à la responsabilité des émetteurs publics, comme le pays, sur la base d'une analyse extra-financière effectuée à l'aide d'un outil propriétaire développé en interne par la Société de gestion, avec une méthode d'approche de notation minimale.

Le processus d'investissement appliqué au Compartiment repose sur une sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, notamment en excluant les émetteurs présentant un profil de risque élevé en termes de responsabilité d'entreprise ou de notation du pays (notamment une note inférieure à 2/10 dans l'outil propriétaire ESG).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics basé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de ressources.
- Intensité de la production du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille dans les normes internationales offensives sur la base de plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs publics au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité		Performance des indicateurs de durabilité
Notation ABA publique		5,39/10
Profil « Climat » / Mix Énergétique	Bio et déchets	5,97%
	Géothermie	3,80%
	Hydraulique	3,64%
	Renouvelable	3,42%
	Nucléaire	8,34%
	Pétrole brut et GNL	35,26%
	Gaz naturel	30,64%
	Charbon	8,93%
	Tourbe	0,00%
Intensité de la production (tCO ₂ /M euros de dette)		360,1
Intensité de la production (tCO ₂ /M euros de PIB)		396,1
% dans les normes internationales offensives		0%

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Les données 2022 et 2023 ne sont pas comparables puisque ces dernières sont calculées sur une base trimestrielle.

La notation ABA a augmenté à 5.39 au 29/12/2023 contre 5.04 au 30/12/2022.

• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Cette question ne s'applique pas aux émetteurs publics.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs publics, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;
La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociaux, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI_GOVIES_1 - Intensité de GES	Tons of CO ₂ e emissions per EUR million GDP	100%	314	100%	253
PAI_GOVIES_2_1 - Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		100%	0	100%	0
PAI_GOVIES_2_2 - Pourcentage de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		100%	0%	100%	0%
PAI_GOVIES_OPT_1 - Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental					
PAI_GOVIES_OPT_2 - Score moyen en matière de corruption	Score (0 to 100)	100%	68	100%	70
PAI_GOVIES_OPT_3 - Score moyen en matière d'inégalités de revenus	Score (0 to 100)	100%	36	100%	38

Source : MSCI



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs publics, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;
La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociaux, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Les investissements ont été réalisés dans les pays suivants :

Pays	% AUM
USA	22,10%
Espagne	16,90%
Nouvelle Zélande	13,44%
Italie	11,54%
Australie	9,00%
Canada	8,75%
France	6,07%
Royaume-Uni	5,93%
Mexique	3,69%

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence (2023).



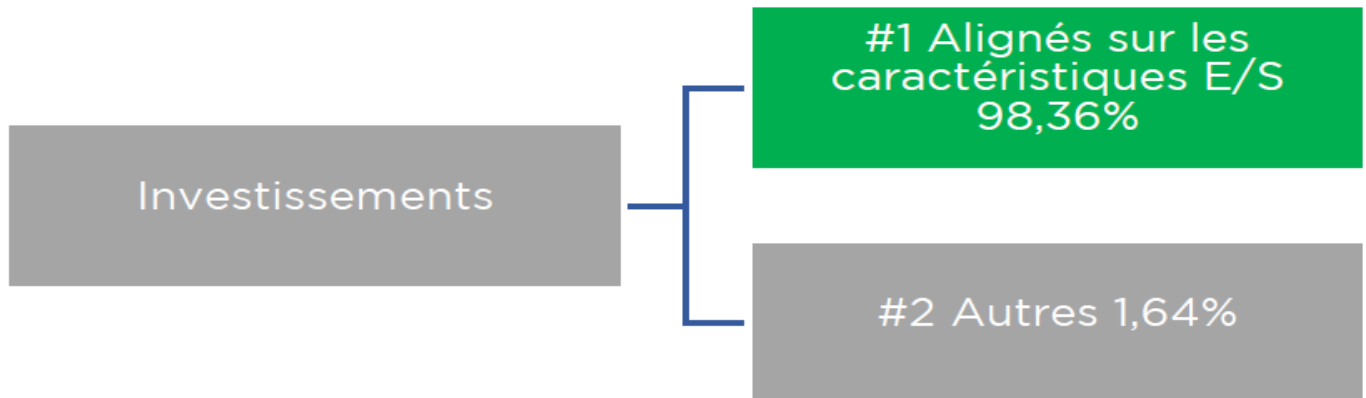
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

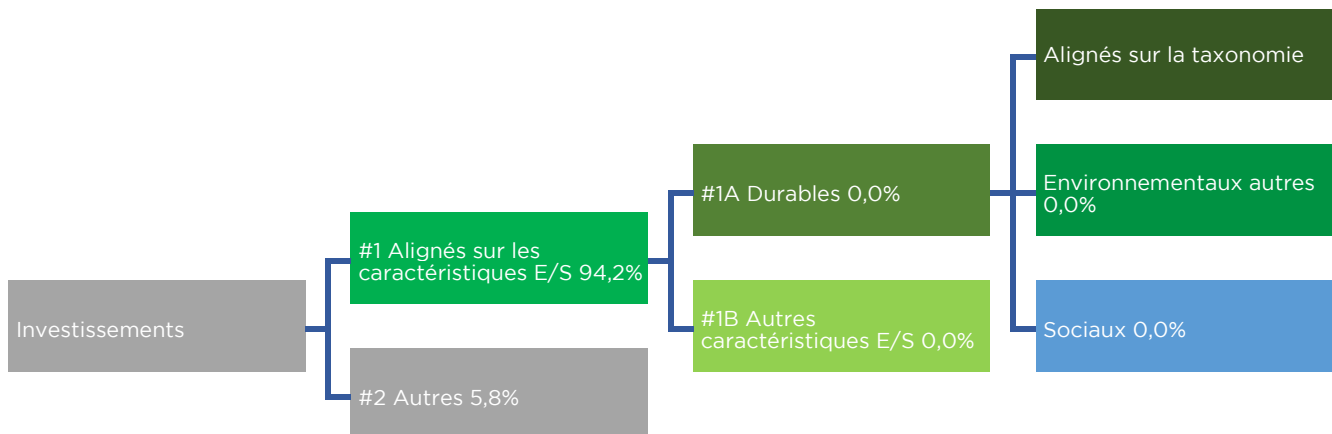
Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 94,2% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 0,0% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**

A fin 2022



A fin 2023



Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Non applicable



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- Du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- Des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- Des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

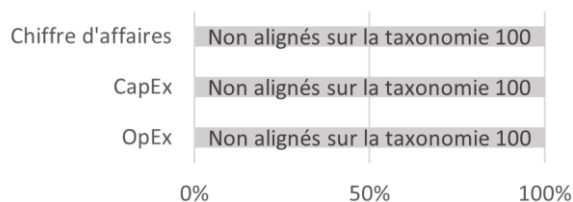
Oui:

- Dans le gaz fossile
- Dans l'énergie nucléaire

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



- Alignés sur la taxonomie : gaz fossile
- Alignés sur la taxonomie : nucléaire
- Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)
- Non alignés sur la taxonomie

2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



- Alignés sur la taxonomie : gaz fossile
- Alignés sur la taxonomie : nucléaire
- Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)
- Non alignés sur la taxonomie

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 0,0% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 0,0% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : DNCA INVEST BEYOND ALTEROSA

Identifiant d'entité juridique : 2138006TR6VX6BNOSP19

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 52,3%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ... d'investissements durables
<input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 8,4%	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
<input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 43,9%	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 39,8%	<input type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Le compartiment a été géré en tenant compte des principes responsables et durables et visait des émetteurs dotés d'une exposition significative en pourcentage de leurs revenus aux 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies avec un seuil minimum de 50% du chiffre d'affaires consolidé des entités détenues en portefeuille (hors liquidités, dérivés et compartiments Monétaires).

La stratégie a été orientée vers une économie bas carbone qui s'inscrit dans une démarche d'alignement avec une trajectoire de température limitée à 2°C à horizon 2100 et conduit à une empreinte carbone du portefeuille inférieure à celle de l'indice de référence.

Pour être éligibles à l'univers d'investissement, les émetteurs se sont conformés aux critères suivants sur une approche « positif/négatif » :

- Minimum de 5% du chiffre d'affaires exposés aux ODD, selon le cadre de la classification interne des Activités de Transition Durable (transition démographique, et/ou transition sanitaire, et/ou transition économique, et/ou transition de mode de vie et/ou transition écologique) telle que décrites ci-après, Note minimale de 4 sur 10 dans le domaine de la Responsabilité d'Entreprise (en tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (« PAI ») combinée à la politique d'exclusion, intégrant le principe « Ne pas nuire de manière significative » pour tout objectif environnemental ou social (voir ci-dessous)).
- Note minimale de 2 sur 10 en termes de gouvernance (pratiques de gouvernance d'entreprise).

Ainsi, pour les émetteurs privés, le processus d'investissement et la sélection de titres qui en découle utilisent une notation interne en matière de responsabilité d'entreprise et de durabilité des entreprises basée sur une analyse extra-financière à travers un outil propriétaire développé en interne, avec la méthode "best in universe" (sélection de l'univers d'investissement basée sur les critères de responsabilité d'entreprise, sans tenir compte de l'activité sectorielle). Le compartiment a exclu tout émetteur ayant un score ABA inférieur à 4/10. Il est possible qu'il y ait eu un biais sectoriel.

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et de sélection des titres a tenu compte d'une notation interne liée à la responsabilité des émetteurs publics tels que les pays grâce à une analyse extra-financière au moyen d'un outil propriétaire avec une approche méthodologique par notation minimale. Le compartiment exclue tout émetteur avec un score ABA inférieur à 4/10.

En outre, le compartiment a appliqué la politique d'exclusion de la société de gestion.

Le compartiment n'a pas eu recours à un indice de référence dans le but d'atteindre l'objectif durable du compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité	Cible atteinte	Résultats 2022
Note Responsabilité ABA	5,67/10	Ok	5.94/10
Exposition à la transition vers une économie durable	59,67% de chiffre d'affaires	Ok	51.02% de chiffre d'affaires
% Exposition aux ODD	59,67% de chiffre d'affaires	Ok	51.02% de chiffre d'affaires
Empreinte carbone	298	Ok	115
Intensité carbone	726	Ok	128.6
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	Ok	0%

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics basé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de ressources.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille dans les normes internationales offensives sur la base de plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Les données 2022 et 2023 ne sont pas comparables puisque ces dernières sont calculées sur une base trimestrielle.

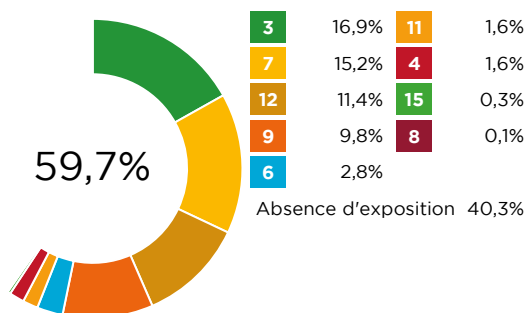
Au titre de l'exercice 2023, la note de responsabilité d'entreprise est restée stable sur la période et respecte l'engagement minimum (4/10). Les principales convictions du fonds affichent une note moyenne élevée avec de faible variation d'une année sur l'autre témoignant d'un risque maîtrisé ainsi que d'un momentum ESG stable (exemple : Novo Nordisk 6.3/10, Iberdrola 6.8/10, Danaher 6/10, Banco Bilbao 6.4/1, Stora Enso 6.4/10, Dassault Système 7/10).

L'exposition aux transitions durables a augmenté (+8 points) et respecte l'engagement minimum (>50%). Ce résultat s'explique par la présence de sociétés avec une forte exposition dans les principales convictions du fonds (exemple : Stora Enso >65%, Novo Nordisk >85%, EDPR 100%, Dassault Système >85%, Daiichi Sankyo 100%, Holding d'Infrastructures des Métiers de l'Environnement 100%) ainsi que par l'introduction dans le portefeuille de sociétés particulièrement contributrices (exemple : Astrazeneca >80%, Thermo Fischer 100%, Danaher >90%, Pearson 100%, Palo Alto 100%).

L'intensité carbone et l'empreinte carbone ont sensiblement augmenté avec l'implémentation du scope 3 dans les calculs par rapport à l'année précédente. L'objectif reste néanmoins atteint avec des mesures inférieures à l'indice de référence sur lequel le scope 3 a également été intégré.

Aucune société appartenant à la liste Worst Offender n'est présente dans le portefeuille.

Exposition aux ODD (% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

- **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

La note minimale de 4 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise dans l'outil propriétaire ABA) est conforme à l'objectif de ne pas nuire de manière significative aux objectifs sociaux ou environnementaux. Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2023. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses. Enfin, certaines sociétés en portefeuille ayant fait l'objet de controverses non sévères ont fait l'objet de démarche d'engagement (exemple : Novo Nordisk sur l'utilisation de leurs médicaments, Dassault Systèmes sur les allégations Myanmar) avec des réponses satisfaisantes tandis que l'entreprise HCA a été vendue à la suite d'une dégradation de son momentum et de sa note ESG (<4/10).

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 4 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Pour les émetteurs publics, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;
- La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociaux, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	86%	7 663	89%	56 926
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	86%	2 499	89%	11 301
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	86%	40 564	89%	421 229
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale	T CO ₂	86%	50 236	89%	483 274
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /millions d'euros investis	86%	298	89%	420
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR million sales	92%	726	98%	857
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		7%	6%	11%	11%
PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable		88%	72%	92%	64%
PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE	GWh / EUR million sales	89%	0,7	93%	0,3
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		0%	0%	0%	0%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Water Emissions	0%		1%	92 258
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Hazardous Waste	53%	770 876	41%	2 605 235
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		90%	0%	97%	0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		90%	22%	97%	32%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		25%	9%	35%	15%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		90%	38%	97%	37%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		90%	0%	97%	0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR mln sales	5%	0	6%	2
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		5%	0%	6%	0%
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies		27%	71	14%	46
PAI_GOVIES_1 - Intensité de GES	Tons of CO ₂ e emissions per EUR million GDP			0%	
PAI_GOVIES_2_1 - Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales			0	0%	0
PAI_GOVIES_2_2 - Pourcentage de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales				0%	0%
PAI_GOVIES_OPT_1 - Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental					
PAI_GOVIES_OPT_2 - Score moyen en matière de corruption	Score (0 to 100)			0%	
PAI_GOVIES_OPT_3 - Score moyen en matière d'inégalités de revenus	Score (0 to 100)			0%	

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 29 décembre 2023 :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
AstraZeneca PLC	Santé	2,56%	Royaume-Uni
Thermo Fisher Scientific Inc	Santé	2,42%	USA
Stora Enso Oyj	Matières premières	2,03%	Finlande
Holding d'Infrastructures des Metiers de l'Environnement	Services aux collectivités	1,94%	France
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA	Banques	1,84%	Espagne
Novo Nordisk A/S	Santé	1,83%	Danemark
Teva Pharmaceutical Finance Netherlands II BV	Santé	1,73%	Israël
Iberdrola International BV	Services aux collectivités	1,70%	Pays-Bas
EDP Renovaveis SA	Services aux collectivités	1,68%	Portugal
Danaher Corp	Santé	1,66%	USA
Dassault Systemes SE	Technologie	1,65%	France
Bharti Airtel Ltd	Télécommunications	1,53%	Inde
Arkema SA	Chimie	1,51%	France
Bureau Veritas SA	Biens et services industriels	1,51%	France
Pearson Funding PLC	Médias	1,50%	Royaume-Uni

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2023).



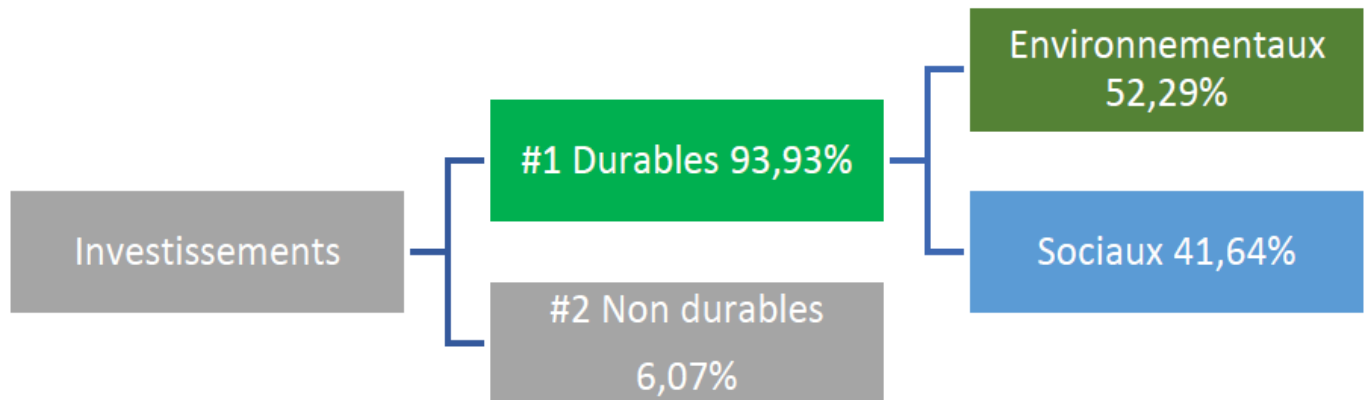
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

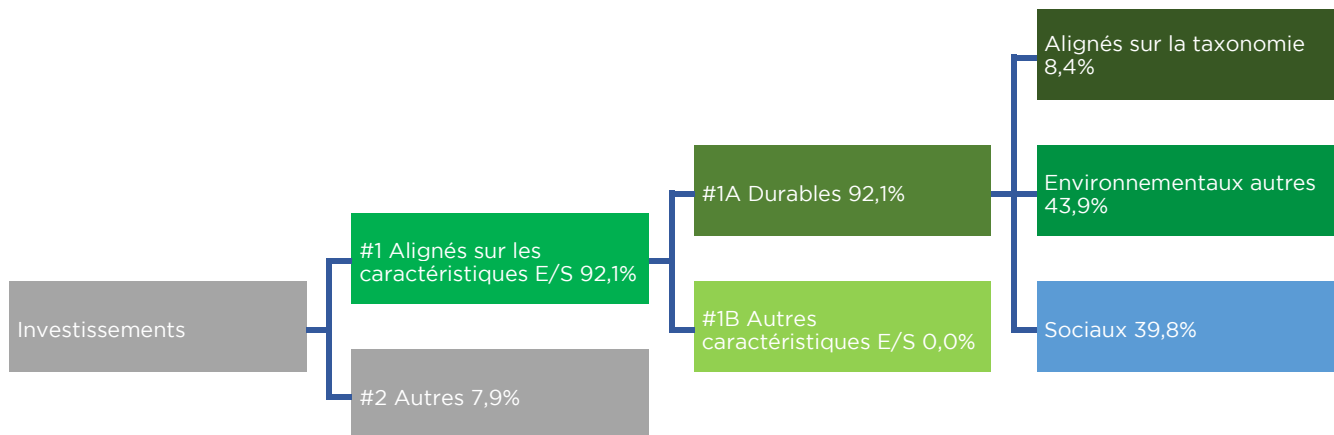
Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 92,1% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 92,1% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité. 100% des investissements du fonds (hors dérivés, liquidités et équivalent, fonds monétaires) étaient des investissements durables.

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**

A fin 2022



A fin 2023



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Santé	19,77%
Biens et services industriels	18,89%
Services aux collectivités	15,76%
Banques	11,30%
Technologie	6,95%
Bâtiment et matériaux de construction	4,21%
Chimie	3,96%
Agroalimentaire, boisson et tabac	3,01%
Produits et services de consommation	2,24%
Télécommunications	2,07%
Matières premières	2,03%
Médias	1,50%
Immobilier	0,87%
Automobiles et équipementiers	0,74%
Énergie	0,71%
Services financiers	0,55%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
 - **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
 - **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
 - **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

• Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental ont-ils été alignés sur la taxonomie de l'UE ?

$\sum_{i=1} P_i$ Poids de l'investissement durable i × proportion du chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) i

Avec :

- Proportion du chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (taxonomie alignée) i obtenu directement auprès de l'entreprise bénéficiaire i (rapport de développement durable, rapport annuel).
- Poids de l'investissement durable i : % du total des actifs sous gestion de l'entreprise détenue i définie comme durable selon la réglementation européenne (bonne gouvernance + DNSH + contribution positive).

En ce qui concerne la ventilation, veuillez trouver les informations ci-dessous (lorsqu'elles sont disponibles au niveau de l'entreprise bénéficiaire) :

Atténuation 7,8 % / Adaptation 0 % / Non disponible au niveau de l'entreprise bénéficiaire 0,6 %.

• Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?

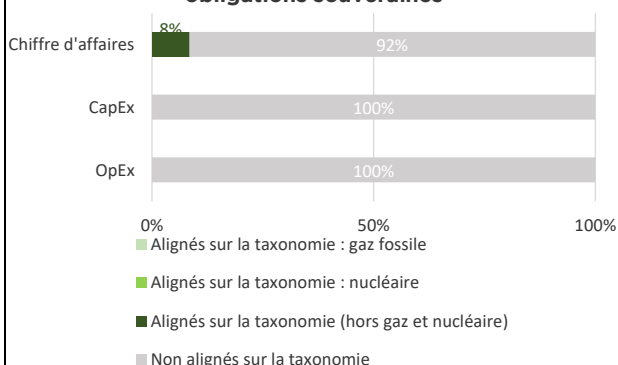
Oui:

- Dans le gaz fossile
- Dans l'énergie nucléaire

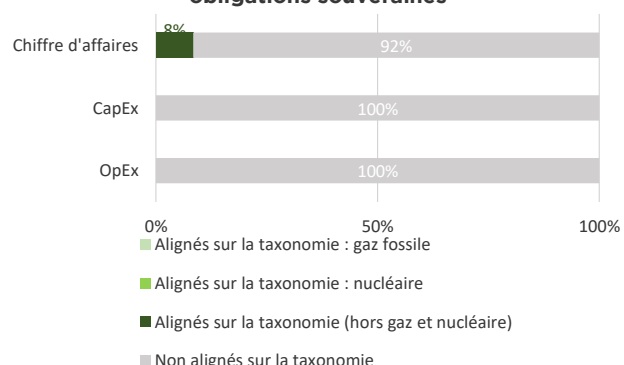
Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Aucune société détenue dans le portefeuille n'a communiqué de chiffre d'affaires aligné sur le gaz fossile ou le nucléaire

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **La conformité des investissements à la taxonomie a-t-elle fait l'objet d'une assurance de la part des auditeurs ou d'une revue par des tiers ?**

La conformité des investissements à la taxonomie n'a pas fait l'objet d'une assurance de la part d'un tiers.

- **Comment les informations équivalentes ont-elles été obtenues directement auprès des entreprises bénéficiaires ou auprès de fournisseurs tiers ?**

L'ensemble des chiffres taxonomie proviennent des rapports annuels de sociétés (pas de providers externes).

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La proportion d'investissements réalisés dans les activités habilitantes est de 3% et de 0,1% pour les activités transitoires. Les 5,3% restants dans l'alignement total ne sont pas catégorisés dans les rapports annuels fournis par les sociétés concernées.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas de chiffre l'année précédente donc aucune base de comparaison.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 43,9% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 39,8% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments étaient inclus dans la catégorie « #2 Non durables » et n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique à titre de couverture uniquement (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif de d'investissement durable au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La première étape consiste à exclure les entreprises présentant des risques élevés en matière de responsabilité d'entreprise (note minimale de 4/10 dans le modèle propriétaire ESG). Cette sélection répond aux conditions du label ISR français ;
- La deuxième étape est basée sur la sélection de sociétés identifiées comme répondant à la stratégie durable du compartiment ;
- La troisième étape consiste à construire un portefeuille en fonction d'une analyse fondamentale, de la liquidité et de la valorisation des entreprises considérées.

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres ;
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants ;
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale ;
- Notation globale de La qualité ESG.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique) ;
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 4 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social ;

Tous les investissements dans cette classe d'actifs font l'objet d'une analyse approfondie de ces dimensions et d'une notation qui est prise en compte dans la décision d'investissement.

En outre, DNCA Finance a mise en œuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Le compartiment DNCA Invest Beyond Alterosa respecte tous les critères du label ISR français, tels que :

- Définir explicitement La stratégie ESG et mesurer le résultat de la mise en oeuvre de cette stratégie ;
- La mise en place d'une politique générale de vote et de moyens cohérents avec les objectifs du compartiment ;
- Contrôler en interne le respect des règles de gestion des portefeuilles ISR et les décrire clairement aux investisseurs : les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du compartiment (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques de durabilité, gestion des impacts négatifs, etc.)
- sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité) ;
- Suivi de la performance ESG d'émetteurs sélectionnés.

Toutes les informations sur les sources externes d'information utilisées dans l'analyse ESG, les contrats signés avec les tiers et la méthodologie d'utilisation des données externes sont fournies, ainsi que les informations disponibles sur les ressources humaines dédiées en interne à l'analyse ESG.

Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté ici.

Au titre de l'exercice 2023, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ».

La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable s'est améliorée à travers différents éléments :

- Exposition sur des sociétés avec un chiffre d'affaires qui contribue de façon importante à la transition (exemple : Stora Enso >65%, Novo Nordisk >85%, EDPR 100%, Dassault Système >85%, Daiichi Sankyo 100%, CSL 100%, Sika 70%, Keyence 75%, Holding d'Infrastructures des Métiers de l'Environnement 100%)
- Entrée en portefeuille de sociétés à forte contribution (exemple : Astrazeneca, Thermo Fischer, Danaher, Pearson, Palo Alto, Samsung SDI).
- Déploiement de la taxonomie
- Amélioration de divers indicateurs de contribution positive (exemple : nombre de patients soignés en hausse grâce à l'investissement dans Astrazeneca, Thermo Fischer et Stryker / nombre de diagnostics réalisés en hausse grâce à l'investissement dans Thermo Fischer, Synlab et Danaher / énergies renouvelables financées en hausse grâce aux investissements dans Nextera Energy, Enphase Energy et Iberdrola).

Diverses campagnes d'engagement ont été menées afin de répondre aux 3 critères de l'investissement durable :

- Campagne liée à l'empreinte carbone : nous avons engagé avec diverses sociétés dont Air Liquide, société appartenant au fonds, afin de piloter son engagement SBTi au regard de la forte contribution à l'empreinte carbone du fonds
- Campagne signature UNGC : nous avons engagé avec diverses sociétés notamment les sociétés non européennes présentes dans le fonds afin de les inciter à devenir signataire des UNGC (Agilent, CSL, Deere&Co, Enphase Energy, Fanuc, HDFC, Keyence, Nextera, Palo Alto et TSMC) ainsi que Voltalia et Bureau Veritas en Europe.
- Engagement réactif à la suite d'un momentum ESG en dégradation : nous avons engagé avec des sociétés en portefeuille à la suite d'une actualité négative telles que Novo Nordisk et Dassault Système.

Au global, l'objectif environnemental est resté stable autour de 52% tout comme l'objectif social autour de 40%.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : DNCA INVEST BEYOND SEMPEROSA

Identifiant d'entité juridique : 213800IPGOQVPQ2RA487

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 51,8%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ... d'investissements durables
<input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 7,8%	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
<input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 44,0%	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 41,1%	<input type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Le compartiment a été géré en tenant compte des principes responsables et durables et visait des émetteurs dotés d'une exposition significative en pourcentage de leurs revenus aux 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies avec un seuil minimum de 50% du chiffre d'affaires consolidé des entités détenues en portefeuille (hors liquidités, dérivés et compartiments Monétaires).

La stratégie a été orientée vers une économie bas carbone qui s'inscrit dans une démarche d'alignement avec une trajectoire de température limitée à 2°C à horizon 2100 et conduit à une empreinte carbone du portefeuille inférieure à celle de l'indice de référence.

Pour être éligibles à l'univers d'investissement, les émetteurs se sont conformés aux critères suivants sur une approche « positif/négatif » :

- Minimum de 5% du chiffre d'affaires exposés aux ODD, selon le cadre de la classification interne des Activités de Transition Durable (transition démographique, et/ou transition sanitaire, et/ou transition économique, et/ou transition de mode de vie et/ou transition écologique) telle que décrites ci-après,
- Note minimale de 4 sur 10 dans le domaine de la Responsabilité d'Entreprise (en tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (« PAI ») combinée à la politique d'exclusion, intégrant le principe « Ne pas nuire de manière significative » pour tout objectif environnemental ou social (voir ci-dessous)).
- Note minimale de 2 sur 10 en termes de gouvernance (pratiques de gouvernance d'entreprise).

Ainsi, le processus d'investissement et la sélection de titres qui en découle utilisent une notation interne en matière de responsabilité d'entreprise et de durabilité des entreprises basée sur une analyse extra-financière à travers un outil propriétaire développé en interne, avec la méthode "best in universe" (sélection de l'univers d'investissement basée sur les critères de responsabilité d'entreprise, sans tenir compte de l'activité sectorielle). Le compartiment a exclu tout émetteur ayant un score ABA inférieur à 4/10. Il est possible qu'il y ait eu un biais sectoriel.

En outre, le compartiment a appliqué la politique d'exclusion de la société de gestion.

Le compartiment n'a pas eu recours à un indice de référence dans le but d'atteindre l'objectif durable du compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité	Cible atteinte	Résultats 2022
Note Responsabilité ABA	6.77/10	Ok	6.92/10
Exposition à la transition vers une économie durable	63.02% de chiffre d'affaires	Ok	59.16% de chiffre d'affaires
% Exposition aux ODD	63.02% de chiffre d'affaires	Ok	59.16% de chiffre d'affaires
Empreinte carbone	341	Ok	74.82
Intensité carbone	731	Ok	157.05
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	Ok	0%

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Les données 2022 et 2023 ne sont pas comparables puisque ces dernières sont calculées sur une base trimestrielle.

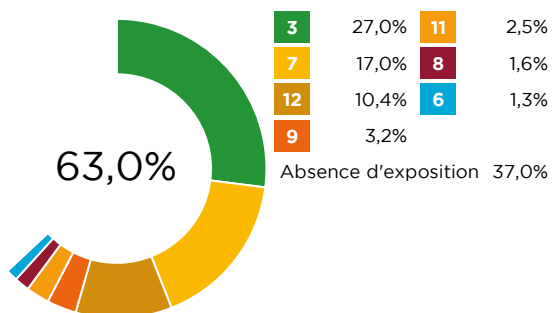
Au titre de l'exercice 2023, la note de responsabilité d'entreprise est restée stable sur la période et respecte l'engagement minimum (4/10). La faible rotation du portefeuille (6 nouvelles valeurs en 2023 pour 5 sorties) explique en partie ce résultat. Les 5 valeurs qui ont été cédées affichaient d'ailleurs une note inférieure à la moyenne globale du portefeuille. De plus, la gestion de conviction du portefeuille permet d'afficher un top 10 qui représente plus de 40% du fonds. Ces principales convictions ressortent en grande majorité avec des notes élevées, relatives sur la note moyenne du portefeuille et avec de faible variation d'une année sur l'autre témoignant d'un risque maîtrisé ainsi que d'un momentum ESG stable.

L'exposition aux transitions durables a légèrement augmenté (+4 points) et respecte l'engagement minimum (>50%). Ce résultat s'explique par l'amélioration de la transparence des entreprises, l'implémentation de la taxonomie (exemple : Iberdrola, +20 points de CA) et l'intégration de certaines valeurs avec une exposition forte (exemple : EssilorLuxottica et Astrazeneca dans le secteur de la santé, EDPR dans le secteur des énergies renouvelables ou encore RELX dans le secteur de l'éducation).

L'intensité carbone et l'empreinte carbone ont sensiblement augmenté avec l'implémentation du scope 3 dans les calculs par rapport à l'année précédente. L'objectif reste néanmoins atteint avec des mesures inférieures à l'indice de référence sur lequel le scope 3 a également été intégré.

Aucune société appartenant à la liste Worst Offender n'est présente dans le portefeuille.

Exposition aux ODD (% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

- **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

La note minimale de 4 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise dans l'outil propriétaire ABA) est conforme à l'objectif de ne pas nuire de manière significative aux objectifs sociaux ou environnementaux. Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2023. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses. Enfin, certaines sociétés en portefeuille ayant fait l'objet de controverses non sévères ont fait l'objet de démarche d'engagement (exemple : Novo Nordisk sur l'utilisation de leurs médicaments, Dassault Systèmes sur les allégations Myanmar) avec des réponses satisfaisantes.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 4 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	93%	10 633	100%	48 298
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	93%	9 854	100%	9 995
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	93%	140 201	100%	367 773
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale	T CO ₂	93%	158 267	100%	414 800
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /millions d'euros investis	93%	341	100%	627
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR million sales	93%	731	100%	941
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		10%	8%	11%	11%
PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable		93%	70%	98%	60%
PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE	GWh / EUR million sales	93%	0,5	98%	0,5
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		3%	0%	1%	1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Water Emissions	2%	22	2%	12 853
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Hazardous Waste	58%	458 826	61%	753 235
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		93%	0%	100%	1%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		93%	14%	99%	9%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		40%	10%	32%	12%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		93%	43%	100%	42%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		93%	0%	100%	0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR mln sales	9%	0	8%	0
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		9%	0%	7%	0%
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies		41%	20	29%	45

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 29 décembre 2023 :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ASML Holding NV	Technologie	5,53%	Pays-Bas
Iberdrola SA	Services aux collectivités	5,13%	Espagne
Dassault Systemes SE	Technologie	4,36%	France
Novo Nordisk A/S	Santé	4,25%	Danemark
Air Liquide SA	Chimie	3,86%	France
Schneider Electric SE	Biens et services industriels	3,85%	France
BioMerieux	Santé	3,49%	France
EssilorLuxottica SA	Santé	3,41%	France
AstraZeneca PLC	Santé	3,24%	Royaume-Uni
Bureau Veritas SA	Biens et services industriels	3,21%	France
SEB SA	Produits et services de consommation	3,08%	France
Cie Generale des Etablissements Michelin SCA	Automobiles et équipementiers	3,01%	France
Edenred	Biens et services industriels	2,93%	France
Rational AG	Biens et services industriels	2,67%	Allemagne
Huhtamaki Oyj	Biens et services industriels	2,66%	Finlande

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2023).



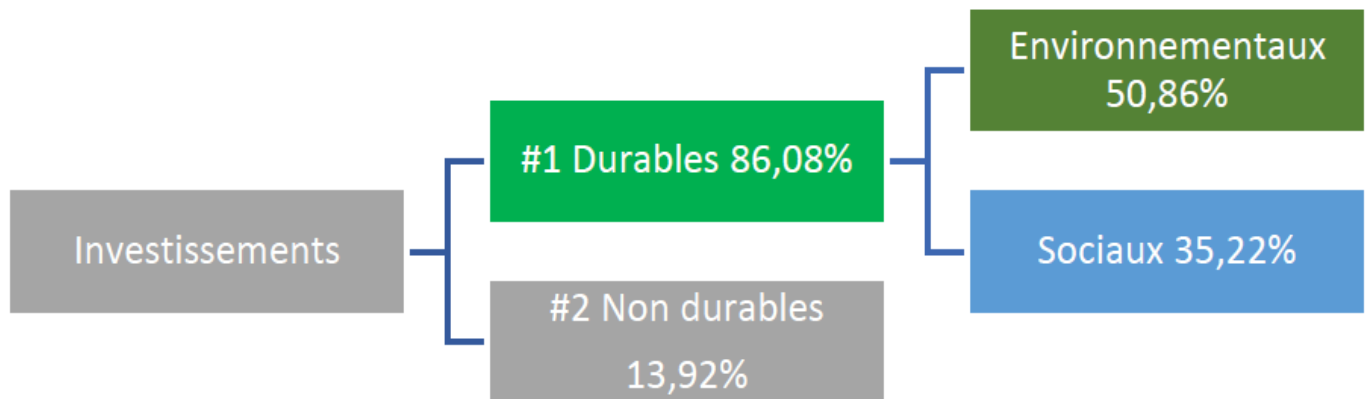
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

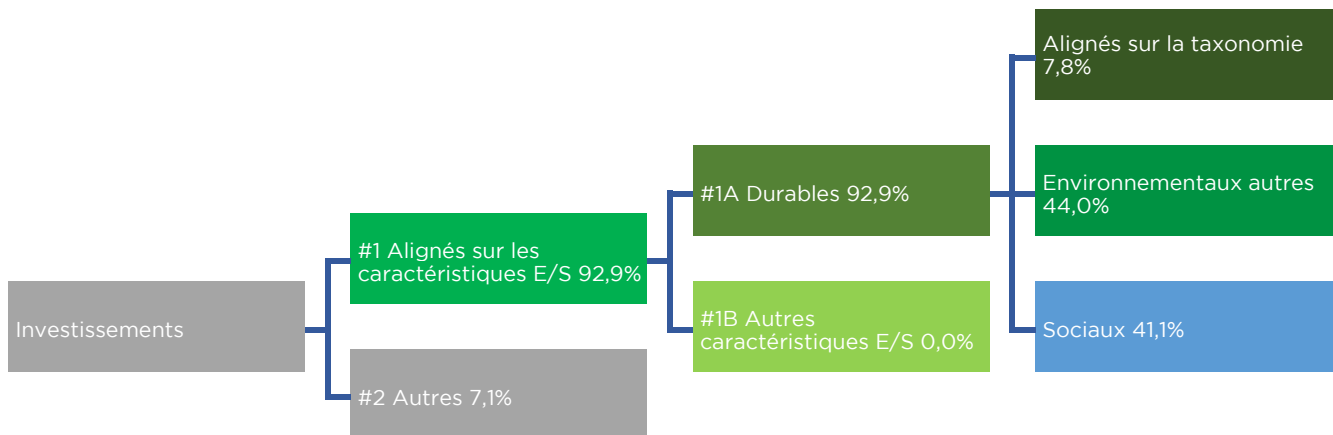
Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 92,9% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 92,9% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité. 100% des investissements du fonds (hors dérivés, liquidités et équivalent, fonds monétaires) étaient des investissements durables.

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**

A fin 2022



A fin 2023



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Biens et services industriels	23,12%
Santé	20,27%
Technologie	9,89%
Services aux collectivités	9,27%
Chimie	8,83%
Automobiles et équipementiers	5,00%
Bâtiment et matériaux de construction	4,59%
Produits et services de consommation	4,36%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	2,72%
Médias	1,98%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

• Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental ont-ils été alignés sur la taxonomie de l'UE ?

$\sum_{i=1} \text{Poids de l'investissement durable } i \times \text{proportion du chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) } i$

Avec :

- Proportion du chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (taxonomie alignée) i obtenu directement auprès de l'entreprise bénéficiaire i (rapport de développement durable, rapport annuel).
- Poids de l'investissement durable i : % du total des actifs sous gestion de l'entreprise détenue i définie comme durable selon la réglementation européenne (bonne gouvernance + DNSH + contribution positive).

En ce qui concerne la ventilation, veuillez trouver les informations ci-dessous (lorsqu'elles sont disponibles au niveau de l'entreprise bénéficiaire) :

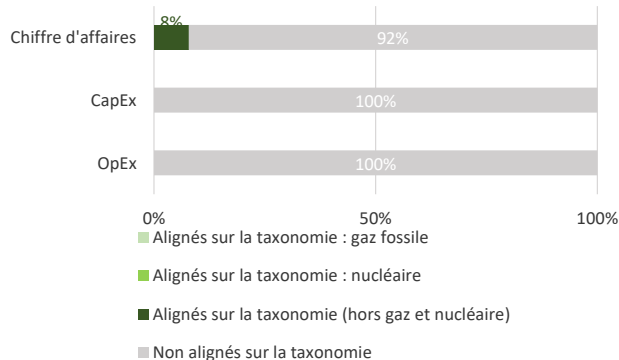
Atténuation 7,7 % / Adaptation 0 % / Non disponible au niveau de l'entreprise bénéficiaire 0,1 %.

• Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

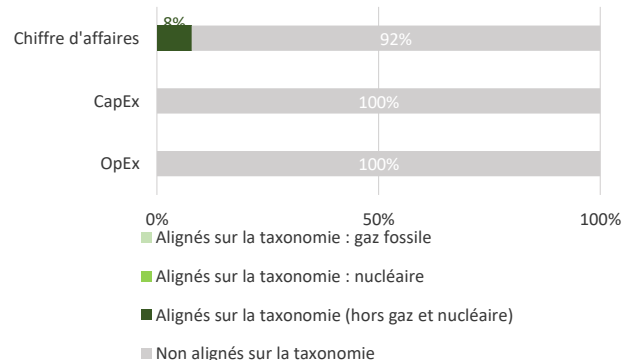
- Oui:
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Aucune société détenue dans le portefeuille n'a communiqué de chiffre d'affaires aligné sur le gaz fossile ou le nucléaire

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **La conformité des investissements à la taxonomie a-t-elle fait l'objet d'une assurance de la part des auditeurs ou d'une revue par des tiers ?**

La conformité des investissements à la taxonomie n'a pas fait l'objet d'une assurance de la part d'un tiers.

- **Comment les informations équivalentes ont-elles été obtenues directement auprès des entreprises bénéficiaires ou auprès de fournisseurs tiers ?**

L'ensemble des chiffres taxonomie proviennent des rapports annuels de sociétés (pas de providers externes).

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**


La proportion d'investissements réalisés dans les activités habilitantes est de 2,7% et de 0.1% pour les activités transitoires. Les 5% restants dans l'alignement total ne sont pas catégorisés dans les rapports annuels fournis par les sociétés concernées.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas de chiffre l'année précédente donc aucune base de comparaison.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 44,0% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 41,1% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments étaient inclus dans la catégorie « #2 Non durables » et n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique à titre de couverture uniquement (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif de d'investissement durable au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La première étape consiste à exclure les entreprises présentant des risques élevés en matière de responsabilité d'entreprise (note minimale de 4/10 dans le modèle propriétaire ESG). Cette sélection répond aux conditions du label ISR français ;
- La deuxième étape est basée sur la sélection de sociétés identifiées comme répondant à la stratégie durable du compartiment ;
- La troisième étape consiste à construire un portefeuille en fonction d'une analyse fondamentale, de la liquidité et de la valorisation des entreprises considérées.

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres ;
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants ;
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale ;
- Notation globale de La qualité ESG.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique) ;
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 4 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social ;

Tous les investissements dans cette classe d'actifs font l'objet d'une analyse approfondie de ces dimensions et d'une notation qui est prise en compte dans la décision d'investissement.

En outre, DNCA Finance a mise en oeuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Le compartiment DNCA Invest Beyond Semperosa respecte tous les critères du label ISR français, tels que :

- Définir explicitement La stratégie ESG et mesurer le résultat de la mise en oeuvre de cette stratégie ;
- La mise en place d'une politique générale de vote et de moyens cohérents avec les objectifs du compartiment ;
- Contrôler en interne le respect des règles de gestion des portefeuilles ISR et les décrire clairement aux investisseurs : les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du compartiment (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques de durabilité, gestion des impacts négatifs, etc.)
- sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité) ;
- Suivi de la performance ESG d'émetteurs sélectionnés.

Toutes les informations sur les sources externes d'information utilisées dans l'analyse ESG, les contrats signés avec les tiers et la méthodologie d'utilisation des données externes sont fournies, ainsi que les informations disponibles sur les ressources humaines dédiées en interne à l'analyse ESG.

Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté ici.

Au titre de l'exercice 2023, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ».

La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable s'est améliorée à travers différents éléments :

- Top 10 concentré sur des sociétés avec un chiffre d'affaires qui contribue de façon importante à la transition (exemple : Dassault Systèmes >80%, Novo Nordisk >80%, Schneider Electric >80%, Biomerieux >90%)
- Entrée en portefeuille de sociétés à forte contribution (exemple : Essilor Luxottica >90%, Astrazeneca >80%, EDPR >90%, RELX >60%)
- Sorties ou allègement de société à impact plus mesuré (STM <50%, Air Liquide <50%)
- Déploiement de la taxonomie
- Amélioration de divers indicateurs de contribution positive (exemple : personnes ayant bénéficié d'un programme d'accessibilité en hausse et patients soignés en hausse grâce à l'investissement dans Essilor Luxottica et Astrazeneca, production d'énergies renouvelables en hausse grâce à l'investissement dans EDPR).

Diverses campagnes d'engagement ont été menées afin de répondre aux 3 critères de l'investissement durable :

- Campagne liée à l'empreinte carbone : nous avons engagé avec diverses sociétés dont Air Liquide, société appartenant au top 5 du fonds, afin de piloter son engagement SBTi au regard de la forte contribution à l'empreinte carbone du fonds
- Campagne CDP : nous avons engagé avec diverses sociétés dont Sartorius Stedim, présente dans le portefeuille, afin de les inciter à plus de transparence sur le pilier environnemental
- Campagne signature UNGC : nous avons engagé avec diverses sociétés dont Bureau Veritas et Rational, sociétés en portefeuille, afin de les inciter à devenir signataire des UNGC
- Engagement réactif à la suite d'un momentum ESG en dégradation : nous avons engagé avec des sociétés en portefeuille à la suite d'une actualité négative telles que Novo Nordisk, Dassault Système ou encore Edenred.

Au global l'objectif environnemental est resté stable autour de 51% tandis que l'objectif social a été augmenté de 6 points notamment sur les entrées décrits ci-dessus dans le secteur de la santé (Essilor Luxottica, Astrazeneca) mais aussi de l'éducation (Relx).



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST SRI HIGH YIELD

Identifiant d'entité juridique : 213800M6FNFH2CTT5H63

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 54,4% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 25,3% <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social 29,1%
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	4,91/10
Exposition à la transition vers une économie durable	24,46% of revenus
% Exposition aux ODD	24,46% of revenus
Empreinte carbone	405
Intensité carbone	795
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Les données 2022 et 2023 ne sont pas comparables puisque ces dernières sont calculées sur une base trimestrielle.

Au titre de l'exercice 2023, la note de responsabilité d'entreprise a légèrement baissée sur la période et respecte l'engagement minimum (2/10). Cette baisse n'est pas significative. Elle s'explique par la vente de quelques émetteurs qui avaient une note élevée dans ABA : Huthamaki, TDC Net et Avantor. Ces ventes ne sont pas contrebalancées par les achats d'Eroski, Itelyum, Unibal et Faurecia qui ont une note ABA supérieure à 5. L'exposition aux transitions durables a augmenté (+4 points). Ce résultat s'explique par l'amélioration de la transparence des entreprises, l'implémentation de la taxonomie (exemple : IBERDOLA, +20 points de CA) et malgré la baisse de notre investissement dans certains secteurs tels que la santé. L'intensité carbone et l'empreinte carbone n'étaient pas mesurées précédemment.

Aucune société appartenant à la liste Worst Offender n'est présente dans le portefeuille.

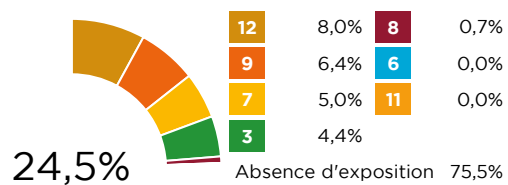
• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD (% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2023. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses. Enfin, certaines sociétés en portefeuille ayant fait l'objet de controverses non sévères ont fait l'objet de démarche d'engagement (exemple : Novo Nordisk sur l'utilisation de leurs médicaments, Dassault Systèmes sur les allégations Myanmar) avec des réponses satisfaisantes.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	56%	2 814	84%	619
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	56%	1 204	84%	112
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	56%	41 218	84%	3 254
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale	T CO ₂	56%	42 872	84%	3 802
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /millions d'euros investis	56%	405	84%	537
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR million sales	72%	795	96%	959
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		6%	6%	10%	10%
PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable		59%	68%	87%	69%
PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE	GWh / EUR million sales	64%	0,1	88%	0,4
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		0%	0%	1%	1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Water Emissions	0%		2%	29 960
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Hazardous Waste	33%	732 700	48%	3 102 866
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		67%	0%	93%	0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		66%	10%	93%	18%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		21%	12%	33%	12%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		67%	36%	93%	37%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		67%	0%	93%	0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR mln sales	0%		3%	0
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		0%		2%	0%
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies		22%	174	26%	1

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 29 décembre 2023 :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Telefonica Europe BV	Télécommunications	4,23%	Espagne
UniCredit SpA	Banques	3,78%	Italie
Loxam SAS	Produits et services de consommation	3,72%	France
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA	Banques	2,99%	Espagne
Allwyn Entertainment Financing UK PLC	Voyages et loisirs	2,57%	République Tchèque
Itelyum Regeneration Spa	Services aux collectivités	2,45%	Italie
Abertis Infraestructuras Finance BV	Biens et services industriels	2,41%	Espagne
Vodafone Group PLC	Télécommunications	2,27%	Royaume-Uni
Arkema SA	Chimie	2,09%	France
Iliad Holding SASU	Télécommunications	2,08%	France
Banco de Sabadell SA	Banques	2,05%	Espagne
Gruenthal GmbH	Santé	2,03%	Allemagne
Nidda Healthcare Holding GmbH	Santé	1,97%	Allemagne
Intesa Sanpaolo SpA	Banques	1,95%	Italie
Faurecia SE	Automobiles et équipementiers	1,95%	France

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2023).



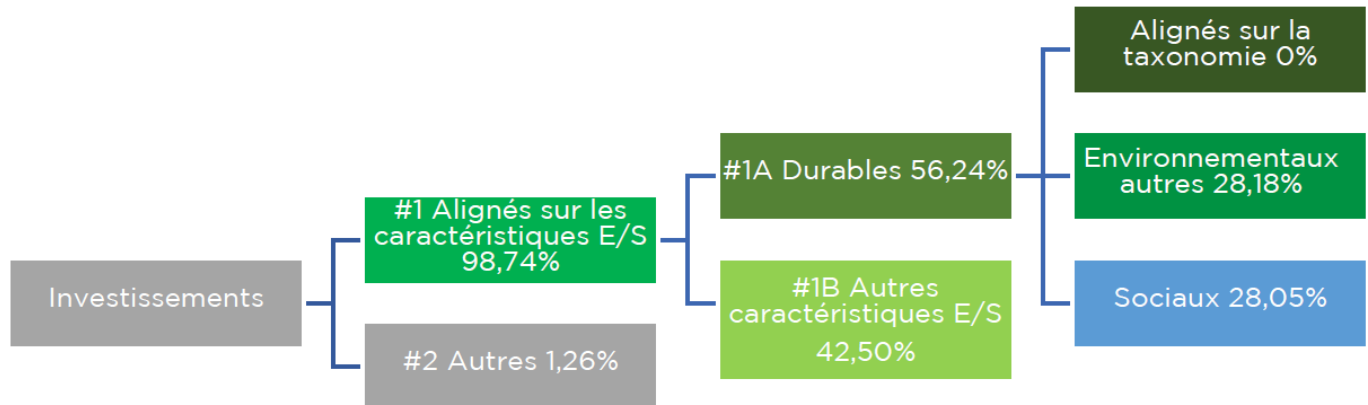
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

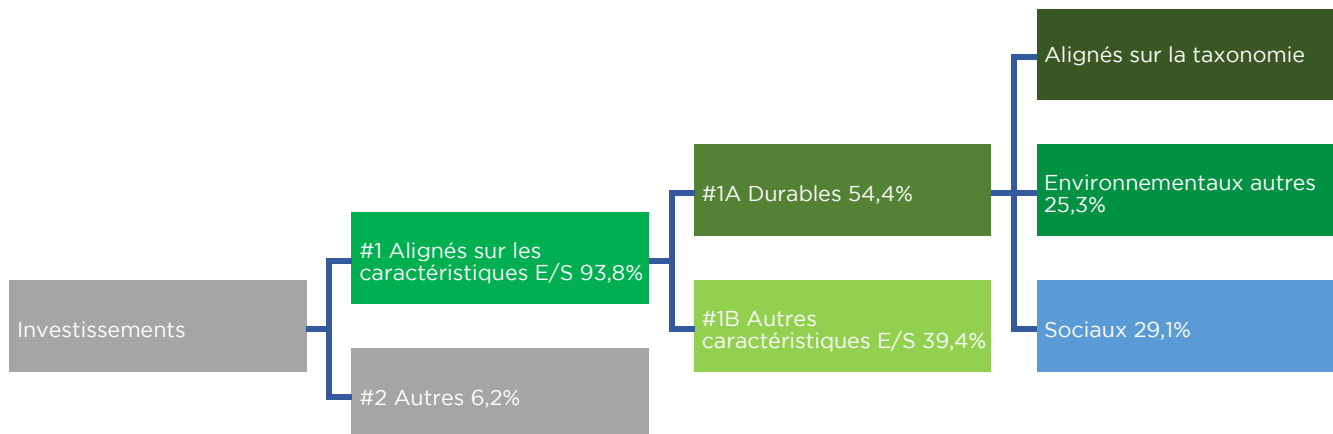
Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 93,8% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 54,4% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**

A fin 2022



A fin 2023



Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Banques	18,38%
Télécommunications	17,33%
Santé	11,61%
Biens et services industriels	10,29%
Produits et services de consommation	7,35%
Automobiles et équipementiers	6,93%
Services aux collectivités	6,34%
Chimie	6,14%
Voyages et loisirs	5,98%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	2,33%
Bâtiment et matériaux de construction	1,65%
Énergie	1,48%
Distribution	1,42%
Immobilier	1,15%
Technologie	0,98%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

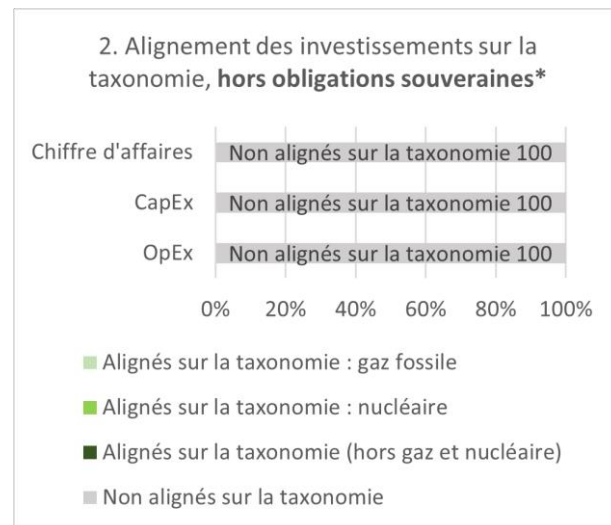
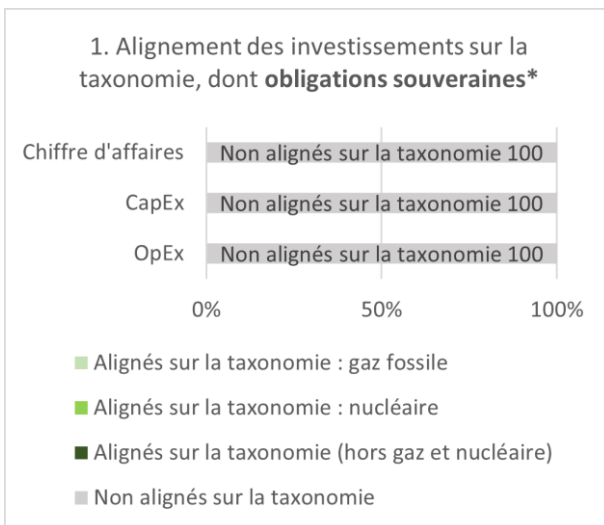
Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

- Oui:
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 25,3% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 29,1% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : DNCA INVEST BEYOND CLIMATE

Identifiant d'entité juridique : 2138001UPYEP7C8V7H34

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
<p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 76,6%</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 23,9% <input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 52,7% <p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 16,7%</p>	<p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ... d'investissements durables</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</p>



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Le compartiment a été géré en tenant compte des principes responsables et durables et visait des émetteurs dotés d'une exposition significative en pourcentage de leurs revenus aux 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies avec un seuil minimum de 50% du chiffre d'affaires consolidé des entités détenues en portefeuille (hors liquidités, dérivés et compartiments Monétaires).

Le compartiment vise à aligner l'économie sur une trajectoire inférieure à 2 degrés. Cet objectif se matérialise par une diminution moyenne de l'intensité carbone du portefeuille d'au moins 2,5 % par an en comparant l'intensité carbone de chaque société consolidée du compartiment avec l'intensité carbone de l'année précédente. De plus, la stratégie d'investissement est orientée vers une économie contributrice aux enjeux climatiques se traduisant par des émissions de CO2 évitées supérieures aux émissions de CO2 induites (scope 1 et 2).

Pour être éligibles à l'univers d'investissement, les émetteurs se sont conformés aux critères suivants sur une approche « positif/négatif » :

- Minimum de 5% du chiffre d'affaires exposés aux ODD, selon le cadre de la classification interne des Activités de Transition Durable (transition démographique, et/ou transition sanitaire, et/ou transition économique, et/ou transition de mode de vie et/ou transition écologique) telle que décrites ci-après,
 - Note minimale de 4 sur 10 dans le domaine de la Responsabilité d'Entreprise (en tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (« PAI ») combinée à la politique d'exclusion, intégrant le principe « Ne pas nuire de manière significative » pour tout objectif environnemental ou social (voir ci-dessous)).
- Note minimale de 2 sur 10 en termes de gouvernance (pratiques de gouvernance d'entreprise).

Ainsi, le processus d'investissement et la sélection de titres qui en découle utilisent une notation interne en matière de responsabilité d'entreprise et de durabilité des entreprises basée sur une analyse extra-financière à travers un outil propriétaire développé en interne, avec la méthode "best in universe" (sélection de l'univers d'investissement basée sur les critères de responsabilité d'entreprise, sans tenir compte de l'activité sectorielle). Le compartiment a exclu tout émetteur ayant un score ABA inférieur à 4/10. Il est possible qu'il y ait eu un biais sectoriel.

En outre, le compartiment a appliqué la politique d'exclusion de la société de gestion.

Le compartiment n'a pas eu recours à un indice de référence dans le but d'atteindre l'objectif durable du compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité	Cible atteinte	Résultats 2022
Note Responsabilité ABA	6,46/10	Ok	6,71/10
Exposition à la transition vers une économie durable	58,77% de chiffre d'affaires	Ok	50,79% de chiffre d'affaires
% Exposition aux ODD	58,77% de chiffre d'affaires	Ok	50,79% de chiffre d'affaires
Empreinte carbone	407	Ok	118
Intensité carbone	773	Ok	228
Réduction moyenne de l'intensité carbone du portefeuille (scope 1/2).	-20,9%	Ok	-11,83%
Rapport entre les émissions de CO2 évitées et les émissions de CO2 induites (scope 1/2).	2,9x	Ok	1,6x
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	Ok	0%

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Les données 2022 et 2023 ne sont pas comparables puisque ces dernières sont calculées sur une base trimestrielle.

Au titre de l'exercice 2023, la note de responsabilité d'entreprise est restée stable sur la période et respecte l'engagement minimum (4/10). La faible rotation du portefeuille explique en partie ce résultat. La gestion de conviction du portefeuille permet d'afficher un top 10 qui représente près 45% du fonds. Ces principales convictions ressortent en majorité avec des notes bien supérieures à l'engagement minimum et avec de faibles variations d'une année sur l'autre témoignant d'un risque maîtrisé ainsi que d'un momentum ESG stable (exemple : Dassault Systèmes 7/10, Schneider Electric 8,6/10, Enel 7,1/10, Iberdrola 6,8/10, Bureau Veritas 6,4/10, STM 6,6/10 et Prysmian 6,3/10).

L'exposition aux transitions durables a augmenté (+8 points) et respecte l'engagement minimum (>50%). Ce résultat s'explique par l'amélioration de la transparence des entreprises, l'implémentation de la taxonomie (exemple : Iberdrola, +20 points de CA, Enel +11 points de CA) et l'intégration de certaines valeurs avec une exposition forte à la transition écologique (exemple : Arcadis, Terna, Ariston, Ebusco, Alfen et Seche Environnement).

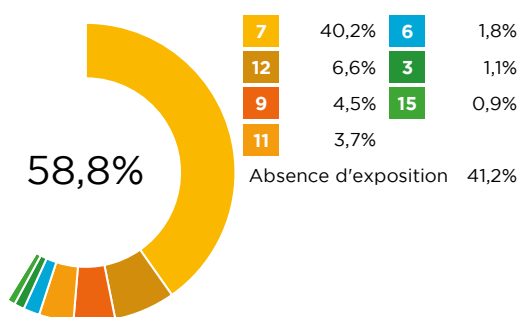
L'intensité carbone et l'empreinte carbone ont sensiblement augmenté avec l'implémentation du scope 3 dans les calculs par rapport à l'année précédente. L'objectif reste néanmoins atteint avec des mesures inférieures à l'indice de référence sur lequel le scope 3 a également été intégré.

La diminution moyenne de l'intensité carbone du portefeuille a presque doublé grâce à la sortie d'Air Liquide (premier contributeur à l'intensité carbone du fonds) et la baisse significative de l'intensité carbone des Utilities en portefeuille ainsi que certaines sociétés (exemple : Sika, Geberit).

Le ratio CO₂ évité par rapport aux émissions de CO₂ induites a également augmenté grâce à une hausse significative des émissions évitées (+36%) avec l'introduction de Infineon et l'amélioration des performances de Enel, Iberdrola, EDPR et Veolia Environnement.

Aucune société appartenant à la liste Worst Offender n'est présente dans le portefeuille.

Exposition aux ODD (% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

- **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

La note minimale de 4 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise dans l'outil propriétaire ABA) est conforme à l'objectif de ne pas nuire de manière significative aux objectifs sociaux ou environnementaux. Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2023. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses. Enfin, certaines sociétés en portefeuille ayant fait l'objet de controverses non sévères ont fait l'objet de démarche d'engagement (exemple : Prysmian sur la rémunération de ses salariés, Enel sur ses approvisionnements en Chine et son plan de décarbonation ou encore Dassault Systèmes sur les allégations Myanmar) avec des réponses satisfaisantes.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 4 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	95%	19 008	100%	48 298
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	95%	5 179	100%	9 995
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	95%	89 186	100%	367 773
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale	T CO ₂	95%	112 337	100%	414 800
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /millions d'euros investis	95%	407	100%	627
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR million sales	95%	773	100%	941
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		13%	13%	11%	11%
PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable		90%	61%	98%	60%
PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE	GWh / EUR million sales	90%	1,0	98%	0,5
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		0%	0%	1%	1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Water Emissions	4%	909	2%	12 853
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Hazardous Waste	58%	311 787	61%	753 235
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		95%	0%	100%	1%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		95%	15%	99%	9%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		32%	6%	32%	12%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		95%	42%	100%	42%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		95%	0%	100%	0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR mln sales	7%	3	8%	0
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		7%	0%	7%	0%
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies		35%	55	29%	45

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 29 décembre 2023 :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Iberdrola SA	Services aux collectivités	6,44%	Espagne
EDP Renovaveis SA	Services aux collectivités	5,52%	Portugal
Prysmian SpA	Biens et services industriels	5,33%	Italie
STMicroelectronics NV	Technologie	5,09%	Pays-Bas
Dassault Systemes SE	Technologie	4,57%	France
Enel SpA	Services aux collectivités	4,29%	Italie
Bureau Veritas SA	Biens et services industriels	3,93%	France
Schneider Electric SE	Biens et services industriels	3,79%	France
Sika AG	Bâtiment et matériaux de construction	3,59%	Suisse
Neoen SA	Services aux collectivités	3,38%	France
Credit Agricole SA	Banques	3,35%	France
Veolia Environnement SA	Services aux collectivités	3,31%	France
Getlink SE	Biens et services industriels	2,78%	France
Geberit AG	Bâtiment et matériaux de construction	2,70%	Suisse
Terna - Rete Elettrica Nazionale	Services aux collectivités	2,56%	Italie

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2023).



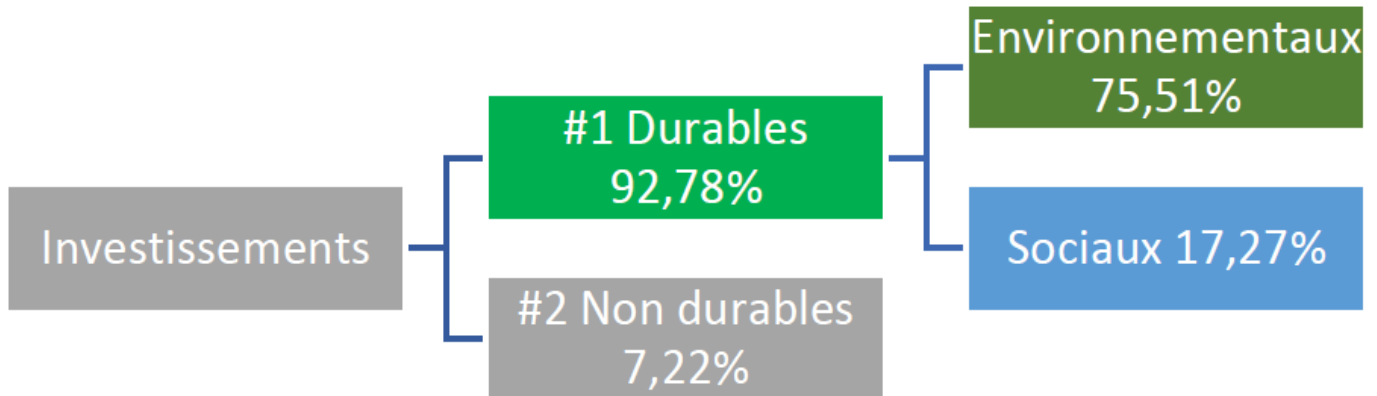
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

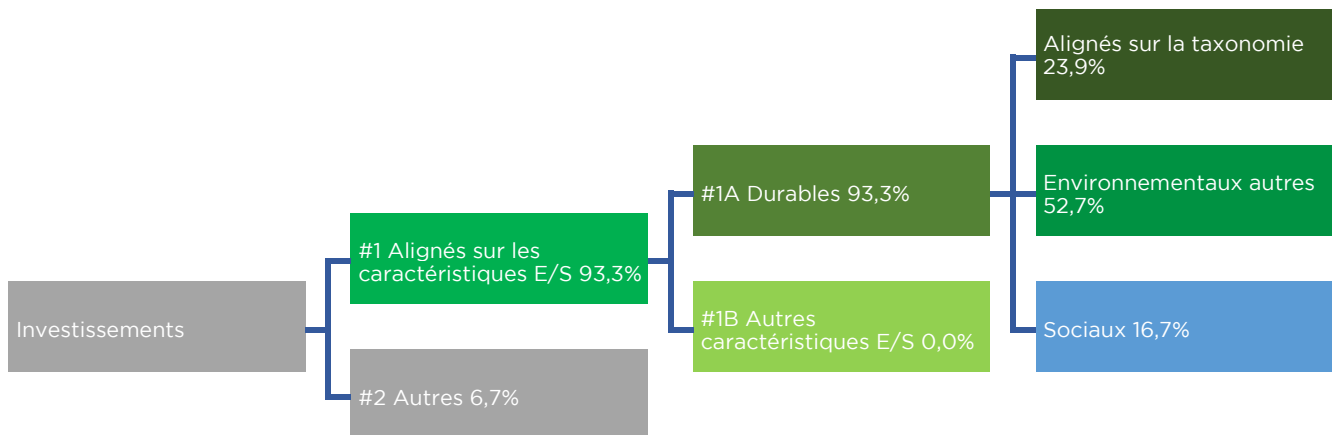
Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 93,3% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 93,3% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité. 100% des investissements du fonds (hors dérivés, liquidités et équivalent, fonds monétaires) étaient des investissements durables.

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**

A fin 2022



A fin 2023



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Services aux collectivités	31,38%
Biens et services industriels	19,39%
Bâtiment et matériaux de construction	18,40%
Technologie	12,16%
Banques	6,97%
Matières premières	5,81%
Automobiles et équipementiers	2,10%
Énergie	0,04%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
 - **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
 - **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
 - **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

• Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental ont-ils été alignés sur la taxonomie de l'UE ?

$\sum_{i=1}^n$ Poids de l'investissement durable i × proportion du chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) i

Avec :

- Proportion du chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (taxonomie alignée) i obtenu directement auprès de l'entreprise bénéficiaire i (rapport de développement durable, rapport annuel).
- Poids de l'investissement durable i : % du total des actifs sous gestion de l'entreprise détenue i définie comme durable selon la réglementation européenne (bonne gouvernance + DNSH + contribution positive).

En ce qui concerne la ventilation, veuillez trouver les informations ci-dessous (lorsqu'elles sont disponibles au niveau de l'entreprise bénéficiaire) :

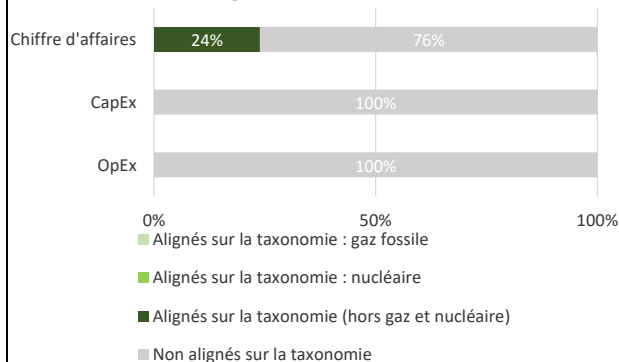
Atténuation 22,4 % / Adaptation 0,3 % / Non disponible au niveau de l'entreprise bénéficiaire 1,2 %

• Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?

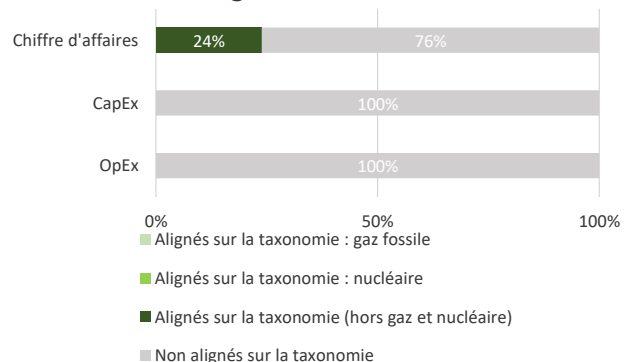
- Oui:
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Aucune société détenue dans le portefeuille n'a communiqué de chiffre d'affaires aligné sur le gaz fossile ou le nucléaire

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **La conformité des investissements à la taxonomie a-t-elle fait l'objet d'une assurance de la part des auditeurs ou d'une revue par des tiers ?**

La conformité des investissements à la taxonomie n'a pas fait l'objet d'une assurance de la part d'un tiers.

- **Comment les informations équivalentes ont-elles été obtenues directement auprès des entreprises bénéficiaires ou auprès de fournisseurs tiers ?**

L'ensemble des chiffres taxonomie proviennent des rapports annuels de sociétés (pas de providers externes).

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La proportion d'investissements réalisés dans les activités habilitantes est de 11% et de 0.1% pour les activités transitoires. Les 12.8% restants dans l'alignement total ne sont pas catégorisés dans les rapports annuels fournis par les sociétés concernées.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas de chiffre l'année précédente donc aucune base de comparaison.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 52,7% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 16,7% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments étaient inclus dans la catégorie « #2 Non durables » et n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique à titre de couverture uniquement (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif de d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Une méthodologie propriétaire sur le climat "transition / contribution" a permis à l'équipe de gestion d'identifier les entreprises qui ont mis en place des efforts appropriés pour décarboner leurs activités conformément aux objectifs de l'Accord de Paris (c'est-à-dire "maintenir la hausse de la température mondiale au cours de ce siècle nettement en dessous de 2 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels et poursuivre les efforts visant à limiter encore davantage la hausse de la température à 1,5 degré Celsius").

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La première étape consiste à exclure les entreprises présentant des risques élevés en matière de responsabilité d'entreprise (note minimale de 4/10 dans le modèle propriétaire ESG). Cette sélection répond aux conditions du label ISR français ;
- La deuxième étape repose sur la sélection des entreprises identifiées pour répondre à l'objectif de gestion climatique du Compartiment selon les catégories décrites ci-dessus et selon la matrice d'éligibilité " transition/contribution " et la réduction de l'intensité carbone en vue d'atteindre les objectifs de réchauffement climatique à long terme de l'Accord de Paris ;
- La troisième étape consiste à construire un portefeuille en fonction d'une analyse fondamentale, de la liquidité et de la valorisation des entreprises considérées.

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres ;
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants ;
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale ;
- Notation globale de La qualité ESG.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique) ;
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 4 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social ;
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

Tous les investissements dans cette classe d'actifs font l'objet d'une analyse approfondie de ces dimensions et d'une notation qui est prise en compte dans la décision d'investissement.

En outre, DNCA Finance a mise en oeuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Le compartiment DNCA Invest Beyond Climate respecte tous les critères du label ISR français, tels que :

- Définir explicitement La stratégie ESG et mesurer le résultat de la mise en oeuvre de cette stratégie ;
- La mise en place d'une politique générale de vote et de moyens cohérents avec les objectifs du compartiment ;
- Contrôler en interne le respect des règles de gestion des portefeuilles ISR et les décrire clairement aux investisseurs : les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du compartiment (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques de durabilité, gestion des impacts négatifs, etc.)
- sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité) ;
- Suivi de la performance ESG d'émetteurs sélectionnés.

Toutes les informations sur les sources externes d'information utilisées dans l'analyse ESG, les contrats signés avec les tiers et la méthodologie d'utilisation des données externes sont fournies, ainsi que les informations disponibles sur les ressources humaines dédiées en interne à l'analyse ESG.

Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté ici.

Au titre de l'exercice 2023, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ».

La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable s'est améliorée à travers différents éléments :

- Top 10 concentré sur des sociétés avec un chiffre d'affaires qui contribue de façon importante à la transition durable (exemple : EDPR 100%, Schneider Electric >80%, Neoen 100%, Bureau Veritas >50%, Sika >70%, Dassault Systèmes >80%)
- Entrée en portefeuille de sociétés à forte contribution (exemple : Arcadis >80%, Terna >80%, Ariston >90%, Ebusco >90%, Alfen >90% et Seche Environnement >60%)
- Sorties ou allègement de société à impact plus mesuré (Michelin <40%, ID Logistics <15%, Legrand <30%, ASML <40%)
- Déploiement de la taxonomie
- Amélioration de divers indicateurs de contribution positive (exemple : doublement de la baisse de l'intensité carbone, augmentation des émissions de CO2 évitées).

Diverses campagnes d'engagement ont été menées afin de répondre aux 3 critères de l'investissement durable :

- Campagne liée à l'empreinte carbone : nous avons engagé avec diverses sociétés dont Enel et Veolia société appartenant au top 15 du fonds, afin de piloter leur engagement SBTi au regard de la forte contribution à l'empreinte carbone du fonds
- Campagne signature UNGC : nous avons engagé avec diverses sociétés dont Bureau Veritas, Steico, Voltalia et HRS en portefeuille afin de les inciter à devenir signataire des UNGC
- Engagement réactif à la suite d'un momentum ESG en dégradation : nous avons engagé avec des sociétés en portefeuille à la suite d'une actualité négative telles que Dassault Système et Prysmian

Au global l'objectif environnemental a légèrement augmenté à plus de 76% (respectant le minimum de 65% pour ce fonds thématique) tandis que l'objectif social est resté stable autour de 16%.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST CHINA EQUITY

Identifiant d'entité juridique : 213800G3M3BZKWWUH594

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 57,5% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 29,1% <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social 28,4%
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	4,53/10
Exposition à la transition vers une économie durable	42,92% of revenus
% Exposition aux ODD	42,92% of revenus
Empreinte carbone	221
Intensité carbone	549
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Les données 2022 et 2023 ne sont pas comparables puisque ces dernières sont calculées sur une base trimestrielle. Au titre de l'exercice 2023, la note de responsabilité d'entreprise et l'exposition aux transitions durables sont restés globalement stables et ont connu une légère diminution de 4,86/10 à 4,53 et de 46,1% à 42,92%, respectivement. La faible rotation du portefeuille (6 nouvelles valeurs en 2023 pour 7 sorties) explique en partie ce résultat.

Cette légère diminution est principalement expliquée par les sorties de valeurs de santé (4 valeurs parmi les 7 sorties) en raison de l'incertitude réglementaire. Ces valeurs portent généralement des notes de responsabilité d'entreprise satisfaisante avec peu d'impact au niveau environnemental.

En parallèle, l'introduction des nouvelles valeurs a pesé sur la note. Jiumaojiu (restauration), Esat Money (platform financier) et Budweiser APAC (biens de consommation courante) ont une note de responsabilité actionnariale faible. Les raisons sont expliquées par la cotation aux îles Caïmans, le manque d'indépendance du comité d'audit et le control majoritaire de la maison mère (87%), respectivement. Il y a également un manque de données quantitative au sujet environnemental pour Jiumaojiu et East Money.

Sur le côté positif, l'introduction de BYD (fabricant de voiture électrique) a contribué favorablement aux transitions durables.

Aucune société appartenant à la liste Worst Offender n'est présente dans le portefeuille.

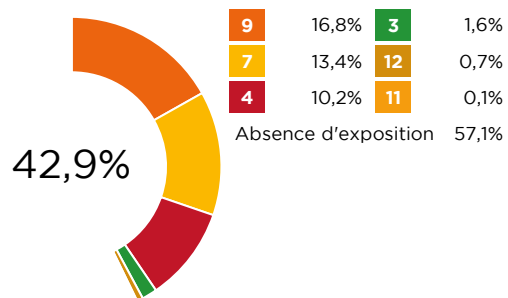
• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD (% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

-

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2023. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	97%	126	100%	44 022
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	97%	240	100%	10 400
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	97%	2 104	99%	193 794
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale	T CO ₂	97%	2 637	99%	252 999
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /millions d'euros investis	97%	221	99%	629
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR million sales	99%	549	99%	1 116
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		0%	0%	5%	5%
PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable		71%	82%	75%	83%
PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE	GWh / EUR million sales	74%	2,5	78%	1,2
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		0%	0%	0%	0%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Water Emissions	11%	30 235	6%	260 008
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Hazardous Waste	42%	102 645	54%	488 632
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		97%	0%	100%	2%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		97%	74%	99%	77%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		1%	1%	0%	
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		97%	18%	100%	18%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		97%	0%	100%	0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR mln sales	11%	0	15%	1
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		3%	0%	6%	0%
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies		17%	0	19%	2

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 29 décembre 2023 :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Alibaba Group Holding Ltd	Distribution	6,85%	Chine
TAL Education Group	Produits et services de consommation	6,60%	Chine
Tencent Holdings Ltd	Technologie	6,43%	Chine
China Merchants Bank Co Ltd	Banques	5,19%	Chine
Ping An Insurance Group Co of China Ltd	Assurance	5,04%	Chine
CSPC Pharmaceutical Group Ltd	Santé	4,39%	Chine
Meituan	Technologie	3,83%	Chine
Sungrow Power Supply Co Ltd	Énergie	3,71%	Chine
China Communications Services Corp Ltd	Télécommunications	3,38%	Chine
Pinduoduo Inc	Produits et services de consommation	3,38%	Chine
Topsports International Holdings Ltd	Distribution	3,06%	Chine
Kanzhun Ltd	Biens et services industriels	2,91%	Chine
China East Education Holdings Ltd	Produits et services de consommation	2,85%	Chine
Zhejiang Sanhua Intelligent Controls Co Ltd	Biens et services industriels	2,80%	Chine
NARI Technology Co Ltd	Biens et services industriels	2,80%	Chine

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2023).



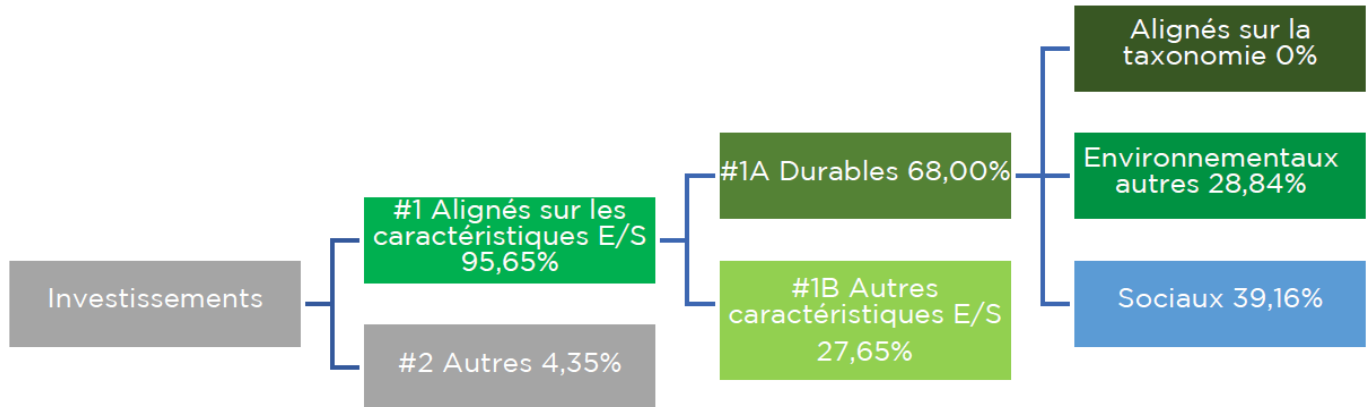
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

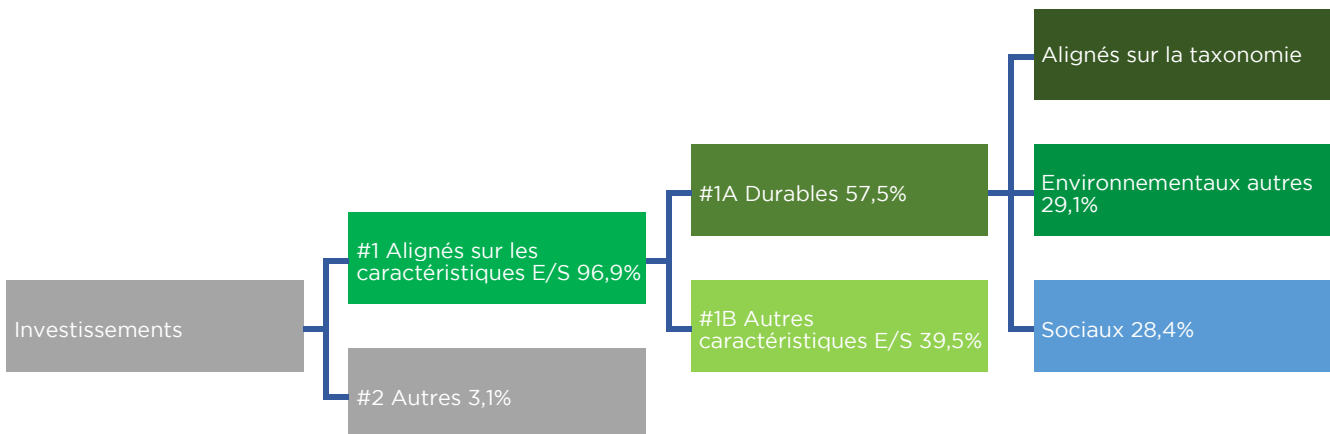
Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 96,9% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 57,5% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**

A fin 2022



A fin 2023



Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Technologie	16,34%
Produits et services de consommation	15,26%
Distribution	11,74%
Biens et services industriels	10,36%
Santé	6,21%
Banques	5,65%
Assurance	5,04%
Énergie	5,02%
Automobiles et équipementiers	4,62%
Télécommunications	3,38%
Agroalimentaire, boisson et tabac	3,31%
Services financiers	2,23%
Immobilier	2,22%
Voyages et loisirs	1,50%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- Du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- Des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- Des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

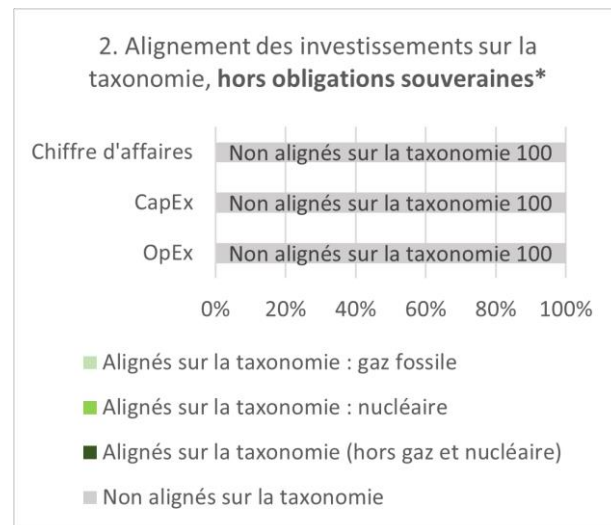
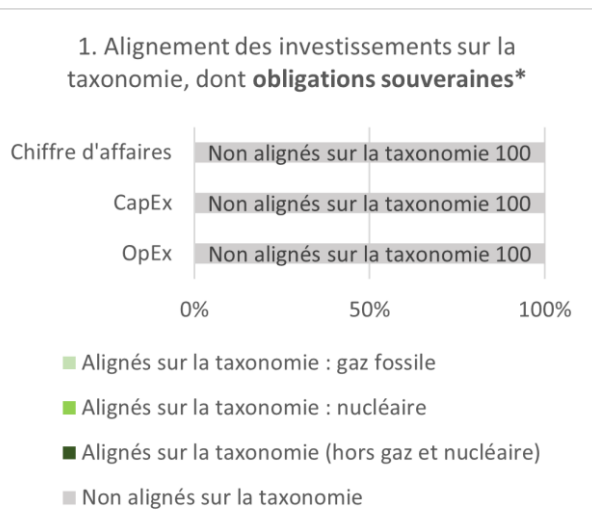
Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

- Oui:
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 29,1% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 28,4% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2023, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ».

La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable a connu une légère baisse de 46,1% en 2022 à 42,92% en 2023 et reste globalement satisfaisant :

- Top 10 positions, qui contribuent 49% du fonds, sont dans les secteurs de la technologie, de l'énergie renouvelable, consommation/distribution et bancaires/assurance. Elles sont naturellement moins exposées au risque environnemental.
- Parmi eux, 2 ont une note environnementale entre 5-6, 2 positions entre 6-7 et enfin 1 positions au-dessus de 7.
- Les sorties de valeurs de santé (4 valeurs parmi les 7 sorties) en raison de l'incertitude réglementaire a contribué négativement aux notes environnementales. Ces valeurs sont généralement peu impactant au niveau environnemental.
- Parmi les nouvelles valeurs, Jiumaojiu (restauration) et East Money (platform financière) manquent de données quantitatives au sujet environnemental. Sur le côté positif, l'introduction de BYD (fabricant de voiture électrique) a contribué favorablement aux transitions durables.

À la suite de l'accusation par l'Australian Strategic Policy Institute au sujet du travail forcé des ouïghours via ses fournisseurs, nous avons engagé avec l'IR et l'équipe ESG de Li Ning.

Li Ning semble avoir une politique « Droits Humains » bien formalisées, avec une définition du travail forcé conforme à celle des grands standards internationaux. Les fournisseurs sont contrôlés via des « self-assessments audits » ou des audits sur site menés directement par Li Ning. La sélection des fournisseurs se fait par montant.

Nous avons cependant relevé le fait qu'aucun fournisseur existant n'avait été exclu depuis la mise en place de ces mesures depuis 2019, seulement un nouveau fournisseur n'a pas passé le screening pour cause de suspicion de fraude. De plus les fournisseurs audités par une tierce partie ne sont pas audités par Li Ning. Nous sommes sceptiques quant à l'impartialité de ces auditeurs, qui sont de plus en plus des auditeurs chinois, et non des Big 4.

Par suite de ce RDV, nous avons baissé la note ESG de Li Ning et ce dernier reste toujours investissable dans l'univers des marchés émergents.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST GLOBAL EMERGING EQUITY

Identifiant d'entité juridique : 213800UWR57184VR5181

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 46,4% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 19,8%<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social 26,6%
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	4,78/10
Exposition à la transition vers une économie durable	31,93% of revenus
% Exposition aux ODD	31,93% of revenus
Empreinte carbone	297
Intensité carbone	1 159
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable

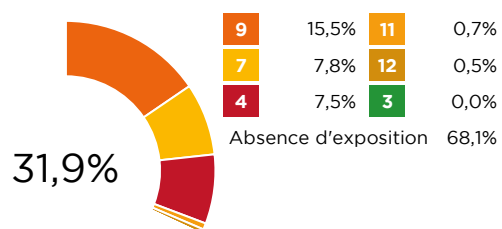
• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD (% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2023. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	93%	2 925	100%	89 901
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	93%	3 899	100%	18 934
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	93%	49 193	100%	385 043
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale	T CO ₂	93%	57 759	100%	487 343
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /millions d'euros investis	93%	297	100%	751
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR million sales	96%	1 159	100%	1 433
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		4%	2%	10%	10%
PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable		82%	80%	84%	82%
PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE	GWh / EUR million sales	82%	1,4	87%	1,5
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		1%	0%	1%	1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Water Emissions	14%	409	7%	2 493 732
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Hazardous Waste	51%	371 298	54%	1 607 633
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		96%	0%	100%	1%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		96%	49%	99%	66%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		9%	20%	9%	15%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		96%	20%	100%	18%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		96%	0%	100%	1%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR mln sales	17%	0	16%	7
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		11%	0%	14%	0%
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies		19%	22	18%	17

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 29 décembre 2023 :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Samsung Electronics Co Ltd	Technologie	7,46%	Corée du Sud
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	Technologie	6,29%	Taiwan
Alibaba Group Holding Ltd	Distribution	5,29%	Chine
TAL Education Group	Produits et services de consommation	4,91%	Chine
Tencent Holdings Ltd	Technologie	3,92%	Chine
HDFC Bank Ltd	Banques	3,72%	Inde
Wal-Mart de Mexico SAB de CV	Distribution	2,99%	Mexique
Grupo Financiero Banorte SAB de CV	Banques	2,85%	Mexique
Itau Unibanco Holding SA	Banques	2,78%	Brésil
Thai Beverage PCL	Agroalimentaire, boisson et tabac	2,73%	Thailand
SK Hynix Inc	Technologie	2,61%	Corée du Sud
Pinduoduo Inc	Produits et services de consommation	2,47%	Chine
Sona Blw Precision Forgings Ltd	Automobiles et équipementiers	2,46%	Inde
Wuxi Lead Intelligent Equipment Co Ltd	Biens et services industriels	2,45%	Chine
Bank Central Asia Tbk PT	Banques	2,33%	Indonesie

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2023).



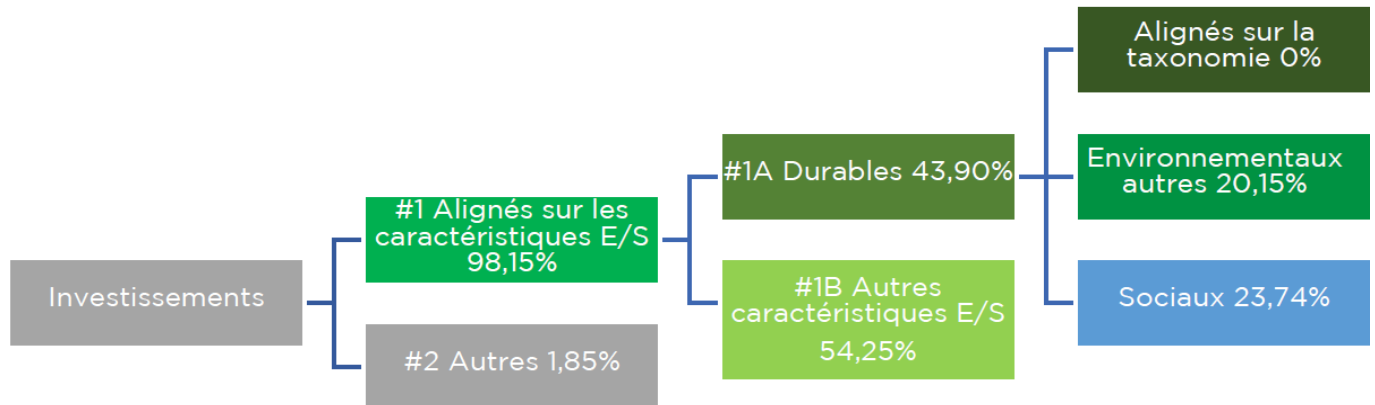
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

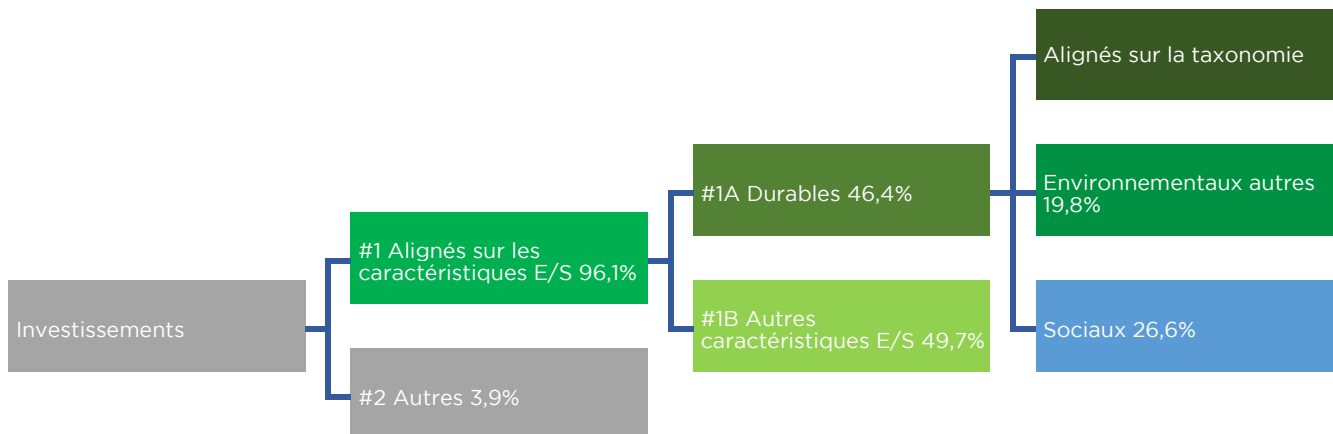
Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 96,1% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 46,4% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**

A fin 2022



A fin 2023



Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Technologie	21,32%
Produits et services de consommation	13,76%
Banques	11,68%
Distribution	11,40%
Agroalimentaire, boisson et tabac	10,52%
Assurance	5,95%
Biens et services industriels	5,33%
Automobiles et équipementiers	4,45%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	3,66%
Télécommunications	2,68%
Énergie	2,13%
Voyages et loisirs	2,09%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

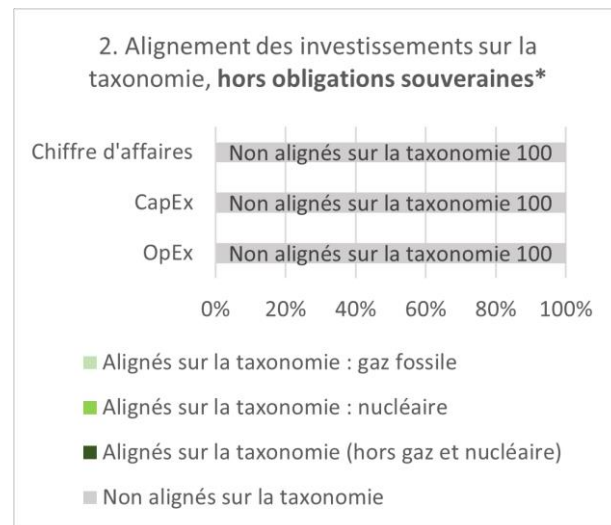
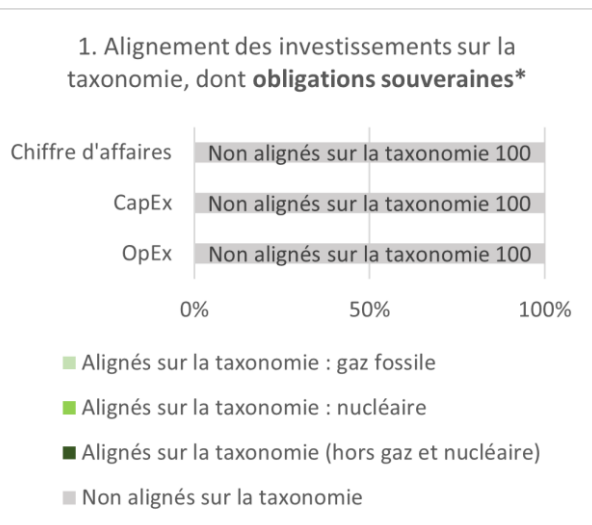
Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

- Oui:
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 19,8% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 26,6% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2023, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ».

La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable est autour de 32% du fonds :

- Top 10 positions, qui contribuent à 43% du fonds, sont dans les secteurs de la technologie, consommation/distribution et bancaires. Elles sont naturellement moins exposées aux risques environnementaux.
- Parmi eux, 4 ont une note environnementale entre 5-6, 2 positions entre 6-7 et enfin 2 positions au-dessus de 7.
- L'entrée de Dabur (biens de consommation de base aux caractéristiques naturelles) a contribué positivement à la note environnementale (>6). L'entrée de Sona BLW Precision (composants automobiles en voie de transition vers les voitures électriques) et BYD (fabricant de voiture électrique) ont contribué positivement aux Objectifs de Développement Durable.
- La sortie de Jardine C&C a diminué le risque environnemental puisque la société holding a un investissement dans une entité d'exploitation de mine de charbon.

La sortie de Naver (internet) a également contribué à l'augmentation du risque environnemental. La société a mis en place des politiques environnementales mais manque de données quantitatives. La note environnementale est < 4.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST GLOBAL CONVERTIBLES

Identifiant d'entité juridique : 213800BW6RM25BQJNQ51

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 30,7% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 19,7%<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social 11,0%
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	4,59/10
Exposition à la transition vers une économie durable	32,35% of revenus
% Exposition aux ODD	32,35% of revenus
Empreinte carbone	404
Intensité carbone	726
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Les données 2022 et 2023 ne sont pas comparables puisque ces dernières sont calculées sur une base trimestrielle.

La note de responsabilité ABA du fonds a légèrement diminué dans le courant de l'année en passant de 4,76/10 fin 2022 à 4,59/10 fin 2023. Cette évolution de la notation s'explique notamment par la cession de titres avec des notes élevées mais dont la maturité ne permettait plus de maintenir les positions. Néanmoins, l'intégration dans portefeuille de société telles que Biomarin (note 5.4), Cellnex (note 6.3), Spie (note 5.9), ou encore Insulet (note 5.2) ont compensé partiellement le retrait de ces positions.

L'exposition aux transitions durables a légèrement diminué pour les mêmes raisons malgré la présence de sociétés fortement contributives dans les principales positions du portefeuille (Schneider Electric, Prysmian, SPIE, STMicroelectronics, NEOEN).

L'intensité carbone et l'empreinte carbone ont sensiblement augmenté avec l'implémentation du scope 3 dans les calculs par rapport à l'année précédente. L'objectif reste néanmoins atteint avec des mesures inférieures à l'indice de référence sur lequel le scope 3 a également été intégré.

Aucune société appartenant à la liste Worst Offender n'est présente dans le portefeuille.

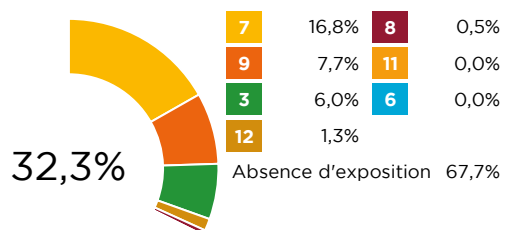
• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD (% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2023. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses.

La société ATOS n'a pas réussi à redresser son profil de croissance et de rentabilité et souffre d'une dégradation marquée de la confiance des investisseurs. Le groupe doit notamment faire face à des plaintes de communications trompeuses et de corruption qui a abouti à une dégradation de la notation ABA : sous le seuil de 2. Une sortie de la position a été réalisée dans le cadre de ce changement du cas d'investissement et de notation.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	100%	3 334	94%	1 241
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	100%	877	94%	206
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	100%	10 414	94%	2 694
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale	T CO ₂	100%	14 320	94%	4 046
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /millions d'euros investis	100%	404	94%	472
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR million sales	100%	726	94%	1 057
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		6%	6%	10%	10%
PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable		78%	72%	70%	79%
PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE	GWh / EUR million sales	80%	0,5	73%	1,8
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		0%	0%	0%	0%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Water Emissions	5%	58	2%	6 317 918
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Hazardous Waste	46%	1 096 721	33%	7 417 932
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		100%	0%	94%	0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		100%	54%	94%	60%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		8%	16%	9%	13%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		100%	31%	94%	31%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		100%	0%	94%	0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR mln sales	7%	1	3%	0
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		6%	0%	3%	0%
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies		20%	5	9%	0

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 29 décembre 2023 :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
SK Hynix Inc	Technologie	5,00%	Corée du Sud
Xiaomi Best Time International Ltd	Télécommunications	3,19%	Chine
Meituan	Technologie	3,04%	Chine
Neoen SA	Services aux collectivités	2,92%	France
Cellnex Telecom SA	Télécommunications	2,92%	Espagne
Akamai Technologies Inc	Technologie	2,91%	USA
Rivian Automotive Inc	Automobiles et équipementiers	2,53%	USA
Saipem SpA	Énergie	2,45%	Italie
Expedia Group Inc	Voyages et loisirs	2,42%	USA
Zillow Group Inc	Immobilier	2,40%	USA
Prysmian SpA	Biens et services industriels	2,18%	Italie
Nexi SpA	Biens et services industriels	1,96%	Italie
voestalpine AG	Matières premières	1,95%	Autriche
Uber Technologies Inc	Produits et services de consommation	1,94%	USA
LG Chem Ltd	Chimie	1,94%	Corée du Sud

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2023).



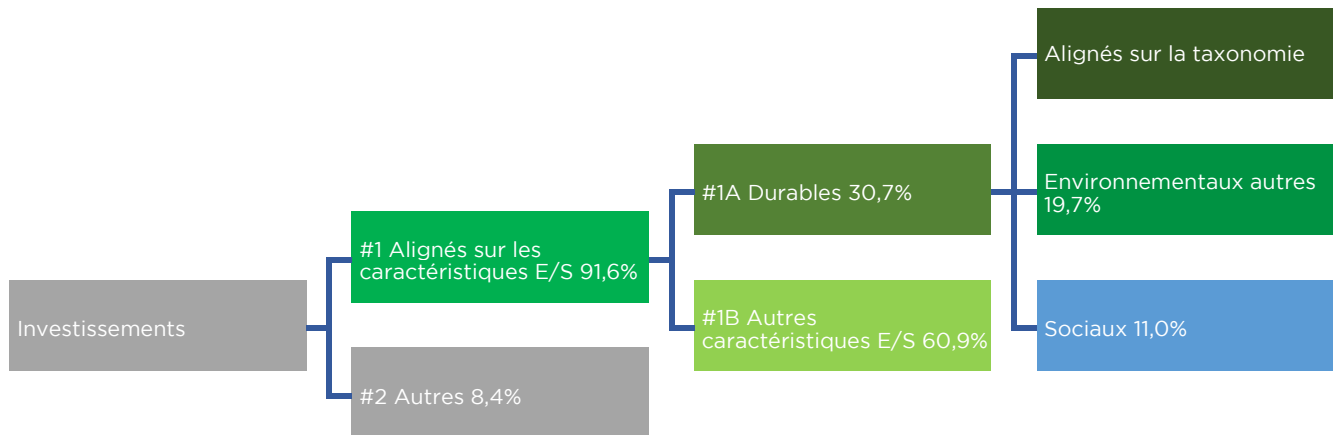
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 91,6% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 30,7% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**

A fin 2023



Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Technologie	33,05%
Biens et services industriels	11,50%
Voyages et loisirs	9,57%
Télécommunications	7,97%
Santé	7,65%
Automobiles et équipementiers	5,77%
Matières premières	4,10%
Énergie	3,89%
Services aux collectivités	2,92%
Immobilier	2,40%
Bâtiment et matériaux de construction	2,14%
Produits et services de consommation	1,94%
Chimie	1,94%
Distribution	1,22%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

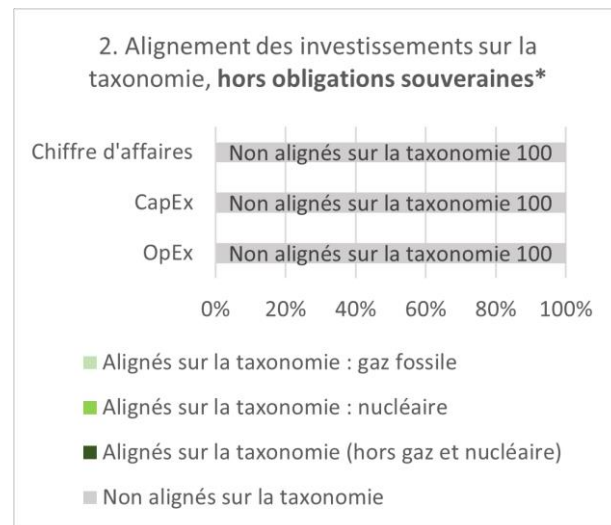
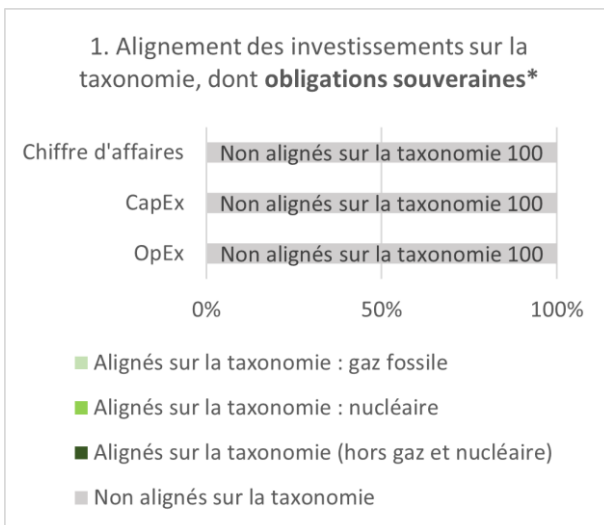
Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

- Oui:
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 19,7% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment a investi 11,0% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2023, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ».

En termes de contributions positives, la société SPIE a procédé à un placement primaire convertible qui a été souscrite par le fonds. La qualité du cas d'investissement (valorisation, dynamiques sous-jacentes,...) ainsi que sa notation ABA ont confirmé l'intérêt du titre au sein de la sélection. Le groupe SPIE est un acteur engagé sur les sujets de la taxonomie. Il a constaté une amélioration de son alignement grâce notamment à l'inclusion du nucléaire dans le périmètre. Par ailleurs, le groupe laisse une place matérielle de son actionnariat à ses salariés qui sont désormais le premier actionnaire de la société (>7%). Il y a donc un meilleur alignement des intérêts. Cette configuration n'est visible que chez 7 sociétés au sein du SBF 120.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

